

Budget Primitif

2017

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

SOMMAIRE

Introduction générale.....	p 3
Le projet de loi de finances pour 2017	p 5
Les grands équilibres budgétaires du budget primitif 2017	p 9
Les recettes du budget primitif 2017	p 15
Les conditions de l'équilibre budgétaire	p 27
Les trois combats du redressement régional.....	p 31
Annexes.....	p 51

INTRODUCTION GENERALE

Le Conseil régional a débattu le 20 octobre dernier de ses orientations budgétaires pour 2017. Ce débat a permis de rappeler le contexte particulièrement contraint dans lequel s'inscrit ce budget :

- sur le plan économique tout d'abord, en raison d'une croissance mondiale, européenne et nationale insuffisante ;
- sur le plan budgétaire également puisque la nouvelle majorité doit gérer l'existence et les conséquences d'une dette élevée et d'un volume important de restes à payer dont une partie avait été cachée en n'étant pas inscrite au budget de la collectivité. Ce qui limite considérablement les marges de manœuvre de la nouvelle mandature, au surplus quand le désengagement de l'Etat est amplifié ;
- sur le plan institutionnel enfin, en raison des transferts de compétences décidés par la loi NOTRe, non compensés intégralement par l'Etat, et qui vont modifier les missions et le périmètre budgétaire de la collectivité.

Le vote de ce budget primitif pour 2017 constitue la traduction de notre engagement politique, à savoir le soutien à des priorités fortes et recentrées autour de trois axes majeurs :

- le combat pour l'emploi local
- le combat pour l'équité territoriale
- le combat pour l'efficacité régionale

Ce projet stratégique resserré mais ambitieux s'inscrit pleinement dans la nouvelle trajectoire financière de la Région dont les fondements vous ont déjà été présentés :

- rompre avec l'emballement de l'endettement régional en stoppant la dérive financière de la région et stabiliser la capacité de désendettement de la région Pays de la Loire à hauteur de 7 années en fin de mandature ;
- diminuer progressivement le recours à l'emprunt pour casser le rythme de progression de la dette (+ 54 % de 2010 à 2015) ;
- réaliser 100 millions d'économies de fonctionnement en cumulé sur le mandat ;
- maintenir un haut niveau d'épargne brute à hauteur de 250 millions d'euros ;
- réduire progressivement le montant des dépenses d'investissements sur le mandat pour atteindre une cible entre 400 et 450 millions en fin de mandat ;
- ne pas recourir au levier fiscal sur la durée du mandat 2016-2021.

L'année 2016 s'est ainsi caractérisée par l'installation de notre nouvelle majorité et s'ouvrait sur de nombreuses incertitudes, notamment la situation financière de la Région laissée par la précédente majorité ou les impacts organisationnels, budgétaires et institutionnels de la loi NOTRe. Malgré ces incertitudes et ces difficultés, l'année 2016 s'est traduite par l'impulsion d'une dynamique nouvelle avec la mise en œuvre de notre programme stratégique à travers l'engagement de plans d'action dans plusieurs domaines : l'apprentissage, l'agriculture, la mytiliculture, la pêche, la ruralité, la stratégie européenne, répondant ainsi aux premières attentes des ligériens. De plus, la restructuration des services s'est avérée nécessaire pour mettre en œuvre les nouvelles politiques publiques.

Par ailleurs, les résultats de l'audit financier, longs à établir en raison des défauts de pilotage et de la non comptabilisation budgétaire d'une partie de la dette, ont permis d'affiner notre connaissance de

la santé financière de la collectivité, et dès 2016 des choix financiers ont été faits afin de redresser les finances. L'année 2017 sera celle de la concrétisation des actions déjà engagées et de la mise en œuvre des grandes priorités du mandat.

Dans le cadre de cette gestion rigoureuse des finances régionales que nous défendons, nous avons d'ores et déjà engagé de profondes mutations afin de renforcer significativement la gouvernance financière de la collectivité. Ainsi, en avril dernier, la Région a souhaité bénéficier de la possibilité offerte aux collectivités territoriales par la loi NOTRe de s'inscrire dans une démarche de certification de leur compte et s'est donc portée candidate auprès de la Cour des Comptes. Elle a été retenue, seule région de France métropolitaine dans ce cas.

Naturellement, cette gouvernance financière n'a de sens que si elle s'accompagne de la volonté de relever les défis sociaux, institutionnels, économiques et climatiques qui s'imposent à nous à travers l'ensemble de nos politiques publiques, que ce soit par le développement de l'apprentissage, l'enseignement, le développement de la recherche et de l'innovation, le soutien à l'économie, l'attention portée aux infrastructures aéroportuaires, routières ou numériques, la mise en œuvre d'une véritable politique de transition énergétique et la définition d'une politique soucieuse de la qualité de vie, qu'il s'agisse d'environnement, de transports, de sport, de culture ou de vie associative.

Toutefois, ce serait faire preuve d'un grand manque de lucidité quant au contexte financier actuel que d'affirmer qu'il suffira pour assumer nos responsabilités et relever ces défis, de simplement irriguer financièrement le territoire ligérien. Au contraire, il est fondamental d'agir par un mode d'action renouvelé tourné vers davantage d'efficacité, de rationalisation et d'efficacité, et ce, dans le cadre d'une institution en mouvement, capable de s'adapter aux changements rapides et incessants qui caractérisent notre époque.

C'est à cette condition que nous pourrons à la fois protéger les Ligériens contre la crise, en étant réactifs et en actionnant tous les leviers dont nous disposons, et projeter les Pays de la Loire vers l'avenir, en étant plus prospectifs, en élevant la ligne d'horizon afin que notre région relève les grands défis économiques, techniques, sociaux et environnementaux auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés. Protéger les Ligériens et projeter la région : c'est la double exigence que porte la nouvelle majorité à travers les nouvelles politiques qui ont été engagées.

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2017

Alors que le Gouvernement annonçait un geste historique en faveur du renforcement de l'autonomie financière des Régions, l'analyse du projet de loi de finances permet de tirer deux enseignements qui viennent profondément en relativiser la portée :

- Outre leur insuffisance quant à leur montant ou à leurs modalités de mise en œuvre, ces annonces gouvernementales ne trouvent, à ce jour, aucune traduction législative définitive dans le projet de loi de finances
- Plus grave encore, le Gouvernement profite de ce nouveau véhicule législatif pour accélérer subrepticement son désengagement financier à l'égard de l'échelon régional.

Or, le langage de vérité est toujours préférable pour établir une relation de confiance durable. De telles manœuvres démontrent une nouvelle fois le manque de lisibilité ainsi que les contradictions de la démarche gouvernementale, brouillant gravement le message véhiculé auprès des Régions. Plusieurs choix gouvernementaux illustrent cette situation :

Le fonds de compensation des actions en faveur du développement économique : une mesure qui ne se révèle pas à la hauteur des enjeux véritables

Pour mémoire, la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) organise le transfert de nouvelles compétences des départements aux régions, notamment dans le domaine des transports. Au-delà de ces transferts de compétences, la loi NOTRe est venue supprimer la clause générale de compétence qui, autrefois, permettait notamment aux départements d'intervenir en faveur du développement économique. Depuis cette loi, les départements voient leur interventionnisme économique fortement réduit sans que cette compétence ne soit pour autant transférée aux régions et, de fait, ne soit compensée financièrement, fragilisant la poursuite du financement des mesures d'accompagnements dont bénéficient certaines entreprises.

Les Régions, qui ont identifié ce risque de désengagement, ont appelé l'État à prendre ses responsabilités. Alors que près de 800 M€ auraient été nécessaires pour permettre aux Régions d'assumer leurs nouvelles compétences économiques et ainsi garantir la pérennité des dispositifs mis en place, et qu'un accord avec le Premier ministre avait pu être envisagé à 600 M€, il semble que l'État a pris la décision de limiter le fonds de compensation à un montant de 450 M€, une mesure insuffisante pour garantir pleinement la poursuite des actions anciennement menées par les départements.

A ce jour, le projet de loi de finances n'étant pas voté, aucune certitude n'existe sur la mise en place de ce fonds de compensation. Un amendement a été déposé visant à introduire dans la loi cette compensation financière au bénéfice des Régions.

L'attribution d'une part régionale de TVA : une mesure reportée à 2018

Afin de renforcer l'autonomie financière des Régions, le gouvernement a annoncé, le remplacement, à compter de 2018, de la DGF et du fonds de compensation des aides au développement économique par une fraction régionale de taxe sur la valeur ajoutée.

La Région milite pour l'avancement du calendrier et l'entrée en vigueur de cette mesure dès 2017.

L'aggravation du désengagement de l'État

La poursuite de la baisse de la dotation globale de fonctionnement

Depuis 2014, la contribution au redressement des finances publiques a été répartie entre les catégories de collectivités. A travers le projet de loi de finances pour 2017, le Gouvernement, au nom du soutien à la reprise de l'investissement local, procède à l'ajustement de la contribution du bloc communal qui voit ainsi son effort diminué de moitié.

S'il est essentiel de préserver la capacité d'agir du bloc communal, cellule de base de la démocratie, la Région dénonce l'analyse du gouvernement qui a abouti à cet ajustement unique, la contribution des régions et des départements demeurant, quant à elle, inchangée, alors même que, pour ces derniers, le gouvernement leur a laissé le solde des dépenses de la compétence économique. Aussi, avancer l'argument du soutien à l'investissement local pour diminuer uniquement la contribution du bloc communal c'est nier, d'une part, le fait que les départements et les régions portent plus de 35 % de l'investissement public local. C'est nier, d'autre part, la capacité du bloc communal, à l'inverse des Régions, à compenser la baisse des dotations à l'aide du levier fiscal. La Cour des Comptes affirme au demeurant, s'agissant du bloc communal que le dynamisme des impôts directs et indirects a plus que compensé la baisse accrue des dotations de l'État. Les Régions auraient pu elles aussi, comme les communes, bénéficier de ces ajustements.

La Cour des comptes a par ailleurs dénoncé, à maintes reprises ce coup de rabot ainsi que la méthode utilisée. Elle va même plus loin en affirmant, dans son dernier rapport sur les finances publiques locales publié en octobre 2016, que le dispositif de baisse de la DGF avait atteint ses limites.

La répartition de la baisse de la DGF entre catégories de collectivités locales est rappelée ci-dessous :

en Md€	Bloc communal	Départements	Régions	Total
2015	2,071	1,148	0,451	3,67
2016	2,071	1,148	0,451	3,67
2017	1,035	1,148	0,451	2,634

Entre 2013 et 2017, la baisse de la DGF représente pour la Région une perte nette de 77,7 M€ et 172,6 M€ en manque à gagner cumulé, soit une perte de 30 % par rapport à son montant de 2013, alors même que cette recette constituait 25 % des ressources de fonctionnement en 2013.

La baisse de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) : une manœuvre subreptice qui accentue le désengagement de l'État

L'article 14 du projet de loi de finances présente 47 alinéas parmi lesquels une disposition s'agissant de l'élargissement de l'assiette des variables d'ajustement à travers l'intégration de la DCRTP.

De prime abord cette nouvelle mesure, noyée dans un flot de dispositions législatives pourrait paraître tout à fait technique et dénuée d'enjeux véritables.

En réalité, il n'en est rien. **Au contraire, cette disposition, intégrée par le Gouvernement, sans annonce préalable, représenterait, pour la Région des Pays de la Loire, une perte de 3,5 M€ en 2017.** Cette baisse pourrait d'ailleurs s'accroître les années suivantes.

On ne peut que dénoncer cette manœuvre déloyale du Gouvernement qui s'est évertué à inscrire en catimini une telle disposition, contredisant pleinement le message véhiculé auprès des régions quant à son ambition de réduire le goulot d'étranglement financier auquel celles-ci sont exposées.

Il est donc attendu du gouvernement une modification de cette disposition inscrite, au moment de la rédaction de ce rapport général, dans la loi de finances 2017.

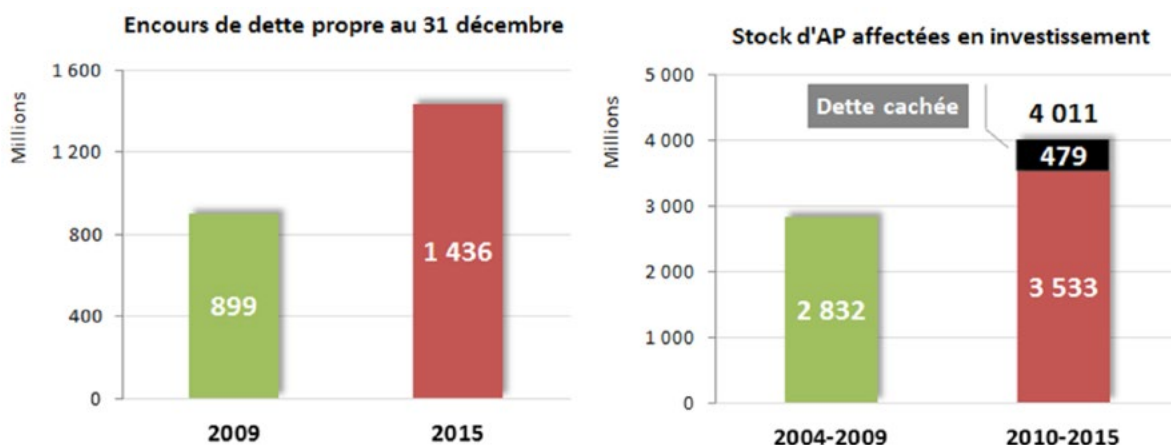
LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES DU BUDGET PRIMITIF 2017

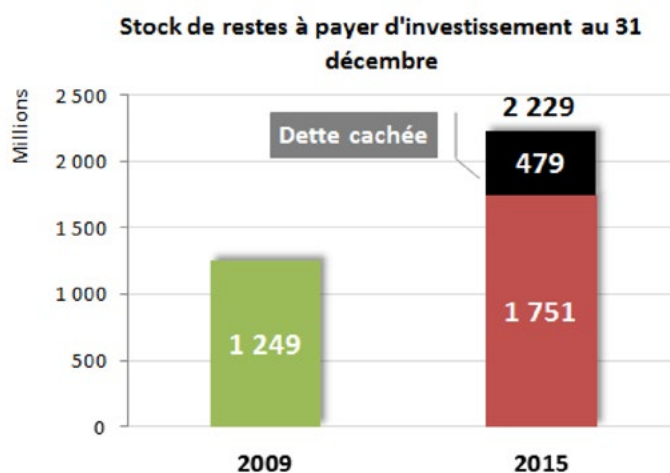
Un budget 2017 inscrit dans une perspective pluriannuelle responsable

Une nécessité impérieuse : mettre fin à la dérive des dépenses et de la dette de l'ancienne majorité

Les choix budgétaires effectués par l'ancienne majorité, en particulier depuis 2013, exercent encore des effets sur la situation des comptes publics de la Région pour la préparation du budget primitif 2017.

En effet, en plus d'une croissance continue des dépenses de fonctionnement, l'exécutif précédent a fortement contraint l'avenir par des dépenses d'investissements beaucoup trop élevées au cours des années 2013/2015 (moyenne de 584 M€), au regard de nos capacités financières misant sur d'hypothétiques recettes qui ne sont jamais venues. Cela se constate simplement à travers la croissance simultanée des autorisations de programme (plus de 4 Milliards d'euros entre 2010 et 2015 en reprenant les engagements non budgétés contre 2,8 Milliards entre 2004 et 2009), l'accroissement considérable de la dette (+ 537 Millions d'euros) et l'augmentation très forte des restes à payer (+ 980 Millions d'euros).





Cette dérive des dépenses a généré une dette et des restes à payer qui contraignent les volumes de dépenses d'investissement sur le mandat actuel.

Un choix responsable : limiter le montant des autorisations de programme sur le mandat pour préserver la maîtrise des équilibres budgétaires

Un choix responsable est aujourd'hui de ramener le volume des autorisations de programmes, qui sont des futurs crédits de paiement, à un niveau soutenable. C'est pourquoi, il est impératif de quitter cette zone des 4 milliards d'euros du mandat précédent pour aller même en-dessous du volume du mandat 2004/2009, de 2,8 milliards d'euros. Notre trajectoire pluriannuelle nous permettra ainsi de maîtriser notre capacité de désendettement à hauteur de 7 années d'épargne brute à la fin du mandat. Le montant des autorisations de programme sera donc dimensionné pour permettre des dépenses d'investissement annuelles de 450 M€ en moyenne, avec une cible proche de 400 M€ en fin de mandat, à périmètre constant.

S'agissant des autorisations de programme, celles-ci s'élèvent à 582,56 M€ sont en diminution de 27,4 %, soit - 219,4 M€ et ce alors même qu'elles intègrent 35,6 M€ d'AP au titre des fonds européens (contre 0 en 2016) et 19,5 M€ pour le schéma directeur numérique. Au titre des nouveaux projets lancés à l'occasion de ce Budget primitif, il peut être souligné les nouveaux contrats de territoire (75 M€), la politique routière d'intérêt régional (28 M€), les infrastructures ferroviaires (53,9 M€).

Globalement les autorisations d'engagement augmentent de 8,4 % par rapport au BP 2016, soit + 49,8 M€ à 642,8 M€. Cette augmentation intègre 14,3 M€ d'AE supplémentaires au titre du fonctionnement du réseau de transport régional, 15,6 M€ d'AE pour le schéma directeur numérique et 73 M€ supplémentaires sur la formation professionnelle (hors plan 500 000 formation), soit une hausse de 102,9 M€. Il est rappelé qu'une part importante des AE concernant la formation professionnelle est votée seulement tous les 2 ans.

Hormis ces trois postes, globalement, les AE sont en diminution sur l'ensemble des autres politiques.

Une transparence volontaire et inédite : la Région Pays de la Loire est la seule Région en France métropolitaine engagée dans une démarche de certification des comptes

Au-delà de la volonté de maintenir sur le mandat une gestion responsable, nous avons décidé de nous porter candidat à l'expérimentation de la certification des comptes des collectivités territoriales. C'est un choix lourd, structurant, qui permettra, en toute transparence, de fiabiliser les comptes et de disposer des marges de manœuvres pour assainir la situation financière de la collectivité à travers une analyse approfondie des comptes de la collectivité par une équipe de commissaires aux comptes.

La certification représente un gage de crédibilité auprès des financeurs, une garantie de la qualité et de la transparence de l'information comptable rendue aux citoyens et à leurs représentants au sein des assemblées délibérantes. Par ailleurs, cette démarche constitue également un véritable levier d'optimisation et un instrument de pilotage de l'organisation, des contrôles et des procédures internes pour l'ordonnateur en lien avec le comptable public.

Dès cette année 2017, une équipe de magistrats et d'experts de la Cour des Comptes et de la Chambre régionale des Comptes des Pays de la Loire viendra établir ses premiers constats sur nos procédures budgétaires et comptables. Les chantiers d'amélioration, et il y en aura, seront ensuite mis en œuvre au cours des trois années suivantes. La Région des Pays de la Loire sera alors la première région métropolitaine à s'engager dans la certification de ses comptes en 2020.

Une diminution des dépenses de fonctionnement, à périmètre constant

Le budget primitif 2016 avait permis une première baisse de 5 M€ des dépenses de fonctionnement au regard du budget 2015. Ce budget primitif 2017 ajoute une diminution de 10 M€, à périmètre constant. Cet effort supplémentaire particulièrement significatif est apparu indispensable à la fois pour faire face aux baisses de dotations de l'Etat (- 23,04 M€ de DGF) et pour permettre de dégager une épargne brute élevée (de 246,7 M€, soit + 11 M€), et ainsi de limiter l'emprunt à 219,5 M€ et les frais financiers à 35 M€.

Cette réduction des dépenses se constate sur les frais de structure qui sont réduits de 7%.

De même, les dépenses de communications sont une nouvelle fois réduites pour 2017 (de 300 000 €), après une forte baisse de 1,47 M€ au BP 2016. Le budget actions de communication de 5,2 M€ va ainsi permettre une stratégie de communication concentrée sur les grandes priorités de la collectivité et les nouvelles compétences que sont l'apprentissage, le développement économique, l'accompagnement des territoires, la transition énergétique et les transports.

Parallèlement, il est apparu normal d'associer les partenaires et les bénéficiaires des subventions de la Région à l'effort qu'elle fait elle-même. C'est pourquoi les subventions versées à des tiers ont été réduites, de l'ordre de 10 %. Naturellement, il est plus facile de laisser la dépense filer et répondre à toutes les sollicitations. Certaines pourraient au demeurant être tout à fait légitimes. Mais, il est de notre responsabilité de construire, dans la durée, un budget maîtrisé. Un examen attentif de l'ensemble des dépenses de fonctionnement est apparu donc indispensable pour initier une vraie rupture avec les pratiques précédentes.

Compte-tenu de la hausse des dépenses des ressources humaines (+ 5 M€) imputables pour l'essentiel à la mise en œuvre des dispositifs ou des augmentations décidés par le Gouvernement (augmentation du point d'indice, réévaluation de la grille indiciaire de certaines catégories de fonctionnaires...) et de la hausse des dépenses liées à la convention avec la SNCF (+ 3 M€), les efforts d'économie des autres directions ont été particulièrement significatifs pour aboutir à une baisse nette, à périmètre constant, de 10 M€.

Ainsi, au global et à périmètre identique, le comparatif du niveau des dépenses de fonctionnement est le suivant : 770,34 M€ en 2017 contre 780,73 M€ au BP 2016 (-10,39 M€ soit -1,3%).

Des dépenses d'investissement significatives compatibles avec une trajectoire financière maîtrisée

Des dépenses d'investissement de politiques publiques de 469 M€, hors FEADER

Une première rupture sur le niveau des dépenses d'investissement a été décidée en 2016, avec un budget, y compris budget supplémentaire et décisions modificatives de 544,15 M€, hors remboursement de capital et hors FEADER, alors que les dépenses inscrites au budget en 2015, à périmètre équivalent, étaient de 614,7 M€.

Pour 2017, ces dépenses d'investissement seront, toujours sur ce même périmètre, de 469,12 M€.

Cette réduction doit être rapprochée des prévisions d'atterrissage envisagées par l'ancien exécutif à l'occasion des orientations budgétaires 2015, qui prévoyaient pour 2016, un montant de 430 M€ (page 25 du rapport DOB 2015). Elle ne peut donc être contestée dans son montant. Il est simplement regrettable qu'elle n'est pas été respectée, ce qui aurait permis de ne pas dégrader autant la situation financière de la Région.

Les dépenses consolidées, c'est-à-dire en intégrant les effets de la loi NOTRe et les dépenses relatives au FEADER, représentent un montant de 592,70 M€.

Un niveau d'investissement qui soit le plus haut possible compatible avec la trajectoire financière

Le choix de ce niveau d'investissement, haut mais soutenable, permet de préserver la capacité de la Région à agir demain. Il aurait été plus aisé, comme pour les dépenses de fonctionnement, de multiplier les financements des projets d'investissements. Mais la situation financière rencontrée nous oblige. En effet, compte tenu des emprunts contractés, nous devons prévoir une inscription de 107 M€ pour le remboursement du capital.

Nous avons fait le choix de laisser à la fin du mandat une situation financière satisfaisante. Les budgets ultérieurs poursuivront cette stratégie, la seule possible pour l'avenir de notre Région.

Un niveau élevé de dépenses d'investissement en faveur de l'économie

Les priorités, en particulier en faveur de l'emploi local, pour faire émerger les PME du futur, pour faire des grandes mutations un moteur de production et pour faire de la formation la garantie des emplois de demain seront renforcées.

Les deux principaux ratios budgétaires, l'épargne brute et l'emprunt d'équilibre, s'améliorent par rapport au BP 2016

Le budget Primitif 2017 s'élève au total, hors gestion active de la dette, à 1 756,08 M€ en recettes comme en dépenses réelles, dont 1 056,38 M€ au titre des dépenses de fonctionnement et 699,7 M€ pour l'investissement.

A périmètre constant, c'est-à-dire hors loi NOTRe, plan 500 000 formations et FEADER, celui-ci s'élève à 1 384,28 M€ dont 808,16 M€ en fonctionnement (en incluant les frais financiers) et 576,12 M€ en investissement (en incluant le remboursement du capital de la dette).

L'épargne brute connaît une progression de 10,9 M€ entre 2016 (235,8 M€) et 2017 (246,7 M€).

Simultanément l'emprunt est nettement réduit à 219,7 M€ en 2017 contre 235,8 M€ en 2016 (-16,1M€, soit -6,7%).

LES RECETTES DU BUDGET PRIMITIF 2017

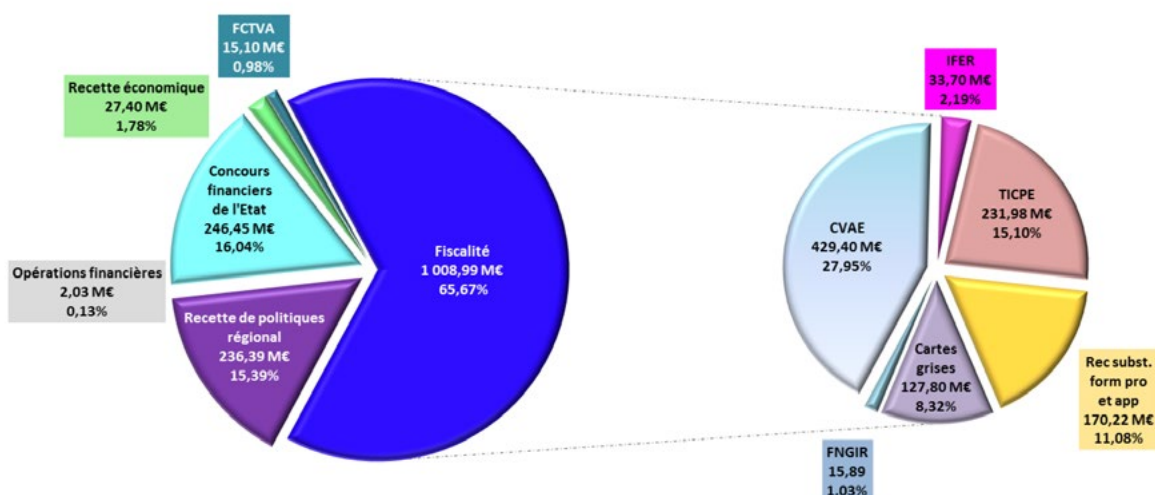
Il est proposé d'inscrire au budget primitif 2017 un montant de recettes réelles de 1 536,35 M€ dont 1 303,08 M€ au titre de la section de fonctionnement et 233,27 M€ au titre de la section d'investissement.

L'analyse de l'évolution des recettes, à périmètre réel révèle une croissance des recettes réelles de + 25,21 % (soit + 309,36 M€) par rapport aux inscriptions présentées dans le budget primitif 2016.

S'agissant de la section de fonctionnement, cette analyse à périmètre réel démontre une croissance de + 23,91 % (soit + 251,48 M€).

S'agissant de la section d'investissement, l'exercice de comparaison à périmètre réel met en exergue une évolution des recettes de + 33,00% (soit + 57,87 M€).

Budget Primitif 2017 - Recettes : 1 536,35M€



Le budget primitif 2017 est l'expression des mutations majeures que subissent actuellement les Régions dont le rôle, au sein du paysage institutionnel local, a été profondément renforcé via divers véhicules législatifs successifs qui, en 2017, produiront pleinement leurs effets.

La montée en puissance des Régions se traduit par l'extension de leurs compétences, et, *de facto*, des recettes nécessaires au plein exercice de ces compétences.

En section de fonctionnement, ces nouvelles recettes sont les suivantes :

- **le transfert d'une nouvelle part de CVAE afin de compenser les transferts de compétences organisés par la loi NOTRe** notamment dans le domaine des transports. L'article 89 de la loi de finances pour 2016 prévoit l'attribution d'une part supplémentaire

de CVAE à hauteur de 25 % à l'attention des Régions. A compter de 2017, les Régions percevront ainsi 50 % de CVAE (dont 25 % issus de la CVAE départementale) tandis que les départements en percevront 23,5 %. Sous l'impulsion de la CVAE qui augmente ainsi de 111,86 %, les recettes fiscales affichent ainsi une hausse de 30,20 %.

- **La perception d'une nouvelle recette à inscrire pour un montant de 27,40 M€.** Comme évoqué plus en amont, au-delà des transferts de compétences, la loi NOTRe a supprimé la clause générale de compétence sur laquelle les départements, autrefois, se fondaient juridiquement pour organiser leur interventionnisme économique. Sous l'empire de cette nouvelle loi, les actions départementales en faveur du développement économique se trouvent dès lors fortement réduites sans que l'exercice de cette compétence ne soit pour autant transféré aux régions. Cette nouvelle recette est destinée à pérenniser la poursuite de ces actions au niveau régional. Toutefois, les intentions du Gouvernement n'ayant pas été inscrites en loi de finances, l'incertitude règne sur les modalités de perception de cette recette.
- **La montée en puissance de la formation professionnelle**, comme levier de réduction du chômage, en partenariat avec l'Etat, à travers le plan 500 000 formations. La prise en charge régionale de ce plan implique l'inscription d'une recette de 33,67 M€.

S'agissant de la section d'investissement, la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM) a transféré aux Régions la gestion des fonds européens. La montée en puissance de cette compétence permet l'inscription d'une recette en hausse de plus de 207 % (soit + 82,2 M€) s'agissant du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) par rapport au budget primitif 2016. Cette inscription justifie la croissance des ressources constatée sur la section d'investissement.

Toutefois, il convient de souligner que ces recettes sont exclusivement destinées à compenser les compétences nouvellement transférées aux Régions, telles que présentées ci-dessus.

Dès lors, la neutralisation de ces recettes destinées à financer de nouvelles dépenses est essentielle pour saisir pleinement les enjeux financiers de ce nouvel exercice budgétaire. En effet, l'analyse des ressources régionales à périmètre constant, révèle un contexte financier autrement plus contraint.

S'agissant de la section de fonctionnement, après neutralisation de la nouvelle part de CVAE, de la nouvelle recette liée au développement économique et du plan 500 000 formations, cette analyse révèle une baisse des recettes de 31,94 M€, celles-ci passant de 1 051,60 M€ au budget primitif 2016 à 1 019,66 M€ au budget primitif 2017 soit une baisse de 3,04 % qui se justifie essentiellement par :

- **La poursuite de la baisse des concours financiers (- 10,77 % par rapport au BP 2016) liée à la nouvelle retenue sur la dotation globale de fonctionnement (- 23,43 M€).** Toutefois, en 2017, cette baisse est, par ailleurs, amplifiée par la baisse de la DCRTP à hauteur de 22,05 % (- 3,5 M€).
- **Une évolution limitée de la fiscalité** (+ 1,35 % en section de financement, réduit à + 1,32% en ajoutant la fiscalité en investissement). Le dynamisme attendu sur la CVAE (hors CVAE loi NOTRe) par rapport aux prévisions 2016 est contrebalancé, par, d'une part des prévisions en baisse s'agissant des recettes fiscales liées à la formation professionnelle et à l'apprentissage qui accusent une perte de 1,58 % et, d'autre part, un dynamisme atone s'agissant de la fiscalité indirecte.
- **Une baisse des recettes associées aux politiques régionales de 25,56 %**, qui s'explique essentiellement par la clôture de la période 2007-2013 des fonds européens.

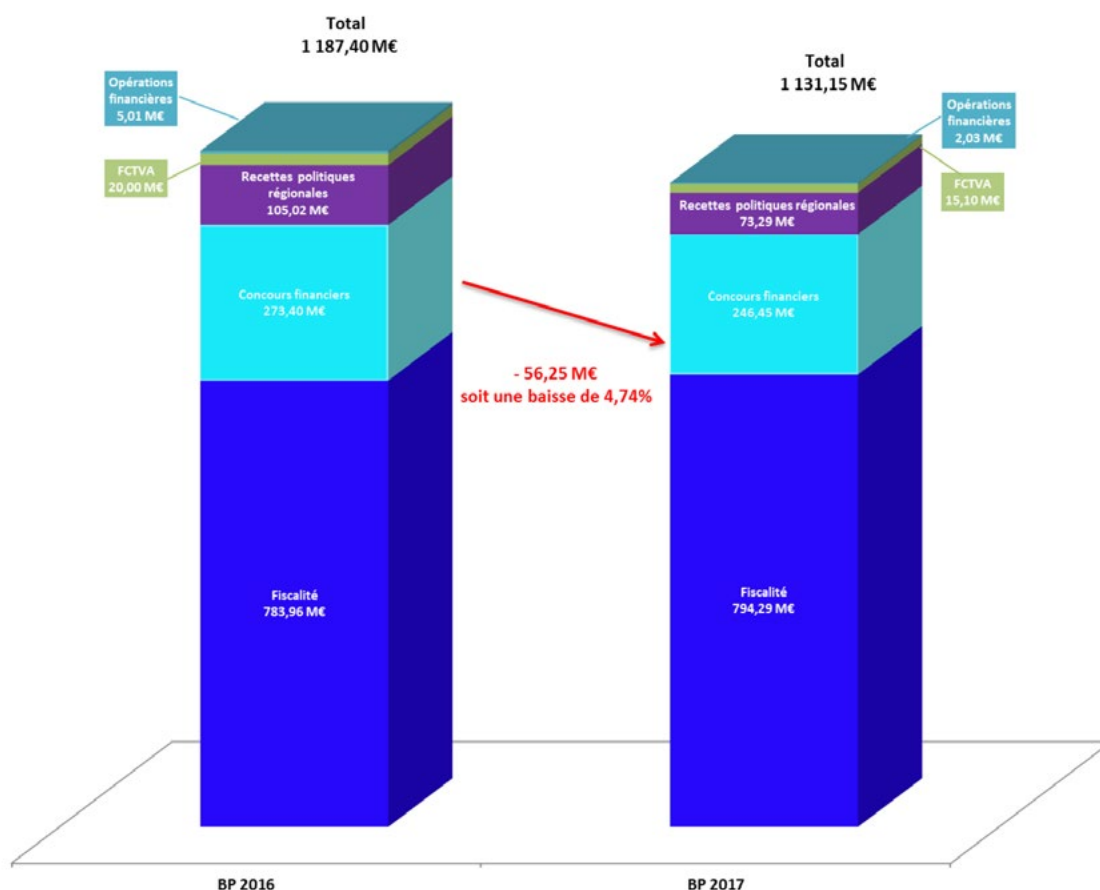
S'agissant de la section d'investissement, après neutralisation du FEADER, les recettes, qui passent de 135,80 M€ au budget primitif 2016 à 111,49 M€ au budget primitif 2017, accusent une baisse de 24,30 M€ soit - 17,90 % qui s'explique essentiellement par :

- Une prévision à la baisse du FCTVA (-5,00 M€ soit une baisse de 25,00%)
- Des recettes associées aux politiques régionales (hors FEADER) également en baisse de 17,85 M€ soit une diminution de 35,18% -principalement en raison de la clôture de la période 2007-2013 pour la gestion du FEDER.

A périmètre constant, la Région doit ainsi faire face, en 2017, à une baisse globale de ses recettes de 4,74 % soit 56,25 M€, par rapport aux inscriptions 2016.

Présentation de l'évolution des recettes à périmètre constant

hors plan 500 000 formations, hors loi NOTRe, hors FEADER



Les concours financiers de l'Etat continuent de diminuer fortement

En 2017, la Région des Pays de la Loire doit faire face à une nouvelle baisse des concours financiers de l'Etat (- 9,86 % par rapport aux prévisions budgétaires 2016). Outre la dotation globale de fonctionnement, en baisse depuis 2013, l'Etat amplifie, en 2017, son désengagement à l'égard de l'échelon régional, à travers l'annonce de la baisse de la DCRTP.

Au regard des dispositions législatives existantes, la Région des Pays de la Loire anticipe une baisse de sa dotation globale de fonctionnement de 23,43 M€. Aussi, il est proposé une inscription budgétaire d'un montant de 185,44 M€ contre 208,87 M€ au budget primitif 2016.

Par ailleurs, au regard du texte actuel de la Loi de Finances 2017, il convient d'anticiper une baisse de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) de 22,05 % soit un montant en baisse de 3,50 M€. Ainsi, il est proposé d'inscrire au budget primitif 2017, une recette de 12,37 M€.

Il est proposé de plus de reconduire, en 2016, le montant de la recette notifiée en 2016 de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) soit 18,60 M€.

Pour la Dotation Régionale d'Équipement Scolaire (DRES) il est proposé d'inscrire au budget primitif 2017, un montant de 23,12 M€ soit un montant identique à celui des exercices précédents. Enfin, pour 2017, le montant attendu au titre de des allocations compensatrices de fiscalité est estimé à 6,92 M€ pour les Pays de la Loire, ce qui traduit une diminution de 4,69 % par rapport au budget primitif 2016.

Structure et évolution des concours financiers de l'Etat : (du BP 2016 au BP 2017)

En millions d'euros

Concours Financiers	BP 2016	BP 2017	Evolution
Allocations compensatrices	7,26	6,92	-0,34
DRES	23,12	23,12	0,00
DGD	18,28	18,60	0,32
DCRTP	15,87	12,37	-3,50
DGF Forfaitaire	208,87	185,44	-23,43
TOTAL	273,40	246,45	-26,95

Les ressources fiscales : une évolution limitée soulignant le dynamisme contrasté de la fiscalité régionale

Comme évoqué plus haut, les nouveaux transferts de compétences organisés par la loi NOTRe s'agissant notamment des transports ont engendré une nouvelle répartition de la CVAE entre les Départements et les Régions qui se sont vues attribuer 25 % de CVAE supplémentaires autrefois perçue par les départements. A compter de 2017, les Régions percevront ainsi 50 % de CVAE (contre 25% auparavant) tandis que les départements en percevront 23,5% (contre 48,5% auparavant).

La CVAE devient ainsi la ressource principale de l'architecture fiscale régionale, son poids, dans le panier fiscal régional, représentant dorénavant 44,3 %.

A périmètre réel la fiscalité régionale croît de 28,70 % (section de fonctionnement et d'investissement cumulées), sous l'impulsion de la CVAE.

A périmètre constant, après neutralisation de la part supplémentaire de CVAE exclusivement destinée à compenser les nouveaux transferts de compétences, il convient de relativiser le dynamisme de la fiscalité régionale qui, d'une part, se limite à + 1,32% et, d'autre part, révèle une évolution contrastée selon la nature des ressources fiscales.

La fiscalité directe sans pouvoir de taux

Le produit attendu au titre de la fiscalité directe devrait s'établir à 478,99 M€ soit une augmentation de 89,99 % par rapport au budget primitif 2016 principalement due au transfert d'une part supplémentaire de CVAE estimée à 211,80 M€.

La neutralisation de cette nouvelle part permet de relativiser le dynamisme de la fiscalité directe alors limité à 4,83 %.

La Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)

La CVAE est due par les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 €. Le montant brut de cette cotisation est égal à la valeur ajoutée retenue comme base d'imposition à laquelle est appliqué un taux unique national fixé à 1,5 %. Jusqu'en 2016, les Régions bénéficiaient de 25 % du montant total de la CVAE collectée au niveau national. A compter de 2017, comme évoqué plus haut, elles percevront 50 % du produit de CVAE collecté.

S'agissant des prévisions 2017, les premières tendances communiquées par les services fiscaux font état d'une recette d'un montant de 429,40 M€.

En neutralisant la part issue de la loi NOTRe, la CVAE correspondant à l'ancienne part régionale représente 214,70 M€.

Conformément aux informations provisoires transmises par les services de l'Etat, il est proposé d'inscrire au budget primitif 2016 une recette de 429,40 M€.

L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)

S'agissant de l'IFER ferroviaire, une analyse rétrospective sur la période 2012-2015 fait état d'une évolution moyenne de 2,00 %. Aussi, s'agissant des inscriptions 2017, il est proposé d'appliquer ce dynamisme et d'inscrire une recette de 12,00 M€.

S'agissant de l'IFER télécom, il convient d'anticiper une baisse de la recette. Cette dégressivité se justifie par la nature de l'assiette. En effet, cette taxe est assise sur les boucles locales cuivre des lignes téléphoniques. Or, avec le développement des techniques modernes de télécommunication telles que l'ADSL ou encore le déploiement de la fibre optique, la boucle cuivre est progressivement amenée à disparaître. Pour 2017, il est proposé une inscription en baisse de 0,20 % soit un montant de 21,70 M€.

Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)

Ce reversement est non indexé, par conséquent, il est proposé de le reconduire à un montant identique à celui définitivement notifié par l'Etat en 2016 soit 15,89 M€

La Fiscalité indirecte avec pouvoir de taux : une évolution atone

Depuis la réforme de la taxe professionnelle, la capacité de la Région à agir sur ses recettes fiscales, tant sur le taux que sur l'assiette, s'est fortement réduite. Ainsi, la fiscalité à pouvoir de taux regroupe exclusivement des taxes indirectes que sont la Taxe Intérieure sur la consommation des produits énergétiques (TICPE) et la Taxe sur les Certificats d'Immatriculation des Véhicules (TCIV) dite taxe sur les cartes grises. La Région des Pays de la Loire a choisi de ne plus lever la taxe sur les permis de conduire depuis 2004.

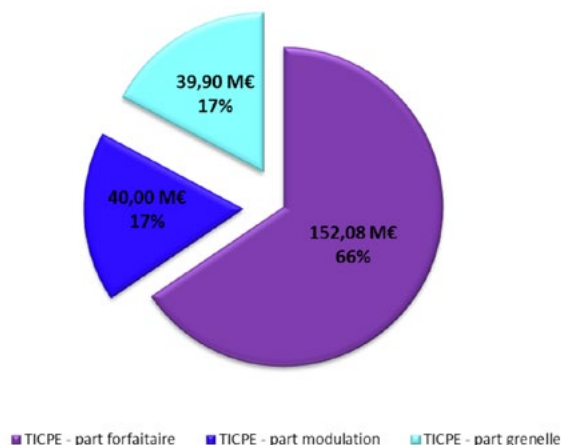
Le montant global estimé pour 2017 au titre de ces 2 taxes est de 359,78 M€ (dont 39,90 M€ s'agissant de la section d'investissement) contre 358,90 M€ au budget primitif 2016 soit une progression très limitée de + 0,25 %.

La Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)

La taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) est une fiscalité « partagée » entre plusieurs échelons institutionnels à savoir l'Etat, les Départements et - pour une moindre part - les Régions.

La taxe intérieure présente une structure complexe qui se décline en 3 parts distinctes :

Les différentes parts de TICPE en M€
hors financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage



La part régionale dite « fraction » :

La prévision 2017 n'anticipe qu'une très légère augmentation par rapport à la prévision 2016 liée à la compensation des transferts de personnels du CREPS estimée à 0,27 M€. A l'exception de cet ajustement, la Région n'anticipe pas de nouvelle valorisation de cette recette, les transferts de compétences étant principalement compensés via une nouvelle part de CVAE.

La part modulation

Chaque année, depuis 2011 cette modulation est reconduite dans les mêmes proportions à l'instar de la grande majorité des Régions métropolitaines.

S'agissant de la section de fonctionnement, les recettes générées au titre de la part fraction et de la part modulation sont estimées à 191,08 M€ soit une progression de 0,17 %

La part Grenelle

Les recettes générées sont évaluées à 39,9 M€ en 2017, et seront imputées en section d'investissement.

Taxe sur les cartes grises

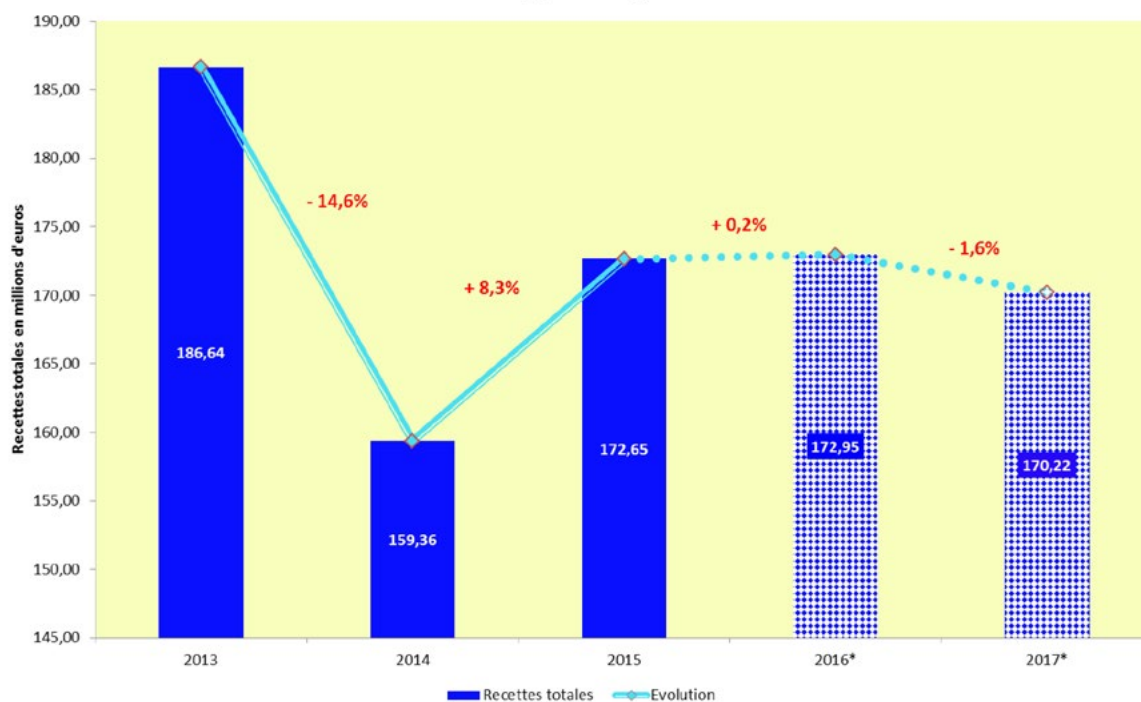
Comme en matière de TICPE, le produit de taxe sur les cartes grises est relativement atone.

Le produit attendu en 2017 au titre de cette fiscalité indirecte est alors estimé à 127,8 M€ soit une progression très limitée de 0,25 % par rapport aux prévisions 2016.

Les ressources de substitution des recettes de la formation professionnelle et de l'apprentissage :

Le léger dynamisme attendu pour 2016 ne s'observera pas en 2017. Au contraire, il convient d'anticiper une baisse des recettes fiscales liées à la formation professionnelle et à l'apprentissage que l'on doit, pour l'essentiel aux aides et aux primes aux employeurs d'apprentis en baisse de 13,19 %. Le dynamisme constaté sur les autres ressources de formation professionnelle et d'apprentissage permet de contenir cette baisse à hauteur de - 1,58 %.

Les impacts financiers de la réforme du financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage



Les nouvelles ressources de formation professionnelle et d'apprentissage se composent de 3 blocs distincts :

- **Les recettes de formation professionnelle** : en 2017, seule la part relative aux frais de gestion devrait générer un dynamisme estimé à 0,59 %, ce qui conduit à proposer une inscription de 29,50 M€ à ce titre. 13,95 M€ sont par ailleurs attendus au titre de la part TICPE, un montant stable compte-tenu de la faiblesse des bases de TICPE.
- **La part régionale de la nouvelle taxe d'apprentissage : 106,1 M€** : elle comprend une part fixe qui s'élève à 98,4 M€ et une part variable d'un montant de 7,6 M€.
- **La compensation des primes aux employeurs d'apprentis** : Il convient de distinguer deux dispositifs, pour lesquels nous anticipons une baisse globale des recettes à hauteur de 13,19 % par rapport aux inscriptions 2016. Pour Les primes aux employeurs d'apprentis pour les entreprises de - 11 salariés, jusqu'en 2016, un mécanisme transitoire a été instauré s'agissant des contrats conclus avant 2013. A compter de 2017, ce mécanisme transitoire disparaît et le nouveau dispositif de compensation au réel s'applique pleinement. La disparition de ce mécanisme transitoire justifie l'anticipation d'une baisse de 6,51 %. Il est donc proposé l'inscription d'une recette de 15 M€. Pour la nouvelle aide au recrutement d'un premier apprenti ou d'un apprenti supplémentaire pour les entreprises de - 250 salariés, l'année 2016 fut une année exceptionnelle. En effet, la mise en œuvre de la réforme du financement de l'apprentissage a pris du retard en 2015. Par conséquent une partie des recettes de 2015 a été basculée sur l'exercice 2016. La prise en compte de ce rattrapage nécessite d'anticiper une baisse de cette recette de 26,92 % pour l'exercice 2017 soit l'inscription d'un montant de 5,70 M€ correspondant au rythme de croisière anticipé pour cette recette.

Les recettes liées aux politiques régionales

Les recettes liées aux politiques régionales devraient s'établir à 236,4 M€ en 2017, soit une hausse de 63,46 % par rapport au Budget primitif précédent.

Cette hausse est essentiellement liée au plan national 500 000 formations (33,7 M€), dispositif mis en place en 2016 et intégré à l'occasion du Budget Supplémentaire 2016, aux recettes issues du FEADER pour la programmation 2014-2020, en progression de 82,2 M€, ainsi qu'aux recettes tarifaires liées aux transports routiers (7,6 M€)

En fonctionnement, les inscriptions atteignent 81,7 M€, soit une augmentation de 50,58% par rapport aux prévisions 2016. En investissement, les recettes sont prévues à 154,7 M€, soit une hausse de 71,2 %.

Cependant, si on neutralise ces recettes qui sous-tendent des dépenses équivalentes, les recettes de politiques régionales accusent une baisse de 30,2 % (- 35,18 % en investissement et - 25,56 % en Fonctionnement).

Participations :

Les participations d'investissement sont évaluées à 8,58 M€. Elles sont en baisse en raison de l'achèvement de projets générateurs de fortes dépenses d'investissements tels que la construction du Technocampus Océan (recette de 4 M€ en 2016). On peut noter en matière de Recherche, un dynamisme des recettes attendues au titre des versements des différents co-financeurs, à hauteur de 2 550 000 € pour l'Institut de recherche en ingénierie à Angers dont le bâtiment sera livré en 2017 et à hauteur de 4 146 300 € pour l'Institut de recherche en santé 2 à Nantes, établissement déjà livré, qui regroupe les équipes de recherche en infectiologie.

Les participations de fonctionnement sont prévues à 45,1 M€, soit une très forte progression de plus de 282,8 % liée au dispositif national 500 000 formations (33,7 M€). En dehors de cette recette qui implique des dépenses équivalentes sur toute la durée du dispositif, les participations de fonctionnement enregistrent une légère baisse de 2,82 M€, montant qui ne représente qu'une légère baisse de 2,9 %.

Gestion des fonds structurels européens :

Les recettes liées à la gestion des fonds européens connaissent une croissance rapide et importante liée à la montée en puissance de la Région en tant qu'autorité de gestion des politiques, pour la programmation 2014-2020. Les recettes du FEADER, en investissement, sur cette période, sont effect prévues à 121,8 M€, soit une progression d'un peu plus de 207 %. En fonctionnement, pour cette même période de programmation, les recettes du FEDER et du FSE ont également une progression très rapide, respectivement de 155 % et 133 %.

Au total, les recettes issues des fonds structurels européens augmentent de 66 %. Cette hausse concerne uniquement la programmation 2014-2020. La précédente est en forte diminution puisqu'il n'est plus attendu de recettes au titre du FEADER, ni du FSE. Seules des recettes d'investissement sur l'Axe 1 Innovation du FEDER, à hauteur de 3,7 M€ sont prévues pour 2017 au titre de la programmation 2007-2013.

Recettes tarifaires et de gestion :

Les recettes tarifaires s'établissent à près de 29 M€. Ces recettes correspondent à l'encaissement de produits domaniaux, de tarifs adoptés, de remboursements de charge et de recettes liées à l'activité courante de la collectivité. Pour 2017, elles sont uniquement imputées en fonctionnement. Elles sont en forte progression au Budget primitif 2017 (+34,25 %) en raison des recettes en matière de Transport scolaires, interurbains et maritimes liées au transfert de compétence de ces politiques vers les régions. Hors ces nouvelles recettes, les recettes tarifaires et de gestion sont stables par rapport au Budget Primitif 2016 ; il n'est enregistré qu'une légère baisse de 1,2 %.

Les recettes attendues les plus notables sont celles du fonds académique de rémunération des personnels d'internat (FARPI), à hauteur de 9 M€, des loyers des Technocampus Océan (1,58 M€ et Technocampus EMC2 1,23 M€)

Remboursement de prêts et d'avances

Les remboursements de prêts et d'avances devraient générer 7,5 M€ de recettes en 2017 dont 6,46 M€ en investissement correspondant pour une large partie au remboursement du capital prêté par la collectivité aux entreprises, dans le cadre de sa politique d'aide au financement des projets économiques innovants et contribuant à la préservation ou la création d'emplois.

En fonctionnement, l'inscription de 1,04 M€ est également proposée, correspondant essentiellement aux intérêts des avances remboursables en matière économique et prêts régionaux de redéploiement industriel (P2RI).

Recettes exceptionnelles :

Les recettes exceptionnelles s'établissent à 3,53 M€, en légère progression par rapport au Budget Primitif 2016. On peut noter une recette attendue de 0,9 M€ notamment pour le lycée E. Mounier à Angers. Egalement, 2,48 M€ de reversements de subventions sont prévues pour des opérations d'infrastructures ferroviaires concernant les lignes Nantes-Saint Gilles-Croix-de-Vie et Nantes-Pornic.

Le Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)

Le BP 2017 prévoit des recettes en baisse par rapport aux années précédentes en raison d'un niveau de dépenses éligibles moindre, la part de subventions étant plus importante que les opérations en maîtrise d'ouvrage.

Par ailleurs, la loi de finances pour 2016 a introduit une nouveauté concernant le FCTVA, à savoir l'élargissement du bénéfice du fonds aux dépenses d'entretien des bâtiments et de la voirie. Depuis 2009, ces charges d'entretien s'élèvent en moyenne aux alentours de 2 M€.

Les prévisions d'inscription budgétaire pour l'exercice budgétaire 2017 intègrent cette modification de la structure des dépenses d'investissement et s'élèvent à 15 M€ contre 20 M€ au BP 2016. S'agissant de l'élargissement de l'assiette de FCTVA aux dépenses d'entretien et de la voirie, l'impact financier de cette mesure est estimé à 0,10 M€ par an rattaché à la section de fonctionnement.

Les opérations financières

Au titre des recettes liées aux opérations financières, 2,02 M€ de recettes sont inscrites au budget primitif 2017, un montant en diminution de 59,6 % par rapport à 2016.

Les inscriptions en recettes de fonctionnement sont proposées à 1,3 M€ et les recettes d'investissement à 0,72 M €.

En Investissement, les produits issus des désinvestissements des différents fonds communs de placements à risques (Ouest venture 1 et 2, Atalaya et Aerofund) conduisent à l'inscription de 0,72 M€ de recettes. En Fonctionnement, les recettes sont issues des reprises de provisions pour dépréciation d'actifs (0,6 M€) ainsi que des produits des opérations de marché (0,7 M€).

LES CONDITIONS DE L'ÉQUILIBRE BUDGETAIRE

L'équilibre formel du budget et de chacune de ses deux sections de fonctionnement et d'investissement fait intervenir des crédits de dépenses et de recettes destinées aux opérations dites d'ordre. Ces dernières sont cependant exclues des calculs financiers déterminant l'épargne et l'emprunt de l'exercice.

Les opérations d'ordre

Les opérations d'ordre, généralement équilibrées en dépenses et en recettes, sont destinées à affiner l'information comptable relative au résultat de l'exercice et au patrimoine de la collectivité.

Elles sont imputées sur des chapitres budgétaires spécifiques et ne donneront pas nécessairement lieu à exécution budgétaire.

L'amortissement des immobilisations

La dotation aux amortissements des immobilisations s'élève à 300 M€ à inscrire en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement.

Les dispositions adoptées pour atténuer l'impact budgétaire de ces mouvements sont proposées à hauteur de 270 M€ (recettes de fonctionnement / dépenses d'investissement). Egalement, 30 M€ de recettes de fonctionnement et dépenses d'investissement sont nécessaires à la reprise comptable de subventions d'investissement, ce mécanisme concernant principalement la Dotation Régionale d'Équipement Scolaire (DRES).

Les opérations patrimoniales

Les opérations patrimoniales sont des opérations d'ordre impactant la seule section d'investissement. Il s'agit le plus souvent de modifications d'imputations faisant suite à des changements de nature des éléments constitutifs du patrimoine régional. 120 M€ sont proposés à ce titre, en dépenses et recettes d'investissement.

L'ajustement du virement entre sections budgétaires

Les dépenses de fonctionnement budgétées au titre du virement entre sections budgétaires constituent la variable d'ajustement de cette section ; il s'agit d'un résultat prévisionnel ne donnant pas lieu à la passation d'écritures comptables.

Recettes et dépenses réelles et d'ordre de la section de fonctionnement faisant ainsi apparaître un excédent de 246,7 M€, ce montant fait l'objet d'un transfert en section d'investissement matérialisé par une dépense de fonctionnement complémentaire et une recette d'investissement équivalente.

Les opérations de gestion active de la dette

Les opérations neutres de gestion active de la dette inscrites à hauteur de 150 M€ en dépenses et en recettes, sont constituées d'opérations réelles et d'opérations d'ordre. A ce titre, 75 M€ sont inscrits en mouvements réels et 75 M€ en mouvements d'ordre, en dépenses comme en recettes.

Au total, les opérations d'ordre s'établissent comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	546 703 341	300 000 000
Amortissement des immobilisations / neutralisation	300 000 000	270 000 000
Reprise des subventions (DRES)		30 000 000
Virement entre sections	246 703 341	
Investissement	495 000 000	741 703 341
Gestion active de la dette	75 000 000	75 000 000
Amortissement des immobilisations / neutralisation	270 000 000	300 000 000
Reprise des subventions (DRES)	30 000 000	
Virement entre sections		246 703 341
Opérations patrimoniales	120 000 000	120 000 000
TOTAL	1 041 703 341 €	1 041 703 341 €

Après intégration des opérations d'ordre, l'équilibre comptable du budget primitif 2016 est donc obtenu dans les conditions schématisées comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 603 083 222	1 603 083 222
<i>Opérations réelles</i>	1 056 379 881	1 303 083 222
<i>Opérations d'ordre</i>	546 703 341	300 000 000
Investissement	1 269 702 481	1 269 702 481
<i>Opérations réelles</i>	699 702 481	452 999 140
<i>Gestion de la dette</i>	75 000 000	75 000 000
<i>Opérations d'ordre</i>	300 000 000	546 703 341
<i>Opérations patrimoniales</i>	120 000 000	120 000 000
<i>Gestion de la dette (ordre)</i>	75 000 000	75 000 000
TOTAL	2 872 785 703	2 872 785 703

Épargne et emprunt

Les propositions budgétaires permettent de dégager une épargne brute de 246,7 M€ qui viendra ainsi autofinancer l'effort d'investissement annuel.

Déduction faite de l'amortissement de la dette, l'épargne nette s'établit à 139,7 M€.

	BP 2016	BP 2017
Recettes de fonctionnement	1 051 600 326	1 303 083 222
- Dépenses de fonctionnement	815 728 735	1 056 379 881
= Épargne brute	235 871 591	246 703 341
- Amortissement de la dette	90 000 000	107 000 000
= Épargne nette	145 871 591	139 703 341

La préservation d'un haut niveau d'autofinancement des investissements, par l'épargne et diverses recettes de la section d'investissement, conduit à maîtriser l'emprunt à 219,73 M€ soit un recul par rapport à 2016 (-6,8 %).

	BP 2016	BP 2017
Dépenses d'investissement (hors amortissement de la dette)	557 035 770	592 702 481
(-) Épargne nette	145 871 591	139 703 341
(-) Recettes d'investissement)	175 395 045	233 268 811
Emprunt de l'exercice	235 769 134	219 730 329

LES TROIS COMBATS DU REDRESSEMENT RÉGIONAL : LE COMBAT POUR L'EMPLOI LOCAL, LE COMBAT POUR L'ÉQUITÉ TERRITORIALE, LE COMBAT POUR L'EFFICACITÉ RÉGIONALE

MISSION 1 Le combat pour l'emploi local

ACTION 1 Faire émerger les PME du futur

La Région prévoit, dans le cadre de l'exécution du schéma de développement, une approche efficace et complète de soutien aux entreprises. Par la construction d'un contrat de croissance, les dispositifs d'aides s'inscriront dans une chaîne de valeur orientée vers la croissance pour toutes les étapes de développement de l'entreprise. L'objectif sera de développer une politique de confiance fondée sur un engagement à moyen terme avec les entreprises dans le cadre du contrat de croissance entreprise.

Cette approche cohérente vise à simplifier le panel d'aides disponibles, afin qu'il soit à la fois accessible et mobilisé à bon escient. De même, la région poursuivra avec la CRCI la poursuite de l'optimisation du portail pmpaysdelaloire.fr (bientôt entrepriseenpaysdelaloire.fr) sous les angles de la dématérialisation et de la lisibilité.

Afin de soutenir les étapes clés de l'évolution des TPE et PME, d'appuyer leur prise de décision en termes de croissance ou de repositionnement et de renforcer leur compétitivité, le volet amont du contrat de croissance entreprises sera composé du nouveau dispositif pays de la Loire conseil (fusion de 9 dispositifs d'aides au conseil sectorielles) et du dispositif Dinamic animé par le réseau consulaire.

L'accès au crédit pour les entreprises sera facilité par une implication forte de la région sur ce thème, avec la constitution et la capitalisation des fonds de prêts, des fonds de garantie et des fonds de participation ou de quasi fonds propres, grâce à la mobilisation ambitieuse de 28M€ d'autorisation de programme et 27M€ de crédits de paiements. La région souhaite en effet mettre l'accent sur ces outils qui maximisent l'effet de recyclage dans l'utilisation des fonds publics ainsi que la mobilisation de capitaux privés.

La région fait également de la création et de la reprise d'entreprises l'une de ses priorités, en combinant des approches complémentaires : collaboration renforcée avec les associations de prêts d'honneur (prévoyant notamment l'abondement de leurs fonds de prêt), modernisation du dispositif Pays de la Loire création sous forme d'avance remboursable, et création d'un dispositif supplantant NACRE dans le cadre du transfert de la compétence d'accompagnement des demandeurs d'emploi dans la création d'entreprise.

A cet égard, il est important que la dynamique de croissance concerne tous les territoires. L'économie résidentielle est un vecteur de cette dynamique et son développement fera l'objet de mesures incitatives par la région : ce sont près de 4 M€ qui y sont destinés, à travers les partenariats avec la chambre des métiers et de l'artisanat, et la création d'un fonds régional d'aide au commerce Pays de la Loire Artisanat Commerce.

Plus généralement, la Région est particulièrement mobilisée dans le soutien aux évolutions économiques qui constituent des leviers de croissance pour ses territoires : transition numérique, innovation, appui aux filières en développement comme l'économie maritime, économie sociale et solidaire, RSE. Afin que ces nouvelles pratiques pénètrent efficacement le tissu économique, la région s'appuie sur plusieurs structures de développement économiques qui accompagnent les filières, à travers un plan de soutien de l'ordre de 11 M€ en autorisation de programme et crédits de paiement. La Région engagera aussi un dialogue de gestion avec les pôles et clusters afin que la mobilisation de moyens vise à répondre au plus près des attentes et besoins des entreprises. La réalisation d'un audit des plateformes régionales d'innovation débouchera par ailleurs en 2017 sur l'exploitation de synergies et l'appréciation de leur efficacité. D'ores et déjà, la région demande à ces structures d'animation de partager la contrainte budgétaire et de réaliser des économies sur leur fonctionnement (10 % sur les pôles et cluster, 15 % pour les PRI).

La Région consacre en outre 37 M€ d'autorisation de programme et 30 M€ de crédits de paiements à toutes les formes d'innovation, en particulier les projets de recherche et développement et les infrastructures d'innovation. Pour son implication, la région privilégie le recours prioritaire à des soutiens sous la forme de prise de participation, de prêts ou d'avance remboursable, réservant le versement de subventions aux dossiers qui le nécessitent parmi les plus structurants. De même, la Région fera appel au concours de fonds privés pour le financement des projets immobiliers coûteux.

La Région entend enfin appuyer les entreprises dans leurs ambitions à l'international. Les acteurs économiques régionaux, et en particulier les PME, doivent être fortement sensibilisés aux atouts et chances de réussite que représente le développement de l'export. L'internationalisation de l'économie, et notamment un positionnement renforcé des entreprises ligériennes à l'export, constitue aujourd'hui un levier essentiel pour la croissance et l'emploi des territoires. La Région mobilise donc 5 M€ pour financer l'accompagnement des parcours pour aider les entreprises, en fonction de leurs objectifs, à « franchir une succession d'étapes » (conseil, accompagnement ciblé, salons, missions de prospection, VIE, joint-venture, implantation de filiale, groupement export etc...).

La Région veillera à coordonner un programme annuel de « missions de prospection collectives » et de participation à des grands salons et événements internationaux, en lien avec ses partenaires (chambres consulaires, Etat, business France, BPI, COFACE, réseau des CCEF). Elle incitera dans la mesure du possible, au « jeu collectif » à l'international, en ciblant quelques grandes zones prioritaires à potentiel et en mettant en place, pour le grand export, sur 3 zones cibles (Amérique du Nord, Asie, Afrique).

ACTION 2 Faire des grandes mutations un moteur de production

De grands secteurs économiques sont particulièrement concernés par des mutations majeures. Parmi eux figurent l'énergie, l'agriculture, l'économie sociale et solidaire, le tourisme et la recherche.

La transition énergétique sera le défi majeur du XXIème siècle. C'est une troisième révolution industrielle, rendue possible par la convergence des énergies renouvelables et des technologies Internet, électroniques et satellitaires, qui est en train d'émerger. Elle constitue une porte de sortie pour retrouver une croissance, dite croissance verte, face à l'enjeu de l'épuisement des ressources fossiles et du changement climatique.

Fortes de nouvelles dispositions législatives la plaçant en tant que chef de file sur l'énergie et le climat, la Région entend être le chef d'orchestre de la politique de transition énergétique pour accélérer la mise en œuvre de projets concrets sur l'ensemble du territoire régional. Pour cela, elle prend une initiative forte et s'engage au travers d'une feuille de route régionale de transition énergétique sur la période 2017-2021. Elle le fait avec la volonté de dépasser un discours écologique culpabilisant pour favoriser une écologie positive. La feuille de route transition énergétique est ainsi au cœur de la stratégie économique régionale, car il s'agit de construire dans les quarante prochaines années une infrastructure, qui génèrera à l'échelle régionale des milliers d'emplois. Elle le fait également avec l'envie de travailler étroitement avec ses partenaires, avec la volonté de s'appuyer sur les initiatives concrètes et innovantes des territoires, et avec le souhait que chaque Ligérien devienne acteur pour réussir cette transition. Enfin, elle s'engage à être une collectivité exemplaire en interne, sur sa consommation énergétique, ses bâtiments et ses modes de déplacement.

Elle s'engage au travers de 52 actions concrètes, organisées en 5 piliers thématiques (développement des énergies renouvelables ; transformation du parc immobilier et efficacité des entreprises ; développement de la mobilité durable ; stockage de l'énergie, du carbone et développement des usages innovants ; construction des réseaux intelligents), auxquels s'ajoutent 5 piliers transversaux. Le projet SMILE (SMart Ideas to Link Energies) sera au cœur des actions de la feuille de route.

La Région entend a minima atteindre les objectifs fixés dans le SRCAE, et plus concrètement : tripler sa production d'énergie d'origine renouvelable, rénover 100 000 logements d'ici 2021, et être la 1ère région de France en terme de mobilité durable.

Pour atteindre ces objectifs, la Région mobilisera 121 M€ sur 2017-2021, en complément de 71 M€ de fonds FEDER. En interne, la Région s'engage à consacrer 15 % des travaux du futur Plan d'investissement des Lycées (PIL) à la transition énergétique.

Ces moyens viendront compléter ceux mobilisés par les syndicats départementaux d'énergie (114 M€). L'ADEME s'est également d'ores et déjà engagée à consacrer 15 M€ à la transition énergétique dans le CPER 2015-2020. Ce partenariat sera conforté via une convention d'objectifs ADEME-Région sur la transition énergétique.

Dès 2017, la Région mobilisera sur l'ensemble des programmes budgétaires environ 50 M€.

Autres secteurs en profonde mutation, les filières agricoles et agroalimentaires. Ils sont en effet majeurs pour le développement économique régional avec plus de 110 000 emplois directs et une couverture de l'ensemble du territoire régional.

Suite à la présentation de la stratégie « agro-alimentaire » le 2 décembre 2016, la Région proposera, en mobilisant plus de 28 M€ d'AP et 5,1 M€ d'AE, des stratégies pour toutes les filières agricoles, du producteur au consommateur. Elle affirme par exemple l'importance de l'installation et de la

transmission en agriculture en proposant de nouveaux outils de financement, de sécurisation et de portage du foncier agricole. Afin de développer une agriculture multiperformante (économique, environnementale et sociale, la rénovation de l'écosystème de l'innovation collective en agriculture et en agroalimentaire sera une priorité. La modernisation des outils de production (PCAIE, aides aux IAA,...) sera renforcée avec la mobilisation de plus 12 M€. Les outils de conseil seront pleinement mobilisés pour accompagner les entreprises dans cette mutation. Afin que ces secteurs rayonnent encore plus au niveau national et international, le « chasser en meute » sera favorisé, en lien avec une montée en puissance de la Région au niveau européen. En complément, le manger régional sera poursuivi afin d'atteindre les objectifs de 100 % français, 50 % régional et 20 % de qualité.

La Région mobilisera pour la première année le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche afin d'accompagner la modernisation de la pêche et de l'aquaculture. Elle donnera les moyens aux flottilles, aux sites aquacoles marins et continentaux et des unités de première commercialisations se développer et de s'adapter aux marchés. De plus, les actions collectives et l'innovation seront particulièrement soutenues.

Troisième secteur économique en profonde mutation, l'économie sociale et solidaire fait également l'objet d'une stratégie régionale dédiée et bénéficiera en 2017 d'un soutien de la Région de l'ordre de 1 M€ en autorisation de programme et crédits de paiement. Ces moyens sont destinés à faciliter l'accès des acteurs de l'ESS aux dispositifs régionaux génériques.

La filière touristique connaît également des adaptations majeures. C'est pourquoi, la Région mobilise 5 M€ d'autorisation de programme et de crédits de paiement pour répondre aux enjeux de la filière tourisme, à travers quatre priorités identifiées dans le nouveau schéma régional de développement du tourisme et des loisirs : plus d'attractivité avec la reconquête de l'international, plus d'équilibre avec l'accompagnement de tous les territoires, plus compétitivité avec le soutien apporté aux professionnels et plus de proximité avec le renforcement du réseau CRT/acteurs du tourisme.

Enfin, dans un environnement en forte mutation, marqué par une concurrence croissante entre les acteurs à l'échelle nationale comme internationale, la Région participe au renforcement de la compétitivité de la recherche ligérienne. La Région porte en particulier l'ambition de contribuer à l'attractivité du territoire (au travers de l'appel à projets « connect talent » et du soutien aux « étoiles montantes ») et d'accompagner des investissements structurants. De plus, la Région soutient l'internationalisation des laboratoires (mobilisation des financements européens du programme Horizon 2020) et leur ouverture vers les entreprises (diffusion de l'innovation) et le grand public (diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle). Globalement, le BP 2017 de la Région prévoit 22,5 M€ d'AP, 8,5 M€ d'AE, et 35 M€ de CP pour mettre en œuvre ces priorités.

ACTION 3 Faire de la formation la garantie des emplois de demain

Pour permettre aux ligériens un accès facilité à l'emploi, il est nécessaire d'adapter l'ensemble de nos actions de formations, du lycée à l'enseignement supérieur et de l'apprentissage à la formation professionnelle.

La politique régionale des lycées concerne aussi bien les travaux de constructions, de rénovation ou d'entretien que le fonctionnement quotidien des lycées.

Au titre de la politique d'investissement dans les lycées, l'année 2016, fin de la période de programmation du Plan d'Investissement des Lycées 2011-2016, a été marquée par la nécessité pour la nouvelle majorité de voter une autorisation de programme de 399 000 000 € afin de pouvoir procéder à l'affectation budgétaire totale nécessaire à la réalisation des opérations de ce Plan.

L'action régionale portée par la nouvelle majorité est tournée vers l'avenir, avec l'élaboration en cours d'un nouveau Plan pluriannuel d'Investissement des Lycées, dans une démarche de prospective opérationnelle et budgétaire objectivée et réaliste. Ce Plan tirera les conséquences des résultats des études démographiques lancées à l'échelle du territoire régional, pour une mise en œuvre en 2018.

L'année 2017 se présente donc comme une année de transition, avec la volonté de répondre pleinement aux besoins de travaux dans les établissements nécessitant une réponse avant la mise en œuvre du prochain Plan d'Investissement des Lycées. Une enveloppe de 16 910 000 € est ainsi programmée pour le lancement des opérations urgentes ou prioritaires.

Par ailleurs, une nouvelle enveloppe de 2 M€ sera consacrée à la suite du Plan de sûreté dans les EPLE. Elle permettra de répondre à une deuxième phase d'amélioration de la sûreté, nécessaire pour les établissements ayant présenté des besoins en fin d'exercice 2016.

En 2017, au titre de ses compétences obligatoires, La Région soutient le fonctionnement des lycées publics à travers les 32,668 M€ de la DACF. L'évolution de ce montant prend en compte une résorption proportionnée des fonds de réserves existants dans les EPLE ainsi que le soutien concomitant aux établissements les plus en difficulté des moyens budgétaires (32,668 M€).

Soucieuse de garantir les conditions matérielles d'exercice de la liberté d'enseignement et de choix éducatif des parents, une réévaluation des moyens de fonctionnement des lycées privés sous contrat est proposée pour tenir compte de la hausse des effectifs constatée à la dernière rentrée (35,189 M€), dans l'attente de la future contractualisation avec les têtes de réseau de l'enseignement privé ligérien.

La Région veillera à doter les lycées d'équipements adaptés garantissant de bonnes conditions de vie de ses lycéens (9 M€). L'usage et l'appropriation des TICE (6,5 M€) demeurent en 2017 une priorité régionale. La Région accompagne aussi dans ce cadre la forte montée en capacité des ouvertures de formations professionnelles sous statut scolaire (doublement des ouvertures par rapport à l'an dernier). La Région accompagnera les lycées privés dans leurs projets d'investissements, établissements qui, à l'instar du public, font face à une poussée démographique (25,350 M€), avec des soutiens à des opérations structurantes (ex : lycée J. Wresinski d'Angers pour 2,8 M€).

Les divers dispositifs d'aides sociales en faveur des lycées publics et de tous les lycées privés sont maintenus et amplifient l'effort de rattrapage au profit des établissements privés sous contrat qui se fera sur 3 et non 5 années (+ 174000 €) : Gratuité des manuels scolaires, Dotation de crédits d'équipement professionnel, Fonds social lycéen régional, Aides aux besoins spécifiques, Bourse au mérite seront poursuivis.

L'action éducative en faveur des jeunes se déclinera pour cette année scolaire 2016/2017 en cours, à travers la poursuite des dispositifs de Déconcentration de crédits éducatifs et de crédits éducatifs - Mobilité européenne, complétés des actions à dimension régionale, qui confortent l'autonomie et la responsabilisation des établissements. Au terme du travail de mise en cohérence de l'ensemble des

actions du Programme d'Actions Educatives, qui sera opéré au cours du 1er semestre, un nouveau programme « Jeunesse et Civisme » verra le jour. Il sera proposé aux établissements et aux acteurs du territoire à la prochaine rentrée scolaire 2017.

Dans le cadre de ses nouvelles responsabilités, la Région se mobilisera plus encore en faveur de l'orientation des jeunes et de lutte contre le décrochage. Son action s'illustrera notamment à travers les dispositifs d'aides à l'information sur les métiers, les emplois et les formations mais aussi à travers la création et la montée en puissance des nouvelles écoles de production sur le territoire régional (0,687 M€).

Par ailleurs, pour 2017, les orientations des politiques régionales d'emploi, d'orientation et de formation professionnelle poursuivent 5 ambitions :

- Combattre pour l'emploi en organisant une offre de formation professionnelle totalement renouvelée à destination de près de 30 000 apprenants, dont 22 000 demandeurs d'emploi qui est efficace, lisible, souple et réactive et qui répond aux attentes des entreprises et des chômeurs ligériens (jeunes, décrocheurs, adultes, seniors, demandeurs d'emploi sans qualification...). Cette nouvelle offre régionale de formation, dans un cadre financier rationalisé et dans un partenariat renouvelé avec Pôle emploi et les partenaires sociaux, met notamment l'accent sur les formations courtes d'adaptation à l'emploi, en particulier à destination des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans. Ces actions permettent en effet de répondre aux besoins immédiats en compétences et aux engagements des entreprises de recruter des demandeurs d'emploi. Entièrement repensée, la nouvelle offre s'organise autour de 3 objectifs « PREPA » (formations préparatoires et d'insertion), « VISA » (formations qualifiantes sur les métiers porteurs) et « ACCES » (formations de professionnalisation directement connectées à l'emploi). Elle repose sur une logique de performance afin que chaque euro engagé dans la formation soit un euro en faveur de l'emploi. Une attention particulière sera donc attendue des organismes de formation quant à la qualité des formations délivrés et aux résultats atteints en matière d'insertion professionnelle.
- Assurer la mise en œuvre de la compétence régionale renforcée en matière de formations sanitaires et sociales, en réponse aux enjeux de santé et d'inclusion/insertion sociale des Ligériens ;
- Franchir un nouveau cap en exerçant de nouvelles missions d'animation territoriale des acteurs de la formation et de coordination des acteurs locaux de l'orientation et de l'emploi en cohérence avec sa demande de délégation de compétences auprès de l'État ;
- Sécuriser les parcours des publics en formation en agissant sur les conditions de vie et la rémunération et des élèves, étudiants et stagiaires en formation professionnelle ;
- Simplifier la vie des demandeurs d'emploi, des élèves et stagiaires, des prestataires de formations et des partenaires de la Région dans le champ de la formation, en misant sur la dématérialisation des échanges (marchés publics, émargements dématérialisés des stagiaires...), la modernisation et l'interfaçage des systèmes d'informations des acteurs publics ainsi que l'accès à une information claire et actualisée par les usagers sur les dispositifs régionaux (site web, applications mobiles).

La Région mobilisera un budget d'environ 196 M€ en CF (dont 156,4 M€ hors Plan 500 000) et 173 M€ en AE. Des dotations complémentaires sont également prévues en matière d'investissement (2,9 M€ en AP et en CP).

Dans un contexte budgétaire très contraint, le budget global de l'Apprentissage pour l'année 2017 a été préservé par un engagement financier ambitieux, en lien avec le Plan de relance de l'Apprentissage et la mise en œuvre de ses trente mesures. L'objectif premier est de conforter les premiers effets déjà produits et l'évolution significative du nombre de nouveaux apprentis (+ 6,8 %) observée lors de cette rentrée. Tous les programmes de cette politique évoluent à la hausse à l'exception des primes aux employeurs d'apprentis dont les crédits de paiement sont désormais mieux régulés en lien avec une mise en œuvre plus fluide des différentes aides désormais stabilisées.

L'accompagnement financier du fonctionnement des CFA est en évolution de 3,3 % pour prendre en compte la volonté forte de renouvellement de l'offre de formation. Ce sont 34 nouvelles ouvertures de formation qui ont ainsi été actées dans la continuité du Grenelle de l'Apprentissage, portant à 98 le nombre total de ouvertures de cette rentrée. Ce budget concernant le fonctionnement des CFA intègre également l'ensemble des mesures ayant pour objectif le développement du nombre de contrats via le renforcement des postes de développeurs et de conseillers jeunes-entreprises dans les CFA ainsi que la sécurisation des parcours grâce au déploiement de différents dispositifs : garantie de poursuite de fin de formation, scolaires alternants, préparations à l'apprentissage.

Les aides aux apprentis évoluent également de 6 % pour prendre en compte l'évolution des effectifs, 1 200 apprentis supplémentaires attendus d'ici le 31 décembre 2016 ainsi que le tout nouveau Pass Permis.

Les actions éducatives qui concernent principalement la mobilité européenne et internationale et l'ingénierie de formation qui traite de la professionnalisation des acteurs sont également en hausse dans un objectif de développement qualitatif de l'apprentissage

Le programme orientation et la valorisation des métiers est en diminution pour ce qui concerne les crédits de paiement du fait de la périodicité des Olympiades des métiers dont les prochaines sélections régionales auront lieu en février 2018, il est par contre en augmentation pour ce qui est des autorisations d'engagement ; Il s'agit de prendre en compte les nouvelles mesures du Plan de relance ayant vocation à mieux faire connaître l'apprentissage auprès des jeunes, des familles et des entreprises, ce sont notamment : l'ApprentiBus, les Ambassadeurs de l'Apprentissage, l'évènement annuel dédié à la valorisation de l'Apprentissage « Le plus court chemin vers l'emploi ».

Par ailleurs, dans le cadre du soutien aux projets et investissements des acteurs de l'enseignement supérieur, réaffirmé à l'occasion de l'adoption du rapport d'orientations sur l'Enseignement supérieur et la recherche, la Région participe aux investissements menés, par les établissements publics et privés, en réponse au défi démographique : des projets immobiliers importants seront ainsi soutenus en 2017 (projets ajoutés au CPER ESR, extension de l'ICES, reconstruction des ateliers de l'ICAM...), ainsi que des investissements nécessaires à la transition numérique de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, une réflexion sera conduite sur l'évolution des dispositifs d'accompagnement de l'orientation des jeunes (en particulier pour renforcer le continuum Lycée - enseignement supérieur) et une nouvelle contractualisation sera proposée aux universités et à l'Université Bretagne Loire, en privilégiant les projets qui contribuent à la réussite des jeunes. Dans ces perspectives, le BP 2017 prévoit 15,5 M€ d'AP 1,96 M€ d'AE et près de 15 M€ de CP.

Dans le prolongement de l'enseignement supérieur, la Région contribue à la mobilité étudiante. En effet, l'ouverture internationale des jeunes participe de leur formation et de leur réussite. La Région

soutient ainsi fortement la mobilité « sortante » des étudiants : le dispositif Envoléo accompagne chaque année plus de 3 000 étudiants ligériens dans leur mobilité à l'étranger ; il sera ajusté pour davantage de complémentarité avec les soutiens accordés dans le cadre du programme Erasmus plus. Dans ce cadre, une AE de 2,9 M€ est proposée, ainsi qu'un volume de CP de 3,1 M€ (notamment pour honorer les bourses d'ores et déjà accordées pour l'année 2016-2017)

MISSION 2 Le combat pour l'équité territoriale

ACTION 4 Développer les infrastructures et les réseaux de demain

L'équité territoriale, c'est d'abord l'accès aux infrastructures routières, ferroviaires et portuaires mais aussi l'accès à la téléphonie mobile et au Très Haut Débit.

Disposer d'infrastructures et de services de transport de qualité et performants constitue un enjeu fondamental pour notre Région, afin d'assurer la mobilité au quotidien, favoriser le développement économique et combattre l'enclavement de certains territoires. A ce titre, 2017 sera une année historique pour les Pays de la Loire.

2017 verra le lancement d'une nouvelle politique routière d'intérêt régional à un niveau d'ambition jamais atteint, avec un montant global de plus de 115 M€. Par ailleurs, la Région portera une étude sur un nouveau franchissement de Loire en proche aval de Cheviré, infrastructure nécessaire à la continuité et au développement des liaisons stratégiques au sein de notre territoire et avec les autres Régions et l'Europe.

Elle verra aussi la livraison et la mise en service commercial de la LGV Bretagne Pays de la Loire qui permettra à Laval de se rapprocher de Paris avec un gain de temps significatif, tandis que les agglomérations d'Angers et de Nantes gagneront elles aussi quelques minutes avec la capitale. En même temps sera ouverte la virgule dite de Sablé-sur-Sarthe, permettant des liaisons rapides en TER entre Nantes, Ancenis, Angers et Sablé avec Laval, Vitré ou encore Rennes, avec un matériel régional qui empruntera pour la première fois en France, une ligne à Grande Vitesse. 2017 sera également l'année de mise en œuvre du cadencement généralisé des services ferroviaires régionaux. L'offre de transport sera ainsi restructurée et les missions de trains, clarifiées et plus cohérentes, seront de nature à encore mieux répondre aux différents types de marchés de déplacements à satisfaire (intervilles, périurbain, et la desserte de proximité en milieu rural).

La Région s'engagera sur de nouveaux projets d'infrastructures ferroviaires structurants, en particulier la modernisation des lignes Nantes-Bordeaux et Clisson-Cholet. Les études pour améliorer la fiabilité du trafic de la ligne actuelle Nantes-Angers et identifier des solutions permettant des gains de capacité significatifs et de temps de parcours sur cet axe, seront lancées.. La Région mobilisera au total 54 M€ sur ces projets en 2017. La concertation et les études se poursuivront aussi sur le projet ferroviaire structurant et d'avenir du grand ouest dit Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays de la Loire. La Région mobilisera au total 54 M€ sur ces projets en 2017.

Une nouvelle convention régira les relations Région-SNCF à compter du 1^{er} juillet 2017. Les négociations sont en cours, avec trois objectifs majeurs fixés à la SNCF : un service équilibré sur le territoire, une exigence accrue sur la qualité de service et une amélioration de la performance économique du système.

Cette nouvelle convention s'inscrit dans un cadre plus large, qui est celui du transfert en 2017 des Départements à la Région des transports interurbains, à la demande et scolaires, suite à la loi NOTRe (200 M€ inscrit au BP à ce titre), ainsi que d'un nouveau rôle de chef de file en matière d'intermodalité, dans un paysage de la mobilité en mutation, avec une concurrence accrue du fait de nouvelles pratiques de déplacements tels que le covoiturage et les autocars dits Macron.

La Région saisit cette opportunité pour agir avec plusieurs projets forts : travailler sur l'optimisation des réseaux de transport entre les modes routiers et ferroviaires dans le cadre d'une grande étude sur la mobilité régionale, revisiter la gamme tarifaire TER dans le cadre d'une nouvelle liberté tarifaire qui devrait être octroyée aux Régions, mettre en place un billet unique multimodal digitalisé, et préparer l'ouverture à la concurrence des transports ferroviaires régionaux afin de challenger l'exploitant historique.

Enfin, le développement industriel de la zone portuaire du grand Port Maritime de Nantes Saint Nazaire et l'enrichissement de son offre multimodale aux acteurs économiques sont des leviers de croissance majeurs pour l'économie ligérienne. La région s'engage donc à les accélérer par un accompagnement à hauteur de 5 M€ environ ciblés sur les projets d'investissements tels que l'aménagement des voiries et des ouvrages fluviaux du site industriel de Saint Nazaire, l'aménagement du pôle logistique du Grand Tourteau, la restructuration de l'avant-port de Saint Nazaire, la création d'équipements pour la mise en place d'un service fluvial

Par ailleurs, l'accès à la téléphonie mobile et à une connexion Très Haut Débit fixe est aussi indispensable au développement économique des territoires qu'aux besoins de la vie quotidienne. Dans le cadre du pacte régional pour la Ruralité, la nouvelle majorité a adopté des mesures fortes en faveur du déploiement du très haut débit et de l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile des territoires ruraux.

Dans ce cadre, la Région soutient les opérations de montée en débit et de déploiement de la fibre à l'abonné (FttH) des 5 départements de la Région. La Région s'est engagée à consacrer 118,8 M€ à cette politique.

Elle a également créé un fond régional pour la téléphonie mobile doté de 2,8 M€, destiné à cofinancer les opérations de résorption des centres bourgs situés en zone blanche et à prendre part à l'appel à projet lancé par l'Etat pour permettre le déploiement de la téléphonie mobile dans une quarantaine de sites stratégiques qui en sont dépourvus. Par ailleurs, le fond finance une étude qui sera menée en 2017, destinée à réaliser une analyse fine de la réalité de couverture des territoires en téléphonie mobile, toutes technologies confondues, à effectuer une comparaison avec les données des opérateurs et engager la discussion avec eux. Dans le cadre de cette étude, en septembre 2016, le syndicat mixte Gigalis a développé une application ayant permis le lancement d'une démarche participative ouverte à tous les Ligériens afin d'établir un meilleur diagnostic de la qualité des réseaux de téléphonie mobile.

15,8 M€ seront consacrés dans le budget 2017 à la mise en œuvre de ces engagements en faveur des infrastructures de très haut débit et de téléphonie mobile.

La Région concrétisera par ailleurs une des mesures annoncées dans le pacte pour la ruralité, avec la mise en place d'un soutien exceptionnel pour le raccordement final en très haut débit de 200 sites touristiques structurant en secteur isolé. La Région mobilisera 250 000 € en 2017 à ce titre.

ACTION 5 Agir au plus près des habitants

Agir au plus près des habitants, c'est à la fois, développer les projets portés par les élus locaux et défendre les projets des ligériens au niveau européen.

Les Pays de la Loire tirent leur force d'un modèle d'aménagement territorial équilibré entre un maillage serré de communes rurales, une solide armature de villes moyennes auxquels s'ajoutent de grandes agglomérations et la métropole nantaise.

Ce modèle est aujourd'hui bousculé par une nouvelle donne institutionnelle, budgétaire et territoriale qui risque de créer une fracture profonde entre les territoires et alimente le sentiment de déclassement chez beaucoup de nos concitoyens, en particulier des zones rurales.

Pour lutter contre ce phénomène préoccupant, la Région refonde sa stratégie territoriale. La première étape de cet engagement s'est traduite par l'adoption du Plan régional pour la Ruralité en juin dernier. La réforme de la contractualisation, présentée à cette session, complète cette nouvelle ambition.

Elle consacre la poursuite d'un soutien structurant et équilibré envers tous les territoires ; la volonté de s'engager vers de nouveaux partenariats, notamment avec les Départements et l'engagement d'outils plus simples et plus souples.

Cette priorité s'exprime aussi en termes financiers puisque la Région s'engage à hauteur du mandat sur un effort de 200 M€ au titre du soutien aux collectivités, qui s'ajoute aux actions nouvelles présentées lors du pacte régional pour la ruralité.

La Région a fixé comme priorité de ce mandat la lutte contre la fracture territoriale. Celle-ci se caractérise notamment par l'inégalité qui existe entre nos concitoyens d'un accès garanti à la santé partout et pour tous. Ce phénomène frappe durement de nombreux territoires ruraux mais également certains quartiers urbains. C'est autour de cet enjeu que se développe une «Région à plusieurs vitesses», comme l'a révélé la concertation sur le pacte régional pour la ruralité.

A cet égard, le Plan régional d'accès la santé partout et pour tous, présenté à cette session, est l'outil structurant et concret sur lequel la Région veut développer sa nouvelle stratégie d'accès aux soins.

Autrefois limitée au soutien à la construction des maisons de santé, l'ambition de la Région s'élargit pour s'inscrire désormais dans une action volontariste d'anticipation et d'accompagnement des territoires, en lien avec tous les acteurs locaux et régionaux.

Cet engagement se double d'un effort financier conséquent. Ainsi, sont inscrits 10 M€ en investissement qui seront consacrés à cet enjeu durant la mandature.

Le budget 2017 témoigne également d'une volonté d'agir rapidement. Certaines mesures du Plan régional sont opérationnelles immédiatement, comme le fonds régional d'accompagnement à l'innovation en santé (90 K€ en AP et 90 K€ en AE) ou le soutien aux territoires confrontés à une situation d'urgence d'accès aux soins (100 K€ en AE).

Parallèlement, la Région souhaite renforcer son action en faveur de la lutte contre les addictions. Un Programme régional spécifique y sera consacré et présenté à une prochaine session.

Mais agir au plus près des habitants c'est aussi faire la démonstration sur les territoires de la Région de l'intérêt de l'Europe. C'est le fil conducteur de la nouvelle stratégie régionale européenne, adoptée en octobre dernier, fixe ainsi le cap de l'action de la Région pour l'ensemble du mandat.

Cette stratégie a pour triple objectif de mieux porter les priorités régionales sur la scène européenne, de développer de nouvelles opportunités de financements européens et d'optimiser la mobilisation des fonds européens;

L'enjeu est clair : créer plus de richesses, d'activités et d'emplois dans nos territoires.

Le nouveau programme budgétaire 529 - « actions européennes »- rassemble notamment les moyens consacrés à cette stratégie :

- accompagner et soutenir plus fortement les porteurs de projets européens, au moyen notamment d'un fonds régional d'aide au montage de projets européens restructuré et renforcé ;
- développer un lobbying plus offensif pour mieux porter les priorités régionales et développer de nouveaux partenariats ; la Présidence de la Commission Arc Atlantique s'inscrit notamment dans cette volonté ;
- fédérer les énergies locales en développant un réseau efficace et actif comme la Région a su le faire au travers de sa candidature au projet européen Clipper en faveur de la compétitivité des PME dans le domaine des industries maritimes.

Dans la mise en œuvre de cette stratégie, le Bureau de la Région à Bruxelles a un rôle majeur. C'est la raison pour laquelle la Région souhaite le renforcer, l'engager vers une stratégie plus offensive mais également le réorganiser autour d'une structure intrarégionale. Cela permet en effet de renforcer la visibilité de la Région, d'accroître les synergies entre les acteurs et de favoriser une action ciblée sur des sujets clés.

Les 3 chambres consulaires régionales ont déjà confirmé leur volonté de rejoindre notre structure.

Enfin, suite aux assises de l'agriculture, le renforcement des relations et de la confiance entre la chaîne alimentaire et les consommateurs apparaissent clairement comme un enjeu majeur. Les agriculteurs ont un rôle primordial dans cette relation avec les habitants.

ACTION 6 Renforcer notre qualité de vie

Notre qualité de vie au quotidien, c'est à la fois, un environnement naturel préservé et un environnement culturel, sportif et associatif développé.

L'état des masses d'eau est particulièrement préoccupant en Pays de la Loire. La Région entend se donner les moyens, en lien avec ses partenaires, pour agir sur cette situation. Ainsi, la Région signera en 2017 un partenariat avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne. Elle souhaite aussi développer les contrats

régionaux de bassins versants sur tous les territoires qui possèdent un schéma d'aménagement de gestion des eaux (SAGE) approuvés. L'objectif est de couvrir d'ici fin 2017 près de 90 % du territoire. Le renouvellement du contrat pour la Loire et ses annexes, avec les acteurs locaux et l'Agence de l'eau constitue également un enjeu fort pour ce fleuve qui traverse toute la région. Près de 6 M€ seront consacrés à l'eau et la Loire en 2017.

En matière de biodiversité, la Région, désormais chef de file, fait l'effort de maintenir son soutien aux 4 parcs naturels régionaux, et aux 20 réserves naturelles régionales, et souhaite accompagner les nouveaux projets de labellisation en réserves naturelles régionales. 2017 sera l'occasion de formaliser une gouvernance régionale sur la biodiversité et d'étudier les conséquences régionales de la loi Biodiversité de 2016.

La région fait le choix de formaliser la poursuite de son implication dans le soutien des territoires littoraux à la mise en œuvre de leurs plans d'actions et de prévention des inondations (PAPI). La Région prévoit de doubler son effort budgétaire entre 2016 et 2017 en faveur des digues en passant de 1,4 à 2,8 millions d'euros pour soutenir ces travaux essentiels à la sécurité des biens et des personnes.

Un budget de 7,8 millions sera consacré à la biodiversité et au littoral.

Après avoir augmenté le nombre de territoires pouvant bénéficier de mesures agri environnementales en 2016, la région maintient son effort pour 2017 sur ces mêmes territoires, pour soutenir les exploitations agricoles prenant en compte l'environnement ou favorisant des changements de pratiques favorables à la préservation de l'eau et de la biodiversité.

Enfin, en matière de déchets, l'année 2017 sera essentiellement consacrée à l'élaboration du plan régional de prévention et de gestion des déchets, dont la compétence a été confiée aux régions par la loi NOTRe. En parallèle, et conformément à la loi NOTRe et la loi de transition énergétique et de croissance verte, la région engagera un plan régional d'action en faveur de l'économie circulaire.

Simultanément, en investissant de manière ambitieuse dans les champs culturel, sportif et associatif, la Région des Pays de la Loire œuvre à promouvoir des valeurs essentielles à la qualité de vie de chacun et à la construction de l'individu et de la société.

Sur le plan culturel tout d'abord, cet engagement lui permettra de soutenir la création et la diffusion aussi bien dans les domaines des arts visuels, du cinéma et de l'audiovisuel, des arts de la scène et du livre que dans le domaine des musiques classiques, traditionnelles et actuelles. Dans l'objectif de décloisonner l'offre culturelle sur le territoire, la Région favorisera les échanges entre création contemporaine et culture classique pour toucher un large public et encouragera la création de ponts entre salles de diffusion d'esthétiques différentes afin de croiser les publics et les acteurs.

La Région accompagnera également les territoires (communes, départements, associations) dans leurs animations et investissements culturels (3,8 M€) et proposera une offre culturelle d'excellence à destination des territoires de la ruralité. Elle soutiendra également l'élaboration d'une offre culturelle spécifique pour les publics très éloignés. Plaçant la transmission et la médiation au cœur de son ambition culturelle, elle réalisera un plan culturel numérique axé notamment sur les nouveaux outils de médiation culturelle et soutiendra le développement de liens entre pratique amateur et pratique professionnelle afin d'impliquer les professionnels dans leur rôle de vecteur de transmission. Enfin, la Région accompagnera les nouveaux modèles économiques, l'emploi et la formation dans le secteur culturel, en s'appuyant sur sa compétence en ce domaine.

Le volontarisme de la Région sur le plan culturel se traduira en outre par l'ouverture de nouveaux programmes de protection permettant de répondre aux attentes des habitants et des communes en matière de patrimoines protégé et non protégé, et par la création de deux nouveaux appels à projets destinés à restaurer et animer le patrimoine remarquable et le patrimoine vernaculaire.

La Région reconduit en 2017 un budget de 28,13 M€ en direction des politiques culturelle et patrimoniale.

La loi NOTRe a confirmé la compétence régionale sur le sport. Afin de permettre à notre territoire de rester parmi les plus sportifs de France et de lui conserver sa forte identité sur un certain nombre de disciplines très repérées, la Région poursuivra les actions de promotion du sport pour tous et la pratique de proximité (3, 2 M€) ; elle consacrera également 2,7 M€ au soutien du sport de haut niveau, ainsi que 1, 5 M€ au développement des équipements sportifs et de partenariats institutionnels emblématiques du territoire. Le lancement du projet de CREPS en 2016 (2, 1 M€ de crédits de paiement en 2017) vise à constituer un pôle régional de compétences en matière sportive, capable de mettre en synergie les missions de formation, d'entraînement, de recherche et de répondre aux enjeux sociétaux du sport pour en faire un établissement innovant du XXIe siècle.

Le renforcement de la qualité de vie pour chacun passe également par le soutien aux dynamiques associatives - essentielles à la construction de liens sociaux solides et pérennes -, à la lutte contre la grande précarité, à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'engagement des jeunes. La Région impulsera du reste, avec le monde économique et le monde associatif, la création d'un Fonds de dotation en soutien au bénévolat, valeur d'avenir. La Région consacrera 5, 5 M€ sur l'ensemble de ces politiques qui comportent un important volet jeunes avec le Pack 15-30.

MISSION 3 Le combat pour l'efficacité régionale

Plus que jamais, l'ensemble des administrations publiques de notre pays se doivent d'être exemplaires dans la gestion des deniers publics. Si les collectivités locales sont parfaitement légitimes à dénoncer les baisses successives des dotations décidées unilatéralement par l'Etat ou les transferts de compétence insuffisamment compensés, elles doivent cependant contribuer pleinement à l'effort indispensable de redressement des comptes publics de la France.

Pour notre collectivité régionale, il s'agit donc de poursuivre et d'amplifier l'effort de réduction des dépenses de fonctionnement engagé par la nouvelle majorité régionale dès son installation. C'est par ailleurs la condition indispensable pour maintenir à un haut niveau l'épargne brute du Conseil régional.

Au-delà des économies indispensables, il s'agit de construire, avec les agents de la collectivité, une administration régionale moderne, innovante et agile qui tire le meilleur parti des transformations à l'œuvre dans la société, au premier chef de la révolution du numérique, pour bâtir un service public de proximité, simplifié, qui répond aux attentes des usagers ligériens.

ACTION 7 Des politiques régionales mieux évaluées et plus économes

Maintenir un haut niveau d'épargne brute de notre collectivité, objectif fondamental pour le pilotage financier du Conseil régional, suppose à la fois de faire des choix courageux et clairs sur les missions et le périmètre des politiques publiques poursuivies mais également de réaliser des économies sur les charges de structures générales de la collectivité. Mais au-delà de la réduction du train de vie de la collectivité, il s'agit de renforcer fortement la gouvernance financière de la collectivité régionale, dont les carences ont pu être soulignées par l'audit financier réalisé par le cabinet Ernst & Young et sanctionnées par l'agence Standard & Poor's au printemps dernier avec la dégradation de la notation du Conseil régional des Pays de la Loire. Il s'agit enfin d'introduire progressivement au sein des services du Conseil régional une culture nouvelle de l'évaluation des politiques publiques régionales.

Poursuivre en 2017 les efforts de la collectivité régionale engagés en 2016 pour diminuer son train de vie

A l'appui de cette priorité, il est possible de citer, entre autres :

- La volonté d'exemplarité des élus, qui ont réduit leurs indemnités de 7,6 % en 2016 (ce qui génère une économie de 355 000 € par an). Les indemnités des membres du CESER, indexées sur celles des conseillers régionaux, ont connu une baisse similaire.
- La diminution des frais de bouche des élus, qui continueront à baisser en 2017 (-10 % soit -24 000 €) avec un nouveau prestataire moins coûteux qui a été retenu ;
- La révision de la politique de déplacement : fin des voyages de grandes délégations à l'étranger ; plus grande rigueur dans les conditions de déplacement ; diminution du parc automobile de 8 % (8 véhicules supprimés en deux ans) et moindre recours aux chauffeurs pour les élus ;
- Le budget de communication, qui avait baissé de 20% en 2016, est à nouveau diminué de 4,5% en 2017 (il passe ainsi de 7 M€ à 5,2 M€ en deux ans). Cela est possible grâce à la suppression de plusieurs actions de communication non prioritaires, comme le site web fildesterritoires.fr (205 000 €/an) ou des lettres d'information. D'autres actions ont fait l'objet d'une réintégration pour une prise en charge par les équipes de la direction de la communication et notamment les relations presse nationales ou le community management piloté par le service digital.
- La poursuite des économies sur les charges générales de la collectivité : la dématérialisation de l'envoi des rapports aux élus engagée en 2016 évite désormais d'imprimer plus de 200 000 pages par an ; les frais d'affranchissement baisseront en 2017 de 18 % (-70 000 €) tandis que la suppression de l'adhésion à plusieurs organismes dont l'intérêt n'était plus avéré a fait gagner 123 000 € en deux ans ;
- Le budget du CESER, entièrement pris en charge par la région, sera diminué de 10 % dans un effort similaire à celui exigé de nos partenaires, soit une économie de 200 000 € ;

Renforcer la gouvernance financière de la collectivité et bâtir une stratégie d'achat pour réaliser des économies dans la commande publique

Deux acteurs extérieurs à la collectivité régionale, le cabinet international d'audit EY et l'agence de notation Standard and Poor's, ont clairement établi le besoin d'une gouvernance financière renforcée. C'est pourquoi plusieurs décisions ont été prises dès le premier semestre 2016 pour atteindre cet objectif. En interne, un travail de fond a été mené en mai et juin 2016 pour fiabiliser le niveau des

restes à payer de la collectivité, information indispensable pour construire une prospective financière. Simultanément, un audit des pratiques financières des directions a été initié, par un consultant interne. Les premiers constats ont permis d'établir une grande hétérogénéité des pratiques. C'est pourquoi, des actions de formation et des procédures techniques ont été mises en œuvre. L'outil d'informations financières a également été profondément remanié pour permettre une information plus fiable et plus détaillée.

Pour 2017, outre la poursuite et l'approfondissement des actions engagées, deux nouvelles décisions ont été prises : d'une part la réécriture du règlement budgétaire et financier à échéance du Budget Supplémentaire 2017 ainsi que la rédaction d'un guide des bonnes pratiques et d'autre part, la mise en place de correspondants financiers dans le cadre de la réorganisation des services régionaux. Ces derniers seront rattachés hiérarchiquement à la Direction des Finances et de la commande publique et fonctionnellement auprès des Directeurs généraux Adjoints.

Enfin, il est rappelé qu'avec l'aval de la cour des comptes, la participation de la région des Pays de la Loire à l'expérimentation de la certification des comptes est parue au journal officiel, par un arrêté ministériel datant du 10 novembre 2016. Ce sera naturellement un enjeu fort pour cette mandature, au titre de la gouvernance financière.

Créer et professionnaliser une fonction achat au sein de la collectivité :

Afin de dépasser une démarche axée sur la sécurisation des procédures et de basculer dans une nouvelle approche économique et budgétaire, un service « Commande publique et stratégie d'achats » est créé. Au sein de ce service, un chef de projet « stratégie d'achats » est identifié qui mènera - avec l'appui d'un prestataire externe et en prenant des comparaisons avec d'autres collectivités innovantes - une analyse poussée des secteurs d'achat et proposera des axes de progrès et de nouveaux objectifs de réduction des dépenses. Une « stratégie régionale d'achats » sera présentée lors de la session consacrée au budget supplémentaire de 2017.

Introduire une nouvelle culture de l'évaluation des politiques publiques régionales :

L'évaluation des politiques publiques régionales va être davantage structurée. Tout d'abord, une mission évaluation des politiques publiques au sein du Secrétariat général en lien avec la mission innovation va être identifiée dans le cadre de la réorganisation des services régionaux. Ensuite, cette mission pourra pleinement mobiliser et analyser la collecte et l'exploitation des données produites par l'institution régionale dans le cadre du schéma de transformation numérique du Conseil régional des Pays de la Loire (identification d'une fonction de Chief Data Officer ; développement d'un véritable SIG ; etc.). Enfin, la poursuite et la professionnalisation des contrôles de gestion des organismes extérieurs à la collectivité sera approfondie.

ACTION 8 Des agents mieux accompagnés et mieux valorisés

« *Il n'y a de richesse que d'hommes* » écrivait au 16ème siècle Jean BODIN. Cette célèbre maxime demeure d'une parfaite actualité et ce sont bien les agents du Conseil régional des Pays de la Loire qui font l'excellence de notre collectivité régionale. Sans leur professionnalisme, sans leur implication au quotidien, aucune réussite n'est durablement envisageable pour les élus régionaux.

La nouvelle majorité régionale a donc rapidement souhaité poser et afficher, au cours de l'année 2016, les fondements de la politique de gestion des ressources humaines qu'elle entend poursuivre en 2017 et pour le reste du mandat.

Cette politique poursuit quatre objectifs fondamentaux :

Un objectif de lisibilité et de stabilité de l'organisation institutionnelle de la collectivité. C'est pourquoi la nouvelle majorité régionale a souhaité achever l'ensemble de la réorganisation de la collectivité régionale à la fin de l'année 2017, un an après son installation. Au terme de ce chantier intense :

- L'organisation de la collectivité régionale traduira de manière très claire les priorités politiques du mandat, la volonté de simplification de l'organisation du Conseil régional ainsi que l'allégement des niveaux hiérarchiques au sein de la collectivité ;
- La nouvelle organisation fera une place bien plus importante à un management en mode projet, permettant de diversifier les parcours professionnels des agents et d'offrir des marges d'autonomie plus importante dans les fonctions exercées ;
- Certaines directions seront renforcées en termes d'effectifs traduisant ainsi une priorité pour une politique publique ou remédiant à une carence constatée dans l'organisation antérieure. C'est ainsi que la Direction de la transformation numérique, la Direction de la transition énergétique et de l'environnement, la Direction de l'apprentissage ou encore la Direction des politiques européennes seront, entre autres, renforcées. A l'échelle de la collectivité, se sont une vingtaine de postes qui viendront renforcés les directions au terme de cette réorganisation de début de mandat ;
- La territorialisation des politiques publiques du Conseil régional sera redéfinie à travers la transformation des espaces régionaux actuels en antennes du Conseil régional, localisés à termes dans les guichets uniques territoriaux au sein des Hôtels départementaux pour favoriser la mutualisation des équipes et des moyens. Le premier guichet territorial sera ainsi mis en place en mars 2017 à Angers en réunissant symboliquement, sur un même site, les agents de la Préfecture, du Conseil départemental du Maine-et-Loire et du Conseil régional des Pays de la Loire ;

L'année 2017 constituera enfin une année de transition entre les Départements et la Région pour l'exercice des compétences transports interurbain et scolaires transférées par la loi NOTRe, qui conduira à l'intégration, au 1er janvier 2018, d'un peu moins de 90 agents départementaux supplémentaires dans les effectifs du Conseil régional.

Une volonté de développer une politique de prévention à la hauteur des enjeux de la collectivité et de l'attente des agents. La lecture du bilan social 2015 et du bilan 2015 de la médecine de prévention démontrent à quel point le Conseil régional doit amplifier ses efforts en la matière. C'est pourquoi la nouvelle majorité régionale :

- A pris la décision de recruter, au 1er décembre, un second médecin de prévention, qui sera installé à Angers et couvrira les territoires géographiques des trois départements du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe pour une meilleure prise en charge des enjeux de prévention pour nos agents ;
- Amorcée en 2016 la démarche de réalisation du document unique de la collectivité, y compris dans les lycées, pour laquelle le Conseil régional affichait un retard par rapport aux obligations légales (obligatoire depuis 2003) sera mise en œuvre ;

- La majorité vient de présenter il y a quelques jours, au CHSCT du 8 décembre la première documentation d'orientation en matière de prévention des risques psychosociaux de la collectivité régionale (obligatoire depuis 2015) dont les actions vont se décliner tout au long de l'année 2017 ;
- Elle vient également de décider, dans le cadre de sa réorganisation, de revisiter l'équilibre entre la Direction des Lycées et la DRH du Conseil régional pour mieux affirmer les attentes managériales de la collectivité à l'égard des proviseurs et gestionnaires des lycées de la région pour remédier aux difficultés structurelles liées à la double autorité fonctionnelle sur les agents régionaux dans les lycées qui représentent 70 % des effectifs de l'institution régionale ;

Un objectif de reconnaissance et de valorisation des parcours professionnels des agents. C'est pourquoi la nouvelle majorité régionale :

- S'est engagée à revoir en 2017 le régime indemnité de la collectivité qui n'a pas évolué depuis 2005. La concertation a été engagée en 2016 avec les organisations syndicales et les agents et s'achèvera en 2017 à l'occasion du budget supplémentaire 2017. Ce chantier permettra tout à la fois de mieux prendre en compte la réalité des fonctions et des responsabilités exercées mais aussi l'engagement professionnel de chacun des agents de la Région ;
- Souhaite renforcer le volet formation de la politique des ressources humaines pour favoriser la formation tout au long de leur vie professionnelle des agents du Conseil régional et encourager la mobilité au sein de l'institution régionale ;
- Entend développer les outils de prospective qui font aujourd'hui défaut à la direction des ressources humaines pour bâtir une véritable politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) ;

Un objectif d'exemplarité, enfin : c'est pourquoi la nouvelle majorité régionale a souhaité en 2016 revoir le règlement intérieur du temps de travail des agents du siège et des lycées pour revenir à l'application des 35 heures effectives en supprimant les « jours Président » qui conduisaient à déroger au respect de la durée légale effective du travail ;

Après une année 2016 d'installation de la nouvelle majorité et de réorganisation des services régionaux, l'année 2017 sera donc consacrée à l'approfondissement des grands axes de cette politique de gestion des ressources humaines avec le souci de travailler, en particulier au niveau du management de la collectivité, sur les valeurs et le sens du travail au sein de l'institution régionale.

ACTION 9 Une administration plus innovante

Dans un monde en profonde mutation, l'administration régionale doit, d'une part, avoir le souci permanent d'adapter ses modes de fonctionnement interne pour gagner en agilité, en rapidité et renforcer l'autonomie de ses agents et, d'autre part, innover pour faire évoluer les politiques publiques qu'elle assume et le service public rendu aux usagers vers toujours plus de réactivité, de simplicité et de proximité.

A titre d'illustration de la volonté de la nouvelle majorité régionale, on peut citer trois chantiers en cours de déploiement au sein de la collectivité régionale :

Engager le chantier de la transformation numérique du Conseil régional :

Le souhait de la nouvelle majorité régionale est de bâtir la stratégie de la transformation numérique de la collectivité dont le vecteur est le Schéma Directeur Numérique proposé pour la période 2017-2021. Les chantiers principaux seront de dématérialiser les processus internes de la collectivité, de construire les nouvelles briques du service public régional à l'occasion de son évolution notamment des transferts induits par la loi NOTRe, d'engager le pilotage stratégique de la collectivité sur la voie numérique, d'apporter des solutions mobiles, multimodales et de renforcer la sécurité juridique, technique, tout en facilitant l'accès aux données.

La Direction de la Transformation Numérique (DTN) sera structurée pour porter cette volonté.

Le budget alloué à ce véritable levier de performance s'établit pour la mandature à 95,6 M€ dont :

- 60,5 M€ inscrits dans les budgets des directions métiers du conseil régional avec 30,6 M€ pour les projets (essentiellement d'informatisation des lycées) et 29,9 M€ pour leur maintien en condition opérationnelle ;
- 35,1 M€ portés par la DTN avec 18,1 M€ pour les nouveaux projets et 17 M€ pour le maintien en condition opérationnelle des systèmes centraux.

Innover en termes de commande publique pour mieux servir l'économie locale :

La nouvelle majorité souhaite utiliser tous les leviers de la gestion publique à sa disposition pour décliner les priorités qu'elle a dégagées pour les politiques publiques qu'elle assume. C'est le cas de l'outil de la commande publique qu'elle entend mobiliser à l'appui de sa politique sur l'apprentissage, sur le retour à l'emploi ou bien encore sur le chantier du « manger local ».

Par ailleurs, des outils techniques sont développés qui permettent l'accélération et l'extension de la gestion dématérialisée des procédures. Ainsi, la télétransmission des marchés publics à la Préfecture est effective, et le projet de dématérialisation des factures sera opérant au 1er janvier 2017.

L'inscription dans les marchés publics d'une clause d'interprétariat a été expérimentée afin de limiter des offres financières très basses fondées sur le dumping social lié au travail détaché. Toutefois, cette démarche n'a pu aboutir, l'État ayant fait savoir qu'il s'y opposerait en déférant les marchés publics régionaux devant le juge administratif. Le Premier ministre a été saisi avec une demande de saisine du Conseil d'État pour avis mais aucune réponse n'a été adressée pour l'heure au Conseil régional. Le Conseil régional est bien décidé à obtenir de l'État l'autorisation d'expérimenter cette clause d'interprétariat.

Enfin, le délai moyen de paiement a été ramené de 33 jours à 30 jours sur le premier semestre 2016. Cette anticipation d'une échéance fixée au mois d'avril 2018 renforce la détermination de passer sous le délai national moyen de 28 jours.

Structurer la collectivité régionale pour lui permettre d'innover en permanence :

Au sein du Secrétariat général, la fonction d'innovation publique se structurera pour accompagner l'évolution de la collectivité : évaluer les politiques publiques, diffuser l'innovation parmi l'administration, moderniser les dispositifs existants et simplifier l'action de la région pour ses partenaires.

Un Lab numérique, lieu de conception et d'émergence des projets innovants, sera ouvert afin d'accompagner la démarche de modernisation numérique de la collectivité.

Ce budget 2017 marque donc un tournant : en fixant des priorités claires, en refusant de disperser les forces de la Région et l'argent des ligériens, la nouvelle majorité engage pleinement notre collectivité dans la bataille du redressement régional. Une bataille qui nécessite :

- des actions fortes et immédiates, prises dans les semaines qui ont suivi l'élection régionale (plan d'actions prioritaires pour l'agriculture, plan de relance de l'apprentissage, pacte régional pour la ruralité, plan en faveur du Très haut débit...)
- mais également une capacité à anticiper les grands bouleversements : qu'ils soient démographiques avec par exemple tout le travail engagé sur les effectifs dans les lycées ; économiques à travers la nouvelle stratégie économique de la Région ; énergétiques et environnementaux grâce à la nouvelle feuille de route régionale pour la transition énergétique.

Etre à la fois dans l'action et dans l'anticipation. C'est l'exigence que nous portons, afin de protéger les ligériens et de projeter vers l'avenir notre région.

En conséquence, je vous propose :

- d'adopter au niveau du chapitre le projet de budget primitif pour 2017 équilibré à 1 603 083 222 € de dépenses et recettes totales en section de fonctionnement et 1 269 702 481 € de dépenses et recettes totales en section d'investissement et comportant des dotations de 582 564 158 € d'autorisations de programme et de 643 760 644 € d'autorisations d'engagement (conformément aux annexes).
- d'autoriser le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections de fonctionnement et d'investissement ;
- d'approuver l'intégration de la Région au dispositif d'expérimentation de la certification des comptes ;
- d'approuver l'inscription au Budget Primitif 2017 de 95 000 € d'autorisations d'engagement au titre du programme n° 251 : « Fonds Régional d'intervention, d'études et de promotion » ainsi que l'inscription d'une dotation de 95 000 € en crédits de paiements de fonctionnement ;
- d'autoriser le Président à procéder à la réalisation d'emprunts de toute nature, notamment obligataire, dans la limite des montants inscrits au budget de l'exercice, soit 219 730 329 € (hors opérations de gestion active de la dette). Cette autorisation est encadrée par les limites définies dans la délibération du 18 décembre 2015.
- d'autoriser, à cet effet, le Président à signer les actes, contrats et avenants nécessaires ;
- de donner délégation au Président pour conclure toute opération de placements jugée opportune, dans le respect des dispositions réglementaires et législatives, en particulier l'article L1618-1 du Code général des collectivités territoriales.

ANNEXES

BUDGET PRIMITIF 2017

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total

Mission 1 : le combat pour l'emploi local		664 064 000	409 466 000	1 073 530 000	325 690 858	430 947 719	756 638 577
Action 1 : faire émerger les PME du futur		57 372 200	14 629 600	72 001 800	97 628 108	17 665 335	115 293 443
166	Internationalisation de l'économie	5 000 000	728 100	5 728 100	4 950 000	640 000	5 590 000
423	Axe3 FEDER -Compétitivité des PME				3 450 000		3 450 000
510	Appui à la performance - Aide au conseil	3 747 200	50 000	3 797 200	2 585 000		2 585 000
511	Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	12 400 000		12 400 000	28 800 000		28 800 000
513	Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	2 500 000	680 000	3 180 000	2 425 000	2 280 000	4 705 000
517	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	13 528 000	776 000	14 304 000	10 993 163	386 000	11 379 163
518	Soutien à l'innovation	17 130 000	1 090 000	18 220 000	40 534 945	870 000	41 404 945
519	Rayonnement à l'international	1 577 000	1 170 000	2 747 000	500 000	860 000	1 360 000
516	Animation économique		9 935 500	9 935 500		12 449 335	12 449 335
514	Economie résidentielle	1 490 000	200 000	1 690 000	3 390 000	180 000	3 570 000
Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production		90 147 800	16 069 400	106 217 200	105 995 000	16 632 720	122 627 720
113	Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	10 900 000	1 900 000	12 800 000	8 650 000	1 571 020	10 221 020
192	Pêche maritime	700 000	50 000	750 000	385 000	50 000	435 000
193	Aquaculture	800 000		800 000	1 500 000		1 500 000
285	Transition énergétique	18 500 000	415 000	18 915 000	8 665 000	1 110 000	9 775 000
304	Programmes de recherche régionaux et interregionaux	12 000 000	3 032 000	15 032 000	11 750 000	2 809 000	14 559 000
310	Agriculture et développement durable	11 700 000	1 400 000	13 100 000	13 160 000	1 250 000	14 410 000
421	Axe1 FEDER -Recherche, développement technologique et innovation				19 800 000		19 800 000
424	Axe4 FEDER -Transition énergétique				12 400 000		12 400 000
430	Logement et efficacité énergétique	11 500 000	65 000	11 565 000	11 350 000	535 000	11 885 000
431	Tourisme	4 697 800	316 900	5 014 700	4 800 000	312 200	5 112 200
1100	Qualité et commercialisation des produits de la mer	800 000	50 000	850 000	635 000	50 000	685 000
1101	Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	1 100 000	400 000	1 500 000	900 000	400 000	1 300 000
512	Soutien aux transitions	1 500 000	600 000	2 100 000	1 200 000	657 500	1 857 500
1400	Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	14 200 000	125 000	14 325 000	10 000 000	120 000	10 120 000
1402	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	1 700 000	5 000 000	6 700 000	800 000	4 040 000	4 840 000
1405	Rayonnement de la science et coordination scientifique	50 000	1 750 000	1 800 000		1 500 000	1 500 000
529	Actions européennes		965 500	965 500		2 228 000	2 228 000

BUDGET PRIMITIF 2017

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	516 544 000	378 767 000	895 311 000	122 067 750	396 649 664	518 717 414
38 Aide à la mobilité sortante		3 760 000	3 760 000		2 933 000	2 933 000
58 Gestion financière de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des rémunérations		650 000	650 000		1 902 520	1 902 520
189 Fonctionnement du dispositif		92 300 000	92 300 000		94 417 000	94 417 000
190 Mesures en faveur des apprentis		11 700 000	11 700 000		11 680 000	11 680 000
191 Dépenses d'investissements	45 360 000		45 360 000	41 575 000		41 575 000
207 Rémunération et protection sociale des stagiaires		33 320 000	33 320 000		25 734 229	25 734 229
208 Observation, études		100 000	100 000		15 000	15 000
209 Ingénierie de formation		100 000	100 000		336 750	336 750
244 Aides aux employeurs d'apprentis		25 361 000	25 361 000		24 600 000	24 600 000
255 Orientation - Valorisation des métiers		684 000	684 000		1 577 000	1 577 000
258 Bourses sanitaires et sociales		3 540 000	3 540 000		3 948 840	3 948 840
269 Démarches individuelles de formation et VAE		4 550 000	4 550 000			
281 Emplois aidés		350 000	350 000			
311 Région - Formation - Visa social		7 500 000	7 500 000		8 063 895	8 063 895
312 Région - Formation - Visa sanitaire		33 190 000	33 190 000		32 066 680	32 066 680
323 Actions éducatives		1 540 000	1 540 000		1 640 000	1 640 000
330 Fonctionnement des E.P.L.E.	180 000	34 325 600	34 505 600	180 000	33 325 600	33 505 600
331 Travaux dans les E.P.L.E.	399 300 000	1 822 000	401 122 000	18 910 000	100 000	19 010 000
332 Equipements des E.P.L.E.	11 435 000		11 435 000	9 000 000		9 000 000
334 Informatisation des lycées publics et ENT	7 200 000	150 000	7 350 000	6 500 000	157 000	6 657 000
335 Fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association		34 661 100	34 661 100		35 394 400	35 394 400
336 Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	24 285 000		24 285 000	25 350 000		25 350 000
337 Etudes et promotions	20 000	650 000	670 000	20 000	281 000	301 000
338 Aides sociales	2 040 000	6 828 300	8 868 300	40 000	7 132 000	7 172 000
339 Actions éducatives		3 421 000	3 421 000		3 594 800	3 594 800
341 Aide à la mobilité entrante		220 000	220 000			
351 Fonds annuel d'intervention	2 300 000	1 300 000	3 600 000	2 000 000	1 100 000	3 100 000
355 Fonctionnement des établissements d'enseignement et soutien aux initiatives des acteurs de la vie étudiante		2 150 000	2 150 000		1 935 000	1 935 000
357 Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	19 920 000		19 920 000	15 500 000	25 000	15 525 000
370 Région Formation des personnes détenues		1 660 000	1 660 000		1 660 000	1 660 000
373 Investissement sanitaire et social	2 929 000		2 929 000	2 929 000		2 929 000
381 Région - Formation - Accès évolution		3 500 000	3 500 000		2 500 000	2 500 000
386 Ingénierie		365 000	365 000		365 000	365 000
387 Etudes et promotion		240 000	240 000		350 400	350 400
397 Acquisition et développement des compétences clés		1 000 000	1 000 000			
398 Mobilité internationale		200 000	200 000		135 000	135 000
399 Amélioration des conditions de travail	75 000	166 000	241 000	63 750	149 400	213 150
402 Etudes et projets des partenaires sociaux		110 000	110 000		93 500	93 500
404 Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	1 500 000	300 000	1 800 000			
427 Axe7 FSE -Apprentissage, formation professionnelle et enseignement supérieur					1 600 000	1 600 000
432 Orientation des jeunes et lutte contre le décrochage		222 000	222 000		687 800	687 800
433 Orientation professionnelle – Analyse et prospective de l'emploi et des formations		5 710 000	5 710 000		5 151 350	5 151 350
434 Formations courtes d'adaptation à l'emploi		4 500 000	4 500 000			
435 Jeunesse et civisme		410 000	410 000		700 000	700 000
436 Plan national - 500 000 formations		56 211 000	56 211 000			
500 Région - Formation - Prépa					13 400 000	13 400 000
501 Région - Formation - Visa					71 000 000	71 000 000
502 Région - Formation - Accès emploi					5 000 000	5 000 000
503 Région - Formation - Accès entrepreneur					1 897 500	1 897 500

BUDGET PRIMITIF 2017

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	126 508 200	180 419 200	306 927 400	226 423 300	194 310 925	420 734 225
<u>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</u>	<u>28 193 200</u>	<u>139 993 700</u>	<u>168 186 900</u>	<u>97 342 800</u>	<u>155 170 291</u>	<u>252 513 091</u>
104 Fonctionnement du réseau de transport régional		137 293 000	137 293 000		151 622 291	151 622 291
106 Modernisation du parc de matériel roulant régional	3 650 000		3 650 000	7 050 000		7 050 000
107 Infrastructures ferroviaires	14 300 000		14 300 000	53 923 000		53 923 000
221 Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	5 473 200		5 473 200	3 807 800		3 807 800
246 Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	4 170 000		4 170 000	4 312 000		4 312 000
305 Désenclavement urbain et rural	600 000		600 000			
359 Multimodalité et solutions innovantes		2 600 700	2 600 700		3 048 000	3 048 000
378 Aménagement numérique		100 000	100 000	250 000	100 000	350 000
509 Politique routière d'intérêt régional				28 000 000	400 000	28 400 000
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>76 525 000</u>	<u>5 667 000</u>	<u>82 192 000</u>	<u>93 991 000</u>	<u>7 452 500</u>	<u>101 443 500</u>
74 Actions territoriales	925 000	1 304 000	2 229 000	1 165 000	2 194 000	3 359 000
92 Equipements structurants d'intérêt régional	45 605 000		45 605 000	7 841 000		7 841 000
114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	2 100 000	1 830 000	3 930 000	2 850 000	1 830 000	4 680 000
187 Accueil des personnes âgées et handicapées						
188 Santé publique, vieillissement et politique du handicap	1 500 000	1 731 000	3 231 000	2 290 000	1 770 000	4 060 000
259 Equipements et centres d'accueil sportifs	1 295 000	340 000	1 635 000	895 000	1 070 000	1 965 000
265 Développement et animation des territoires	24 100 000	87 000	24 187 000	75 000 000	261 000	75 261 000
298 Initiatives de proximité		200 000	200 000		170 000	170 000
349 Renouveau urbain	1 000 000		1 000 000			
400 Soutien aux partenaires sociaux		175 000	175 000		157 500	157 500
422 Axe2 FEDER -Accès aux TIC				3 950 000		3 950 000
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	<u>21 790 000</u>	<u>34 758 500</u>	<u>56 548 500</u>	<u>35 089 500</u>	<u>31 688 134</u>	<u>66 777 634</u>
197 Patrimoine	6 920 000	2 850 000	9 770 000	11 381 500	1 960 000	13 341 500
198 Arts de la scène	275 000	12 173 000	12 448 000		6 700 000	6 700 000
199 Livre et lecture	150 000	1 510 000	1 660 000	150 000	1 510 000	1 660 000
266 Biodiversité et littoral	4 745 000	3 100 000	7 845 000	4 745 000	3 056 000	7 801 000
287 Sport de haut niveau	250 000	3 110 000	3 360 000	250 000	2 900 000	3 150 000
288 Sport pour tous	360 000	3 270 000	3 630 000	360 000	2 840 000	3 200 000
315 Arts visuels	1 790 000	1 807 000	3 597 000	1 790 000	1 700 000	3 490 000
376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	50 000	350 000	400 000	50 000	935 000	985 000
379 Agenda 21 - coordination		237 500	237 500			
388 Autonomie des jeunes	200 000	4 200 000	4 400 000	20 000	4 225 000	4 245 000
389 Economie circulaire, déchets, risques technologiques	350 000	50 000	400 000	218 000	100 000	318 000
390 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité		935 000	935 000			
425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement				4 950 000		4 950 000
426 Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations				4 950 000		4 950 000
429 Eau et Loire	6 700 000	1 166 000	7 866 000	5 950 000	680 000	6 630 000
530 Actions musicales structurantes				275 000	5 082 134	5 357 134

BUDGET PRIMITIF 2017

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	11 415 000	4 189 700	15 604 700	30 450 000	18 502 000	48 952 000
<u>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</u>	<u>10 550 000</u>	<u>4 169 700</u>	<u>14 719 700</u>	<u>10 700 000</u>	<u>2 857 000</u>	<u>13 557 000</u>
77 Audiovisuel régional		1 020 000	1 020 000			
249 Evaluation des politiques publiques		60 000	60 000		110 000	110 000
251 Fonds Régional d'Intervention, d'Etudes et de Promotion		100 000	100 000		95 000	95 000
272 Dépenses imprévues	10 000 000	2 000 000	12 000 000	10 000 000	2 000 000	12 000 000
301 Observation régionale - Etudes et expertises		943 000	943 000		572 000	572 000
380 Etudes préalables	300 000	20 000	320 000	400 000	40 000	440 000
403 Etudes et actions énergétiques	250 000	26 700	276 700	300 000	40 000	340 000
<u>Action 9 : une administration plus innovante</u>	<u>865 000</u>	<u>20 000</u>	<u>885 000</u>	<u>19 750 000</u>	<u>15 645 000</u>	<u>35 395 000</u>
344 Information géographique régionale	265 000	20 000	285 000	250 000	15 000	265 000
531 Schéma directeur numérique 2017-2021				19 500 000	15 630 000	35 130 000
15003 Investissements informatiques	600 000		600 000			
Total général	801 987 200	594 074 900	1 396 062 100	582 564 158	643 760 644	1 226 324 802

BUDGET PRIMITIF 2017

CREDITS DE PAIEMENT

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	333 413 328	413 550 904	746 964 232	401 982 181	444 120 722	846 102 903
Action 1 : faire émerger les PME du futur	58 751 650	12 888 224	71 639 874	77 348 820	14 652 093	92 000 913
166 Internationalisation de l'économie	4 000 000	520 500	4 520 500	4 491 075	694 000	5 185 075
230 Actions de coopération décentralisée		48 904	48 904			
274 FRASICOD là-bas (Fonds Régional d'Aide et de Solidarité Internationale pour la COopération et Le Développement)	21 875		21 875			
423 Axe3 FEDER -Compétitivité des PME	134 000		134 000	1 000 000		1 000 000
510 Appui à la performance - Aide au conseil	2 745 075	25 000	2 770 075	2 131 245		2 131 245
511 Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	15 960 000		15 960 000	24 080 000		24 080 000
513 Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	4 890 000	689 400	5 579 400	1 985 000	1 367 150	3 352 150
517 Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	18 478 000	758 000	19 236 000	10 614 100	382 250	10 996 350
518 Soutien à l'innovation	9 967 750	1 090 000	11 057 750	28 503 900	775 000	29 278 900
519 Rayonnement à l'international	540 000	1 114 300	1 654 300	600 000	1 211 523	1 811 523
516 Animation économique	912 000	8 402 120	9 314 120		10 028 170	10 028 170
514 Economie résidentielle	1 102 950	240 000	1 342 950	3 943 500	194 000	4 137 500
Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production	131 666 878	16 037 280	147 704 158	194 873 837	13 673 145	208 546 982
113 Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	6 178 000	1 200 000	7 378 000	5 057 000	1 029 715	6 086 715
192 Pêche maritime	280 000	30 000	310 000	150 000	30 000	180 000
193 Aquaculture	720 000		720 000	1 270 000		1 270 000
213 Contrat Etat-Région - Actions internationales		176 000	176 000			
285 Transition énergétique	15 700 000	390 000	16 090 000	9 500 000	828 000	10 328 000
304 Programmes de recherche régionaux et interregionaux	17 000 000	3 400 000	20 400 000	17 339 538	2 420 660	19 760 198
310 Agriculture et développement durable	5 919 000	1 300 000	7 219 000	6 507 000	1 225 000	7 732 000
345 Axe Innovation et Economie de la Connaissance	8 182 953		8 182 953			
421 Axe1 FEDER -Recherche, développement technologique et innovation	4 281 000		4 281 000	5 500 000		5 500 000
424 Axe4 FEDER -Transition énergétique	3 459 000		3 459 000	1 300 000		1 300 000
430 Logement et efficacité énergétique	2 750 000	65 000	2 815 000	10 300 000	308 000	10 608 000
431 Tourisme	4 562 725	1 124 880	5 687 605	4 630 000	325 280	4 955 280
1100 Qualité et commercialisation des produits de la mer	400 000	35 000	435 000	320 000	35 000	355 000
1101 Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	700 000	345 000	1 045 000	570 000	345 000	915 000
512 Soutien aux transitions	2 871 500	459 000	3 330 500	994 130	372 150	1 366 280
1400 Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	18 259 000		18 259 000	8 850 451	120 000	8 970 451
1402 Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	780 000	5 000 000	5 780 000	777 565	4 037 840	4 815 405
1405 Rayonnement de la science et coordination scientifique	23 700	1 585 000	1 608 700	30 000	1 426 500	1 456 500
UE FEADER Gestion des fonds européens 2014-2020 FEADER	39 600 000		39 600 000	121 778 153		121 778 153
529 Actions européennes		927 400	927 400		1 170 000	1 170 000

BUDGET PRIMITIF 2017

CREDITS DE PAIEMENT

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	142 994 800	384 625 400	527 620 200	129 759 524	415 795 484	545 555 008
38 Aide à la mobilité sortante		3 400 000	3 400 000		3 070 000	3 070 000
58 Gestion financière de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des rémunérations		1 476 700	1 476 700		1 515 800	1 515 800
184 Contrat Etat-Région-Investissements Immobiliers	1 337 800		1 337 800	403 274		403 274
189 Fonctionnement du dispositif		91 247 000	91 247 000		94 738 861	94 738 861
190 Mesures en faveur des apprentis		10 700 000	10 700 000		11 500 985	11 500 985
191 Dépenses d'investissements	18 000 000		18 000 000	18 000 000		18 000 000
207 Rémunération et protection sociale des stagiaires		30 962 000	30 962 000		27 984 491	27 984 491
208 Observation, études		19 900	19 900		71 154	71 154
209 Ingénierie de formation		235 000	235 000		233 718	233 718
210 Dépenses d'investissement	850 000		850 000	236 013		236 013
228 Contrat Etat-Région - Investissements (fonds de concours)	410 000		410 000			
244 Aides aux employeurs d'apprentis		27 100 000	27 100 000		22 379 490	22 379 490
255 Orientation - Valorisation des métiers		1 070 000	1 070 000		948 428	948 428
258 Bourses sanitaires et sociales		3 480 000	3 480 000		3 582 420	3 582 420
269 Démarches individuelles de formation et VAE		1 573 000	1 573 000		277 500	277 500
281 Emplois aidés		1 476 800	1 476 800		804 454	804 454
311 Région - Formation - Visa social		7 500 000	7 500 000		7 895 957	7 895 957
312 Région - Formation - Visa sanitaire		33 190 000	33 190 000		32 216 680	32 216 680
323 Actions éducatives		1 362 000	1 362 000		1 799 700	1 799 700
325 Logement pour les jeunes	5 000 000		5 000 000	2 100 000		2 100 000
330 Fonctionnement des E.P.L.E.	180 000	33 269 500	33 449 500	180 000	32 300 000	32 480 000
331 Travaux dans les E.P.L.E.	70 000 000	686 000	70 686 000	57 795 152	440 000	58 235 152
332 Equipements des E.P.L.E.	8 500 000		8 500 000	7 700 000		7 700 000
334 Informatisation des lycées publics et ENT	7 500 000	160 000	7 660 000	7 200 000	161 000	7 361 000
335 Fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association		34 661 100	34 661 100		35 394 400	35 394 400
336 Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	19 800 000		19 800 000	14 860 000		14 860 000
337 Etudes et promotions	17 000	241 300	258 300	20 000	281 000	301 000
338 Aides sociales	2 040 000	5 828 300	7 868 300	2 040 000	5 603 180	7 643 180
339 Actions éducatives		3 418 000	3 418 000		3 594 800	3 594 800
341 Aide à la mobilité entrante		220 000	220 000		60 000	60 000
351 Fonds annuel d'intervention	2 350 000	1 242 800	3 592 800	2 000 000	1 740 000	3 740 000
355 Fonctionnement des établissements d'enseignement et soutien aux initiatives des acteurs de la vie étudiante		1 900 000	1 900 000		1 700 000	1 700 000
356 Contrat Etat-Région : investissements	970 000		970 000	1 368 678		1 368 678
357 Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	1 220 000		1 220 000	11 230 494	25 000	11 255 494
370 Région Formation des personnes détenues		1 555 000	1 555 000		1 616 920	1 616 920
373 Investissement sanitaire et social	2 230 000		2 230 000	2 582 975		2 582 975
381 Région - Formation - Accès évolution		2 108 500	2 108 500		2 613 569	2 613 569
386 Ingénierie		573 000	573 000		637 435	637 435
387 Etudes et promotion		258 000	258 000		305 101	305 101
392 Emplois de solidarité		300 000	300 000		110 893	110 893
397 Acquisition et développement des compétences clés		3 797 000	3 797 000		4 000 000	4 000 000
398 Mobilité internationale		155 000	155 000		158 591	158 591
399 Amélioration des conditions de travail	90 000	166 000	256 000	138 090	157 700	295 790
402 Etudes et projets des partenaires sociaux		110 000	110 000		85 000	85 000
404 Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	2 500 000	353 500	2 853 500	1 904 848	170 000	2 074 848
407 Je m'oriente, je me prépare		11 750 000	11 750 000		9 869 260	9 869 260
408 Je me qualifie		52 836 000	52 836 000		47 017 072	47 017 072
409 Je crée ou je reprends une entreprise		1 021 000	1 021 000		1 042 196	1 042 196
427 Axe7 FSE -Apprentissage, formation professionnelle et enseignement supérieur		3 600 000	3 600 000		5 000 000	5 000 000
432 Orientation des jeunes et lutte contre le décrochage		213 000	213 000		567 500	567 500
433 Orientation professionnelle – Analyse et prospective de l'emploi et des formations		4 750 000	4 750 000		5 168 000	5 168 000
434 Formations courtes d'adaptation à l'emploi		4 500 000	4 500 000		200 000	200 000
435 Jeunesse et civisme		160 000	160 000		328 120	328 120
436 Plan national - 500 000 formations					36 670 484	36 670 484
500 Région - Formation - Prépa					1 396 750	1 396 750
501 Région - Formation - Visa					6 640 500	6 640 500
502 Région - Formation - Accès emploi					1 500 000	1 500 000
503 Région - Formation - Accès entrepreneur					221 375	221 375

BUDGET PRIMITIF 2017

CREDITS DE PAIEMENT

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	210 514 444	186 471 300	396 985 744	181 912 250	371 581 186	553 493 436
<u>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</u>	<u>105 298 375</u>	<u>148 229 200</u>	<u>253 527 575</u>	<u>95 826 250</u>	<u>334 435 158</u>	<u>430 261 408</u>
93 Contrat Etat-Région (2000-2006)	264 200		264 200	550 000		550 000
104 Fonctionnement du réseau de transport régional		147 586 000	147 586 000		150 864 513	150 864 513
106 Modernisation du parc de matériel roulant régional	49 600 000		49 600 000	36 000 000		36 000 000
107 Infrastructures ferroviaires	26 790 000		26 790 000	12 628 508		12 628 508
221 Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	15 237 500		15 237 500	15 262 385		15 262 385
246 Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	2 110 000		2 110 000	5 825 000		5 825 000
270 Soutien aux transports collectifs en sites propres (TCSP)	2 860 675		2 860 675	429 825		429 825
290 CER Programmes complémentaires	143 000		143 000	700 000		700 000
305 Désenclavement urbain et rural	2 693 000		2 693 000	1 829 282		1 829 282
359 Multimodalité et solutions innovantes		365 000	365 000		505 487	505 487
378 Aménagement numérique	5 600 000	128 200	5 728 200	15 800 000	170 000	15 970 000
391 Financement du syndicat mixte aéroportuaire		150 000	150 000		150 000	150 000
509 Politique routière d'intérêt régional				5 000 000	170 000	5 170 000
TRANS CHGE Charges générales transport routier				1 672 300	6 477 688	8 149 988
TRANS SCOL Transports scolaires				40 000	123 596 729	123 636 729
TRANS INTE Transports interurbains				68 950	48 535 408	48 604 358
TRANS MARI Transports maritimes				20 000	3 965 333	3 985 333
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>81 393 069</u>	<u>4 988 750</u>	<u>86 381 819</u>	<u>64 061 159</u>	<u>6 396 500</u>	<u>70 457 659</u>
74 Actions territoriales	1 547 000	1 000 000	2 547 000	1 632 300	2 194 000	3 826 300
92 Equipements structurants d'intérêt régional	14 140 000		14 140 000	5 313 859		5 313 859
114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	1 400 000	1 490 000	2 890 000	1 920 000	1 460 000	3 380 000
187 Accueil des personnes âgées et handicapées	462 000		462 000	186 960		186 960
188 Santé publique, vieillissement et politique du handicap	3 145 000	1 640 000	4 785 000	2 842 640	1 703 000	4 545 640
259 Equipements et centres d'accueil sportifs	1 050 000	253 750	1 303 750	1 019 000	450 000	1 469 000
265 Développement et animation des territoires	38 375 000	230 000	38 605 000	41 346 400	262 000	41 608 400
283 Habitat et logement social	5 000 000		5 000 000	2 500 000		2 500 000
298 Initiatives de proximité		200 000	200 000		170 000	170 000
346 Axe Accessibilité aux services de transports	4 667 069		4 667 069			
347 Axe Dimension Urbaine	5 500 000		5 500 000			
349 Renouvellement urbain	5 000 000		5 000 000	6 300 000		6 300 000
400 Soutien aux partenaires sociaux		175 000	175 000		157 500	157 500
422 Axe2 FEDER -Accès aux TIC	1 107 000		1 107 000	1 000 000		1 000 000
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	<u>23 823 000</u>	<u>33 253 350</u>	<u>57 076 350</u>	<u>22 024 841</u>	<u>30 749 528</u>	<u>52 774 369</u>
197 Patrimoine	6 110 300	2 671 850	8 782 150	6 250 933	1 619 538	7 870 471
198 Arts de la scène	275 000	12 055 000	12 330 000		6 632 830	6 632 830
199 Livre et lecture	120 000	1 390 800	1 510 800	167 000	1 396 441	1 563 441
266 Biodiversité et littoral	4 000 000	3 056 800	7 056 800	4 000 000	3 100 000	7 100 000
268 Axe Ligérien	3 993 100	41 500	4 034 600	1 000 000	52 719	1 052 719
286 Gestion de l'eau dans les bassins versants	3 138 300	31 900	3 170 200	2 600 000		2 600 000
287 Sport de haut niveau	150 000	3 000 000	3 150 000	100 000	2 660 000	2 760 000
288 Sport pour tous	260 000	3 000 000	3 260 000	360 000	2 840 000	3 200 000
315 Arts visuels	1 250 000	1 720 000	2 970 000	1 771 908	1 700 000	3 471 908
376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	50 300	511 000	561 300	50 000	661 105	711 105
379 Agenda 21 - coordination		330 000	330 000		195 000	195 000
388 Autonomie des jeunes	192 700	3 280 000	3 472 700	150 000	4 295 000	4 445 000
389 Economie circulaire, déchets, risques technologiques	300 600	90 000	390 600	200 000	90 000	290 000
390 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	100 000	1 180 000	1 280 000		346 895	346 895
425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement	1 370 000		1 370 000	700 000		700 000
426 Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations	1 384 000		1 384 000	1 500 000		1 500 000
429 Eau et Loire	1 128 700	894 500	2 023 200	2 900 000	660 000	3 560 000
530 Actions musicales structurantes				275 000	4 500 000	4 775 000

BUDGET PRIMITIF 2017

CREDITS DE PAIEMENT

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	103 107 998	215 706 531	318 814 529	115 808 050	240 677 973	356 486 023
Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes	101 152 598	70 980 531	172 133 129	114 314 898	90 000 973	204 315 871
Hors programme	97 072 598	69 224 131	166 296 729	113 014 898	88 319 450	201 334 348
77 Audiovisuel régional		577 900	577 900		596 023	596 023
249 Evaluation des politiques publiques		40 000	40 000		107 500	107 500
251 Fonds Régional d'Intervention, d'Etudes et de Promotion		100 000	100 000		95 000	95 000
301 Observation régionale - Etudes et expertises		853 500	853 500		723 000	723 000
380 Etudes préalables	500 000	30 000	530 000	300 000	30 000	330 000
403 Etudes et actions énergétiques	300 000	20 000	320 000	300 000	30 000	330 000
410 Agence France Locale	2 500 000		2 500 000			
428 Appui à la gestion des fonds européens 2014-2020		135 000	135 000		100 000	100 000
15002 Investissements immobiliers	780 000		780 000	700 000		700 000
Action 8 : des agents mieux accompagnés et mieux valorisés		143 013 000	143 013 000		148 250 000	148 250 000
Charges de personnel		143 013 000	143 013 000		148 250 000	148 250 000
Action 9 : une administration plus innovante	1 955 400	1 713 000	3 668 400	1 493 152	2 427 000	3 920 152
250	83 000	100 000	183 000	70 000	21 000	91 000
344 Information géographique régionale	440 000	48 700	488 700	376 152	25 000	401 152
531				895 000	2 381 000	3 276 000
15003	812 600		812 600	152 000		152 000
SYIN APPLI	354 800	423 000	777 800			
SYIN MATIN	67 000	359 000	426 000			
SYIN PHONE	25 000	387 300	412 300			
SYIN RESIN	173 000	395 000	568 000			
Total général	647 035 770	815 728 735	1 462 764 505	699 702 481	1 056 379 881	1 756 082 362
Gestion active de la dette	200 000 000		200 000 000	75 000 000		75 000 000
Dépenses d'ordre	620 000 000	535 871 591	1 155 871 591	495 000 000	546 703 341	1 041 703 341
Opérations d'ordre de section à section	300 000 000	535 871 591	835 871 591	300 000 000	546 703 341	846 703 341
Ajustement des opérations d'ordre		235 871 591	235 871 591		246 703 341	246 703 341
Dotations aux amortissements		300 000 000	300 000 000		300 000 000	300 000 000
Neutralisation des amortissements	270 000 000		270 000 000	270 000 000		270 000 000
Reprise DRES et subventions perçues	30 000 000		30 000 000	30 000 000		30 000 000
Gestion active de la dette	200 000 000		200 000 000	75 000 000		75 000 000
Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement)	120 000 000		120 000 000	120 000 000		120 000 000
Avances sur immobilisations (réimputations)	120 000 000		120 000 000	120 000 000		120 000 000
TOTAL GENERAL	1 467 035 770	1 351 600 326	2 818 636 096	1 269 702 481	1 603 083 222	2 872 785 703

BUDGET PRIMITIF 2017

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total
Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale	11 150 000	4 567 200	15 717 200	79 700 000	22 070 500	101 770 500
Mission 1 : le combat pour l'emploi local		965 500	965 500	35 650 000	3 828 000	39 478 000
<u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u>				<u>3 450 000</u>		<u>3 450 000</u>
423 Axe3 FEDER -Compétitivité des PME				3 450 000		3 450 000
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>		965 500	965 500	32 200 000	2 228 000	34 428 000
345 Axe Innovation et Economie de la Connaissance						
421 Axe1 FEDER -Recherche, développement technologique et innovation				19 800 000		19 800 000
424 Axe4 FEDER -Transition énergétique				12 400 000		12 400 000
529 Actions européennes		965 500	965 500		2 228 000	2 228 000
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>					<u>1 600 000</u>	<u>1 600 000</u>
427 Axe7 FSE -Apprentissage, formation professionnelle et enseignement supérieur					1 600 000	1 600 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale		375 000	375 000	13 850 000	327 500	14 177 500
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>		<u>375 000</u>	<u>375 000</u>	<u>3 950 000</u>	<u>327 500</u>	<u>4 277 500</u>
298 Initiatives de proximité		200 000	200 000		170 000	170 000
400 Soutien aux partenaires sociaux		175 000	175 000		157 500	157 500
422 Axe2 FEDER -Accès aux TIC				3 950 000		3 950 000
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>				<u>9 900 000</u>		<u>9 900 000</u>
425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement				4 950 000		4 950 000
426 Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations				4 950 000		4 950 000
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	11 150 000	3 226 700	14 376 700	30 200 000	17 915 000	48 115 000
<u>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</u>	<u>10 550 000</u>	<u>3 226 700</u>	<u>13 776 700</u>	<u>10 700 000</u>	<u>2 285 000</u>	<u>12 985 000</u>
77 Audiovisuel régional		1 020 000	1 020 000			
249 Evaluation des politiques publiques		60 000	60 000		110 000	110 000
251 Fonds Régional d'Intervention, d'Etudes et de Promotion		100 000	100 000		95 000	95 000
272 Dépenses imprévues					2 000 000	2 000 000
380 Etudes préalables	10 000 000	2 000 000	12 000 000	10 000 000		12 000 000
403 Etudes et actions énergétiques	300 000	20 000	320 000	400 000	40 000	440 000
410 Agence France Locale	250 000	26 700	276 700	300 000	40 000	340 000
428 Appui à la gestion des fonds européens 2014-2020						
15002 Investissements immobiliers						
<u>Action 9 : une administration plus innovante</u>	<u>600 000</u>		<u>600 000</u>	<u>19 500 000</u>	<u>15 630 000</u>	<u>35 130 000</u>
250 Schéma Directeur des Systèmes d'Information						
531 Schéma directeur numérique 2017-2021				19 500 000	15 630 000	35 130 000
15003 Investissements informatiques	600 000		600 000			

BUDGET PRIMITIF 2017

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total
Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche	115 610 000	31 583 500	147 193 500	142 540 108	31 997 035	174 537 143
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	111 440 000	31 583 500	143 023 500	138 228 108	31 997 035	170 225 143
<u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u>	<u>57 372 200</u>	<u>14 629 600</u>	<u>72 001 800</u>	<u>94 178 108</u>	<u>17 665 335</u>	<u>111 843 443</u>
166 Internationalisation de l'économie	5 000 000	728 100	5 728 100	4 950 000	640 000	5 590 000
510 Appui à la performance - Aide au conseil	3 747 200	50 000	3 797 200	2 585 000		2 585 000
511 Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	12 400 000		12 400 000	28 800 000		28 800 000
513 Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	2 500 000	680 000	3 180 000	2 425 000	2 280 000	4 705 000
517 Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	13 528 000	776 000	14 304 000	10 993 163	386 000	11 379 163
518 Soutien à l'innovation	17 130 000	1 090 000	18 220 000	40 534 945	870 000	41 404 945
519 Rayonnement à l'international	1 577 000	1 170 000	2 747 000	500 000	860 000	1 360 000
516 Animation économique		9 935 500	9 935 500		12 449 335	12 449 335
514 Economie résidentielle	1 490 000	200 000	1 690 000	3 390 000	180 000	3 570 000
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	<u>34 147 800</u>	<u>10 823 900</u>	<u>44 971 700</u>	<u>28 550 000</u>	<u>9 438 700</u>	<u>37 988 700</u>
304 Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	12 000 000	3 032 000	15 032 000	11 750 000	2 809 000	14 559 000
431 Tourisme	4 697 800	316 900	5 014 700	4 800 000	312 200	5 112 200
512 Soutien aux transitions	1 500 000	600 000	2 100 000	1 200 000	657 500	1 857 500
1400 Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	14 200 000	125 000	14 325 000	10 000 000	120 000	10 120 000
1402 Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	1 700 000	5 000 000	6 700 000	800 000	4 040 000	4 840 000
1405 Rayonnement de la science et coordination scientifique	50 000	1 750 000	1 800 000		1 500 000	1 500 000
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>	<u>19 920 000</u>	<u>6 130 000</u>	<u>26 050 000</u>	<u>15 500 000</u>	<u>4 893 000</u>	<u>20 393 000</u>
38 Aide à la mobilité sortante		3 760 000	3 760 000		2 933 000	2 933 000
341 Aide à la mobilité entrante		220 000	220 000			
355 Fonctionnement des établissements d'enseignement et soutien aux initiatives des acteurs de la vie étudiante		2 150 000	2 150 000		1 935 000	1 935 000
357 Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	19 920 000		19 920 000	15 500 000	25 000	15 525 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	4 170 000		4 170 000	4 312 000		4 312 000
<u>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</u>	<u>4 170 000</u>		<u>4 170 000</u>	<u>4 312 000</u>		<u>4 312 000</u>
246 Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	4 170 000		4 170 000	4 312 000		4 312 000

BUDGET PRIMITIF 2017

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total
Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion	48 364 000	288 547 000	336 911 000	44 567 750	307 684 064	352 251 814
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	48 364 000	288 547 000	336 911 000	44 567 750	307 684 064	352 251 814
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	48 364 000	288 547 000	336 911 000	44 567 750	307 684 064	352 251 814
58 Gestion financière de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des rémunérations		650 000	650 000		1 902 520	1 902 520
189 Fonctionnement du dispositif		92 300 000	92 300 000		94 417 000	94 417 000
190 Mesures en faveur des apprentis		11 700 000	11 700 000		11 680 000	11 680 000
191 Dépenses d'investissements	45 360 000		45 360 000	41 575 000		41 575 000
207 Rémunération et protection sociale des stagiaires		33 320 000	33 320 000		25 734 229	25 734 229
208 Observation, études		100 000	100 000		15 000	15 000
209 Ingénierie de formation		100 000	100 000		336 750	336 750
244 Aides aux employeurs d'apprentis		25 361 000	25 361 000		24 600 000	24 600 000
255 Orientation - Valorisation des métiers		684 000	684 000		1 577 000	1 577 000
258 Bourses sanitaires et sociales		3 540 000	3 540 000		3 948 840	3 948 840
269 Démarches individuelles de formation et VAE		4 550 000	4 550 000			
281 Emplois aidés		350 000	350 000			
311 Région - Formation - Visa social		7 500 000	7 500 000		8 063 895	8 063 895
312 Région - Formation - Visa sanitaire		33 190 000	33 190 000		32 066 680	32 066 680
323 Actions éducatives		1 540 000	1 540 000		1 640 000	1 640 000
370 Région Formation des personnes détenues		1 660 000	1 660 000		1 660 000	1 660 000
373 Investissement sanitaire et social	2 929 000		2 929 000	2 929 000		2 929 000
381 Région - Formation - Accès évolution		3 500 000	3 500 000		2 500 000	2 500 000
386 Ingénierie		365 000	365 000		365 000	365 000
387 Etudes et promotion		240 000	240 000		350 400	350 400
397 Acquisition et développement des compétences clés		1 000 000	1 000 000			
398 Mobilité internationale		200 000	200 000		135 000	135 000
399 Amélioration des conditions de travail	75 000	166 000	241 000	63 750	149 400	213 150
402 Etudes et projets des partenaires sociaux		110 000	110 000		93 500	93 500
433 Orientation professionnelle – Analyse et prospective de l'emploi et des formations		5 710 000	5 710 000		5 151 350	5 151 350
434 Formations courtes d'adaptation à l'emploi		4 500 000	4 500 000			
436 Plan national - 500 000 formations		56 211 000	56 211 000			
500 Région - Formation - Prépa					13 400 000	13 400 000
501 Région - Formation - Visa					71 000 000	71 000 000
502 Région - Formation - Accès emploi					5 000 000	5 000 000
503 Région - Formation - Accès entrepreneur					1 897 500	1 897 500
Education et Lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme	448 260 000	84 090 000	532 350 000	62 000 000	82 472 600	144 472 600
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	448 260 000	84 090 000	532 350 000	62 000 000	82 472 600	144 472 600
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	448 260 000	84 090 000	532 350 000	62 000 000	82 472 600	144 472 600
330 Fonctionnement des E.P.L.E.	180 000	34 325 600	34 505 600	180 000	33 325 600	33 505 600
331 Travaux dans les E.P.L.E.	399 300 000	1 822 000	401 122 000	18 910 000	100 000	19 010 000
332 Equipements des E.P.L.E.	11 435 000		11 435 000	9 000 000		9 000 000
334 Informatisation des lycées publics et ENT	7 200 000	150 000	7 350 000	6 500 000	157 000	6 657 000
335 Fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association		34 661 100	34 661 100		35 394 400	35 394 400
336 Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	24 285 000		24 285 000	25 350 000		25 350 000
337 Etudes et promotions	20 000	650 000	670 000	20 000	281 000	301 000
338 Aides sociales	2 040 000	6 828 300	8 868 300	40 000	7 132 000	7 172 000
339 Actions éducatives		3 421 000	3 421 000		3 594 800	3 594 800
351 Fonds annuel d'intervention	2 300 000	1 300 000	3 600 000	2 000 000	1 100 000	3 100 000
404 Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	1 500 000	300 000	1 800 000			
432 Orientation des jeunes et lutte contre le décrochage		222 000	222 000		687 800	687 800
435 Jeunesse et civisme		410 000	410 000		700 000	700 000

BUDGET PRIMITIF 2017

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total
Transports, mobilité, infrastructures	24 023 200	139 993 700	164 016 900	93 030 800	155 170 291	248 201 091
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	24 023 200	139 993 700	164 016 900	93 030 800	155 170 291	248 201 091
<u>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</u>	<u>24 023 200</u>	<u>139 993 700</u>	<u>164 016 900</u>	<u>93 030 800</u>	<u>155 170 291</u>	<u>248 201 091</u>
104 Fonctionnement du réseau de transport régional		137 293 000	137 293 000		151 622 291	151 622 291
106 Modernisation du parc de matériel roulant régional	3 650 000		3 650 000	7 050 000		7 050 000
107 Infrastructures ferroviaires	14 300 000		14 300 000	53 923 000		53 923 000
221 Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	5 473 200		5 473 200	3 807 800		3 807 800
305 Désenclavement urbain et rural	600 000		600 000			
359 Multimodalité et solutions innovantes		2 600 700	2 600 700		3 048 000	3 048 000
378 Aménagement numérique		100 000	100 000	250 000	100 000	350 000
509 Politique routière d'intérêt régional				28 000 000	400 000	28 400 000
Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement	68 660 000	7 814 500	76 474 500	108 468 000	8 099 000	116 567 000
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	30 000 000	480 000	30 480 000	20 015 000	1 645 000	21 660 000
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	<u>30 000 000</u>	<u>480 000</u>	<u>30 480 000</u>	<u>20 015 000</u>	<u>1 645 000</u>	<u>21 660 000</u>
285 Transition énergétique	18 500 000	415 000	18 915 000	8 665 000	1 110 000	9 775 000
430 Logement et efficacité énergétique	11 500 000	65 000	11 565 000	11 350 000	535 000	11 885 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	38 395 000	6 371 500	44 766 500	88 203 000	5 867 000	94 070 000
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>26 600 000</u>	<u>1 818 000</u>	<u>28 418 000</u>	<u>77 290 000</u>	<u>2 031 000</u>	<u>79 321 000</u>
187 Accueil des personnes âgées et handicapées		1 731 000	3 231 000	2 290 000	1 770 000	4 060 000
188 Santé publique, vieillissement et politique du handicap	1 500 000		24 187 000	75 000 000	261 000	75 261 000
265 Développement et animation des territoires	24 100 000	87 000	24 187 000			
349 Renouvellement urbain	1 000 000		1 000 000			
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	<u>11 795 000</u>	<u>4 553 500</u>	<u>16 348 500</u>	<u>10 913 000</u>	<u>3 836 000</u>	<u>14 749 000</u>
266 Biodiversité et littoral	4 745 000	3 100 000	7 845 000	4 745 000	3 056 000	7 801 000
379 Agenda 21 - coordination		237 500	237 500			
389 Economie circulaire, déchets, risques technologiques	350 000	50 000	400 000	218 000	100 000	318 000
429 Eau et Loire	6 700 000	1 166 000	7 866 000	5 950 000	680 000	6 630 000
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	265 000	963 000	1 228 000	250 000	587 000	837 000
<u>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</u>		<u>943 000</u>	<u>943 000</u>		<u>572 000</u>	<u>572 000</u>
301 Observation régionale - Etudes et expertises		943 000	943 000		572 000	572 000
<u>Action 9 : une administration plus innovante</u>	<u>265 000</u>	<u>20 000</u>	<u>285 000</u>	<u>250 000</u>	<u>15 000</u>	<u>265 000</u>
344 Information géographique régionale	265 000	20 000	285 000	250 000	15 000	265 000

BUDGET PRIMITIF 2017

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total
Culture, sport vie associative, bénévolat et solidarités	57 820 000	31 849 000	89 669 000	24 177 500	31 116 134	55 293 634
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	57 820 000	31 849 000	89 669 000	24 177 500	31 116 134	55 293 634
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>47 825 000</u>	<u>1 644 000</u>	<u>49 469 000</u>	<u>9 901 000</u>	<u>3 264 000</u>	<u>13 165 000</u>
74 Actions territoriales	925 000	1 304 000	2 229 000	1 165 000	2 194 000	3 359 000
92 Equipements structurants d'intérêt régional	45 605 000		45 605 000	7 841 000		7 841 000
259 Equipements et centres d'accueil sportifs	1 295 000	340 000	1 635 000	895 000	1 070 000	1 965 000
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	<u>9 995 000</u>	<u>30 205 000</u>	<u>40 200 000</u>	<u>14 276 500</u>	<u>27 852 134</u>	<u>42 128 634</u>
197 Patrimoine	6 920 000	2 850 000	9 770 000	11 381 500	1 960 000	13 341 500
198 Arts de la scène	275 000	12 173 000	12 448 000		6 700 000	6 700 000
199 Livre et lecture	150 000	1 510 000	1 660 000	150 000	1 510 000	1 660 000
287 Sport de haut niveau	250 000	3 110 000	3 360 000	250 000	2 900 000	3 150 000
288 Sport pour tous	360 000	3 270 000	3 630 000	360 000	2 840 000	3 200 000
315 Arts visuels	1 790 000	1 807 000	3 597 000	1 790 000	1 700 000	3 490 000
376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	50 000	350 000	400 000	50 000	935 000	985 000
388 Autonomie des jeunes	200 000	4 200 000	4 400 000	20 000	4 225 000	4 245 000
390 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité		935 000	935 000			
530 Actions musicales structurantes				275 000	5 082 134	5 357 134
Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer	28 100 000	5 630 000	33 730 000	28 080 000	5 151 020	33 231 020
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	26 000 000	3 800 000	29 800 000	25 230 000	3 321 020	28 551 020
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	<u>26 000 000</u>	<u>3 800 000</u>	<u>29 800 000</u>	<u>25 230 000</u>	<u>3 321 020</u>	<u>28 551 020</u>
113 Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	10 900 000	1 900 000	12 800 000	8 650 000	1 571 020	10 221 020
192 Pêche maritime	700 000	50 000	750 000	385 000	50 000	435 000
193 Aquaculture	800 000		800 000	1 500 000		1 500 000
310 Agriculture et développement durable	11 700 000	1 400 000	13 100 000	13 160 000	1 250 000	14 410 000
1100 Qualité et commercialisation des produits de la mer	800 000	50 000	850 000	635 000	50 000	685 000
1101 Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	1 100 000	400 000	1 500 000	900 000	400 000	1 300 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	2 100 000	1 830 000	3 930 000	2 850 000	1 830 000	4 680 000
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>2 100 000</u>	<u>1 830 000</u>	<u>3 930 000</u>	<u>2 850 000</u>	<u>1 830 000</u>	<u>4 680 000</u>
114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	2 100 000	1 830 000	3 930 000	2 850 000	1 830 000	4 680 000
	801 987 200	594 074 900	1 396 062 100	582 564 158	643 760 644	1 226 324 802

BUDGET PRIMITIF 2017

CREDITS DE PAIEMENT

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale	132 753 020	219 706 731	352 459 751	126 431 898	246 427 473	372 859 371
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	16 056 953	4 527 400	20 584 353	7 800 000	6 170 000	13 970 000
<u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u>	<u>134 000</u>		<u>134 000</u>	<u>1 000 000</u>		<u>1 000 000</u>
423 Axe3 FEDER -Compétitivité des PME	134 000		134 000	1 000 000		1 000 000
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	<u>15 922 953</u>	<u>927 400</u>	<u>16 850 353</u>	<u>6 800 000</u>	<u>1 170 000</u>	<u>7 970 000</u>
345 Axe Innovation et Economie de la Connaissance	8 182 953		8 182 953			
421 Axe1 FEDER -Recherche, développement technologique et innovation	4 281 000		4 281 000	5 500 000		5 500 000
424 Axe4 FEDER -Transition énergétique	3 459 000		3 459 000	1 300 000		1 300 000
529 Actions européennes		927 400	927 400		1 170 000	1 170 000
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>		<u>3 600 000</u>	<u>3 600 000</u>		<u>5 000 000</u>	<u>5 000 000</u>
427 Axe7 FSE -Apprentissage, formation professionnelle et enseignement supérieur		3 600 000	3 600 000		5 000 000	5 000 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	14 028 069	375 000	14 403 069	3 200 000	327 500	3 527 500
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>11 274 069</u>	<u>375 000</u>	<u>11 649 069</u>	<u>1 000 000</u>	<u>327 500</u>	<u>1 327 500</u>
298 Initiatives de proximité		200 000	200 000		170 000	170 000
346 Axe Accessibilité aux services de transports	4 667 069		4 667 069			
347 Axe Dimension Urbaine	5 500 000		5 500 000			
400 Soutien aux partenaires sociaux		175 000	175 000		157 500	157 500
422 Axe2 FEDER -Accès aux TIC	1 107 000		1 107 000	1 000 000		1 000 000
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	<u>2 754 000</u>		<u>2 754 000</u>	<u>2 200 000</u>		<u>2 200 000</u>
425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement	1 370 000		1 370 000	700 000		700 000
426 Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations	1 384 000		1 384 000	1 500 000		1 500 000
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	102 667 998	214 804 331	317 472 329	115 431 898	239 929 973	355 361 871
<u>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</u>	<u>101 152 598</u>	<u>70 127 031</u>	<u>171 279 629</u>	<u>114 314 898</u>	<u>89 277 973</u>	<u>203 592 871</u>
Hors programme	97 072 598	69 224 131	166 296 729	113 014 898	88 319 450	201 334 348
77 Audiovisuel régional		577 900	577 900		596 023	596 023
249 Evaluation des politiques publiques		40 000	40 000		107 500	107 500
251 Fonds Régional d'Intervention, d'Etudes et de Promotion		100 000	100 000		95 000	95 000
380 Etudes préalables	500 000	30 000	530 000	300 000	30 000	330 000
403 Etudes et actions énergétiques	300 000	20 000	320 000	300 000	30 000	330 000
410 Agence France Locale	2 500 000		2 500 000			
428 Appui à la gestion des fonds européens 2014-2020		135 000	135 000		100 000	100 000
15002 Investissements immobiliers	780 000		780 000	700 000		700 000
<u>Action 8 : des agents mieux accompagnés et mieux valorisés</u>		<u>143 013 000</u>	<u>143 013 000</u>		<u>148 250 000</u>	<u>148 250 000</u>
Charges de personnel		143 013 000	143 013 000		148 250 000	148 250 000
<u>Action 9 : une administration plus innovante</u>	<u>1 515 400</u>	<u>1 664 300</u>	<u>3 179 700</u>	<u>1 117 000</u>	<u>2 402 000</u>	<u>3 519 000</u>
250	83 000	100 000	183 000	70 000	21 000	91 000
531				895 000	2 381 000	3 276 000
15003	812 600		812 600	152 000		152 000
SYN APPLI	354 800	423 000	777 800			
SYN MATIN	67 000	359 000	426 000			
SYN PHONE	25 000	387 300	412 300			
SYN RESIN	173 000	395 000	568 000			

BUDGET PRIMITIF 2017

CREDITS DE PAIEMENT

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche	108 162 375	30 153 104	138 315 479	127 797 950	28 209 523	156 007 473
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	106 052 375	30 153 104	136 205 479	121 972 950	28 209 523	150 182 473
<u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u>	<u>58 617 650</u>	<u>12 888 224</u>	<u>71 505 874</u>	<u>76 348 820</u>	<u>14 652 093</u>	<u>91 000 913</u>
166 Internationalisation de l'économie	4 000 000	520 500	4 520 500	4 491 075	694 000	5 185 075
230 Actions de coopération décentralisée		48 904	48 904			
274 FRASICOD là-bas (Fonds Régional d'Aide et de Solidarité Internationale pour la COopération et le Développement)	21 875		21 875			
510 Appui à la performance - Aide au conseil	2 745 075	25 000	2 770 075	2 131 245		2 131 245
511 Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	15 960 000		15 960 000	24 080 000		24 080 000
513 Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	4 890 000	689 400	5 579 400	1 985 000	1 367 150	3 352 150
517 Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	18 478 000		19 236 000	10 614 100	382 250	10 996 350
518 Soutien à l'innovation	9 967 750	1 090 000	11 057 750	28 503 900	775 000	29 278 900
519 Rayonnement à l'international	540 000	1 114 300	1 654 300	600 000	1 211 523	1 811 523
516 Animation économique	912 000	8 402 120	9 314 120		10 028 170	10 028 170
514 Economie résidentielle	1 102 950	240 000	1 342 950	3 943 500	194 000	4 137 500
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	<u>43 496 925</u>	<u>11 744 880</u>	<u>55 241 805</u>	<u>32 621 684</u>	<u>8 702 430</u>	<u>41 324 114</u>
213 Contrat Etat-Région - Actions internationales		176 000	176 000			
304 Programmes de recherche régionaux et interregionaux	17 000 000	3 400 000	20 400 000	17 339 538	2 420 660	19 760 198
431 Tourisme	4 562 725	1 124 880	5 687 605	4 630 000	325 280	4 955 280
512 Soutien aux transitions	2 871 500	459 000	3 330 500	994 130	372 150	1 366 280
1400 Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	18 259 000		18 259 000	8 850 451	120 000	8 970 451
1402 Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	780 000	5 000 000	5 780 000	777 565	4 037 840	4 815 405
1405 Rayonnement de la science et coordination scientifique	23 700	1 585 000	1 608 700	30 000	1 426 500	1 456 500
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>	<u>3 937 800</u>	<u>5 520 000</u>	<u>9 457 800</u>	<u>13 002 446</u>	<u>4 855 000</u>	<u>17 857 446</u>
38 Aide à la mobilité sortante		3 400 000	3 400 000		3 070 000	3 070 000
184 Contrat Etat-Région-Investissements Immobiliers	1 337 800		1 337 800	403 274		403 274
228 Contrat Etat-Région - Investissements (fonds de concours)	410 000		410 000			
341 Aide à la mobilité entrante		220 000	220 000		60 000	60 000
355 Fonctionnement des établissements d'enseignement et soutien aux initiatives des acteurs de la vie étudiante		1 900 000	1 900 000		1 700 000	1 700 000
356 Contrat Etat-Région : investissements	970 000		970 000	1 368 678		1 368 678
357 Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	1 220 000		1 220 000	11 230 494	25 000	11 255 494
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	2 110 000		2 110 000	5 825 000		5 825 000
<u>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</u>	<u>2 110 000</u>		<u>2 110 000</u>	<u>5 825 000</u>		<u>5 825 000</u>
246 Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	2 110 000		2 110 000	5 825 000		5 825 000

BUDGET PRIMITIF 2017

CREDITS DE PAIEMENT

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion	21 170 000	295 271 900	316 441 900	20 957 078	325 360 484	346 317 562
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	21 170 000	295 271 900	316 441 900	20 957 078	325 360 484	346 317 562
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>	<u>21 170 000</u>	<u>295 271 900</u>	<u>316 441 900</u>	<u>20 957 078</u>	<u>325 360 484</u>	<u>346 317 562</u>
58			1 476 700		1 515 800	1 515 800
189			91 247 000		94 738 861	94 738 861
190			10 700 000		11 500 985	11 500 985
191			18 000 000		18 000 000	18 000 000
207	18 000 000		30 962 000	18 000 000	27 984 491	27 984 491
208			19 900		71 154	71 154
209			235 000		233 718	233 718
210	850 000		850 000	236 013		236 013
244			27 100 000		22 379 490	22 379 490
255			1 070 000		948 428	948 428
258			3 480 000		3 582 420	3 582 420
269			1 573 000		277 500	277 500
281			1 476 800		804 454	804 454
311			7 500 000		7 895 957	7 895 957
312			33 190 000		32 216 680	32 216 680
323			1 362 000		1 799 700	1 799 700
370			1 555 000		1 616 920	1 616 920
373	2 230 000		2 230 000	2 582 975		2 582 975
381			2 108 500		2 613 569	2 613 569
386			573 000		637 435	637 435
387			258 000		305 101	305 101
392			300 000		110 893	110 893
397			3 797 000		4 000 000	4 000 000
398			155 000		158 591	158 591
399	90 000		166 000	138 090	157 700	295 790
402			110 000		85 000	85 000
407			11 750 000		9 869 260	9 869 260
408			52 836 000		47 017 072	47 017 072
409			1 021 000		1 042 196	1 042 196
433			4 750 000		5 168 000	5 168 000
434			4 500 000		200 000	200 000
436					36 670 484	36 670 484
500					1 396 750	1 396 750
501					6 640 500	6 640 500
502					1 500 000	1 500 000
503					221 375	221 375
Education et Lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme	112 887 000	80 233 500	193 120 500	93 700 000	80 580 000	174 280 000
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	112 887 000	80 233 500	193 120 500	93 700 000	80 580 000	174 280 000
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>	<u>112 887 000</u>	<u>80 233 500</u>	<u>193 120 500</u>	<u>93 700 000</u>	<u>80 580 000</u>	<u>174 280 000</u>
330			33 269 500		32 300 000	32 480 000
331	70 000 000		686 000	57 795 152	440 000	58 235 152
332	8 500 000		8 500 000	7 700 000		7 700 000
334	7 500 000		160 000	7 200 000	161 000	7 361 000
335			34 661 100		35 394 400	35 394 400
336	19 800 000		19 800 000	14 860 000		14 860 000
337	17 000		241 300	20 000	281 000	301 000
338	2 040 000		5 828 300	2 040 000	5 603 180	7 643 180
339			3 418 000		3 594 800	3 594 800
351	2 350 000		1 242 800	2 000 000	1 740 000	3 740 000
404	2 500 000		353 500	1 904 848	170 000	2 074 848
432			213 000		567 500	567 500
435			160 000		328 120	328 120

BUDGET PRIMITIF 2017

CREDITS DE PAIEMENT

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Transports, mobilité, infrastructures	103 188 375	148 229 200	251 417 575	90 001 250	334 435 158	424 436 408
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	103 188 375	148 229 200	251 417 575	90 001 250	334 435 158	424 436 408
<u>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</u>	<u>103 188 375</u>	<u>148 229 200</u>	<u>251 417 575</u>	<u>90 001 250</u>	<u>334 435 158</u>	<u>424 436 408</u>
93 Contrat Etat-Région (2000-2006)	264 200		264 200	550 000		550 000
104 Fonctionnement du réseau de transport régional		147 586 000	147 586 000		150 864 513	150 864 513
106 Modernisation du parc de matériel roulant régional	49 600 000		49 600 000	36 000 000		36 000 000
107 Infrastructures ferroviaires	26 790 000		26 790 000	12 628 508		12 628 508
221 Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	15 237 500		15 237 500	15 262 385		15 262 385
270 Soutien aux transports collectifs en sites propres (TCSP)	2 860 675		2 860 675	429 825		429 825
290 CER Programmes complémentaires	143 000		143 000	700 000		700 000
305 Désenclavement urbain et rural	2 693 000		2 693 000	1 829 282		1 829 282
359 Multimodalité et solutions innovantes		365 000	365 000		505 487	505 487
378 Aménagement numérique	5 600 000	128 200	5 728 200	15 800 000	170 000	15 970 000
391 Financement du syndicat mixte aéroportuaire		150 000	150 000		150 000	150 000
509 Politique routière d'intérêt régional				5 000 000	170 000	5 170 000
TRANS CHGE Charges générales transport routier				1 672 300	6 477 688	8 149 988
TRANS SCOL Transports scolaires				40 000	123 596 729	123 636 729
TRANS INTE Transports interurbains				68 950	48 535 408	48 604 358
TRANS MARI Transports maritimes				20 000	3 965 333	3 985 333
Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement	88 432 700	7 671 900	96 104 600	86 152 152	7 946 719	94 098 871
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	23 450 000	455 000	23 905 000	21 900 000	1 136 000	23 036 000
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	<u>18 450 000</u>	<u>455 000</u>	<u>18 905 000</u>	<u>19 800 000</u>	<u>1 136 000</u>	<u>20 936 000</u>
285 Transition énergétique	15 700 000	390 000	16 090 000	9 500 000	828 000	10 328 000
430 Logement et efficacité énergétique	2 750 000	65 000	2 815 000	10 300 000	308 000	10 608 000
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>	<u>5 000 000</u>		<u>5 000 000</u>	<u>2 100 000</u>		<u>2 100 000</u>
325 Logement pour les jeunes	5 000 000		5 000 000	2 100 000		2 100 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	64 542 700	6 314 700	70 857 400	63 876 000	6 062 719	69 938 719
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>51 982 000</u>	<u>1 870 000</u>	<u>53 852 000</u>	<u>53 176 000</u>	<u>1 965 000</u>	<u>55 141 000</u>
187 Accueil des personnes âgées et handicapées	462 000		462 000	186 960		186 960
188 Santé publique, vieillissement et politique du handicap	3 145 000	1 640 000	4 785 000	2 842 640	1 703 000	4 545 640
265 Développement et animation des territoires	38 375 000	230 000	38 605 000	41 346 400	262 000	41 608 400
283 Habitat et logement social	5 000 000		5 000 000	2 500 000		2 500 000
349 Renouvellement urbain	5 000 000		5 000 000	6 300 000		6 300 000
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	<u>12 560 700</u>	<u>4 444 700</u>	<u>17 005 400</u>	<u>10 700 000</u>	<u>4 097 719</u>	<u>14 797 719</u>
266 Biodiversité et littoral	4 000 000	3 056 800	7 056 800	4 000 000	3 100 000	7 100 000
268 Axe Ligérien	3 993 100	41 500	4 034 600	1 000 000	52 719	1 052 719
286 Gestion de l'eau dans les bassins versants	3 138 300	31 900	3 170 200	2 600 000		2 600 000
379 Agenda 21 - coordination		330 000	330 000		195 000	195 000
389 Economie circulaire, déchets, risques technologiques	300 600	90 000	390 600	200 000	90 000	290 000
429 Eau et Loire	1 128 700	894 500	2 023 200	2 900 000	660 000	3 560 000
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	440 000	902 200	1 342 200	376 152	748 000	1 124 152
<u>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</u>		<u>853 500</u>	<u>853 500</u>		<u>723 000</u>	<u>723 000</u>
301 Observation régionale - Etudes et expertises		853 500	853 500		723 000	723 000
<u>Action 9 : une administration plus innovante</u>	<u>440 000</u>	<u>48 700</u>	<u>488 700</u>	<u>376 152</u>	<u>25 000</u>	<u>401 152</u>
344 Information géographique régionale	440 000	48 700	488 700	376 152	25 000	401 152

BUDGET PRIMITIF 2017

CREDITS DE PAIEMENT

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Culture, sport vie associative, bénévolat et solidarités	25 245 300	30 062 400	55 307 700	17 090 000	29 295 809	46 385 809
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	25 245 300	30 062 400	55 307 700	17 090 000	29 295 809	46 385 809
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	16 737 000	1 253 750	17 990 750	7 965 159	2 644 000	10 609 159
74 Actions territoriales	1 547 000	1 000 000	2 547 000	1 632 300	2 194 000	3 826 300
92 Equipements structurants d'intérêt régional	14 140 000		14 140 000	5 313 859		5 313 859
259 Equipements et centres d'accueil sportifs	1 050 000	253 750	1 303 750	1 019 000	450 000	1 469 000
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	8 508 300	28 808 650	37 316 950	9 124 841	26 651 809	35 776 650
197 Patrimoine	6 110 300	2 671 850	8 782 150	6 250 933	1 619 538	7 870 471
198 Arts de la scène	275 000	12 055 000	12 330 000		6 632 830	6 632 830
199 Livre et lecture	120 000	1 390 800	1 510 800	167 000	1 396 441	1 563 441
287 Sport de haut niveau	150 000	3 000 000	3 150 000	100 000	2 660 000	2 760 000
288 Sport pour tous	260 000	3 000 000	3 260 000	360 000	2 840 000	3 200 000
315 Arts visuels	1 250 000	1 720 000	2 970 000	1 771 908	1 700 000	3 471 908
376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	50 300	511 000	561 300	50 000	661 105	711 105
388 Autonomie des jeunes	192 700	3 280 000	3 472 700	150 000	4 295 000	4 445 000
390 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	100 000	1 180 000	1 280 000		346 895	346 895
530 Actions musicales structurantes				275 000	4 500 000	4 775 000
Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer	55 197 000	4 400 000	59 597 000	137 572 153	4 124 715	141 696 868
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	53 797 000	2 910 000	56 707 000	135 652 153	2 664 715	138 316 868
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	53 797 000	2 910 000	56 707 000	135 652 153	2 664 715	138 316 868
113 Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	6 178 000	1 200 000	7 378 000	5 057 000	1 029 715	6 086 715
192 Pêche maritime	280 000	30 000	310 000	150 000	30 000	180 000
193 Aquaculture	720 000		720 000	1 270 000		1 270 000
310 Agriculture et développement durable	5 919 000	1 300 000	7 219 000	6 507 000	1 225 000	7 732 000
1100 Qualité et commercialisation des produits de la mer	400 000	35 000	435 000	320 000	35 000	355 000
1101 Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	700 000	345 000	1 045 000	570 000	345 000	915 000
UE FEADER Gestion des fonds européens 2014-2020 FEADER	39 600 000		39 600 000	121 778 153		121 778 153
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	1 400 000	1 490 000	2 890 000	1 920 000	1 460 000	3 380 000
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	1 400 000	1 490 000	2 890 000	1 920 000	1 460 000	3 380 000
114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	1 400 000	1 490 000	2 890 000	1 920 000	1 460 000	3 380 000
	647 035 770	815 728 735	1 462 764 505	699 702 481	1 056 379 881	1 756 082 362
<u>Gestion active de la dette</u>	200 000 000		200 000 000	75 000 000		75 000 000
Dépenses d'ordre	620 000 000	535 871 591	1 155 871 591	495 000 000	546 703 341	1 041 703 341
<u>Opérations d'ordre de section à section</u>	300 000 000	535 871 591	835 871 591	300 000 000	546 703 341	846 703 341
<i>Ajustement des opérations d'ordre</i>		235 871 591	235 871 591		246 703 341	246 703 341
<i>Dotations aux amortissements</i>		300 000 000	300 000 000		300 000 000	300 000 000
<i>Neutralisation des amortissements</i>	270 000 000		270 000 000	270 000 000		270 000 000
<i>Reprise DRES et subventions perçues</i>	30 000 000		30 000 000	30 000 000		30 000 000
<u>Gestion active de la dette</u>	200 000 000		200 000 000	75 000 000		75 000 000
<u>Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement)</u>	120 000 000		120 000 000	120 000 000		120 000 000
<i>Avances sur immobilisations (réimputations)</i>	120 000 000		120 000 000	120 000 000		120 000 000
TOTAL GENERAL	1 467 035 770	1 351 600 326	2 818 636 096	1 269 702 481	1 603 083 222	2 872 785 703

BUDGET PRIMITIF 2017 RECETTES

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
RECETTES REELLES DE L'EXERCICE (hors emprunt)	175 395 045	1 051 600 326	1 226 995 371	233 268 811	1 303 083 222	1 536 352 033
FISCALITE	39 664 054	744 300 030	783 964 084	39 900 000	969 085 000	1 008 985 000
Recettes de compensation de la réforme fiscale		252 116 099	252 116 099		478 990 000	478 990 000
Contribution à la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)		202 677 615	202 677 615		429 400 000	429 400 000
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) - ferroviaire		11 762 850	11 762 850		12 000 000	12 000 000
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) - télécommunications		21 746 036	21 746 036		21 700 000	21 700 000
Dotation complémentaire FNGIR		15 890 728	15 890 728		15 890 000	15 890 000
Rôles supplémentaires		38 870	38 870			
Fiscalité indirecte	39 664 054	492 183 931	531 847 985	39 900 000	490 095 000	529 995 000
Taxe sur les cartes grises		127 477 061	127 477 061		127 800 000	127 800 000
Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE)	39 664 054	191 753 960	231 418 014	39 900 000	192 075 000	231 975 000
<i>TICPE Fraction</i>		151 805 567	151 805 567		152 075 000	152 075 000
<i>TICPE Modulation</i>		39 948 393	39 948 393		40 000 000	40 000 000
Recettes de substitution - Formation Professionnelle et Apprentissage		172 952 910	172 952 910		170 220 000	170 220 000
<i>Ressources régionales de la formation professionnelle</i>		43 280 336	43 280 336		43 450 000	43 450 000
<i>dont TICPE FPA</i>		13 954 111	13 954 111		13 950 000	13 950 000
<i>dont Frais gestion</i>		29 326 225	29 326 225		29 500 000	29 500 000
<i>Compensation primes employeurs d'apprentis</i>		23 844 310	23 844 310		20 700 000	20 700 000
<i>dont TICPE Primes employeurs apprentis</i>		16 044 310	16 044 310		15 000 000	15 000 000
<i>dont Aides au recrutement d'apprentis - art 123 LFI 2015</i>		7 800 000	7 800 000		5 700 000	5 700 000
<i>Ressources régionales de l'apprentissage</i>		105 828 264	105 828 264		106 070 000	106 070 000
<i>dont TICPE - ressource régionale de l'apprentissage</i>		9 458 808	9 458 808		9 300 000	9 300 000
<i>dont fraction régionale de la taxe d'apprentissage</i>		96 369 456	96 369 456		96 770 000	96 770 000
CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT	23 123 412	250 278 666	273 402 078	23 123 000	223 326 000	246 449 000
Dotations de décentralisation	23 123 412	243 023 207	266 146 619	23 123 000	216 411 000	239 534 000
Dotation Globale de fonctionnement (DGF) Forfaitaire		208 873 302	208 873 302		185 440 000	185 440 000
Dotation complémentaire DC RTP		15 871 355	15 871 355		12 371 000	12 371 000
Dotation Générale de Décentralisation (DGD)		18 278 550	18 278 550		18 600 000	18 600 000
Dotation Régionale d'Equipe ment Scolaire (DRES)	23 123 412		23 123 412	23 123 000		23 123 000
Allocations compensatrices de fiscalité		7 255 459	7 255 459		6 915 000	6 915 000
Compensation contribution économique territoriale (CVAE compensée)		16 073	16 073		15 000	15 000
Dotation pour transferts de compensations d'exonérations de fiscalité (DTCE)		7 239 386	7 239 386		6 900 000	6 900 000
FONDS DE COMPENSATION POUR LA TVA	20 000 000		20 000 000	15 000 000	100 000	15 100 000
Fonds de compensation pour la TVA	20 000 000		20 000 000	15 000 000		15 000 000
FCTVA Entretien des bâtiments					100 000	100 000
COMPENSATION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE					27 400 000	27 400 000

BUDGET PRIMITIF 2017

RECETTES

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
RECETTES ASSOCIEES AUX POLITIQUES REGIONALES	90 343 644	54 271 630	144 615 274	154 670 811	81 722 222	236 393 033
Participations	11 460 474	11 781 539	23 242 013	8 583 374	45 104 973	53 688 347
Technocampus Océan (communes et intercom.)	4 012 500		4 012 500			
Autres participations Etat					200 000	200 000
Pôle Régional de Formation Santé Social-Laval-Etat				200 000		200 000
Participation Pôle Emploi		1 400 000	1 400 000		1 500 000	1 500 000
ANRU internat d'excellence -Chevrollier - Ville d'Angers	31 002		31 002			
ANRU internat d'excellence - Ile de Nantes (Nelson Mandela)	153 803		153 803			
ANRU internat d'excellence - A Briand - St Nazaire	9 196		9 196			
Refonte s ce restauration - lycée Duplessis Mornay - CG 49	431 960		431 960			
Travaux d'adaptation service restauration - David d'Angers	92 700		92 700	51 500		51 500
Gymnase - Lycée de Clisson	479 035		479 035	70 000		70 000
Ecole Polytechnique de Nantes	72 000		72 000	72 000		72 000
I.U.T. Angers	1 037 200		1 037 200			
ESGT extension	320 000		320 000	160 000		160 000
Agrocampus Ouest INH Angers				500 000		500 000
IUT ANGERS 2				500 000		500 000
ISTIA Angers	90 000		90 000	180 000		180 000
IRIS 2 - Institut Monteclair	1 000 000		1 000 000	2 550 000		2 550 000
LINA AtlanSTIC	1 087 878		1 087 878	153 574		153 574
IRT2 Nantes	2 333 200		2 333 200	4 146 300		4 146 300
ENV -ONIRIS	290 000		290 000			
Participations FEDER (NEA 2)		7 039	7 039		13 500	13 500
Participation du Centre National du Livre		50 000	50 000		50 000	50 000
Festival d'Avignon - Grenier à sel - participation Région		70 000	70 000		70 000	70 000
Maison Julien Gracq	20 000		20 000			
Participation du Centre National du Cinéma		420 000	420 000		420 000	420 000
Crèche le Petit Prince - participation CAF		252 000	252 000		252 000	252 000
Crèche le Petit Prince - participation Ville de Nantes		38 000	38 000		38 000	38 000
Compétences 2020		20 000	20 000			
Participation AGEFIPH		1 252 500	1 252 500		1 151 500	1 151 500
Participation de Pôle emploi		3 000 000	3 000 000		3 000 000	3 000 000
Compte personnel de formation		5 038 000	5 038 000		4 519 488	4 519 488
Autres participations Etat - 500 000 formations					33 670 485	33 670 485
Expérimentation de la formation des détenus - compensation DISP		14 000	14 000			
ITISS - Destineo - Départements		220 000	220 000		220 000	220 000

BUDGET PRIMITIF 2017 RECETTES

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Gestion des fonds structurels européens	68 419 544	17 451 552	85 871 096	136 238 954	6 448 668	142 687 622
Subvention globale FEDER 2007/2013 - Axe 1 - Innovation	10 875 642		10 875 642	3 656 014		3 656 014
Subvention globale FEDER 2007/2013 - Axe 3 - Transports	2 378 695		2 378 695			
Subvention globale FEDER 2007/2013 - Axe 4- Villes attractives	4 698 283		4 698 283			
Fonds Social européen 2007 - 2013 - Axe 1		6 732 299	6 732 299			
Fonds Social européen 2007 - 2013 - Axe 2		7 398 219	7 398 219			
Fonds Social européen 2007 - 2013 - Axe 3		279 306	279 306			
Fonds Social européen 2007 - 2013 - Assistance technique		335 854	335 854			
FSE	721 086	2 090 336	2 811 422		4 880 653	4 880 653
FEADER	39 600 000		39 600 000	121 778 153		121 778 153
FEDER	10 145 838	615 538	10 761 376	10 804 787	1 568 015	12 372 802
Recettes de gestion	290 000	21 591 513	21 881 513		28 987 040	28 987 040
Redevances et loyers		6 170 713	6 170 713		7 887 618	7 887 618
Loyers divers		2 042 400	2 042 400		2 102 100	2 102 100
Locations divers -Autoclave et étuve		305 806	305 806		305 806	305 806
Loyer Technocampus Océan					1 584 000	1 584 000
Loyer et charges Technocampus EMC2		1 320 000	1 320 000		1 232 910	1 232 910
Redevance Cité de la formation Santé Social Marion Cahour		897 777	897 777		695 411	695 411
Charges - Cité de la formation Santé Social Marion Cahour					228 811	228 811
Lyce Valère Mathé		1 600	1 600		92 600	92 600
Redevance IFMTS - Laval - Pôle Régional de Formation Santé Social		182 930	182 930		182 930	182 930
Redevance Beautour		10 000	10 000		10 000	10 000
Redevance d'occupation du domaine public régional - Fontevraud		200 000	200 000		200 000	200 000
Autres redevances Fontevraud		200 000	200 000		200 000	200 000
Loyer PRI Design		130 000	130 000		125 100	125 100
Loyer CIRV Montoir de Bretagne		199 200	199 200		200 900	200 900
Locations diverses - CIRV Montoir de Bretagne		455 500	455 500		499 200	499 200
Loyer Prox'innov		168 000	168 000		170 250	170 250
Location local vélo LRSY		3 500	3 500		3 600	3 600
Loyer Gérontopôle		54 000	54 000		54 000	54 000

BUDGET PRIMITIF 2017 RECETTES

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Autres recettes de gestion	290 000	15 420 800	15 710 800		21 099 422	21 099 422
Recettes tarifaires "Folle journée"		300 000	300 000		250 000	250 000
Vente de tickets déjeuners		575 000	575 000		575 000	575 000
Reversement de charges personnel hors EPLE		50 000	50 000		50 000	50 000
Remboursement sur détachement et mises à disposition		200 000	200 000		200 000	200 000
Remboursement sur rémunération du personnel EPLE		50 000	50 000		50 000	50 000
Remboursement de charges personnel EPLE		200 000	200 000		200 000	200 000
Chèques déjeuner (non précomptés)		50 000	50 000		50 000	50 000
Emplois d'avenir		1 420 000	1 420 000		1 200 000	1 200 000
Crèche le Petit Prince - participations des familles		150 000	150 000		150 000	150 000
Recouvrements divers					21 000	21 000
Cafeteria		100 000	100 000		95 000	95 000
Ordipass	290 000		290 000			
cession energie - Lycée Aimée Césaire		25 000	25 000			
Fonds Académique de Rémunération des Personnels d'Internat (FARPI)		9 000 000	9 000 000		9 000 000	9 000 000
Pack 15-30 (Pass Culture Sport)		460 000	460 000		440 000	440 000
Transports scolaires					4 734 822	4 734 822
Transports interurbains					2 481 967	2 481 967
Transports maritimes					437 333	437 333
Lignes routières régionales - reversement année n-1		550 000	550 000		475 000	475 000
Lignes routières régionales - reversement année n (régie)		288 000	288 000		165 500	165 500
Nantes-Métropole : compensation intégration tarifaire/réseaux TAN & TER n-1		1 494 000	1 494 000			
Carène : compensation pour intégration tarifaire sur les réseaux STAN et TER		16 000	16 000		18 000	18 000
Métrocéane : compensations tarifaires Départements		200	200		200	200
Métrocéane : compensations tarifaires n-1 Nantes Métro et Carène		5 600	5 600		5 600	5 600
Métrocéane : compensations tarifaires n-1 SNCF		487 000	487 000		500 000	500 000
Remboursements de prêts et d'avances	9 154 046	1 114 526	10 268 572	6 460 042	1 036 541	7 496 583
Amortissement du capital Développement industriel et innovation	2 153 800		2 153 800	2 546 145		2 546 145
Intérêts Développement industriel et innovation		38 609	38 609		239 106	239 106
Amortissement du capital Patrimoine				86 700		86 700
Reversement avances de fonds excédentaires PRI et développement				107 500		107 500
Amortissement du capital Economie de proximité et création d'entreprises	12 500		12 500	12 500		12 500
Intérêts Economie de proximité et création d'entreprises		2 033	2 033		5 414	5 414
Amortissement du capital Fonds d'investissement des Pays de la Loire	3 782 694		3 782 694	3 316 283		3 316 283
Intérêts Fonds d'investissement des Pays de la Loire		1 037 648	1 037 648		749 955	749 955
Amortissement du capital Equipements structurants d'intérêt régional	108 374		108 374			
Amortissement du capital Enseignement secondaire				65 000		65 000
Amortissement du capital Pêche maritime et aquaculture	124 433		124 433	59 703		59 703
Remboursement avance CG 85/ Modernisation ligne Nantes-St Gilles-Pornic	2 747 320		2 747 320			
Amortissement du capital Tourisme	224 925		224 925	266 211		266 211
Intérêts Tourisme		36 236	36 236		42 066	42 066

BUDGET PRIMITIF 2017 RECETTES

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes exceptionnelles	1 019 580	2 332 500	3 352 080	3 388 441	145 000	3 533 441
Reversement d'aide à la mobilité N-1		20 000	20 000		25 000	25 000
Reversement d'aide à la mobilité N		40 000	40 000		40 000	40 000
Reversement subvention - Fermeture lycée privé	181 843		181 843			
Subventions d'équip. versées - Lurçat Mounier				903 000		903 000
Revt subv organismes publics divers	87 737		87 737	5 981		5 981
Clôture comptable conventions ASP		2 000 000	2 000 000			
Reversement subvention	190 000		190 000			
Reversement soldes d'opérations	560 000		560 000	2 479 460		2 479 460
Autres subventions exceptionnelles					20 000	20 000
Reversement divers		200 000	200 000			
Produits exceptionnels divers		12 500	12 500			
Indemnités d'assurances		60 000	60 000		60 000	60 000
OPERATIONS FINANCIERES	2 263 935	2 750 000	5 013 935	575 000	1 450 000	2 025 000
Services assujettis à la TVA	1 713 935		1 713 935			
IFMTS	64 670		64 670			
IFMTS Rémunération	7 000		7 000			
CIRV	32 800		32 800			
CIRV Rémunération	6 000		6 000			
Technocampus Océan	502 017		502 017			
Technocampus Océan Rémunération	15 000		15 000			
Fontevraud énergie Rémunération	2 000		2 000			
Fontevraud St Lazare Rémunération	3 000		3 000			
Usine élévatoire	1 071 148		1 071 148			
Usine élévatoire Rémunération	10 300		10 300			
Désinvestissements participations FCPR Ouest Vent II	150 000		150 000	150 000		150 000
Produits des désinvestissements FCPR Ouest Vent I		600 000	600 000		150 000	150 000
Désinvestissements FCPR ATALAYA				125 000		125 000
Désinvestissements participations FCPR Aerofound	400 000		400 000	300 000		300 000
Reprises de provisions pour dépréciation d'actifs		1 700 000	1 700 000		600 000	600 000
Produits des opérations de marché		450 000	450 000		700 000	700 000
EMPRUNT	235 769 134		235 769 134	219 730 329		219 730 329
RECETTES REELLES (hors gestion de la dette)	411 164 179	1 051 600 326	1 462 764 505	452 999 140	1 303 083 222	1 756 082 362
Gestion active de la dette	200 000 000		200 000 000	75 000 000		75 000 000
RECETTES D'ORDRE	855 871 591	300 000 000	1 155 871 591	741 703 341	300 000 000	1 041 703 341
Opérations d'ordre de section à section	535 871 591	300 000 000	835 871 591	546 703 341	300 000 000	846 703 341
Ajustement des opérations d'ordre	235 871 591		235 871 591	246 703 341		246 703 341
Amortissements	300 000 000		300 000 000	300 000 000		300 000 000
Neutralisation des amortissements		270 000 000	270 000 000		270 000 000	270 000 000
Reprise DRES et subventions perçues		30 000 000	30 000 000		30 000 000	30 000 000
Gestion active de la dette	200 000 000		200 000 000	75 000 000		75 000 000
Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement)	120 000 000		120 000 000	120 000 000		120 000 000
Avances sur immobilisations	120 000 000		120 000 000	120 000 000		120 000 000
RECETTES TOTALES	1 467 035 770	1 351 600 326	2 818 636 096	1 269 702 481	1 603 083 222	2 872 785 703

BUDGET PRIMITIF 2017
Etat des Restes à payer

IV
D.4.4

	Restes à payer estimés au 25-11-16	Autorisations de Programme proposées au BP 2017	Crédits de paiement proposés au BP 2017	Crédits de paiement 2017 et années suivantes
Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale	109 891 277	79 700 000	13 417 000	176 174 277
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	72 967 880	35 650 000	7 800 000	100 817 880
<u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u>	6 433 836	3 450 000	1 000 000	8 883 836
423 Axe3 FEDER -Compétitivité des PME	6 433 836	3 450 000	1 000 000	8 883 836
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	66 534 044	32 200 000	6 800 000	91 934 044
345 Axe Innovation et Economie de la Connaissance	2 963 362			2 963 362
421 Axe1 FEDER -Recherche, developpement technologique et innovation	38 770 682	19 800 000	5 500 000	53 070 682
424 Axe4 FEDER -Transition énergétique	24 800 000	12 400 000	1 300 000	35 900 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	28 580 062	13 850 000	3 200 000	39 230 062
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	8 971 357	3 950 000	1 000 000	11 921 357
346 Axe Accessibilité aux services de transports	1 055 003			1 055 003
347 Axe Dimension Urbaine	16 355			16 355
422 Axe2 FEDER -Accès aux TIC	7 900 000	3 950 000	1 000 000	10 850 000
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	19 608 705	9 900 000	2 200 000	27 308 705
425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement	9 708 705	4 950 000	700 000	13 958 705
426 Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations	9 900 000	4 950 000	1 500 000	13 350 000
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	8 343 335	30 200 000	2 417 000	36 126 335
<u>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</u>	7 007 785	10 700 000	1 300 000	16 407 785
272 Dépenses imprévues		10 000 000		10 000 000
380 Etudes préalables	717 495	400 000	300 000	817 495
403 Etudes et actions énergétiques	690 348	300 000	300 000	690 348
410 Agence France Locale	158 800			158 800
15002 Investissements immobiliers	5 441 142		700 000	4 741 142
<u>Action 9 : une administration plus innovante</u>	1 335 550	19 500 000	1 117 000	19 718 550
250 Schéma Directeur des Systèmes d'Information	774 996		70 000	704 996
531 Schéma directeur numérique 2017-2021		19 500 000	895 000	18 605 000
15003 Investissements informatiques	560 554		152 000	408 554
Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche	296 323 643	142 540 108	127 797 950	311 065 801
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	284 954 326	138 228 108	121 972 950	301 209 484
<u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u>	130 878 012	94 178 108	76 348 820	148 707 300
166 Internationalisation de l'économie	6 628 334	4 950 000	4 491 075	7 087 259
215 Environnement Energie dans les entreprises (ADEME Région)	84 930			84 930
274 FRASICOD là-bas (Fonds Régional d'Aide et de Solidarité Internationale pour la COopération et le Développement)	7 218			7 218
308 Fonds de soutien aux entreprises de l'économie Sociale et Solidaire	1 472 226			1 472 226
309 Animation économique et expertises pour l'économie de proximité et la création d'entreprises	2 701 566			2 701 566
394 Fonds littoral	2 840 000			2 840 000
510 Appui à la performance - Aide au conseil	5 159 730	2 585 000	2 131 245	5 613 485
511 Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	24 625 714	28 800 000	24 080 000	29 345 714
513 Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	16 555 051	2 425 000	1 985 000	16 995 051
514 Economie résidentielle	759 730	3 390 000	3 943 500	206 230
517 Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	14 346 056	10 993 163	10 614 100	14 725 119
518 Soutien à l'innovation	14 346 056	40 534 945	28 503 900	26 377 101
519 Rayonnement à l'international	631 718	500 000	600 000	531 718
516 Animation économique	14 346 056			14 346 056
1404 PRI et developpement technologique	26 373 626			26 373 626

BUDGET PRIMITIF 2017

	Restes à payer estimés au 25-11-16	Autorisations de Programme proposées au BP 2017	Crédits de paiement proposés au BP 2017	Crédits de paiement 2017 et années suivantes
Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production	108 163 068	28 550 000	32 621 684	104 091 384
304 Programmes de recherche régionaux et interregionaux	58 880 235	11 750 000	17 339 538	53 290 697
431 Tourisme	14 553 915	4 800 000	4 630 000	14 723 915
512 Soutien aux transitions		1 200 000	994 130	205 870
1400 Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	31 642 091	10 000 000	8 850 451	32 791 640
1402 Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	2 983 504	800 000	777 565	3 005 939
1405 Rayonnement de la science et coordination scientifique	103 323		30 000	73 323
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	45 913 246	15 500 000	13 002 446	48 410 800
68 Investissements immobiliers	1 350 521			1 350 521
184 Contrat Etat-Région-Investissements Immobiliers	579 466		403 274	176 192
356 Contrat Etat-Région : investissements	12 154 299		1 368 678	10 785 621
357 Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	31 828 960	15 500 000	11 230 494	36 098 466
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	11 369 317	4 312 000	5 825 000	9 856 317
Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain	11 369 317	4 312 000	5 825 000	9 856 317
246 Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	11 369 317	4 312 000	5 825 000	9 856 317
Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion	91 707 714	44 567 750	20 957 078	115 318 386
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	91 707 714	44 567 750	20 957 078	115 318 386
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	91 707 714	44 567 750	20 957 078	115 318 386
191 Dépenses d'investissements	80 900 695	41 575 000	18 000 000	104 475 695
210 Dépenses d'investissement	692 752		236 013	456 739
373 Investissement sanitaire et social	9 944 376	2 929 000	2 582 975	10 290 401
399 Amélioration des conditions de travail	169 890	63 750	138 090	95 550
Education et Lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme	592 230 513	62 000 000	93 700 000	560 530 513
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	592 230 513	62 000 000	93 700 000	560 530 513
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	592 230 513	62 000 000	93 700 000	560 530 513
15 Constructions rénovations lourdes extensions	2 405 612			2 405 612
16 Maintenance et sécurité	145 815			145 815
17 Travaux d'urgence	11 868			11 868
18 Rénovation des logements de fonction	17 281			17 281
20 Etudes techniques	281 294			281 294
330 Fonctionnement des E.P.L.E.	62 096	180 000	180 000	62 096
331 Travaux dans les E.P.L.E.	525 648 149	18 910 000	57 795 152	486 762 997
332 Equipements des E.P.L.E.	9 214 717	9 000 000	7 700 000	10 514 717
334 Informatisation des lycées publics et ENT	5 482 873	6 500 000	7 200 000	4 782 873
336 Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	42 415 459	25 350 000	14 860 000	52 905 459
337 Etudes et promotions	265 714	20 000	20 000	265 714
338 Aides sociales	2 405 762	40 000	2 040 000	405 762
351 Fonds annuel d'intervention	1 598 196	2 000 000	2 000 000	1 598 196
404 Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	2 275 678		1 904 848	370 830

BUDGET PRIMITIF 2017

	Restes à payer estimés au 25-11-16	Autorisations de Programme proposées au BP 2017	Crédits de paiement proposés au BP 2017	Crédits de paiement 2017 et années suivantes
Transports, mobilité, infrastructures	510 186 522	93 030 800	88 200 000	515 017 322
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	510 186 522	93 030 800	88 200 000	515 017 322
Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain	510 186 522	93 030 800	88 200 000	515 017 322
93 Contrat Etat-Région (2000-2006)	2 364 810		550 000	1 814 810
106 Modernisation du parc de matériel roulant régional	227 398 956	7 050 000	36 000 000	198 448 956
107 Infrastructures ferroviaires	57 149 869	53 923 000	12 628 508	98 444 361
221 Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	55 695 180	3 807 800	15 262 385	44 240 595
264 Echangeurs autoroutiers	117 989			117 989
270 Soutien aux transports collectifs en sites propres (TCSP)	1 663 525		429 825	1 233 700
290 CERProgrammes complémentaires	4 324 847		700 000	3 624 847
305 Désenclavement urbain et rural	9 967 519		1 829 282	8 138 237
378 Aménagement numérique	122 310 191	250 000	15 800 000	106 760 191
391 Financement du syndicat mixte aéroportuaire	29 193 637			29 193 637
509 Politique routière d'intérêt régional		28 000 000	5 000 000	23 000 000
Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement	275 093 500	108 468 000	86 152 152	297 409 348
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	43 209 157	20 015 000	21 900 000	41 324 157
Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production	38 365 955	20 015 000	19 800 000	38 580 955
285 Transition énergétique	15 980 990	8 665 000	9 500 000	15 145 990
430 Logement et efficacité énergétique	22 384 964	11 350 000	10 300 000	23 434 964
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	4 843 203		2 100 000	2 743 203
325 Logement pour les jeunes	4 843 203		2 100 000	2 743 203
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	231 522 244	88 203 000	63 876 000	255 849 244
Action 5 : agir au plus près des habitants	191 374 023	77 290 000	53 176 000	215 488 023
187 Accueil des personnes âgées et handicapées	379 099		186 960	192 139
188 Santé publique, vieillissement et politique du handicap	3 754 199	2 290 000	2 842 640	3 201 559
245 Filière bois	27 166			27 166
265 Développement et animation des territoires	165 959 279	75 000 000	41 346 400	199 612 879
283 Habitat et logement social	7 875 215		2 500 000	5 375 215
349 Renouvellement urbain	13 279 065		6 300 000	6 979 065
350 Fonds régional de solidarité communale	100 000			100 000
Action 6 : renforcer notre qualité de vie	40 148 221	10 913 000	10 700 000	40 361 221
266 Biodiversité et littoral	11 969 690	4 745 000	4 000 000	12 714 690
268 Axe Ligérien	9 036 070		1 000 000	8 036 070
286 Gestion de l'eau dans les bassins versants	6 411 917		2 600 000	3 811 917
389 Economie circulaire, déchets, risques technologiques	554 552	218 000	200 000	572 552
429 Eau et Loire	12 175 992	5 950 000	2 900 000	15 225 992
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	362 099	250 000	376 152	235 947
Action 9 : une administration plus innovante	362 099	250 000	376 152	235 947
344 Information géographique régionale	362 099	250 000	376 152	235 947

BUDGET PRIMITIF 2017

	Restes à payer estimés au 25-11-16	Autorisations de Programme proposées au BP 2017	Crédits de paiement proposés au BP 2017	Crédits de paiement 2017 et années suivantes
Culture, sport vie associative, bénévolat et solidarités	58 663 727	24 177 500	17 090 000	65 751 227
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	58 663 727	24 177 500	17 090 000	65 751 227
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>48 872 025</u>	<u>9 901 000</u>	<u>7 965 159</u>	<u>50 807 866</u>
74 Actions territoriales	1 252 758	1 165 000	1 632 300	785 458
92 Equipements structurants d'intérêt régional	46 442 938	7 841 000	5 313 859	48 970 079
259 Equipements et centres d'accueil sportifs	1 176 328	895 000	1 019 000	1 052 328
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	<u>9 791 702</u>	<u>14 276 500</u>	<u>9 124 841</u>	<u>14 943 361</u>
73 Patrimoine et musées	58 940			58 940
197 Patrimoine	5 837 290	11 381 500	6 250 933	10 967 857
198 Arts de la scène	192 500			192 500
199 Livre et lecture	141 291	150 000	167 000	124 291
287 Sport de haut niveau	155 971	250 000	100 000	305 971
288 Sport pour tous	209 020	360 000	360 000	209 020
315 Arts visuels	2 438 958	1 790 000	1 771 908	2 457 050
376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	76 291	50 000	50 000	76 291
388 Autonomie des jeunes	681 441	20 000	150 000	551 441
530 Actions musicales structurantes		275 000	275 000	
Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer	50 458 898	28 080 000	15 794 000	62 744 898
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	46 884 998	25 230 000	13 874 000	58 240 998
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	<u>46 884 998</u>	<u>25 230 000</u>	<u>13 874 000</u>	<u>58 240 998</u>
111 Recherche et innovation agricole et agro-alimentaire	217 108			217 108
112 Environnement et agriculture	1 317 054			1 317 054
113 Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	19 235 738	8 650 000	5 057 000	22 828 738
192 Pêche maritime	15 789	385 000	150 000	250 789
193 Aquaculture	416 391	1 500 000	1 270 000	646 391
310 Agriculture et développement durable	24 498 762	13 160 000	6 507 000	31 151 762
1100 Qualité et commercialisation des produits de la mer	84 034	635 000	320 000	399 034
1101 Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	1 100 121	900 000	570 000	1 430 121
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	3 573 900	2 850 000	1 920 000	4 503 900
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>3 573 900</u>	<u>2 850 000</u>	<u>1 920 000</u>	<u>4 503 900</u>
114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	3 573 900	2 850 000	1 920 000	4 503 900
	1 984 555 794	582 564 158	463 108 180	2 104 011 772

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

REGION DES PAYS DE LA LOIRE

M 71

BUDGET PRIMITIF

Voté par fonction
Année 2017

Préfecture de la Loire-Atlantique
REÇU le

21 DEC. 2016

SOMMAIRE

		Page			Page
I - Informations générales			II - Présentation générale du budget		
A	Informations statistiques, fiscales et financières	4	A1	Vue d'ensemble - Exécution du budget	12
B	Modalités de vote	5	A2	Vue d'ensemble - Total des opérations réelles et d'ordre	13
C1	Exécution du budget de l'exercice précédent : Résultats		B	Récapitulation par groupes fonctionnels	14
C2	Exécution du budget de l'exercice précédent : RAR Dépenses		C1	Equilibre financier - Investissement	16
C3	Exécution du budget de l'exercice précédent : RAR Recettes		C2	Equilibre financier - Fonctionnement	17
D1	Présentation des AP votées	6	D1	Balance générale - Dépenses	18
D2	Présentation des AE votées	9	D2	Balance générale - Recettes	20
III - Vote du budget					
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble		22	B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble		52
A.900	Services généraux	24	B.930	Services généraux	54
A.901	Formation professionnelle et apprentissage	26	B.931	Formation professionnelle et apprentissage	56
A.902	Enseignement	28	B.932	Enseignement	58
A.903	Culture, sports et loisirs	30	B.933	Culture, sports et loisirs	60
A.904	Santé et action sociale	32	B.934	Santé et action sociale	62
A.905	Aménagement des territoires	34	B.935	Aménagement des territoires	64
A.906	Gestion des fonds européens	36	B.936	Gestion des fonds européens	66
A.907	Environnement	38	B.937	Environnement	68
A.908	Transports	40	B.938	Transports	70
A.909	Action économique	44	B.939	Action économique	74
A.921	Taxes non affectées	46	B.940	Impositions directes	76
A.922	Dotations et participations	47	B.941	Autres impôts et taxes	77
A.923	Dettes et autres opérations financières	48	B.942	Dotations et participations	78
A.925	Opérations patrimoniales	49	B.943	Opérations financières	79
A.926	Transferts entre les sections	50	B.944	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	80
A.95	Chapitres sans prévision de réalisations	51	B.945	Provisions et autres opérations mixtes	81
			B.946	Transferts entre les sections	82
			B.947	Transferts sans prévisions de réalisations	83
			B.95	Chapitres sans prévision de réalisations	84

SOMMAIRE

Page	Joint	Sans objet
------	-------	------------

A - Présentation croisée				
A.900	Services généraux	86	X	
A.901	Formation professionnelle et apprentissage	88	X	
A.902	Enseignement	90	X	
A.903	Culture, sports et loisirs	92	X	
A.904	Santé et action sociale	94	X	
A.905	Aménagement des territoires	96	X	
A.906	Gestion des fonds européens	98	X	
A.907	Environnement	100	X	
A.908	Transports	102	X	
A.909	Action économique	106	X	
A.930	Services généraux	108	X	
A.931	Formation professionnelle et apprentissage	110	X	
A.932	Enseignement	112	X	
A.933	Culture, sports et loisirs	114	X	
A.934	Santé et action sociale	116	X	
A.935	Aménagement des territoires	118	X	
A.936	Gestion des fonds européens	120	X	
A.937	Environnement	122	X	
A.938	Transports	124	X	
A.939	Action économique	128	X	

B - Eléments du bilan				
B.1.1	Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	130	X	
B.1.2	Etat de la dette - Répartition par nature de dette	131	X	
B.1.3	Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	138	X	
B.1.4	Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	139	X	
B.1.5	Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	140	X	
B.2	Méthodes utilisées	142	X	
B.3	Etat des provisions constituées	144	X	
B.4	Etat des charges transférées	149		Sans objet
B.5	Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	150	X	
B.6	Prêts	162	X	
B.7.1	Equilibre des opérations financières - Dépenses	172	X	
B.7.2	Equilibre des opérations financières - Recettes	173	X	

Page	Joint	Sans objet
------	-------	------------

C - Engagements hors bilan				
C.1.1	Etat des emprunts garantis	174	X	
C.1.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	175	X	
C.2	Subventions versées	176	X	
C.3	Etat des contrats de crédit-bail	177		Sans objet
C.4	Etat des contrats de PPP	178		Sans objet
C.5	Etat des autres engagements donnés	179	X	
C.6	Etat des engagements reçus	180		Sans objet
C.7	Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	181	X	

D - Autres éléments d'information				
D.1	Etat du personnel	182	X	
D.2	Liste des organismes dans lesquels la Région a pris un engagement financier	183	X	
D.3.1	Liste des organismes de regroupement	192	X	
D.3.2	Liste des établissements publics créés	193		Sans objet
D.3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	194		Sans objet
D.3.4	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés au budget annexe	195	X	
D.3.5.1	Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	196	X	
D.3.5.2	Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	197	X	
D.4.1	Etat des Autorisations de Programme et d'Engagement	198	X	
D.4.2	Etat des Crédits de Paiement	208	X	
D.4.3	Etat des Recettes	218	X	
D.4.4	Etat des Restes à Payer	223	X	

E - Arrêtés et signatures				
E.1	Décisions en matière de taux	227	X	
E.1.1	Arrêtés de transfert de crédits de chapitre à chapitre	228	X	
E.2	Arrêté - Signatures	231	X	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

INFORMATIONS STATISTIQUES			
	Valeurs		Valeurs
Population totale (4)	3 660 852	Nombre de mètres carrés de surface utile de bâtiments (3)	
Longueur de la voirie régionale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels participe la Région	20

INFORMATIONS FISCALES (N-2)		
Indicateur de ressources fiscales / habitant défini par l'article L. 4332-5 du CGCT (1)	Région	Pour mémoire, la moyenne nationale
		105.21

(1) Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGFde l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux)

INFORMATIONS FINANCIERES - RATIOS		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / Population	288.85
2	Produit des impositions directes / Population	130.84
3	Recettes réelles de fonctionnement / Population	355.95
4	Dépenses d'équipement brut / Population	153.41
5	Encours de la dette / Population (2)	427.34
6	Dotation globale de fonctionnement / Population	50.65
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	14.0%
8	Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	95.1%
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	43.1%
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	120.1%

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(4) Données INSEE 2016 - Source DGF

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

Préfecture de la Loire-Atlantique
REÇU le

21 DEC. 2016

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1)
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1)
- sans vote formel sur chacun des chapitres (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante:

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III - L'assemblée délibérante autorise le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections de fonctionnement et d'investissement hors charges de personnel (3)

IV - En l'absence de mention au paragraphe III - ci dessus, le Président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent (4)

VI - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (5)

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel .

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent"

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

sans reprise des résultats de l'exercice N-1

avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif

avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

BUDGET PRIMITIF 2017		I
D1 - PRESENTATION DES AP		D1
Chapitre(s)	Libellé de l'AP (1)	BP 2017
900		20 950 000
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
519	Rayonnement à l'international	500 000
	Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	
344	Information géographique régionale	250 000
380	Etudes préalables	400 000
403	Etudes et actions énergétiques	300 000
531	Schéma directeur numérique 2017-2021	19 500 000
901		44 567 750
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
191	Dépenses d'investissements	41 575 000
373	Investissement sanitaire et social	2 929 000
399	Amélioration des conditions de travail	63 750
902		77 500 000
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
330	Fonctionnement des E.P.L.E.	180 000
331	Travaux dans les E.P.L.E.	18 910 000
332	Equipements des E.P.L.E.	9 000 000
334	Informatisation des lycées publics et ENT	6 500 000
336	Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	25 350 000
337	Etudes et promotions	20 000
338	Aides sociales	40 000
351	Fonds annuel d'intervention	2 000 000
357	Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	15 500 000
903		24 107 500
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
74	Actions territoriales	1 165 000
92	Equipements structurants d'intérêt régional	7 841 000
197	Patrimoine	11 381 500
199	Livre et lecture	150 000
259	Equipements et centres d'accueil sportifs	895 000
287	Sport de haut niveau	250 000
288	Sport pour tous	360 000
315	Arts visuels	1 790 000
530	Actions musicales structurantes	275 000

BUDGET PRIMITIF 2017		I
D1 - PRESENTATION DES AP		D1
Chapitre(s)	Libellé de l'AP (1)	BP 2017
904		2 360 000
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
	188 Santé publique, vieillissement et politique du handicap	2 290 000
	376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	50 000
	388 Autonomie des jeunes	20 000
905		86 350 000
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
	430 Logement et efficacité énergétique	11 350 000
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
	265 Développement et animation des territoires	75 000 000
906		49 500 000
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
	421 Axe1 FEDER -Recherche, developpement technologique et innovation	19 800 000
	423 Axe3 FEDER -Compétitivité des PME	3 450 000
	424 Axe4 FEDER -Transition énergétique	12 400 000
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
	422 Axe2 FEDER -Accès aux TIC	3 950 000
	425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement	4 950 000
	426 Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations	4 950 000
907		19 578 000
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
	285 Transition énergétique	8 665 000
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
	266 Biodiversité et littoral	4 745 000
	389 Economie circulaire, déchets, risques technologiques	218 000
	429 Eau et Loire	5 950 000
908		97 092 800
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
	106 Modernisation du parc de matériel roulant régional	7 050 000
	107 Infrastructures ferroviaires	53 923 000
	221 Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	3 807 800
	246 Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	4 312 000
	509 Politique routière d'intérêt régional	28 000 000

BUDGET PRIMITIF 2017		I
D1 - PRESENTATION DES AP		D1
Chapitre(s)	Libellé de l'AP (1)	BP 2017
909		150 558 108
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
113	Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	8 650 000
166	Internationalisation de l'économie	4 950 000
192	Pêche maritime	385 000
193	Aquaculture	1 500 000
304	Programmes de recherche régionaux et interregionaux	11 750 000
310	Agriculture et développement durable	13 160 000
431	Tourisme	4 800 000
1100	Qualité et commercialisation des produits de la mer	635 000
1101	Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	900 000
1400	Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	10 000 000
1402	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	800 000
518	Soutien à l'innovation	40 534 945
517	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	10 993 163
514	Economie résidentielle	3 390 000
513	Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	2 425 000
512	Soutien aux transitions	1 200 000
511	Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	28 800 000
510	Appui à la performance - Aide au conseil	2 585 000
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
114	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	2 850 000
378	Aménagement numérique	250 000
950		10 000 000
	Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	
272	Dépenses imprévues	10 000 000
Total général		582 564 158

BUDGET PRIMITIF 2017		I
D2 - PRESENTATION DES AE		D2
Chapitre(s)	Libellé de l'AE	BP 2017
930		19 345 500
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
519	Rayonnement à l'international	860 000
529	Actions européennes	2 228 000
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
298	Initiatives de proximité	170 000
400	Soutien aux partenaires sociaux	157 500
	Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	
249	Evaluation des politiques publiques	110 000
251	Fonds Régional d'Intervention, d'Etudes et de Promotion	95 000
344	Information géographique régionale	15 000
380	Etudes préalables	40 000
403	Etudes et actions énergétiques	40 000
428	Appui à la gestion des fonds européens 2014-2020	
531	Schéma directeur numérique 2017-2021	15 630 000
931		307 684 064
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
58	Gestion financière de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des rémunérations	1 902 520
189	Fonctionnement du dispositif	94 417 000
190	Mesures en faveur des apprentis	11 680 000
207	Rémunération et protection sociale des stagiaires	25 734 229
208	Observation, études	15 000
209	Ingénierie de formation	336 750
244	Aides aux employeurs d'apprentis	24 600 000
255	Orientation - Valorisation des métiers	1 577 000
258	Bourses sanitaires et sociales	3 948 840
311	Région - Formation - Visa social	8 063 895
312	Région - Formation - Visa sanitaire	32 066 680
323	Actions éducatives	1 640 000
370	Région Formation des personnes détenues	1 660 000
381	Région - Formation - Accès évolution	2 500 000
386	Ingénierie	365 000
387	Etudes et promotion	350 400
398	Mobilité internationale	135 000
399	Amélioration des conditions de travail	149 400
402	Etudes et projets des partenaires sociaux	93 500
433	Orientation professionnelle – Analyse et prospective de l'emploi et des formations	5 151 350
500	Région - Formation - Prépa	13 400 000
501	Région - Formation - Visa	71 000 000
502	Région - Formation - Accès emploi	5 000 000
503	Région - Formation - Accès entrepreneur	1 897 500

BUDGET PRIMITIF 2017		I
D2 - PRESENTATION DES AE		D2
Chapitre(s)	Libellé de l'AE	BP 2017
932		86 665 600
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
38	Aide à la mobilité sortante	2 933 000
330	Fonctionnement des E.P.L.E.	33 325 600
331	Travaux dans les E.P.L.E.	100 000
334	Informatisation des lycées publics et ENT	157 000
335	Fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association	35 394 400
337	Etudes et promotions	281 000
338	Aides sociales	7 132 000
339	Actions éducatives	3 594 800
351	Fonds annuel d'intervention	1 100 000
355	Fonctionnement des établissements d'enseignement et soutien aux initiatives des acteurs de la vie étudiante	1 935 000
357	Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	25 000
432	Orientation des jeunes et lutte contre le décrochage	687 800
933		25 956 134
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
74	Actions territoriales	2 194 000
197	Patrimoine	1 960 000
198	Arts de la scène	6 700 000
199	Livre et lecture	1 510 000
259	Equipements et centres d'accueil sportifs	1 070 000
287	Sport de haut niveau	2 900 000
288	Sport pour tous	2 840 000
315	Arts visuels	1 700 000
530	Actions musicales structurantes	5 082 134
934		7 630 000
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
435	Jeunesse et civisme	700 000
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
188	Santé publique, vieillissement et politique du handicap	1 770 000
376	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	935 000
388	Autonomie des jeunes	4 225 000
935		1 368 000
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
430	Logement et efficacité énergétique	535 000
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
265	Développement et animation des territoires	261 000
	Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	
301	Observation régionale - Etudes et expertises	572 000

BUDGET PRIMITIF 2017		I
D2 - PRESENTATION DES AE		D2
Chapitre(s)	Libellé de l'AE	BP 2017
936		1 600 000
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
427	Axe7 FSE -Apprentissage, formation professionnelle et enseignement supérieur	1 600 000
937		4 946 000
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
285	Transition énergétique	1 110 000
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
266	Biodiversité et littoral	3 056 000
389	Economie circulaire, déchets, risques technologiques	100 000
429	Eau et Loire	680 000
938		155 070 291
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
104	Fonctionnement du réseau de transport régional	151 622 291
359	Multimodalité et solutions innovantes	3 048 000
509	Politique routière d'intérêt régional	400 000
939		31 495 055
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
113	Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	1 571 020
166	Internationalisation de l'économie	640 000
192	Pêche maritime	50 000
304	Programmes de recherche régionaux et interregionaux	2 809 000
310	Agriculture et développement durable	1 250 000
431	Tourisme	312 200
1100	Qualité et commercialisation des produits de la mer	50 000
1101	Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	400 000
1400	Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	120 000
1402	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	4 040 000
1405	Rayonnement de la science et coordination scientifique	1 500 000
518	Soutien à l'innovation	870 000
517	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	386 000
516	Animation économique	12 449 335
514	Economie résidentielle	180 000
513	Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	2 280 000
512	Soutien aux transitions	657 500
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
114	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	1 830 000
378	Aménagement numérique	100 000
952		2 000 000
	Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	
272	Dépenses imprévues	2 000 000
Total général		643 760 644

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET	A1

Section d'investissement

		DEPENSES	RECETTES
Délégation en cours + RAR	Crédits de paiement d'investissement proposés au vote (y compris le compte 1068)		
	+		
	Crédits de paiement d'investissement votés (y compris le compte 1068)		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	1 269 702 481.00	1 269 702 481.00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	1 269 702 481.00	1 269 702 481.00

Section de fonctionnement

		DEPENSES	RECETTES
Délégation en cours + RAR	Crédits de paiement de fonctionnement proposés au vote		
	+		
	Crédits de paiement de fonctionnement votés (y compris le compte 1068)		
	002 Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté (1)	1 603 083 222.00	1 603 083 222.00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 603 083 222.00	1 603 083 222.00
	TOTAL DU BUDGET (4)	2 872 785 703.00	2 872 785 703.00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 4312.6 du CGCT)

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.4312-5 du CGCT)

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET	A2

VENTILATION DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits de paiement d'investissement votés	774 702 481.00	495 000 000.00	1 269 702 481.00	529 068 972.00	740 633 509.00	1 269 702 481.00
Crédits de paiement de fonctionnement votés	1 057 449 713.00	545 633 509.00	1 603 083 222.00	1 303 083 222.00	300 000 000.00	1 603 083 222.00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	1 832 152 194.00	1 040 633 509.00	2 872 785 703.00	1 832 152 194.00	1 040 633 509.00	2 872 785 703.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BUDGET - RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS

Préfecture de la Loire-Atlantique
 RECU le

II

B

21 DEC. 2016

SECTION	POUR MÉMOIRE		PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLÉE	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)	DONT NON VENTILE	Dont 0 Services généraux (sauf 01)
	Pour mémoire BUDGET PRÉCÉDENT (1)	RESTES A RÉALISER N-1					
AP VOTEES	801 987 200.00		582 564 158.00	582 564 158.00	582 564 158.00	10 000 000.00	20 950 000.00
Dont dépenses imprévues (950)	10 000 000.00		10 000 000.00	10 000 000.00	10 000 000.00		
AE VOTEES	594 074 900.00		643 760 644.00	643 760 644.00	643 760 644.00	2 000 000.00	19 345 500.00
Dont dépenses imprévues (952)	2 000 000.00		2 000 000.00	2 000 000.00	2 000 000.00		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 467 035 770.00		1 269 702 481.00	1 269 702 481.00	1 269 702 481.00	682 191 398.00	4 216 652.00
90 Opérations ventilées	550 506 572.00		587 511 083.00	587 511 083.00	587 511 083.00		4 216 652.00
- En AP/CP (2)	508 405 572.00		463 108 180.00	463 108 180.00	463 108 180.00		3 393 152.00
- Hors AP/CP (2)	42 101 000.00		124 402 903.00	124 402 903.00	124 402 903.00		823 500.00
- Opérations pour compte de tiers (en AP/CP)	1 337 800.00						
92 Opérations non ventilées	915 191 398.00		682 191 398.00	682 191 398.00	682 191 398.00	682 191 398.00	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté							
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 467 035 770.00		1 269 702 481.00	1 269 702 481.00	1 269 702 481.00	1 051 433 670.00	3 656 014.00
90 Opérations ventilées	151 828 121.00		218 268 811.00	218 268 811.00	218 268 811.00		3 656 014.00
- Recettes affectées	145 098 808.00		209 936 937.00	209 936 937.00	209 936 937.00		3 656 014.00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la Région	6 729 313.00		8 331 874.00	8 331 874.00	8 331 874.00		
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	1 079 336 058.00		804 730 329.00	805 800 161.00	805 800 161.00	805 800 161.00	
954 Produits des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement	235 871 591.00		246 703 341.00	245 633 509.00	245 633 509.00	245 633 509.00	
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 351 600 326.00		1 603 083 222.00	1 603 083 222.00	1 603 083 222.00	585 156 547.00	78 728 923.00
93 Services ventilés	772 619 814.00		1 016 856 843.00	1 017 926 675.00	1 017 926 675.00		78 728 923.00
- en AE/CP	601 927 304.00		637 235 273.00	637 235 273.00	637 235 273.00		5 693 523.00
- hors AE/CP	170 692 510.00		379 621 570.00	380 691 402.00	380 691 402.00		73 035 400.00
94 Services communs non ventilés	343 108 921.00		339 523 038.00	339 523 038.00	339 523 038.00	339 523 038.00	
953 Virement à la section d'investissement	235 871 591.00		246 703 341.00	245 633 509.00	245 633 509.00	245 633 509.00	
002 Résultat de fonctionnement reporté							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 351 600 326.00		1 603 083 222.00	1 603 083 222.00	1 603 083 222.00	1 493 811 000.00	10 595 918.00
93 Services ventilés	54 871 630.00		109 272 222.00	109 272 222.00	109 272 222.00		10 595 918.00
94 Services communs non ventilés	1 296 728 696.00		1 493 811 000.00	1 493 811 000.00	1 493 811 000.00	1 493 811 000.00	
002 Résultat de de fonctionnement reporté							

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BUDGET - RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite)

Préfecture de la Loire-Atlantique
 RECU 16

II
 B

21 DEC. 2016

1 FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	2 ENSEIGNEMENT	3 CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	4 SANTÉ ET ACTION SOCIALE	5 AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES	6 GESTION DES FOND EUROPÉENS	7 ENVIRONNEMENT	8 TRANSPORTS	9 ACTION ÉCONOMIQUE
44 567 750.00	77 500 000.00	24 107 500.00	2 360 000.00	86 350 000.00	49 500 000.00	19 578 000.00	97 092 800.00	150 558 108.00
307 684 064.00	86 665 600.00	25 956 134.00	7 630 000.00	1 368 000.00	1 600 000.00	4 946 000.00	155 070 291.00	31 495 055.00
20 957 078.00	106 702 446.00	16 890 000.00	3 229 600.00	62 546 400.00	132 778 153.00	20 200 000.00	80 026 250.00	139 964 504.00
20 957 078.00	106 702 446.00	16 890 000.00	3 229 600.00	62 546 400.00	132 778 153.00	20 200 000.00	80 026 250.00	139 964 504.00
20 957 078.00	106 702 446.00	16 890 000.00	3 229 600.00	62 546 400.00	11 000 000.00	20 200 000.00	78 225 000.00	139 964 504.00
					121 778 153.00		1 801 250.00	
200 000.00	25 630 481.00	86 700.00			132 582 940.00		42 379 460.00	13 733 216.00
200 000.00	25 630 481.00	86 700.00			132 582 940.00		42 379 460.00	13 733 216.00
200 000.00	24 148 481.00	86 700.00			132 582 940.00		42 379 460.00	6 883 342.00
	1 482 000.00							6 849 874.00
325 360 484.00	178 844 880.00	26 177 727.00	6 987 225.00	1 293 000.00	5 000 000.00	4 730 719.00	364 362 002.00	26 441 715.00
325 360 484.00	178 844 880.00	26 177 727.00	6 987 225.00	1 293 000.00	5 000 000.00	4 730 719.00	364 362 002.00	26 441 715.00
325 360 484.00	85 106 880.00	24 935 727.00	6 987 225.00	1 293 000.00	5 000 000.00	4 730 719.00	151 690 000.00	26 437 715.00
	93 738 000.00	1 242 000.00					212 672 002.00	4 000.00
45 241 225.00	9 315 000.00	1 190 000.00	494 000.00	20 000.00	4 063 916.00		9 042 022.00	29 310 141.00
45 241 225.00	9 315 000.00	1 190 000.00	494 000.00	20 000.00	4 063 916.00		9 042 022.00	29 310 141.00

Préfecture de la Loire-Atlantique
REÇU le

21 DEC. 2016

SECTION D'INVESTISSEMENT

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées	587 511 083.00	218 268 811.00
900 Services généraux	4 216 652.00	3 656 014.00
901 Formation professionnelle et apprentissage	20 957 078.00	200 000.00
902 Enseignement	106 702 446.00	25 630 481.00
903 Culture, sports et loisirs	16 890 000.00	86 700.00
904 Santé et action sociale	3 229 600.00	
905 Aménagement des territoires	62 546 400.00	
906 Gestion des fonds européens	132 778 153.00	132 582 940.00
907 Environnement	20 200 000.00	
908 Transports	80 026 250.00	42 379 460.00
909 Action économique	139 964 504.00	13 733 216.00
92 Opérations non ventilées	187 191 398.00	310 800 161.00
922 Dotations et participations (sauf 1068)		15 000 000.00
923 Dettes et autres opérations financières	187 191 398.00	295 800 161.00
95 Opérations sans réalisation		
954 Produit des cessions d'immobilisations		
TOTAL	774 702 481.00	529 068 972.00

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section)	195 000 000.00	195 000 000.00
926 Transferts entre les sections	300 000 000.00	300 000 000.00
951 Virement de la section de fonctionnement		245 633 509.00
TOTAL	495 000 000.00	740 633 509.00

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926+951) - D926		245 633 509.00
--	--	-----------------------

001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
922-1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES		

TOTAL DE LA SECTION	1 269 702 481.00	1 269 702 481.00
----------------------------	-------------------------	-------------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - FONCTIONNEMENT	C 2

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Préfecture de la Loire-Atlantique
REÇU la

21 DEC. 2016

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
93 Services ventilés	1 017 926 675.00	1 092 272 222.00
930 Services généraux	78 728 923.00	10 595 918.00
931 Formation professionnelle et apprentissage	325 360 484.00	45 241 225.00
932 Enseignement	178 844 880.00	9 315 000.00
933 Culture, sports et loisirs	26 177 727.00	1 190 000.00
934 Santé et action sociale	6 987 225.00	494 000.00
935 Aménagement des territoires	1 293 000.00	20 000.00
936 Gestion des fonds européens	5 000 000.00	4 063 916.00
937 Environnement	4 730 719.00	
938 Transports	364 362 002.00	9 042 022.00
939 Action économique	26 441 715.00	29 310 141.00
94 Services communs non ventilés	39 523 038.00	1 193 811 000.00
940 Impositions directes	3 160 000.00	478 990 000.00
941 Autres impôts et taxes		484 395 000.00
942 Dotations et participations		229 126 000.00
943 Opérations financières	35 031 000.00	700 000.00
944 Frais de fonctionnement des groupes d'élus	888 000.00	
945 Provisions et autres opérations mixtes	444 038.00	600 000.00
TOTAL	1 057 449 713.00	1 303 083 222.00

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections	300 000 000.00	300 000 000.00
947 Transferts dans section de fonctionnement		
953 Virement à la section d'investissement	245 633 509.00	
TOTAL	545 633 509.00	300 000 000.00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946+953)-R946		245 633 509.00
---	--	-----------------------

002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
---	--	--

TOTAL DE LA SECTION	1 603 083 222.00	1 603 083 222.00
----------------------------	-------------------------	-------------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - DEPENSES	D 1

		Pour mémoire BUDGET PRECEDENT (1)	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS DU PRESIDENT (2)	VOTE DE L'EXERCICE	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Dépenses d'investissement - Total		1 467 035 770.00		1 269 702 481.00	1 269 702 481.00	1 269 702 481.00
Sous total des opérations réelles et mixtes		847 035 770.00		774 702 481.00	774 702 481.00	774 702 481.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 191 398.00		5 191 398.00	5 191 398.00	5 191 398.00
16	Emprunts et dettes assimilées	290 000 000.00		182 000 000.00	182 000 000.00	182 000 000.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 977 400.00		3 841 452.00	3 841 452.00	3 841 452.00
204	Subventions d'équipement versées	441 454 972.00		479 489 907.00	479 489 907.00	479 489 907.00
21	Immobilisations corporelles	8 250 200.00		9 570 450.00	9 570 450.00	9 570 450.00
23	Immobilisations en cours	84 130 000.00		68 703 274.00	68 703 274.00	68 703 274.00
26	Participations et créances rattachées	4 688 000.00		1 820 000.00	1 820 000.00	1 820 000.00
27	Autres immobilisations financières	9 006 000.00		24 086 000.00	24 086 000.00	24 086 000.00
45	Opérations pour compte de tiers	1 337 800.00				
Sous total des opérations d'ordre		620 000 000.00		495 000 000.00	495 000 000.00	495 000 000.00
925	Opérations patrimoniales	320 000 000.00		195 000 000.00	195 000 000.00	195 000 000.00
926	Transferts entre les sections	300 000 000.00		300 000 000.00	300 000 000.00	300 000 000.00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté					

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Propositions formulées par le Président pour l'exercice N

Préfecture de la Loire-Atlantique
RECU

21 DEC. 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - DEPENSES	D 1

		Pour mémoire BUDGET PRECEDENT (1)	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS DU PRESIDENT (2)	VOTE DE L'EXERCICE	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Dépenses de fonctionnement - Total		1 351 600 326.00		1 603 083 222.00	1 603 083 222.00	1 603 083 222.00
Sous total des opérations réelles et mixtes		815 728 735.00		1 056 379 881.00	1 057 449 713.00	1 057 449 713.00
011	Charges à caractère général	99 946 504.00		277 854 389.00	266 090 038.00	266 090 038.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	138 303 650.00		150 006 688.00	148 037 975.00	148 037 975.00
014	Atténuation de produits	4 115 131.00		32 187 012.00	46 989 908.00	46 989 908.00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	534 369 660.00		559 964 754.00	559 964 754.00	559 964 754.00
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	953 790.00		888 000.00	888 000.00	888 000.00
66	Charges financières	35 000 000.00		35 000 000.00	35 000 000.00	35 000 000.00
67	Charges exceptionnelles	40 000.00		35 000.00	35 000.00	35 000.00
945	Provisions et autres opérations mixtes	3 000 000.00		444 038.00	444 038.00	444 038.00
Sous total des opérations d'ordre		535 871 591.00		546 703 341.00	545 633 509.00	545 633 509.00
946	Transferts entre les sections	300 000 000.00		300 000 000.00	300 000 000.00	300 000 000.00
947	Transferts dans section fonctionnement					
953	Virement à la section d'investissement	235 871 591.00		246 703 341.00	245 633 509.00	245 633 509.00
002	Résultat de fonctionnement reporté					

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Propositions formulées par le Président pour l'exercice N

Préfecture de la Loire-Atlantique
REÇU le

21 DEC. 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - RECETTES	D 2

		Pour mémoire BUDGET PRECEDENT (2)	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS DU PRESIDENT (3)	VOTE DE L'EXERCICE	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Recettes d'investissement - Total		1 467 035 770.00		1 269 702 481.00	1 269 702 481.00	1 269 702 481.00
Sous total des opérations réelles et mixtes		611 164 179.00		527 999 140.00	529 068 972.00	529 068 972.00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	59 664 054.00		54 900 000.00	54 900 000.00	54 900 000.00
13	Subventions d'investissement	92 997 193.00		159 613 454.00	159 613 454.00	159 613 454.00
16	Emprunts et dettes assimilées	439 336 058.00		294 730 329.00	295 800 161.00	295 800 161.00
204	Subventions d'équipement versées (1)	1 019 580.00		3 388 441.00	3 388 441.00	3 388 441.00
23	Immobilisations en cours (1)	1 713 935.00		107 500.00	107 500.00	107 500.00
27	Autres immobilisations financières	9 704 046.00		6 927 542.00	6 927 542.00	6 927 542.00
45	Opérations pour compte de tiers	6 729 313.00		8 331 874.00	8 331 874.00	8 331 874.00
954	Produit des cessions d'immobilisations					
Sous total des opérations d'ordre		855 871 591.00		741 703 341.00	740 633 509.00	740 633 509.00
925	Opérations patrimoniales	320 000 000.00		195 000 000.00	195 000 000.00	
926	Transferts entre les sections	300 000 000.00		300 000 000.00	300 000 000.00	300 000 000.00
951	Virement de la section de fonctionnement	235 871 591.00		246 703 341.00	245 633 509.00	245 633 509.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés					
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté					

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(3) Propositions formulées par le Président pour l'exercice N

Préfecture de la Loire-Atlantique
RECU le

21 DEC. 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - RECETTES	D 2

		Pour mémoire BUDGET PRECEDENT (2)	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS DU PRESIDENT (3)	VOTE DE L'EXERCICE	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Recettes de fonctionnement - Total		1 351 600 326.00		1 603 083 222.00	1 603 083 222.00	1 603 083 222.00
Sous total des opérations réelles et mixtes		1 051 600 326.00		1 303 083 222.00	1 303 083 222.00	1 303 083 222.00
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	1 624 306.00		9 398 439.00	9 398 439.00	9 398 439.00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	484 383 931.00		484 395 000.00	484 395 000.00	484 395 000.00
731	Impôts locaux	252 116 099.00		478 990 000.00	478 990 000.00	478 990 000.00
74	Dotations, subventions et participations	301 194 557.00		320 118 441.00	320 118 441.00	320 118 441.00
75	Autres produits de gestion courante	5 624 407.00		7 089 801.00	7 089 801.00	7 089 801.00
013	Atténuations de charges	500 000.00		500 000.00	500 000.00	500 000.00
76	Produits financiers	2 164 526.00		1 886 541.00	1 886 541.00	1 886 541.00
77	Produits exceptionnels	2 292 500.00		105 000.00	105 000.00	105 000.00
945	Provisions et autres opérations mixtes	1 700 000.00		600 000.00	600 000.00	600 000.00
Sous total des opérations d'ordre		300 000 000.00		300 000 000.00	300 000 000.00	300 000 000.00
946	Transfert entre les sections	300 000 000.00		300 000 000.00	300 000 000.00	300 000 000.00
947	Transfert dans section fonctionnement					
002	Resultat de fonctionnement reporté					

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(3) Propositions formulées par le Président pour l'exercice N

Préfecture de la Loire-Atlantique
RECU le

21 DEC. 2016

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES	A

Chapitres	Libellés	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à Réaliser N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
90	Opérations ventilées	551 844 372.00		572 564 158.00	587 511 083.00	587 511 083.00	463 108 180.00	124 402 903.00	587 511 083.00
900	Services généraux	24 328 497.00		20 950 000.00	4 216 652.00	4 216 652.00	3 393 152.00	823 500.00	4 216 652.00
901	Formation professionnelle et apprentissage	21 170 000.00		44 567 750.00	20 957 078.00	20 957 078.00	20 957 078.00		20 957 078.00
902	Enseignement	116 824 800.00		77 500 000.00	106 702 446.00	106 702 446.00	106 702 446.00		106 702 446.00
903	Culture, sports et loisirs	25 140 000.00		24 107 500.00	16 890 000.00	16 890 000.00	16 890 000.00		16 890 000.00
904	Santé et action sociale	3 712 300.00		2 360 000.00	3 229 600.00	3 229 600.00	3 229 600.00		3 229 600.00
905	Aménagement des territoires	56 125 000.00		86 350 000.00	62 546 400.00	62 546 400.00	62 546 400.00		62 546 400.00
906	Gestion des fonds européens	51 335 000.00		49 500 000.00	132 778 153.00	132 778 153.00	11 000 000.00	121 778 153.00	132 778 153.00
907	Environnement	28 260 700.00		19 578 000.00	20 200 000.00	20 200 000.00	20 200 000.00		20 200 000.00
908	Transports	99 698 375.00		97 092 800.00	80 026 250.00	80 026 250.00	78 225 000.00	1 801 250.00	80 026 250.00
909	Action économique	125 249 700.00		150 558 108.00	139 964 504.00	139 964 504.00	139 964 504.00		139 964 504.00
92	Opérations non ventilées	915 191 398.00			682 191 398.00	682 191 398.00			682 191 398.00
923	Dettes et autres opérations financières (sauf 1068)	295 191 398.00			187 191 398.00	187 191 398.00			187 191 398.00
925	Opérations patrimoniales	320 000 000.00			195 000 000.00	195 000 000.00			195 000 000.00
926	Transferts entre les sections	300 000 000.00			300 000 000.00	300 000 000.00			300 000 000.00
95	Chapitre de prévision sans réalisation			10 000 000.00					
950	Dépenses imprévues			10 000 000.00					
TOTAL des groupes fonctionnels		1 467 035 770.00		582 564 158.00	1 269 702 481.00	1 269 702 481.00	463 108 180.00	124 402 903.00	1 269 702 481.00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (3)								
TOTAL		1 467 035 770.00		582 564 158.00	1 269 702 481.00	1 269 702 481.00	463 108 180.00	124 402 903.00	1 269 702 481.00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR

(3) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée

Préfecture de la Loire-Atlantique
RECU

21 DEC. 2016

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

III
A

Chapitres	Libellés	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
90	Opérations ventilées	151 828 121.00		218 268 811.00	218 268 811.00	218 268 811.00
900	Services généraux	17 952 620.00		3 656 014.00	3 656 014.00	3 656 014.00
901	Formation professionnelle et apprentissage	71 670.00		200 000.00	200 000.00	200 000.00
902	Enseignement	26 399 888.00		25 630 481.00	25 630 481.00	25 630 481.00
903	Culture, sports et loisirs	133 374.00		86 700.00	86 700.00	86 700.00
904	Santé et action sociale					
905	Aménagement des territoires					
906	Gestion des fonds européens	46 900 000.00		132 582 940.00	132 582 940.00	132 582 940.00
907	Environnement	1 081 448.00				
908	Transports	43 161 374.00		42 379 460.00	42 379 460.00	42 379 460.00
909	Action économique	16 127 747.00		13 733 216.00	13 733 216.00	13 733 216.00
92	Opération non ventilées	1 079 336 058.00		804 730 329.00	805 800 161.00	805 800 161.00
922	Dotations et participations	20 000 000.00		15 000 000.00	15 000 000.00	15 000 000.00
923	Dettes et autres opérations financières (sauf 1068)	439 336 058.00		294 730 329.00	295 800 161.00	295 800 161.00
925	Opérations patrimoniales	320 000 000.00		195 000 000.00	195 000 000.00	195 000 000.00
926	Transferts entre les sections	300 000 000.00		300 000 000.00	300 000 000.00	300 000 000.00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	235 871 591.00		246 703 341.00	245 633 509.00	245 633 509.00
951	Virement de la section de fonctionnement	235 871 591.00		246 703 341.00	245 633 509.00	245 633 509.00
954	Produits des cessions d'immobilisations					
TOTAL des groupes fonctionnels		1 467 035 770.00		1 269 702 481.00	1 269 702 481.00	1 269 702 481.00
001	Solde d'exécution reporté (3)					
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (4)					
TOTAL		1 467 035 770.00		1 269 702 481.00	1 269 702 481.00	1 269 702 481.00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR

(3) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée

(4) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'Affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

Préfecture de la Loire-Atlantique
REÇU le

21 DEC. 2016

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 900

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

AP (1) = 20 950 000.00 €

Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
	20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION & DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
	201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)		3 609 152.00		7 500.00		
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président		3 609 152.00		7 500.00		
Vote de l'Assemblée (2)						
Dans le cadre d'une AP-CP (3)		2 793 152.00				
Hors AP-CP (3)		816 000.00		7 500.00		
Dont Op. pour compte de tiers						
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Total (RAR N-1 + Vote)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président						
Vote de l'Assemblée (2)						
Recettes Affectées						
Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 900

3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES, EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
	4 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
					600 000.00	4 216 652.00
					600 000.00	4 216 652.00
					600 000.00	4 216 652.00
					600 000.00	3 393 152.00
						823 500.00
			3 656 014.00			3 656 014.00
			3 656 014.00			3 656 014.00
			3 656 014.00			3 656 014.00
			3 656 014.00			3 656 014.00

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 901

CHAPITRE 901 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

AP (1) = 44 567 750.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
---------	-----------------------	-----------------------------------	--------------------	--	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)		374 103.00	18 000 000.00	2 582 975.00	20 957 078.00
Restes à réaliser N-1					
Propositions du Président		374 103.00	18 000 000.00	2 582 975.00	20 957 078.00
Vote de l'Assemblée (2)		374 103.00	18 000 000.00	2 582 975.00	20 957 078.00
Dans le cadre d'une AP-CP (3)		374 103.00	18 000 000.00	2 582 975.00	20 957 078.00
Hors AP-CP (3)					
Dont Op. pour compte de tiers					

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Total (RAR N-1 + Vote)				200 000.00	200 000.00
Restes à réaliser N-1					
Propositions du Président				200 000.00	200 000.00
Vote de l'Assemblée (2)				200 000.00	200 000.00
Recettes Affectées				200 000.00	200 000.00
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 901

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 902

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

AP (1) = 77 500 000.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
			21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)	20 000.00			76 780 000.00	14 860 000.00	
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président	20 000.00			76 780 000.00	14 860 000.00	
Vote de l'Assemblée (2)	20 000.00			76 780 000.00	14 860 000.00	
Dans le cadre d'une AP-CP (3)	20 000.00			76 780 000.00	14 860 000.00	
Hors AP-CP (3)						
Dont Op. pour compte de tiers						

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Total (RAR N-1 + Vote)				24 218 481.00		
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président				24 218 481.00		
Vote de l'Assemblée (2)				24 218 481.00		
Recettes Affectées				24 148 481.00		
Financement par le tiers de l'op.				70 000.00		

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 902

3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
------------------------------------	----------------------	---	-------------------

13 002 446.00		2 040 000.00	106 702 446.00
13 002 446.00		2 040 000.00	106 702 446.00
13 002 446.00		2 040 000.00	106 702 446.00
13 002 446.00		2 040 000.00	106 702 446.00

1 412 000.00			25 630 481.00
1 412 000.00			25 630 481.00
1 412 000.00			25 630 481.00
			24 148 481.00
1 412 000.00			1 482 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 903

CHAPITRE 903 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

AP (1) = 24 107 500.00 €

Libellé	9 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
		11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUES, MUSEES, MONUMENTS,...)				

Total (RAR N-1 + Vote)			2 213 908.00	13 197 092.00	1 479 000.00			16 890 000.00
Restes à réaliser N-1								
Propositions du Président			2 213 908.00	13 197 092.00	1 479 000.00			16 890 000.00
Vote de l'Assemblée (2)			2 213 908.00	13 197 092.00	1 479 000.00			16 890 000.00
Dans le cadre d'une AP-CP (3)			2 213 908.00	13 197 092.00	1 479 000.00			16 890 000.00
Hors AP-CP (3)								
Dont Op. pour compte de tiers								

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Total (RAR N-1 + Vote)			86 700.00					86 700.00
Restes à réaliser N-1								
Propositions du Président			86 700.00					86 700.00
Vote de l'Assemblée (2)			86 700.00					86 700.00
Recettes Affectées			86 700.00					86 700.00
Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 903

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 904

CHAPITRE 904 - SANTE ET ACTION SOCIALE
AP (1) = 2 360 000.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
---------	--------------------------	------------	------------------------	------------------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)		3 029 600.00	200 000.00		3 229 600.00
Restes à réaliser N-1					
Propositions du Président		3 029 600.00	200 000.00		3 229 600.00
Vote de l'Assemblée (2)		3 029 600.00	200 000.00		3 229 600.00
Dans le cadre d'une AP-CP (3)		3 029 600.00	200 000.00		3 229 600.00
Hors AP-CP (3)					
Dont Op. pour compte de tiers					

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Total (RAR N-1 + Vote)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du Président					
Vote de l'Assemblée (2)					
Recettes Affectées					
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 904

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 905

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES
AP (1) = 86 350 000.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
---------	-----------------------	----------------------------	---	--	-------------------------	---------------------------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)			43 511 760.00	4 134 640.00	14 900 000.00	
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président			43 511 760.00	4 134 640.00	14 900 000.00	
Vote de l'Assemblée (2)			43 511 760.00	4 134 640.00	14 900 000.00	
Dans le cadre d'une AP-CP (3)			43 511 760.00	4 134 640.00	14 900 000.00	
Hors AP-CP (3)						
Dont Op. pour compte de tiers						

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Total (RAR N-1 + Vote)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président						
Vote de l'Assemblée (2)						
Recettes Affectées						
Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 905

6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
---	---------------	---------------------	-------------------

			62 546 400.00
			62 546 400.00
			62 546 400.00
			62 546 400.00

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 906

CHAPITRE 906 - GESTION DES FONDS EUROPEENS

AP (1) = 49 500 000.00 €

Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
			30 FEADER	

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)		11 000 000.00	121 778 153.00	132 778 153.00
Restes à réaliser N-1				
Propositions du Président		11 000 000.00	121 778 153.00	132 778 153.00
Vote de l'Assemblée (2)		11 000 000.00	121 778 153.00	132 778 153.00
Dans le cadre d'une AP-CP (3)		11 000 000.00		11 000 000.00
Hors AP-CP (3)			121 778 153.00	121 778 153.00
Dont Op. pour compte de tiers				

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Total (RAR N-1 + Vote)		10 804 787.00	121 778 153.00	132 582 940.00
Restes à réaliser N-1				
Propositions du Président		10 804 787.00	121 778 153.00	132 582 940.00
Vote de l'Assemblée (2)		10 804 787.00	121 778 153.00	132 582 940.00
Recettes Affectées		10 804 787.00	121 778 153.00	132 582 940.00
Financement par le tiers de l'op.				

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 906

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 907

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

AP (1) = 19 578 000.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DE DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
---------	-----------------------	----------------------------	---------------------------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)					2 600 000.00	9 700 000.00
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président					2 600 000.00	9 700 000.00
Vote de l'Assemblée (2)					2 600 000.00	9 700 000.00
Dans le cadre d'une AP-CP (3)					2 600 000.00	9 700 000.00
Hors AP-CP (3)						
Dont Op. pour compte de tiers						

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Total (RAR N-1 + Vote)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président						
Vote de l'Assemblée (2)						
Recettes Affectées						
Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 907

6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
-------------------------	---	---------------------	----------------------

7 900 000.00			20 200 000.00
7 900 000.00			20 200 000.00
7 900 000.00			20 200 000.00
7 900 000.00			20 200 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 908

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

AP (1) = 97 092 800.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS					
		10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	13 TRANSPORTS SCOLAIRES	14 TRANSPORTS INTERURBAINS	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)	1 672 300.00		36 000 000.00	27 890 893.00	40 000.00	68 950.00	449 825.00
Restes à réaliser N-1							
Propositions du Président	1 672 300.00		36 000 000.00	27 890 893.00	40 000.00	68 950.00	449 825.00
Vote de l'Assemblée (2)	1 672 300.00		36 000 000.00	27 890 893.00	40 000.00	68 950.00	449 825.00
Dans le cadre d'une AP-CP (3)			36 000 000.00	27 890 893.00			429 825.00
Hors AP-CP (3)	1 672 300.00				40 000.00	68 950.00	20 000.00
Dont Op. pour compte de tiers							

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Total (RAR N-1 + Vote)				42 379 460.00			
Restes à réaliser N-1							
Propositions du Président				42 379 460.00			
Vote de l'Assemblée (2)				42 379 460.00			
Recettes affectées				42 379 460.00			
Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 908

2 ROUTES ET VOIRIES						7 SECURITE
21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	
1 250 000.00	6 829 282.00					
1 250 000.00	6 829 282.00					
1 250 000.00	6 829 282.00					
1 250 000.00	6 829 282.00					

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 908

Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS							TOTAL DU CHAPITRE
	81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	88 AUTRES	

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)						5 825 000.00		80 026 250.00
Restes à réaliser N-1								
Propositions du Président						5 825 000.00		80 026 250.00
Vote de l'Assemblée (2)						5 825 000.00		80 026 250.00
Dans le cadre d'une AP-CP (3)						5 825 000.00		78 225 000.00
Hors AP-CP (3)								1 801 250.00
Dont op. pour compte de tiers								

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Total (RAR N-1 + Vote)								42 379 460.00
Restes à réaliser N-1								
Propositions du Président								42 379 460.00
Vote de l'Assemblée (2)								42 379 460.00
Recettes affectées								42 379 460.00
Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Détailler les comptes à trois chiffres

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 908

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 909

CHAPITRE 909 - ACTION ECONOMIQUE

AP (1) = 150 558 108.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE, PECHE, AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
---------	-----------------------	--	---------------------------------	--	--	------------------------------	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)			42 797 554.00	15 794 000.00	76 742 950.00	4 630 000.00	139 964 504.00
Restes à réaliser N-1							
Propositions du Président			42 797 554.00	15 794 000.00	76 742 950.00	4 630 000.00	139 964 504.00
Vote de l'Assemblée (2)			42 797 554.00	15 794 000.00	76 742 950.00	4 630 000.00	139 964 504.00
Dans le cadre d'une AP-CP (3)			42 797 554.00	15 794 000.00	76 742 950.00	4 630 000.00	139 964 504.00
Hors AP-CP (3)							
Dont Op. pour compte de tiers							

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Total (RAR N-1 + Vote)			6 957 374.00	59 703.00	6 449 928.00	266 211.00	13 733 216.00
Restes à réaliser N-1							
Propositions du Président			6 957 374.00	59 703.00	6 449 928.00	266 211.00	13 733 216.00
Vote de l'Assemblée (2)			6 957 374.00	59 703.00	6 449 928.00	266 211.00	13 733 216.00
Recettes Affectées			107 500.00	59 703.00	6 449 928.00	266 211.00	6 883 342.00
Financement par le tiers de l'op.			6 849 874.00				6 849 874.00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 909

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 921

CHAPITRE 921 - TAXES NON AFFECTEES

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée	TOTAL
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles comme utilisés conformément au plan de comptes

(2) Le contenu de la colonne "Pour mémoire Budget précédent" est défini dans l'état I-B

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 922

CHAPITRE 922 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Article / compte par nature (1)	Libelle	Pour mémoire, Budget précédent (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée	Total
	DEPENSES (3)					
	RECETTES	20 000 000.00		15 000 000.00	15 000 000.00	15 000 000.00
10222	F.C.T.V.A.	20 000 000.00		15 000 000.00	15 000 000.00	15 000 000.00

(1) Détailler les articles comme utilisés conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu de la colonne "Pour mémoire Budget précédent"

(3) Reversement de dotations (trop perçu)

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 923

CHAPITRE 923 - DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES

Article / compte par nature (1)	Libelle	Pour mémoire Budget précédent (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée	TOTAL
	DEPENSES	295 191 398.00		187 191 398.00	187 191 398.00	187 191 398.00
103	Plan de relance FCTVA	5 191 398.00		5 191 398.00	5 191 398.00	5 191 398.00
16311	Emprunts obligataires remboursables in fine					
16318	Autres emprunts obligataires	250 000.00		250 000.00	250 000.00	250 000.00
1641	Emprunts en euros	89 750 000.00		106 750 000.00	106 750 000.00	106 750 000.00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	25 000 000.00		50 000 000.00	50 000 000.00	50 000 000.00
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	160 000 000.00		10 000 000.00	10 000 000.00	10 000 000.00
166	Refinancement de dette	15 000 000.00		15 000 000.00	15 000 000.00	15 000 000.00
	RECETTES	439 336 058.00		294 730 329.00	295 800 161.00	295 800 161.00
1641	Emprunts en euros	235 769 134.00		219 730 329.00	220 800 161.00	220 800 161.00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	125 000 000.00		30 000 000.00	30 000 000.00	30 000 000.00
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	60 000 000.00		30 000 000.00	30 000 000.00	30 000 000.00
166	Refinancement de dette	15 000 000.00		15 000 000.00	15 000 000.00	15 000 000.00
168771	Budget communautaire et Fonds européens : Fond social européens	721 086.00				
168772	Budget communautaire et Fonds européens - FEDER	2 845 838.00				

(1) Détailler les articles comme utilisés conformément au plan de comptes

(2) Le contenu de la colonne "Pour mémoire Budget précédent" est défini dans l'état I-B

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 925

CHAPITRE 925 - OPERATIONS PATRIMONIALES

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée
	DEPENSES (3)	320 000 000.00	195 000 000.00	195 000 000.00
16441	<i>Opérations afférentes à l'emprunt</i>	200 000 000.00	75 000 000.00	75 000 000.00
2313	<i>Immobilisations corporelles en cours - Constructions</i>	120 000 000.00	120 000 000.00	120 000 000.00
	RECETTES (3)	320 000 000.00	195 000 000.00	195 000 000.00
16449	<i>Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie</i>	200 000 000.00	75 000 000.00	75 000 000.00
238	<i>Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles</i>	120 000 000.00	120 000 000.00	120 000 000.00

(1) Détailler les articles comme utilisés conformément au plan de comptes

(2) Le contenu de la colonne "Pour mémoire Budget précédent" est défini dans l'état I-B

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes

III - VOTE DU BUDGET

III

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

A 926

Détail par articles

CHAPITRE 926 - TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS

Article / compte par nature(1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée
	DEPENSES DE L'EXERCICE (3)	300 000 000.00	300 000 000.00	300 000 000.00
	<i>Reprises sur autofinancement</i>	<i>300 000 000.00</i>	<i>300 000 000.00</i>	<i>300 000 000.00</i>
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>	<i>270 000 000.00</i>	<i>270 000 000.00</i>	<i>270 000 000.00</i>
13932	<i>Dotation régionale d'équipement scolaire</i>	<i>30 000 000.00</i>	<i>30 000 000.00</i>	<i>30 000 000.00</i>
	RECETTES DE L'EXERCICE (4)	300 000 000.00	300 000 000.00	300 000 000.00
28031	<i>Amortissements des frais d'études</i>	<i>300 000 000.00</i>	<i>300 000 000.00</i>	<i>300 000 000.00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Le contenu de la colonne "Pour mémoire Budget précédent" est défini dans l'état I-B

(3) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement

(4) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT	A 950
95 - PREVISIONS SANS REALISATION	A 951
	A 954

DEPENSES

950 <i>Dépenses imprévues</i>	
Pour mémoire budget AP précédent	Vote de l'Assemblée sur les AP
10 000 000.00	10 000 000.00

RECETTES

951 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	
Pour mémoire, Budget précédent (1)	Vote de l'Assemblée
235 871 591.00	245 633 509.00

(1) Le contenu de la colonne "Pour mémoire, Budget précédent" est défini dans l'état I-B

RECETTES

954 <i>Produit des cessions d'immobilisations</i>		
Pour mémoire, Budget précédent (1)	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Proposition de l'Assemblée

(1) Le contenu de la colonne "Pour mémoire, Budget précédent" est défini dans l'état I-B

III - VOTE DU BUDGET

III

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES

B

Chapitres	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
93	Opérations ventilées	772 619 814.00		641 760 644.00	1 016 856 843.00	1 017 926 675.00	637 235 273.00	380 691 402.00	1 017 926 675.00
930	Services généraux	80 883 924.00		19 345 500.00	78 728 923.00	78 728 923.00	5 693 523.00	73 035 400.00	78 728 923.00
931	Formation professionnelle et apprentissage	295 271 900.00		307 684 064.00	325 360 484.00	325 360 484.00	325 360 484.00		325 360 484.00
932	Enseignement	177 454 030.00		86 665 600.00	178 844 880.00	178 844 880.00	85 106 880.00	93 738 000.00	178 844 880.00
933	Culture, sports et loisirs	31 218 660.00		25 956 134.00	26 177 727.00	26 177 727.00	24 935 727.00	1 242 000.00	26 177 727.00
934	Santé et action sociale	2 615 000.00		7 630 000.00	6 987 225.00	6 987 225.00	6 987 225.00		6 987 225.00
935	Aménagement des territoires	1 148 500.00		1 368 000.00	1 293 000.00	1 293 000.00	1 293 000.00		1 293 000.00
936	Gestion des fonds européens	3 600 000.00		1 600 000.00	5 000 000.00	5 000 000.00	5 000 000.00		5 000 000.00
937	Environnement	4 504 700.00		4 946 000.00	4 730 719.00	4 730 719.00	4 730 719.00		4 730 719.00
938	Transports	148 101 000.00		155 070 291.00	363 292 170.00	364 362 002.00	151 690 000.00	212 672 002.00	364 362 002.00
939	Action économique	27 822 100.00		31 495 055.00	26 441 715.00	26 441 715.00	26 437 715.00	4 000.00	26 441 715.00
94	Services communs non ventilés	343 108 921.00			339 523 038.00	339 523 038.00		339 523 038.00	339 523 038.00
940	Impositions directes	4 115 131.00			3 160 000.00	3 160 000.00		3 160 000.00	3 160 000.00
941	Autres impôts et taxes								
942	Dotations et participations								
943	Opérations financières	35 040 000.00			35 031 000.00	35 031 000.00		35 031 000.00	35 031 000.00
944	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	953 790.00			888 000.00	888 000.00		888 000.00	888 000.00
945	Provisions et autres opérations mixtes	3 000 000.00			444 038.00	444 038.00		444 038.00	444 038.00
946	Transferts entre les sections	300 000 000.00			300 000 000.00	300 000 000.00		300 000 000.00	300 000 000.00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	235 871 591.00		2 000 000.00	246 703 341.00	245 633 509.00		245 633 509.00	245 633 509.00
952	Dépenses imprévues			2 000 000.00					
953	Virement à la section d'investissement	235 871 591.00			246 703 341.00	245 633 509.00		245 633 509.00	245 633 509.00
TOTAL des groupes fonctionnels		1 351 600 326.00		643 760 644.00	1 603 083 222.00	1 603 083 222.00	637 235 273.00	965 847 949.00	1 603 083 222.00
002	Résultat de fonctionnement reporté (3)								
TOTAL		1 351 600 326.00		643 760 644.00	1 603 083 222.00	1 603 083 222.00	637 235 273.00	965 847 949.00	1 603 083 222.00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR

(3) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée

Préfecture de la Loire-Atlantique
RECU le

21 DEC. 2016

III - VOTE DU BUDGET

III

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

B

Chapitres	Libellés	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
93	Services ventilés	54 871 630.00		109 272 222.00	109 272 222.00	109 272 222.00
930	Services généraux	22 850 258.00		10 595 918.00	10 595 918.00	10 595 918.00
931	Formation professionnelle et apprentissage	13 786 807.00		45 241 225.00	45 241 225.00	45 241 225.00
932	Enseignement	9 335 000.00		9 315 000.00	9 315 000.00	9 315 000.00
933	Culture, sports et loisirs	1 240 000.00		1 190 000.00	1 190 000.00	1 190 000.00
934	Santé et action sociale	514 000.00		494 000.00	494 000.00	494 000.00
935	Aménagement des territoires			20 000.00	20 000.00	20 000.00
936	Gestion des fonds européens	1 695 000.00		4 063 916.00	4 063 916.00	4 063 916.00
937	Environnement					
938	Transports	3 064 300.00		9 042 022.00	9 042 022.00	9 042 022.00
939	Action économique	2 386 265.00		29 310 141.00	29 310 141.00	29 310 141.00
94	Services communs non ventilés	1 296 728 696.00		1 493 811 000.00	1 493 811 000.00	1 493 811 000.00
940	Impositions directes	252 116 099.00		478 990 000.00	478 990 000.00	478 990 000.00
941	Autres impôts et taxes	484 383 931.00		484 395 000.00	484 395 000.00	484 395 000.00
942	Dotations et participations	258 078 666.00		229 126 000.00	229 126 000.00	229 126 000.00
943	Opérations financières	450 000.00		700 000.00	700 000.00	700 000.00
944	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
945	Provisions et autres opérations mixtes	1 700 000.00		600 000.00	600 000.00	600 000.00
946	Transferts entre les sections	300 000 000.00		300 000 000.00	300 000 000.00	300 000 000.00
TOTAL des groupes fonctionnels		1 351 600 326.00		1 603 083 222.00	1 603 083 222.00	1 603 083 222.00
002	Résultat de fonctionnement reporté (3)					
TOTAL		1 351 600 326.00		1 603 083 222.00	1 603 083 222.00	1 603 083 222.00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR

(3) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée

Préfecture de la Loire-Atlantique
RECU le

21 DEC. 2016

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 930

CHAPITRE 930 : SERVICES GENERAUX

AE (1) =

Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
	20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
	201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)	48 229 000.00	21 598 400.00	4 720 000.00	1 800 000.00		
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président	48 229 000.00	21 598 400.00	4 720 000.00	1 800 000.00		
Vote de l'Assemblée (2)	48 229 000.00	21 598 400.00	4 720 000.00	1 800 000.00		
Dans le cadre d'une AE-CP		3 312 000.00				
Hors AE-CP	48 229 000.00	18 286 400.00	4 720 000.00	1 800 000.00		

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)	825 000.00	9 770 918.00				
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président	825 000.00	9 770 918.00				
Vote de l'Assemblée (2)	825 000.00	9 770 918.00				

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B -SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 930

3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
	41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
		1 170 000.00			1 211 523.00	78 728 923.00
		1 170 000.00			1 211 523.00	78 728 923.00
		1 170 000.00			1 211 523.00	78 728 923.00
		1 170 000.00			1 211 523.00	5 693 523.00
						73 035 400.00
						10 595 918.00
						10 595 918.00
						10 595 918.00

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 931

CHAPITRE 931 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

AE (1) = 307 684 064.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
---------	-----------------------	-----------------------------------	--------------------	--	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)	915 347.00	148 440 080.00	132 310 000.00	43 695 057.00	325 360 484.00
Restes à réaliser N-1					
Propositions du Président	915 347.00	148 440 080.00	132 310 000.00	43 695 057.00	325 360 484.00
Vote de l'Assemblée (2)	915 347.00	148 440 080.00	132 310 000.00	43 695 057.00	325 360 484.00
Dans le cadre d'une AE-CP	915 347.00	148 440 080.00	132 310 000.00	43 695 057.00	325 360 484.00
Hors AE-CP					

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)		42 341 473.00		2 899 752.00	45 241 225.00
Restes à réaliser N-1					
Propositions du Président		42 341 473.00		2 899 752.00	45 241 225.00
Vote de l'Assemblée (2)		42 341 473.00		2 899 752.00	45 241 225.00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B -SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 931

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 932

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

AE (1) =

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
			21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)	281 000.00			128 549 000.00	35 394 400.00	
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président	281 000.00			128 549 000.00	35 394 400.00	
Vote de l'Assemblée (2)	281 000.00			128 549 000.00	35 394 400.00	
Dans le cadre d'une AE-CP	281 000.00			34 811 000.00	35 394 400.00	
Hors AE-CP				93 738 000.00		

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)				9 250 000.00		
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président				9 250 000.00		
Vote de l'Assemblée (2)				9 250 000.00		

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 932

3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
------------------------------------	----------------------	--	----------------------

4 855 000.00		9 765 480.00	178 844 880.00
4 855 000.00		9 765 480.00	178 844 880.00
4 855 000.00		9 765 480.00	178 844 880.00
4 855 000.00		9 765 480.00	85 106 880.00
			93 738 000.00

65 000.00			9 315 000.00
65 000.00			9 315 000.00
65 000.00			9 315 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 933

CHAPITRE 933 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

AE (1) = 25 956 134.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS
		11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE, MUSEES, MONUMENTS...)		

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)			15 172 189.00	5 055 538.00	5 950 000.00	
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président			15 172 189.00	5 055 538.00	5 950 000.00	
Vote de l'Assemblée (2)			15 172 189.00	5 055 538.00	5 950 000.00	
Dans le cadre d'une AE-CP			15 172 189.00	3 813 538.00	5 950 000.00	
Hors AE-CP				1 242 000.00		

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)			790 000.00	400 000.00		
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président			790 000.00	400 000.00		
Vote de l'Assemblée (2)			790 000.00	400 000.00		

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 933

7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
-----------------------	------------------------------

	26 177 727.00
	26 177 727.00
	26 177 727.00
	24 935 727.00
	1 242 000.00

	1 190 000.00
	1 190 000.00
	1 190 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 934

CHAPITRE 934 - SANTE ET ACTION SOCIALE

AE (1) = 7 630 000.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
---------	-----------------------	------------	---------------------	---------------------------	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)		1 703 000.00	5 284 225.00		6 987 225.00
Restes à réaliser N-1					
Propositions du Président		1 703 000.00	5 284 225.00		6 987 225.00
Vote de l'Assemblée (2)		1 703 000.00	5 284 225.00		6 987 225.00
Dans le cadre d'une AE-CP		1 703 000.00	5 284 225.00		6 987 225.00
Hors AE-CP					

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)		54 000.00	440 000.00		494 000.00
Restes à réaliser N-1					
Propositions du Président		54 000.00	440 000.00		494 000.00
Vote de l'Assemblée (2)		54 000.00	440 000.00		494 000.00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 934

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 935

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AE (1) = 1 368 000.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
---------	-----------------------	----------------------------	---	--	-------------------------	---------------------------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)	723 000.00		308 000.00	262 000.00		
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président	723 000.00		308 000.00	262 000.00		
Vote de l'Assemblée (2)	723 000.00		308 000.00	262 000.00		
Dans le cadre d'une AE-CP	723 000.00		308 000.00	262 000.00		
Hors AE-CP						

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)						20 000.00
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président						20 000.00
Vote de l'Assemblée (2)						20 000.00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 935

6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
--	----------------------	----------------------------	----------------------

			1 293 000.00
			1 293 000.00
			1 293 000.00
			1 293 000.00

			20 000.00
			20 000.00
			20 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 936

CHAPITRE 936 - GESTION DES FONDS EUROPEENS

AE (1) =

Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
			30 FEADER	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)	5 000 000.00			5 000 000.00
Restes à réaliser N-1				
Propositions du Président	5 000 000.00			5 000 000.00
Vote de l'Assemblée (2)	5 000 000.00			5 000 000.00
Dans le cadre d'une AE-CP	5 000 000.00			5 000 000.00
Hors AE-CP				

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)	4 063 916.00			4 063 916.00
Restes à réaliser N-1				
Propositions du Président	4 063 916.00			4 063 916.00
Vote de l'Assemblée (2)	4 063 916.00			4 063 916.00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 936

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 937

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

AE (1) = 4 946 000.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DE DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
---------	-----------------------	----------------------------	---------------------------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)					660 000.00	918 000.00
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président					660 000.00	918 000.00
Vote de l'Assemblée (2)					660 000.00	918 000.00
Dans le cadre d'une AE-CP					660 000.00	918 000.00
Hors AE-CP						

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président						
Vote de l'Assemblée (2)						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 937

6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
-------------------------	---	---------------------	----------------------

3 152 719.00			4 730 719.00
3 152 719.00			4 730 719.00
3 152 719.00			4 730 719.00
3 152 719.00			4 730 719.00

III - VOTE DU BUDGET			III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES			B 938

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

AE (1) = 155 070 291.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS					
		10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	13 TRANSPORTS SCOLAIRES	14 TRANSPORTS INTERURBAINS	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	4 848 630.00	43 829 908.00	151 370 000.00		112 849 373.00	47 207 758.00	3 936 333.00
Restes à réaliser N-1							
Propositions du Président	6 477 688.00	29 027 012.00	151 370 000.00		123 596 729.00	48 535 408.00	3 965 333.00
Vote de l'Assemblée (2)	4 848 630.00	43 829 908.00	151 370 000.00		112 849 373.00	47 207 758.00	3 936 333.00
Dans le cadre d'une AE-CP			151 370 000.00				
Hors AE-CP	4 848 630.00	43 829 908.00			112 849 373.00	47 207 758.00	3 936 333.00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)		505 800.00	713 000.00	3 600.00	4 734 822.00	2 481 967.00	602 833.00
Restes à réaliser N-1							
Propositions du Président		505 800.00	713 000.00	3 600.00	4 734 822.00	2 481 967.00	602 833.00
Vote de l'Assemblée (2)		505 800.00	713 000.00	3 600.00	4 734 822.00	2 481 967.00	602 833.00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 938

2 ROUTES ET VOIRIES						7 SECURITE
21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	

	170 000.00					
	170 000.00					
	170 000.00					
	170 000.00					
	170 000.00					

III - VOTE DU BUDGET	III
B-SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 938

Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS					
	81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)						150 000.00
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président						150 000.00
Vote de l'Assemblée (2)						150 000.00
Dans le cadre d'une AE-CP						150 000.00
Hors AE-CP						

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président						
Vote de l'Assemblée (2)						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B-SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 938

8 AUTRES TRANSPORTS	TOTAL DU CHAPITRE
88 AUTRES	
	364 362 002.00
	363 292 170.00
	364 362 002.00
	151 690 000.00
	212 842 002.00
	9 042 022.00
	9 042 022.00
	9 042 022.00

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 939

CHAPITRE 939 - ACTION ECONOMIQUE

AE (1) = 31 495 055.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE, PECHE, AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
---------	-----------------------	--	---------------------------------	--	--	---------------------------------	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)			8 873 000.00	4 124 715.00	13 118 720.00	325 280.00	26 441 715.00
Restes à réaliser N-1							
Propositions du Président			8 873 000.00	4 124 715.00	13 118 720.00	325 280.00	26 441 715.00
Vote de l'Assemblée (2)			8 873 000.00	4 124 715.00	13 118 720.00	325 280.00	26 441 715.00
Dans le cadre d'une AE-CP			8 869 000.00	4 124 715.00	13 118 720.00	325 280.00	26 437 715.00
Hors AE-CP			4 000.00				4 000.00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)	27 400 000.00		710 100.00		1 144 475.00	55 566.00	29 310 141.00
Restes à réaliser N-1							
Propositions du Président	27 400 000.00		710 100.00		1 144 475.00	55 566.00	29 310 141.00
Vote de l'Assemblée (2)	27 400 000.00		710 100.00		1 144 475.00	55 566.00	29 310 141.00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 939

III - VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT 94 - OPERATIONS NON VENTILEES Détails par articles	B 940

CHAPITRE 940 - IMPOSITIONS DIRECTES

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée délibérante	TOTAL
	DEPENSES	4 115 131.00		3 160 000.00	3 160 000.00	3 160 000.00
73914	Prélèvement au titre du fonds de péréquation de la CVAE	4 115 131.00		3 160 000.00	3 160 000.00	3 160 000.00
	RECETTES	252 116 099.00		478 990 000.00	478 990 000.00	478 990 000.00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	202 677 615.00		429 400 000.00	429 400 000.00	429 400 000.00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	33 508 886.00		33 700 000.00	33 700 000.00	33 700 000.00
73121	Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources	15 890 728.00		15 890 000.00	15 890 000.00	15 890 000.00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	38 870.00				

(1) Détailler les articles comme utilisés conformément au plan de comptes

(2) Le contenu de la colonne "Pour mémoire, Budget précédent" est défini dans l'état I-B

III - VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT 94 - OPERATIONS NON VENTILEES Détails par articles	B 941

CHAPITRE 941 - AUTRES IMPOTS ET TAXES

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée délibérante	Total
	DEPENSES					
	RECETTES	484 383 931.00		484 395 000.00	484 395 000.00	484 395 000.00
732	Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Pétroliers (TICPE)	191 753 960.00		192 075 000.00	192 075 000.00	192 075 000.00
7344	Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	127 477 061.00		127 800 000.00	127 800 000.00	127 800 000.00
73821	Taxe d'apprentissage	96 369 456.00		96 770 000.00	96 770 000.00	96 770 000.00
73822	TICPE - Ressource régionale de l'apprentissage	9 458 808.00		9 300 000.00	9 300 000.00	9 300 000.00
73841	Frais de gestion	29 326 225.00		29 500 000.00	29 500 000.00	29 500 000.00
73842	TICPE FPA	13 954 111.00		13 950 000.00	13 950 000.00	13 950 000.00
7385	TICPE Primes employeurs apprentis	16 044 310.00		15 000 000.00	15 000 000.00	15 000 000.00

(1) Détailler les articles comme utilisés conformément au plan de comptes

(2) Le contenu de la colonne "Pour mémoire, Budget précédent" est défini dans l'état I-B

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT 94 - OPERATIONS NON VENTILEES Détails par articles	B 942

CHAPITRE 942 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée délibérante	Total
	RECETTES	258 078 666.00		229 126 000.00	229 126 000.00	229 126 000.00
7411	DGF - Dotation forfaitaire	208 873 302.00		185 440 000.00	185 440 000.00	185 440 000.00
7453	Dotations primes aux employeurs d'apprentis	7 800 000.00		5 700 000.00	5 700 000.00	5 700 000.00
7461	Dotation Générale de Décentralisation DGD	18 278 550.00		18 600 000.00	18 600 000.00	18 600 000.00
74832	Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle	15 871 355.00		12 371 000.00	12 371 000.00	12 371 000.00
74833	Etat - Compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale (CVAE et CFE)	16 073.00		15 000.00	15 000.00	15 000.00
74835	Dotation pour transfert de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale	7 239 386.00		6 900 000.00	6 900 000.00	6 900 000.00
74888	Autres participations			100 000.00	100 000.00	100 000.00

(1) Détailler les articles comme utilisés conformément au plan de comptes

(2) Le contenu de la colonne "Pour mémoire, Budget précédent" est défini dans l'état I-B

III - VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT	
94 - OPERATIONS NON VENTILEES	B 943
Détails par articles	

CHAPITRE 943 - OPERATIONS FINANCIERES

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée délibérante	TOTAL
	DEPENSES (3)	35 040 000.00		35 031 000.00	35 031 000.00	35 031 000.00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	31 600 000.00		31 000 000.00	31 000 000.00	31 000 000.00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	600 000.00		1 500 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00
	<u>Calcul du 66112</u>					
	Montant des ICNE de l'exercice : 9 700 000					
	Montant des ICNE de l'exercice N-1 : - 8 200 000					
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	100 000.00		100 000.00	100 000.00	100 000.00
6618	Intérêts des autres dettes	700 000.00		400 000.00	400 000.00	400 000.00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	40 000.00		31 000.00	31 000.00	31 000.00
6688	Autres charges financières	2 000 000.00		2 000 000.00	2 000 000.00	2 000 000.00
	RECETTES (4)	450 000.00		700 000.00	700 000.00	700 000.00
7688	Autres	450 000.00		700 000.00	700 000.00	700 000.00

(1) Détailler les articles comme utilisés conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu de la colonne "Pour mémoire, Budget précédent"

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT 94 - OPERATIONS NON VENTILEES Détails par articles	B 944

CHAPITRE 944 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée délibérante	Total
	DEPENSES	953 790.00		888 000.00	888 000.00	888 000.00
65861	Frais de personnel	953 790.00		888 000.00	888 000.00	888 000.00
	RECETTES					

(1) Détailler les articles comme utilisés conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu de la colonne "Pour mémoire, Budget précédent"

III - VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT 94 - OPERATIONS NON VENTILEES Détails par articles	B 945

CHAPITRE 945 - PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée délibérante
	DEPENSES	3 000 000.00	444 038.00	444 038.00
6817	Reprise sur dépréciations des actifs circulants	3 000 000.00	444 038.00	444 038.00
	RECETTES	1 700 000.00	600 000.00	600 000.00
7817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	1 700 000.00	600 000.00	600 000.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne "Pour mémoire, budget précédent" est défini dans l'état I-B

III - VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT 94 - OPERATIONS NON VENTILEES Détails par articles	B 946

CHAPITRE 946 - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée délibérante
	DEPENSES (3)	300 000 000.00	300 000 000.00	300 000 000.00
6811	<i>Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles</i>	300 000 000.00	300 000 000.00	300 000 000.00
	RECETTES (4)	300 000 000.00	300 000 000.00	300 000 000.00
	<i>Reprise sur autofinancement</i>	300 000 000.00	300 000 000.00	300 000 000.00
7768	<i>Neutralisation des amortissements</i>	270 000 000.00	270 000 000.00	270 000 000.00
777	<i>Quote part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>	30 000 000.00	30 000 000.00	30 000 000.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement

III - VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT	
94 - OPERATIONS NON VENTILEES	B 947
Détails par articles	

CHAPITRE 947 - Transferts sans prévisions de réalisations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée délibérante
	DEPENSES			
	RECETTES			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne "Pour mémoire, budget précédent" est défini dans l'état I-B

(3) Les dépenses sont égales aux recettes par chapitre

III - VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B 952
95 - PREVISIONS SANS REALISATIONS	B 953

DEPENSES

952 <i>Dépenses imprévues</i>	
Pour mémoire budget AE précédent	Vote de l'Assemblée sur les AE
2 000 000.00	2 000 000.00

DEPENSES

953 <i>Virement à la section d'investissement</i>	
Pour mémoire, budget précédent (1)	Vote de l'Assemblée
235 871 591.00	245 633 509.00

(1) Le contenu de la colonne "Pour mémoire, Budget précédent" est défini dans l'état I-B

III - VOTE DU BUDGET	III
B-SECTION DE FONCTIONNEMENT	B 952
95 - PREVISIONS SANS REALISATIONS	B 953

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 900

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

Article/ compte par nature (1)	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION & DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				

DEPENSES			3 609 152.00		7 500.00	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion		600 000.00			
204	Subventions d'équipement versées		500 000.00			
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		1 549 152.00			
218	Autres immobilisations corporelles		254 000.00		7 500.00	
231	Immobilisations corporelles en cours		700 000.00			
275	Dépôts et cautionnements versés		6 000.00			
RECETTES						
132	Subventions d'équipement non transférables					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 900

3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
	4 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	

					600 000.00	4 216 652.00
						600 000.00
					600 000.00	1 100 000.00
						1 549 152.00
						261 500.00
						700 000.00
						6 000.00
			3 656 014.00			3 656 014.00
			3 656 014.00			3 656 014.00

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 901

CHAPITRE 901 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES			374 103.00	18 000 000.00	2 582 975.00	20 957 078.00
204	Subventions d'équipement versées		374 103.00	18 000 000.00	2 582 975.00	20 957 078.00
RECETTES					200 000.00	200 000.00
131	Subventions d'équipement transférables				200 000.00	200 000.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 901

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 902

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES		20 000.00			76 780 000.00	14 860 000.00	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	20 000.00					
204	Subventions d'équipement versées					14 860 000.00	
215	Installations, matériel et outillage techniques				180 000.00		
218	Autres immobilisations corporelles				9 000 000.00		
231	Immobilisations corporelles en cours				61 700 000.00		
236	Avances versées aux E.P.L.E.sur immobilisations régionales				5 900 000.00		
RECETTES					24 218 481.00		
131	Subventions d'équipement transférables				51 500.00		
133	Fonds affectés à l'équipement transférable				23 123 000.00		
204	Subventions d'équipement versées				908 981.00		
274	Prêts				65 000.00		
458	Opérations sous mandat				70 000.00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 902

3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
------------------------------------	----------------------	---	-------------------

13 002 446.00		2 040 000.00	106 702 446.00
			20 000.00
12 599 172.00		2 040 000.00	29 499 172.00
			180 000.00
			9 000 000.00
403 274.00			62 103 274.00
			5 900 000.00
1 412 000.00			25 630 481.00
			51 500.00
			23 123 000.00
			908 981.00
			65 000.00
1 412 000.00			1 482 000.00

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 903
Détail par articles	

CHAPITRE 903 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Article/ compte par nature (1)	Libellé	9 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUES, MUSEES, MONUMENTS,,)				

DEPENSES				2 213 908.00	13 197 092.00	1 479 000.00			16 890 000.00
204	Subventions d'équipement versées			2 213 908.00	13 197 092.00	1 479 000.00			16 890 000.00
RECETTES				86 700.00					86 700.00
274	Prêts			86 700.00					86 700.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 903

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 904

CHAPITRE 904 - SANTE ET ACTION SOCIALE

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
--------------------------------------	---------	--------------------------	------------	------------------------	------------------------------	----------------------

DEPENSES			3 029 600.00	200 000.00		3 229 600.00
204	Subventions d'équipement versées		3 029 600.00	200 000.00		3 229 600.00
RECETTES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 904

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 905

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
--------------------------------------	---------	-----------------------	----------------------------	---	--	-------------------------	---------------------------------------

DEPENSES				43 511 760.00	4 134 640.00	14 900 000.00	
204	Subventions d'équipement versées			43 511 760.00	4 134 640.00	14 900 000.00	
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 905

6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
--	----------------------	----------------------------	-------------------

			62 546 400.00
			62 546 400.00

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 906

CHAPITRE 906 - GESTION DES FONDS EUROPEENS

Article/ compte par nature (1)	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
				30 FEADER	

DEPENSES			11 000 000.00	121 778 153.00	132 778 153.00
204	Subventions d'équipement versées		11 000 000.00	121 778 153.00	132 778 153.00
RECETTES			10 804 787.00	121 778 153.00	132 582 940.00
131	Subventions d'équipement transférables		10 804 787.00	121 778 153.00	132 582 940.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 906

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 907

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DE DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
--------------------------------------	---------	-----------------------	----------------------------	---------------------------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------------------

DEPENSES						2 600 000.00	9 700 000.00
204	Subventions d'équipement versées					2 600 000.00	9 700 000.00
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 907

6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
-------------------------	---	---------------------	----------------------

7 900 000.00			20 200 000.00
7 900 000.00			20 200 000.00

IV - PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 908
Détail par articles	

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS					
			10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	13 TRANSPORTS SCOLAIRES	14 TRANSPORTS INTERURBAINS	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN
DEPENSES		1 672 300.00		36 000 000.00	27 890 893.00	40 000.00	68 950.00	449 825.00
204	Subventions d'équipement versées			36 000 000.00	27 890 893.00			429 825.00
205	concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs	1 672 300.00						
218	Autres immobilisations corporelles					40 000.00	68 950.00	20 000.00
RECETTES				42 379 460.00				
102	Dotations et fonds d'investissement			39 900 000.00				
204	Subventions d'équipement versées			2 479 460.00				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 908

2 ROUTES ET VOIRIES						7 SECURITE
21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	
1 250 000.00	6 829 282.00					
1 250 000.00	6 829 282.00					

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 908

Article/ compte par nature (1)	Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS						TOTAL DU CHAPITRE
		81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	

DEPENSES							5 825 000.00		80 026 250.00
204	Subventions d'équipement versées						5 825 000.00		78 225 000.00
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs								1 672 300.00
218	Autres immobilisations corporelles								128 950.00
RECETTES									42 379 460.00
102	Dotations et fonds d'investissement								39 900 000.00
204	Subventions d'équipement versées								2 479 460.00

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 908

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 909
Détail par articles	

CHAPITRE 909 - ACTION ECONOMIQUE

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE, PECHE, AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES				42 797 554.00	15 794 000.00	76 742 950.00	4 630 000.00	139 964 504.00
204	Subventions d'équipement versées			42 797 554.00	13 974 000.00	52 662 950.00	4 630 000.00	114 064 504.00
261	Titres de participations				1 820 000.00			1 820 000.00
274	Prêts					24 080 000.00		24 080 000.00
RECETTES				6 957 374.00	59 703.00	6 449 928.00	266 211.00	13 733 216.00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles			107 500.00				107 500.00
271	Titres immobilisés (Droits de propriété)					575 000.00		575 000.00
274	Prêts				59 703.00	5 874 928.00	266 211.00	6 200 842.00
458	Opérations sous mandat			6 849 874.00				6 849 874.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 909

IV- ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 930

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

Article/ compte par nature (1)	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES		48 229 000.00	21 598 400.00	4 720 000.00	1 800 000.00		
606	Achats non stockés de matières et fournitures		923 600.00				
613	Locations		1 496 000.00				
615	Entretien et réparations		780 000.00				
616	Primes d'assurance		1 000 000.00				
617	Etudes et recherches		2 669 500.00				
618	Divers		770 000.00				
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires		1 146 520.00				
623	Publicité, publications, relations publiques		5 756 780.00				
624	Transports de biens et transports collectifs		290 000.00				
625	Déplacements et missions		417 000.00				
626	Frais postaux et frais de télécommunications		350 500.00				
628	Divers		2 141 000.00				
641	Rémunérations du personnel	34 829 000.00					
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	13 400 000.00					
648	Autres charges de personnel		1 500 000.00				
652	Indemnités de présence				1 800 000.00		
653	Indemnités et frais de formations des élus régionaux			4 720 000.00			
654	Pertes sur créances irrécouvrables		200 000.00				
657	Subventions		2 157 500.00				
RECETTES		825 000.00	9 770 918.00				
641	Rémunérations du personnel	200 000.00					
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	50 000.00					
706	Prestations de services		50 000.00				
708	Autres produits		400 806.00				
747	Participations		3 874 752.00				
748	Compensations, attributions et autres participations		150 000.00				
752	Revenus des immeubles		5 214 360.00				
758	Produits divers de gestion courante	575 000.00	21 000.00				
778	Autres produits exceptionnels		60 000.00				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 930

3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES, EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
	41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	

		1 170 000.00			1 211 523.00	78 728 923.00
						923 600.00
						1 496 000.00
						780 000.00
						1 000 000.00
						2 669 500.00
						770 000.00
						1 146 520.00
		1 170 000.00				6 926 780.00
					1 211 523.00	1 501 523.00
						417 000.00
						350 500.00
						2 141 000.00
						34 829 000.00
						13 400 000.00
						1 500 000.00
						1 800 000.00
						4 720 000.00
						200 000.00
						2 157 500.00
						10 595 918.00
						200 000.00
						50 000.00
						50 000.00
						400 806.00
						3 874 752.00
						150 000.00
						5 214 360.00
						596 000.00
						60 000.00

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 931
Détail par articles	

CHAPITRE 931 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		915 347.00	148 440 080.00	132 310 000.00	43 695 057.00	325 360 484.00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	915 347.00	73 361 544.00	1 890 964.00		76 167 855.00
623	Publicité, publications, relations publiques		71 154.00			71 154.00
651	Aides à la personne		27 984 491.00		3 582 420.00	31 566 911.00
655	Contributions obligatoires			117 118 351.00		117 118 351.00
657	Subventions		47 022 891.00	13 300 685.00	40 112 637.00	100 436 213.00
RECETTES			42 341 473.00		2 899 752.00	45 241 225.00
708	Autres produits				228 811.00	228 811.00
747	Participations		42 341 473.00		1 700 000.00	44 041 473.00
752	Revenus des immeubles				970 941.00	970 941.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 931

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	A 932
Détail par articles	

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

Article/compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES

DEPENSES		281 000.00			128 549 000.00	35 394 400.00	
615	Entretien et réparations				2 511 000.00		
616	Primes d'assurances						
618	Divers				250 000.00		
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	281 000.00			290 000.00		
625	Déplacements et missions				630 000.00		
641	Rémunérations du personnel				65 922 000.00		
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance				26 436 000.00		
647	Autres charges sociales				210 000.00		
651	Aides à la personne						
655	Contributions obligatoires				32 300 000.00	35 394 400.00	
657	Subventions						
RECETTES					9 250 000.00		
641	Rémunérations du personnel				50 000.00		
645	Charges de sécurité sociale et prévoyance				200 000.00		
748	Compensations, attributions et autres participations				9 000 000.00		
758	Produits divers de gestion courante						
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	A 932
Détail par articles	

3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
------------------------------------	----------------------	--	------------------------------------

4 855 000.00		9 765 480.00	178 844 880.00
			2 511 000.00
25 000.00			25 000.00
			250 000.00
			571 000.00
			630 000.00
			65 922 000.00
			26 436 000.00
			210 000.00
3 130 000.00			3 130 000.00
			67 694 400.00
1 700 000.00		9 765 480.00	11 465 480.00
65 000.00			9 315 000.00
			50 000.00
			200 000.00
			9 000 000.00
40 000.00			40 000.00
25 000.00			25 000.00

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 933

CHAPITRE 933 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE,MUSEES, MONUMENTS...)		

DEPENSES				15 172 189.00	5 055 538.00	5 950 000.00	
625	Déplacements et missions				10 000.00		
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)				360 000.00		
641	Rémunérations du personnel				870 000.00		
647	Autres charges sociales				2 000.00		
656	Participations					450 000.00	
657	Subventions			15 172 189.00	3 813 538.00	5 500 000.00	
RECETTES				790 000.00	400 000.00		
703	Redevances et recettes d'utilisation du domaine				400 000.00		
747	Participations			790 000.00			

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 933

7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
-----------------------------	------------------------------------

	26 177 727.00
	10 000.00
	360 000.00
	870 000.00
	2 000.00
	450 000.00
	24 485 727.00
	1 190 000.00
	400 000.00
	790 000.00

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 934

CHAPITRE 934 - SANTE ET ACTION SOCIALE

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES			1 703 000.00	5 284 225.00		6 987 225.00
651	Aide à la personne			4 213 000.00		4 213 000.00
657	Subventions		1 703 000.00	1 071 225.00		2 774 225.00
RECETTES			54 000.00	440 000.00		494 000.00
748	Compensations, attributions et autres participations			440 000.00		440 000.00
752	Revenus des immeubles		54 000.00			54 000.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 934

IV- ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 935

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
--------------------------------------	---------	-----------------------	----------------------------	---	--	-------------------------	---------------------------------------

DEPENSES		723 000.00		308 000.00	262 000.00		
617	Etudes et recherches	723 000.00					
657	Subventions			308 000.00	262 000.00		
RECETTES							20 000.00
774	Subventions exceptionnelles						20 000.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV- ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	A 935
Détail par articles	

6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
--	----------------------	----------------------------	----------------------

			1 293 000.00
			723 000.00
			570 000.00
			20 000.00
			20 000.00

IV- ANNEXES	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 936

CHAPITRE 936 - GESTION DES FONDS EUROPEENS

Article/ compte par nature (1)	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3	TOTAL DU CHAPITRE
				AUTRES	
				30 FEADER	

DEPENSES		5 000 000.00			5 000 000.00
657	Subventions	5 000 000.00			5 000 000.00
RECETTES		4 063 916.00			4 063 916.00
747	Participations	4 063 916.00			4 063 916.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV- ANNEXES	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 936

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 937

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

Article/ compte par nature (2)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DE DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
--------------------------------------	---------	-----------------------	----------------------------	---------------------------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------------------

DEPENSES						660 000.00	918 000.00
656	Participations						
657	Subventions					660 000.00	918 000.00
RECETTES							

(1)Détailler les comptes à trois chiffres

IV - PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 937

6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
-------------------------	---	---------------------	----------------------

3 152 719.00			4 730 719.00
52 719.00			52 719.00
3 100 000.00			4 678 000.00

IV - ANNEXES			IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES			A 938
Détail par articles			

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS				
			10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	13 TRANSPORTS SCOLAIRES	14 TRANSPORTS INTERURBAINS

DEPENSES		4 848 630.00	43 829 908.00	151 370 000.00		112 849 373.00	47 207 758.00	3 936 333.00
615	Entretien et réparations	339 655.00						
617	Etudes et recherches							
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires			505 487.00				
624	Transports de biens et transports collectifs					112 849 373.00	47 207 758.00	3 936 333.00
648	Autres charges de personnel	4 508 975.00						
739	Attribution de compensation CVAE		43 829 908.00					
656	Participations			150 864 513.00				
RECETTES			505 800.00	713 000.00	3 600.00	4 734 822.00	2 841 967.00	602 833.00
706	Prestations de services					4 734 822.00	2 841 967.00	602 833.00
747	Participations		505 800.00	713 000.00				
752	Revenus des immeubles				3 600.00			

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV- ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 938

2 ROUTES ET VOIRIES						7 SECURITE
21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	

	170 000.00					
	170 000.00					

IV -ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 938

Article/ compte par nature (1)	Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS					
		81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES

DEPENSES							150 000.00
615	Entretien et réparations						
617	Etudes et recherches						
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires						
624	Transports de biens et transports collectifs						
648	Autres charges de personnel						
739	Attribution de compensation CVAE						
656	Participations						150 000.00
RECETTES							
706	Prestations de service						
747	Participations						
752	Revenus des immeubles						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	A 938
Détail par articles	

8 AUTRES TRANSPORTS	TOTAL DU CHAPITRE
88 AUTRES	

	364 362 002.00
	339 655.00
	170 000.00
	505 487.00
	163 993 464.00
	4 508 975.00
	43 829 908.00
	151 014 513.00
	9 402 022.00
	8 179 622.00
	1 218 800.00
	3 600.00

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 939

CHAPITRE 939 - ACTION ECONOMIQUE

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE, PECHE, AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
--------------------------------------	---------	-----------------------	--	---------------------------------	--	--	---------------------------------	----------------------

DEPENSES				8 873 000.00	4 124 715.00	13 118 720.00	325 280.00	26 441 715.00
656	Participations			170 000.00				170 000.00
657	Subventions			8 699 000.00	4 124 715.00	13 118 720.00	325 280.00	26 267 715.00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs			4 000.00				4 000.00
RECETTES		27 400 000.00		710 100.00		1 144 475.00	55 566.00	29 310 141.00
708	Autres produits			499 200.00				499 200.00
747	Participations	27 400 000.00					13 500.00	27 413 500.00
752	Revenus des immeubles			210 900.00				210 900.00
762	Produits des autres immobilisations financières					1 144 475.00	42 066.00	1 186 541.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 939

B1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages 2016	Montant des remboursements 2016		Encours restant dû au 01/01/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie		150 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT n°811-10033603	06/06/2016	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT CONV-RESSG	18/05/2016	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT n°9616444027	08/06/2016	15 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT n°44-258340295CT4REGPDL	03/08/2016	65 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT n°2016900177B00001	14/03/2016	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		16 596 665,25	277 857 709,50	21,30	296 267 838,50	11 410 129,00
05 REVOL/200411484	20/12/2004	10 666 663,00	189 652 317,70		200 318 980,70	7 999 996,00
37 REVOL/17930	01/08/2009	5 930 002,25	88 205 391,80	21,30	95 948 857,80	3 410 133,00
5194 Billets de trésorerie		150 000 000,00	1 132 000 000,00	-341 394,58	1 128 000 000,00	40 000 000,00
Programme de billet de trésorerie	26/03/2010	150 000 000,00	1 132 000 000,00	-341 394,58	1 128 000 000,00	40 000 000,00
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		316 596 665,25	1 409 857 709,50	-341 373,28	1 424 267 838,50	51 410 129,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					575 583 000,00									
Obligataire - 20086	BNP PARIBAS	19/12/2008	19/12/2008	19/12/2009	5 000 000,00	V	Euribor 12 M + 1	4,17	4,23	EUR	A	C	O	A-1
Obligataire - 20121	HSBC Obligataire	20/02/2012	22/02/2012	22/02/2022	43 000 000,00	F	Taux fixe à 4 %	4,00	4,00	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20122	NATIXIS OBLIGATAIRE	19/10/2012	19/10/2012	19/10/2023	30 000 000,00	F	Taux fixe à 3.13 %	3,00	3,00	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20131	HSBC Obligataire	13/06/2013	13/06/2013	13/06/2025	40 000 000,00	F	Taux fixe à 2.73 %	2,73	2,73	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20132	SOCIETE GENERALE	14/06/2013	14/06/2013	14/06/2024	25 000 000,00	F	Taux fixe à 2.571 %	2,57	2,57	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20141	HSBC Obligataire	11/04/2014	11/04/2014	11/04/2029	53 000 000,00	F	Taux fixe à 3 %	3,00	3,00	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20142	HSBC Obligataire	30/04/2014	05/05/2014	05/05/2034	50 000 000,00	F	Taux fixe à 3.15 %	3,15	3,15	EUR	X	F	N	A-1
Obligataire - 20143 (stand alone)	NATIXIS OBLIGATAIRE	24/07/2014	01/08/2014	30/07/2026	5 000 000,00	F	Taux fixe à 2.057 %	2,06	2,06	EUR	X	F	N	A-1
Obligataire - 20144 (stand alone)	NATIXIS OBLIGATAIRE	24/07/2014	01/08/2014	16/12/2033	15 000 000,00	F	Taux fixe à 2.517 %	2,52	2,52	EUR	X	F	N	A-1
Obligataire - 20146	NATIXIS OBLIGATAIRE	12/12/2014	12/12/2014	12/12/2032	30 000 000,00	F	Taux fixe à 2 %	2,00	2,00	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20148	Nomura Obligataire	19/12/2014	23/12/2014	23/12/2020	11 600 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0.36 sur Euribor 03 M) + 0.36	0,44	0,45	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20153	BRED Obligataire	01/06/2015	03/06/2015	03/06/2021	20 000 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0.35 sur Euribor 03 M) + 0.35	0,34	0,34	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20154	HSBC Obligataire	24/06/2015	24/06/2015	24/06/2019	15 000 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0.35 sur Euribor 03 M) + 0.35	0,34	0,34	EUR	X	F	N	A-1
Obligataire - 20155	BRED Obligataire	14/09/2015	18/09/2015	18/09/2020	20 000 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.39)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,35	0,36	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20156	Nomura Obligataire	16/09/2015	18/09/2015	18/09/2020	11 000 000,00	F	Taux fixe à 0.643 %	0,64	0,64	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20157	SOCIETE GENERALE	16/09/2015	18/09/2015	18/09/2035	20 000 000,00	F	Taux fixe à 2.02 %	2,02	2,02	EUR	X	F	O	A-1

IV – ANNEXES												IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												B1.2	

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Obligataire - 20159	CREDIT MUTUEL	06/10/2015	08/10/2015	08/10/2019	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0.5 %	0,50	0,50	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20162	EMISSION OBLIGATAIRE	01/08/2016	03/08/2016	03/08/2034	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.134 %	1,13	1,13	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20163	BRED Obligataire	03/08/2016	05/08/2016	05/08/2026	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.654 %	0,65	0,65	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20164	emission obligataire CACIB	05/08/2016	08/08/2016	08/08/2033	25 000 000,00	F	Taux fixe à 0.973 %	0,97	0,97	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20165	EMISSION OBLIGATAIRE	08/08/2016	10/08/2016	10/08/2026	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0.6 %	0,60	0,60	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire Public - 20123	NATIXIS	19/10/2012	24/10/2012	24/10/2018	86 983 000,00	F	Taux fixe à 4 %	4,00	4,00	EUR	X	F	O	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 588 031 728,39									
1641 Emprunts en euros (total)					1 517 534 573,39									
20012	DEXIA CL	01/01/2001	01/01/2001	01/01/2003	12 195 921,38	F	Taux fixe à 4.78 %	4,78	4,78	EUR	A	C	O	A-1
20020	CREDIT FONCIER DE FRANCE	11/12/2001	11/12/2001	01/01/2004	60 000 000,00	F	Taux fixe à 4.58 %	4,58	4,58	EUR	T	C	O	A-1
20021	DEXIA CL	27/11/2002	27/11/2002	01/03/2004	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.34 %	4,34	4,34	EUR	A	P	O	A-1
20031	SOCIETE GENERALE	01/04/2003	30/04/2003	21/03/2004	21 466 667,00	F	Taux fixe à 4.24 %	4,24	4,24	EUR	A	C	O	A-1
200411	Depfa Bank	25/11/2004	25/11/2004	25/11/2005	30 000 000,00	V	(Euribor 03 M + 0,04)-Floor - 0,04 sur Euribor 03 M	2,22	2,27	EUR	A	C	O	A-1
20061	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	22/11/2006	22/11/2006	22/02/2007	50 000 000,00	F	Taux fixe à 3.9 %	3,90	4,02	EUR	T	C	O	A-1
20062	CREDIT FONCIER DE FRANCE	05/12/2006	05/12/2006	05/03/2007	30 000 000,00	F	Taux fixe à 3.795 %	3,80	3,91	EUR	T	C	O	A-1
20063 - Intermédié Dexia	BEI Banque Européenne d'Investissement	15/12/2006	15/12/2006	01/03/2007	50 000 000,00	F	Taux fixe à 3.87 %	3,87	3,98	EUR	T	C	O	A-1
20071	BEI Banque Européenne d'Investissement	24/11/2006	22/06/2007	01/02/2008	75 000 000,00	V	(Euribor 06 M-Floor 0.045 sur Euribor 06 M) + (-0.045)	4,24	4,37	EUR	T	C	O	A-1
20072	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	03/10/2007	03/10/2007	03/10/2008	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3.1 %	3,10	3,18	EUR	A	C	O	A-1
200733	DEXIA CL	02/11/2007	02/11/2007	01/03/2008	30 000 000,00	V	(TAG 03 M + 0.002)-Floor - 0.002 sur TAG 03 M	4,04	4,16	EUR	T	C	O	A-1
20074	DEXIA CL	10/12/2007	10/12/2007	01/12/2008	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3.85 %	3,85	3,91	EUR	A	C	O	A-2
20075	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	17/12/2007	17/12/2007	17/03/2008	15 000 000,00	F	Taux fixe à 4.15 %	4,15	4,28	EUR	T	C	O	A-1

IV – ANNEXES													IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													B1.2	

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

200811	DEXIA CL	19/12/2009	01/01/2008	01/01/2009	56 666 666,67	C	Taux fixe à 4.36 %	4,36	4,50	EUR	T	C	O	A-1
20082	DEXIA CL	21/12/2009	21/12/2007	01/10/2009	53 333 333,34	V	(Eonia-Floor - 0.1 sur Eonia) + 0.1	4,21	4,25	EUR	T	C	O	A-1
20084	The Royal Bank of Canada	07/04/2008	07/04/2008	07/07/2008	40 000 000,00	C	Taux fixe à 3.26 %	3,26	3,35	EUR	T	C	O	D-1
20085	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/07/2008	24/07/2008	01/11/2008	50 000 000,00	V	Livret A + 1.05	4,55	4,55	EUR	T	C	O	A-1
200871	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/12/2008	18/12/2008	01/03/2009	66 000 000,00	V	(Euribor 03 M-0.05)-Floor 0.05 sur Euribor 03 M	3,10	3,19	EUR	T	C	O	A-1
200877	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/03/2009	11/03/2009	01/06/2009	20 000 000,00	V	(Euribor 03 M-0.05)-Floor 0.05 sur Euribor 03 M	1,64	1,67	EUR	T	C	O	A-1
20092	SOCIETE GENERALE	01/06/2009	01/06/2009	01/09/2009	50 000 000,00	C	Taux fixe annuable à 3.62 % (date d'exercice 01/06/2014)	3,62	3,72	EUR	T	C	O	A-1
20101 - Intermédié CE	BEI Banque Européenne d'Investissement	13/10/2009	13/10/2009	25/06/2010	6 061 735,00	V	Euribor 03 M + 0.63	1,37	1,40	EUR	T	C	O	A-1
20102 - Intermédié CE	BEI Banque Européenne d'Investissement	13/10/2009	13/10/2009	25/06/2010	7 066 500,00	V	Euribor 03 M + 0.63	1,37	1,40	EUR	T	C	O	A-1
20103 - Intermédié CE	BEI Banque Européenne d'Investissement	13/10/2009	13/10/2009	25/06/2010	5 243 750,00	V	Euribor 03 M + 0.63	1,37	1,40	EUR	T	C	O	A-1
20105	CREDIT FONCIER DE FRANCE	21/12/2007	31/12/2009	30/03/2010	40 000 000,00	V	(TAG 03 M + 0.055)-Floor - 0.055 sur TAG 03 M	0,41	0,42	EUR	T	C	O	A-1
20111	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/12/2011	15/12/2011	15/03/2012	15 000 000,00	F	Taux fixe à 2.1075 %	2,11	2,12	EUR	T	C	O	A-1
20133	BEI Banque Européenne d'Investissement	20/12/2013	20/12/2013	20/03/2014	70 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0.613	0,91	0,93	EUR	T	C	O	A-1
20145	BEI Banque Européenne d'Investissement	19/09/2013	14/08/2014	14/11/2014	30 000 000,00	F	Taux fixe à 1.926 %	1,93	1,94	EUR	T	X	O	A-1
20147	BEI Banque Européenne d'Investissement	23/12/2014	23/12/2014	23/03/2016	40 000 000,00	F	Taux fixe à 1.514 %	1,51	1,52	EUR	T	C	O	A-1
20151	BEI Banque Européenne d'Investissement	23/12/2014	07/04/2015	07/04/2016	45 000 000,00	F	Taux fixe à 0.8 %	0,80	0,80	EUR	T	C	O	A-1
201510	Agence France Locale	23/10/2015	10/11/2015	21/03/2016	15 000 000,00	F	Taux fixe à 1.55 %	1,55	1,58	EUR	T	X	O	A-1
201511- Tirage 1	BEI Banque Européenne d'Investissement	04/08/2015	03/12/2015	03/03/2016	79 000 000,00	F	Taux fixe à 1.364 %	1,36	1,37	EUR	T	C	O	A-1
20152	Agence France Locale	02/04/2015	13/05/2015	21/03/2016	35 000 000,00	F	Taux fixe à 1.34 %	1,34	1,37	EUR	T	X	O	A-1

IV – ANNEXES													IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													B1.2	

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

20158	BEI Banque Europeenne d'Investissement	08/10/2015	08/10/2015	08/01/2016	15 000 000,00	F	Taux fixe à 1.393 %	1,39	1,40	EUR	T	C	O	A-1
20161	BEI Banque Europeenne d'Investissement	21/04/2016	11/05/2016	11/08/2016	50 000 000,00	F	Taux fixe à 0.813 %	0,81	0,82	EUR	T	C	O	A-1
V2 2016 AFL	Agence France Locale		01/12/2016	01/12/2017	40 000 000,00	F	Taux fixe à 0.89 %	0,89	0,90	EUR	A	X	O	A-1
V2 2016 BEI	BEI Banque Europeenne d'Investissement		01/12/2016	01/12/2017	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0.95 %	0,95	0,96	EUR	A	X	O	A-1
V2 2016 PTZ	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS		01/12/2016	01/03/2017	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	T	C	O	A-1
V2 CDC consolidation	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS		25/11/2016	25/02/2017	90 500 000,00	F	Taux fixe à 2.04 %	2,04	2,09	EUR	T	C	O	A-1
02	DEXIA CL	15/12/2006	15/12/2006	31/12/2008	50 000 000,00	V	(Eonia + 0.002)- Floor -0.002 sur Eonia	0,11	0,19	EUR	A	C	O	A-1
03	DEXIA CL	25/10/2005	25/10/2005	31/12/2006	35 000 000,00	V	(Eonia + 0.038)- Floor -0.038 sur Eonia	0,15	0,23	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					70 497 155,00									
N°5 REVOLV/200411484	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/12/2004	20/12/2004	27/12/2004	40 000 000,00	V	Eonia + 0,080%	2,160%	2,214%	EUR	A	X	O	A-1
N°37 REVOLV/17930	SOCIETE GENERALE	01/08/2009	01/08/2009	03/09/2009	30 497 155,00	V	Eonia + 0,160%	0,494%	0,508%	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					2 163 614 728,39									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2017											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		3 000 000,00		573 583 000,00					250 000,00	13 574 310,09	28 872,61	5 930 314,24
Obligataire - 20086	O	3 000 000,00	A-1	3 000 000,00	11,97	F	Taux fixe à 4.155 %	4,22	250 000,00	155 280,50	28 872,61	940,38
Obligataire - 20121	N		A-1	43 000 000,00	5,14	F	Taux fixe à 4 %	4,00	0,00	1 720 000,00		1 470 246,58
Obligataire - 20122	N		A-1	30 000 000,00	6,8	F	Taux fixe à 3.13 %	3,00	0,00	900 000,00		177 500,00
Obligataire - 20131	N		A-1	40 000 000,00	8,45	F	Taux fixe à 2.73 %	2,73	0,00	1 092 000,00		597 566,67
Obligataire - 20132	N		A-1	25 000 000,00	7,45	F	Taux fixe à 2.571 %	2,57	0,00	642 750,00		352 191,78
Obligataire - 20141	N		A-1	53 000 000,00	12,28	F	Taux fixe à 3 %	3,00	0,00	1 590 000,00		1 143 916,67
Obligataire - 20142	N		A-1	50 000 000,00	17,34	F	Taux fixe à 3.15 %	3,15	0,00	1 575 000,00		1 035 616,44
Obligataire - 20143 (stand alone)	N		A-1	5 000 000,00	9,58	F	Taux fixe à 2.057 %	2,06	0,00	102 850,00		43 394,25
Obligataire - 20144 (stand alone)	N		A-1	15 000 000,00	16,96	F	Taux fixe à 2.517 %	2,52	0,00	377 504,78		15 515,75
Obligataire - 20146	N		A-1	30 000 000,00	15,95	F	Taux fixe à 2 %	2,00	0,00	600 000,00		30 000,00
Obligataire - 20148	N		A-1	11 600 000,00	3,98	V	(Euribor 03 M-Floor - 0.36 sur Euribor 03 M) + 0.36	0,05	0,00	8 590,52		284,22
Obligataire - 20153	N		A-1	20 000 000,00	4,42	V	(Euribor 03 M-Floor - 0.35 sur Euribor 03 M) + 0.35	0,04	0,00	12 145,37		1 501,36
Obligataire - 20154	N		A-1	15 000 000,00	2,48	V	(Euribor 03 M-Floor - 0.35 sur Euribor 03 M) + 0.35	0,04	0,00	9 605,59		292,42
Obligataire - 20155	N		A-1	20 000 000,00	3,71	V	(Euribor 03 M + 0.39) Floor 0 sur Euribor 03 M	0,40	0,00	79 083,33		2 816,67
Obligataire - 20156	N		A-1	11 000 000,00	3,71	F	Taux fixe à 0.643 %	0,64	0,00	70 730,00		20 040,17
Obligataire - 20157	N		A-1	20 000 000,00	18,71	F	Taux fixe à 2.02 %	2,02	0,00	404 000,00		114 466,67
Obligataire - 20159	N		A-1	20 000 000,00	2,77	F	Taux fixe à 0.5 %	0,50	0,00	100 000,00		22 777,78
Obligataire - 20162	N		A-1	20 000 000,00	17,59	F	Taux fixe à 1.134 %	1,13	0,00	226 800,00		93 205,48
Obligataire - 20163	N		A-1	10 000 000,00	9,59	F	Taux fixe à 0.654 %	0,65	0,00	65 400,00		26 518,36
Obligataire - 20164	N		A-1	25 000 000,00	16,6	F	Taux fixe à 0.973 %	0,97	0,00	243 250,00		96 633,56
Obligataire - 20165	N		A-1	20 000 000,00	9,61	F	Taux fixe à 0.6 %	0,60	0,00	120 000,00		47 013,70
Obligataire Public - 20123	N		A-1	86 983 000,00	1,81	F	Taux fixe à 4 %	4,00	0,00	3 479 320,00		637 875,33
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		100 033 940,04		990 834 309,98					98 115 715,30	15 690 263,58	266 368,77	1 726 025,52
1641 Emprunts en euros (total)		100 033 940,04		979 424 180,98					98 115 715,30	15 690 263,58	266 368,77	1 726 025,52
20012	N		A-1	813 061,36	0	F	Taux fixe à 4.78 %	4,78	813 061,36	38 864,33		
20020	N		A-1	5 000 000,00	1	F	Taux fixe à 4.5 %	4,58	4 000 000,00	157 500,00		11 125,00
20021	N		A-1	3 582 797,10	1,17	F	Taux fixe à 4.34 %	4,34	1 747 705,90	155 493,39		66 147,90
20031	N		A-1	1 533 338,00	0,22	F	Taux fixe à 4.24 %	4,24	1 533 338,00	65 013,53		

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											B1.2

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

200411	O	6 000 000,00	A-1	6 000 000,00	2,9	C	Taux fixe annuable à 3.43 % (exercable à partir du 25/11/2009)	3,53	2 000 000,00	209 801,67	-15 367,84	0,00
20061	N		A-1	30 000 000,00	14,89	F	Taux fixe à 3.9 %	4,02	2 000 000,00	1 156 512,50		118 300,00
20062	N		A-1	10 000 000,00	4,93	F	Taux fixe à 3.795 %	3,91	2 000 000,00	355 833,96		21 926,67
20063 - Intermédié Dexia	N		A-1	30 000 000,00	14,92	F	Taux fixe à 3.87 %	3,98	2 000 000,00	1 147 616,25		90 300,00
20071	O	31 487 500,00	A-1	47 448 979,68	15,34	V, V	Euribor 03 M + 1.172 Cap 4 sur Euribor 03 M	0,00	3 061 224,48	411 852,50	0,00	67 572,05
20072	N		A-1	15 999 999,97	5,76	F	Taux fixe à 3.735 %	3,84	2 666 666,67	605 900,00		123 116,67
200733	N		A-1	19 200 000,00	15,92	V	(TAG 03 M + 0.002)-Floor -0.002 sur TAG 03 M	0,00	1 200 000,00	0,00		0,00
20074	N		A-2	8 000 000,03	5,92	V	2.095*(Inflation INSEE hors tabac(Postfixé)) + Tunnel 0.954653938/2.7446 3007 sur Inflation INSEE hors tabac(Postfixé))	2,03	1 333 333,33	162 222,22		13 195,27
20075	N		A-1	6 000 000,00	5,96	V	(Euribor 03 M + 0.1)-Floor -0.1 sur Euribor 03 M	0,00	1 000 000,00	0,00		0,00
200811	N		A-1	22 452 830,19	5	F	Taux fixe à 4.1 %	4,23	4 276 729,56	866 622,82		188 375,08
20082	N		A-1	27 555 555,53	7,5	F	Taux fixe à 2.79 %	2,86	3 555 555,56	741 726,67		169 260,00
20084	N		D-1	23 000 000,00	11,27	C	Taux fixe à 3.26 %	3,35	2 000 000,00	739 386,11		157 838,34
20085	O	29 375 000,00	A-1	29 375 000,00	11,58	V	Euribor 03 M + (-0.16)	-0,48	2 500 000,00	377 345,46	310 882,02	78 751,65
200871	O	21 000 000,00	A-1	39 600 000,00	11,92	V, F	(Euribor 03 M-0.05)-Floor 0.05 sur Euribor 03 M Taux fixe à 3.599 %	3,70	6 600 000,00	742 275,00	-70 260,94	0,00
200877	N		A-1	12 250 000,00	12,17	V	(Euribor 03 M-0.05)-Floor 0.05 sur Euribor 03 M	0,00	1 000 000,00	0,00		0,00
20092	N		A-1	25 000 000,10	7,42	F	Taux fixe à 3.549 %	3,66	6 666 666,64	809 369,16		54 220,83
20101 - Intermédié CE	O	4 015 899,43	A-1	4 015 899,37	13,23	F	Taux fixe à 3.89 %	4,01	303 086,76	167 432,12	13 565,84	235,31
20102 - Intermédié CE	O	4 681 556,32	A-1	4 681 556,25	13,23	F	Taux fixe à 3.89 %	4,01	353 325,00	195 184,90	15 814,45	274,31
20103 - Intermédié CE	O	3 473 984,29	A-1	3 473 984,24	13,23	F	Taux fixe à 3.89 %	4,01	262 187,52	144 838,43	11 735,23	203,55
20105	N		A-1	21 333 333,24	8	V	(TAG 03 M + 0.055)-Floor -0.055 sur TAG 03 M	0,00	2 666 666,68	0,00		0,00
20111	N		A-1	6 666 666,60	3,96	F	Taux fixe à 2.1075 %	2,12	1 666 666,68	127 328,12		4 390,62
20133	N		A-1	62 222 222,24	16,97	V	Euribor 03 M + 0.613	0,31	3 888 888,88	200 236,50		6 465,07
20145	N		A-1	27 656 250,00	15,62	F	Taux fixe à 1.926 %	1,94	1 875 000,00	519 117,18		63 447,66
20147	N		A-1	37 777 777,76	17,98	F	Taux fixe à 1.514 %	1,52	2 222 222,24	559 338,89		10 467,16
20151	N		A-1	43 150 684,92	18,27	F	Taux fixe à 0.8 %	0,80	2 465 753,44	337 808,22		75 041,09
201510	N		A-1	14 210 526,32	18,97	F	Taux fixe à 1.55 %	1,58	789 473,68	218 657,08		6 356,36

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											B1.2

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

201511- Tirage 1	N		A-1	74 611 111,12	18,92	F	Taux fixe à 1.364 %	1,37	4 388 888,88	995 246,39	71 837,33	
20152	N		A-1	32 358 490,56	13,22	F	Taux fixe à 1.34 %	1,37	2 641 509,44	426 131,23	12 167,45	
20158	N		A-1	14 210 526,32	18,77	F	Taux fixe à 1.393 %	1,40	789 473,68	193 828,61	42 584,26	
20161	N		A-1	48 076 923,08	14,36	F	Taux fixe à 0.813 %	0,82	3 846 153,84	379 139,43	48 945,03	
V2 2016 AFL	N		A-1	40 000 000,00	14,92	F	Taux fixe à 0.89 %	0,90	3 333 333,33	360 944,44	27 194,44	
V2 2016 BEI	N		A-1	30 000 000,00	14,92	F	Taux fixe à 0.95 %	0,96	2 307 692,31	288 958,33	21 923,08	
V2 2016 PTZ	N		A-1	30 000 000,00	19,92	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 666 666,68	0,00	0,00	
V2 CDC consolidation	N		A-1	90 500 000,00	19,9	F	Taux fixe à 2.04 %	2,09	5 027 777,76	1 832 738,14	174 363,34	
02	N		A-1	20 000 000,00	6	V	(Eonia + 0.002)-Floor -0.002 sur Eonia	0,00	3 333 333,00	0,00	0,00	
03	N		A-1	11 666 667,00	5	V	(Eonia + 0.038)-Floor -0.038 sur Eonia	0,00	2 333 334,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				11 410 129,00						0,00	0,00	
N°5 REVOLV/200411484	N		A-1	7 999 996,00	3	V	Eonia + 0,080%	-0,271%	0,00	0,00	0,00	
N°37 REVOLV/17930	N		A-1	3 410 133,00	1,58	V	Eonia + 0,160%	-0,196%	0,00	21,30	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		103 033 940,04		1 564 417 309,98					98 365 715,30	29 264 573,67	295 241,38	7 656 339,76

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
20074	DEXIA CL	20 000 000,00	8 000 000,03	2	15		taux plancher 2,000%	taux plafond 5,750%		5,750%	2,000%	162 222,22		0,53%
TOTAL (A)		20 000 000,00	8 000 000,03									162 222,22		0,53%
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
20084	The Royal Bank of Canada	40 000 000,00	23 000 000,00	1	20	07/04/2008 - 07/04/2010 07/04/2010 - 07/01/2017 11/04/2023 - 07/04/2028	Taux fixe à 3,26 %	Si Euribor 12M(postfixé) ≤ 4,4 alors 3,26 % sinon 3,26 + Max(2,2(Euribor 12M(postfixé) - 7) et 0) (cumulatif)		Si Euribor 12M(postfixé) ≤ 4,4 alors 3,26 % sinon 3,26 + Max(2,2(Euribor 12M(postfixé) - 7) et 0) (cumulatif)	3,26%	739 386,11		1,53%
TOTAL (D)		40 000 000,00	23 000 000,00									739 386,11		1,53%
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		60 000 000,00	31 000 000,03									901 608,33		2,06%

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	62	1				
	% de l'encours	98.02%	0.51%				
	Montant en euros	1 533 417 310 €	8 000 000 €				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	1.47%					
	Montant en euros	23 000 000 €					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2017	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)		90 146 439,86					82 076 440,04				0,00	1 178 500,00	0,00
INX115	20085	29 375 000,00	01/08/2028	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	swap	taux	29 375 000,00	01/11/2008	01/08/2028	T		0,00	0,00
517658	200411	6 000 000,00	25/11/2019	The Royal Bank of Canada	swap	taux	6 000 000,00	25/11/2008	25/11/2019	T		0,00	0,00
19/12/2011	Obligataire - 20086	3 000 000,00	19/12/2028	Caisse Centrale de Crédit Coopératif	swap	taux	3 000 000,00	19/12/2011	19/12/2028	A		0,00	0,00
ONE-054043	200 871	39 600 000,00	01/12/2028	Société Générale	option	taux	10 530 000,00	01/12/2009	01/12/2017	T		1 178 500,00	0,00
CBN-2020072			01/12/2028	Société Générale	swap	taux	21 000 000,00	08/12/2008	01/12/2028	T		0,00	0,00
4489390C	20101 - Intermédié CE	4 015 899,37	25/03/2030	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	swap	taux	4 015 899,43	27/06/2011	25/03/2030	T		0,00	0,00
4489390C	20102 - Intermédié CE	4 681 556,25	25/03/2030	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	swap	taux	4 681 556,32	27/06/2011	25/03/2030	T		0,00	0,00
4489390C	20103 - Intermédié CE	3 473 984,24	25/03/2030	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	swap	taux	3 473 984,29	27/06/2011	25/03/2030	T		0,00	0,00
Taux complexe											0,00	0,00	0,00
Total		90 146 439,86					82 076 440,04				0,00	1 178 500,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)						18 401 277,29	10 124 715,66		
INX115	20085	Euribor 03 M + (-0,160%)	-0,468%	Livret + 1,050 %	1,000%	2 207 794,08	6 439 770,02	A-1	A-1
517658	200411	Taux fixe annuable à 3,430 %	3,430%	Euribor 03 M + 0,04%	-0,268%	4 189 781,66	1 078 024,21	A-1	A-1
19/12/2011	Obligataire - 20086	Taux fixe à 4,155 %	4,155%	Euribor 12 M + 1	0,949%	654 268,23	299 117,00	A-1	A-1
CBN-2020072	200871	Taux fixe à 3,599 %	3,599%	Euribor 03 M + (-0,050%)	-0,358%	8 252 380,17	1 494 621,03	A-1	A-1
swap 5	20102 - Intermédié Caisse d'Epargne	Taux fixe à 3,890 %	3,890%	Euribor 03 M + 0,630%	0,322%	1 021 855,58	268 305,37	A-1	A-1
swap 5	20103 - Intermédié Caisse d'Epargne	Taux fixe à 3,890 %	3,890%	Euribor 03 M + 0,630%	0,322%	1 191 233,63	312 778,43	A-1	A-1
swap 5	20101 - Intermédié Caisse d'Epargne	Taux fixe à 3,890 %	3,890%	Euribor 03 M + 0,630%	0,322%	883 963,93	232 099,60	A-1	A-1
Taux complexe (total) (2)									
Total						18 401 277,29	10 124 715,66		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - METHODES UTILISEES	B2

METHODES UTILISEES

Procédure d'amortissement	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article D.4321-1 du CGCT) : 4 000€		26 février 2016
	Catégories de biens amortis	Durée (en année)	
	Subventions d'équipement versées		
Linéaire	Subventions finançant des biens mobiliers, du matériel, des études ou des aides consenties aux entreprises	5	26 février 2016
Linéaire	Subventions finançant des biens immobiliers ou des installations	15	26 février 2016
Linéaire	Subventions finançant des infrastructures d'intérêt national	30	26 février 2016
Linéaire	Subventions d'équipement versées aux tiers - fonds européens	1	26 février 2016
Linéaire	Subventions pour acquisition de matériels ferroviaires versées entre 2005 et 2012	30	26 février 2016
Linéaire	Subventions pour acquisition d'infrastructures ferroviaires versées entre 2005 et 2012	50	26 février 2016
	Immobilisations incorporelles		
Linéaire	Frais d'étude non suivis de réalisation	5	26 février 2016
Linéaire	Frais de recherche et de développement	5	26 février 2016
Linéaire	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	26 février 2016
Linéaire	Concessions et droits similaires	2	26 février 2016
Linéaire	Autres immobilisations incorporelles	5	26 février 2016

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - METHODES UTILISEES	B2

METHODES UTILISEES

Procédure d'amortissement	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Immobilisations corporelles		
Linéaire	Plantations d'arbres et d'abustes	15	26 février 2016
Linéaire	Autres agencements et aménagements de terrains	15	26 février 2016
Linéaire	Constructions, réhabilitations (remises à neuf) ou extensions	30	26 février 2016
Linéaire	Travaux d'amélioration et de rénovation (augmentation de la durée de vie du bien)	15	26 février 2016
Linéaire	Autres travaux	1	26 février 2016
Linéaire	Constructions sur sol d'autrui	Sur la durée du bail à construction	26 février 2016
Linéaire	Installations générales, agencements, aménagements de construction	15	26 février 2016
Linéaire	Matériel ferroviaire	12	26 février 2016
Linéaire	Matériel technique scolaire	12	26 février 2016
Linéaire	Autre matériel technique	12	26 février 2016
Linéaire	Installations générales, agencements et aménagements divers	15	26 février 2016
Linéaire	Matériel de transport ferroviaire	30	26 février 2016
Linéaire	Autre matériel de transport	5	26 février 2016
Linéaire	Matériel informatique scolaire	3	26 février 2016
Linéaire	Autre matériel informatique	3	26 février 2016
Linéaire	Matériel de bureau et mobiliers scolaires	10	26 février 2016
Linéaire	Autre matériel de bureau et mobiliers scolaires	10	26 février 2016
Linéaire	Matériel de téléphonie	10	26 février 2016
Linéaire	Matériel de téléphonie mobile	2	26 février 2016
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	10	26 février 2016

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/2017

Nature de la provision	Montant des provisions de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2017 B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges	-	-	-	-	-	-
Provisions pour litiges	-	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	-	-	-	-	-	-
Dépréciations						
- des immobilisations	-	-	-	-	-	-
- des stocks et encours	-	-	-	-	-	-
- des comptes de tiers - provision pour risque de non-recouvrement de créances	-		7 424 173.07	7 424 173.07	-	7 424 173.07
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement prêt PRE - TR 2009/736 du 16/04/2009, pris en charge le 27/04/2009		17/12/2013	150 000.00	150 000.00		150 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, reversement subvention PRE - TR 2010/419 du 22/02/2010, pris en charge le 25/02/2010		17/12/2013	63 920.00	63 920.00		63 920.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, reversement prime d'apprentissage - TR 2010/1080 du 27/04/2010, pris en charge le 03/05/2010		17/12/2013	525.00	525.00		525.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement avance ARDT - TR 2011/2 du 13/01/2011, pris en charge le 18/01/2011		17/12/2013	250 000.00	250 000.00		250 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement avance modernisation navire de pêche - TR 2011/3052 du 09/11/2011, pris en charge le 15/11/2011		17/12/2013 / 31/12/2014	3 448.67	3 448.67		3 448.67
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement avance modernisation navire de pêche - TR 2011/3053 du 09/11/2011, pris en charge le 15/11/2011		17/12/2013 / 31/12/2014	3 434.47	3 434.47		3 434.47
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2011/3238 du 29/11/2011, pris en charge le 15/11/2011		17/12/2013 / 31/12/2014	4 562.50	4 562.50		4 562.50
Débiteur placé en liquidation judiciaire, reversement subvention PRE - TR 2011/1003 du 14/04/2011, pris en charge le 21/04/2011		17/12/2013 / 31/12/2014	25 500.00	25 500.00		25 500.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, reversement subvention PRE - TR 2011/1904 du 11/07/2011, pris en charge le 27/07/2011		17/12/2013 / 31/12/2014	60 500.00	60 500.00		60 500.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2012/1978 du 17/07/2012, pris en charge le 19/07/2012		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	50 000.00	50 000.00		50 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2012/1979 du 17/07/2012, pris en charge le 19/07/2012		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	11 162.50	11 162.50		11 162.50
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement avance modernisation navire de pêche - TR 2012/2163 du 03/08/2012, pris en charge le 07/08/2012		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	13 737.86	13 737.86		13 737.86
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement avance modernisation navire de pêche - TR 2012/2164 du 03/08/2012, pris en charge le 07/08/2012		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	13 794.69	13 794.69		13 794.69
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2012/3078 du 14/11/2012, pris en charge le 19/11/2012		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	125 000.00	125 000.00		125 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2012/3079 du 14/11/2012, pris en charge le 19/11/2012		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	27 906.23	27 906.23		27 906.23
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2012/3455 du 19/12/2012, pris en charge le 21/12/2012		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	4 575.00	4 575.00		4 575.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2012/3076 du 12/11/2012, pris en charge le 19/11/2012		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	4 066.67	4 066.67		4 066.67
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2012/3120 du 20/11/2012, pris en charge le 26/11/2012		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	100 000.00	100 000.00		100 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2012/3121 du 20/11/2012, pris en charge le 26/11/2012		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	18 258.35	18 258.35		18 258.35
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2013/198 du 07/02/2013, pris en charge le 20/02/2013		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	100 000.00	100 000.00		100 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2013/200 du 07/02/2013, pris en charge le 20/02/2013		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	15 975.01	15 975.01		15 975.01
Débiteur placé en liquidation judiciaire, reversement subvention objectif performance - TR 2013/663 du 26/04/2013, pris en charge le 30/04/2013		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	13 230.00	13 230.00		13 230.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2013/1196 du 23/07/2013, pris en charge le 30/07/2013		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	56 000.00	56 000.00		56 000.00

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/2017

Nature de la provision	Montant des provisions de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2017 B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2013/1197 du 23/07/2013, pris en charge le 30/07/2013		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	10 226.22	10 226.22		10 226.22
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2013/1058 du 04/07/2013, pris en charge le 09/07/2013		31/12/2014 et 19/11/2015	3 558.33	3 558.33		3 558.33
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2013/1848 du 07/11/2013, pris en charge le 14/11/2013		31/12/2014 et 19/11/2015	87 500.00	87 500.00		87 500.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2013/1849 du 07/11/2013, pris en charge le 14/11/2013		31/12/2014 et 19/11/2015	15 976.04	15 976.04		15 976.04
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2012/3460 du 19/12/2012, pris en charge le 21/12/2012		31/12/2014 et 19/11/2015	7 500.00	7 500.00		7 500.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2013/2014 du 04/12/2013, pris en charge le 09/12/2013		31/12/2014 et 19/11/2015	10 138.89	10 138.89		10 138.89
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2014/1304 du 24/09/2014, pris en charge le 29/09/2014		31/12/2014 et 19/11/2015	250 000.00	250 000.00		250 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2014/1305 du 24/09/2014, pris en charge le 29/09/2014		31/12/2014 et 19/11/2015	25 361.11	25 361.11		25 361.11
Débiteur placé en redressement judiciaire, remboursement prêt CAP - TR 2009/1132 du 16/06/2009, pris en charge le 23/06/2009		31/12/2014	13 673.00	13 673.00		13 673.00
Débiteur placé en redressement judiciaire, remboursement prêt CAP - TR 2010/1679 du 22/06/2010, pris en charge le 28/06/2010		31/12/2014	13 275.00	13 275.00		13 275.00
Débiteur placé sous procédure de surendettement, reversement bourse sanitaire et sociale - TR 2012/370 du 21/02/2012, pris en charge le 28/02/2012		31/12/2014 et 19/11/2015	450.00	450.00		450.00
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2012/3122 du 20/11/2012, pris en charge le 26/11/2012		31/12/2014 et 19/11/2015	2 124.12	2 124.12		2 124.12
Débiteur placé sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire - TR 2008/2051 du 06/10/2008, pris en charge le 10/10/2008		31/12/2014	318.34	318.34		318.34
Débiteur placé sous procédure de surendettement, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2012/2884 du 22/10/2012, pris en charge le 24/10/2012		31/12/2014 et 19/11/2015	725.00	725.00		725.00
Débiteur placé en redressement judiciaire, remboursement prêt CAP - TR 2010/2982 du 03/11/2010, pris en charge le 16/12/2010		31/12/2014	15 750.00	15 750.00		15 750.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2014/271 du 12/03/2014, pris en charge le 26/03/2014		31/12/2014 et 19/11/2015	7 097.22	7 097.22		7 097.22
Débiteur placé en liquidation judiciaire, reversement subvention objectif performance - TR 2013/1803 du 28/10/2013, pris en charge le 04/11/2013		31/12/2014 et 19/11/2015	13 920.00	13 920.00		13 920.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, reversement subvention objectif performance - TR 2014/1212 du 04/09/2014, pris en charge le 09/09/2014		31/12/2014 et 19/11/2015	14 493.60	14 493.60		14 493.60
Débiteur placé sous procédure de surendettement, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2011/3229 du 28/11/2011, pris en charge le 02/12/2011		31/12/2014	833.33	833.33		833.33
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2012/3573 du 21/12/2012, pris en charge le 27/12/2012		31/12/2014 et 19/11/2015	5 083.33	5 083.33		5 083.33
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2013/1808 du 30/10/2013, pris en charge le 31/10/2013		31/12/2014 et 19/11/2015	125 000.00	125 000.00		125 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2013/1809 du 30/10/2013, pris en charge le 31/10/2013		31/12/2014 et 19/11/2015	22 822.92	22 822.92		22 822.92
Débiteur placé sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire - TR 2013/1288 du 31/07/2013, pris en charge le 05/08/2013		31/12/2014 et 19/11/2015	78.12	78.12		78.12
Débiteur placé en liquidation judiciaire avec plan de cession, remboursement prêt PRE - TR 2011/2483 du 15/09/2011, pris en charge le 27/09/2011		31/12/2014	323 333.00	323 333.00		323 333.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire avec plan de cession, remboursement prêt PRE - TR 2012/2573 du 17/09/2012, pris en charge le 20/09/2012		31/12/2014 et 19/11/2015	333 333.00	333 333.00		333 333.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire avec plan de cession, remboursement prêt PRE - TR 2012/3022 du 06/11/2012, pris en charge le 09/11/2012		31/12/2014 et 19/11/2015	333 334.00	333 334.00		333 334.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2014/1266 du 18/09/2014, pris en charge le 19/09/2014		31/12/2014 et 19/11/2015	150 000.00	150 000.00		150 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2014/1267 du 18/09/2014, pris en charge le 19/09/2014		31/12/2014 et 19/11/2015	27 395.83	27 395.83		27 395.83
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement redevance d'occupation du domaine public - TR 2011/2759 du 17/10/2011, pris en charge le 27/10/2011		31/12/2014	10 569.39	10 569.39		10 569.39
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement redevance d'occupation du domaine public - TR 2011/2760 du 17/10/2011, pris en charge le 27/10/2011		31/12/2014	45 906.34	45 906.34		45 906.34
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement redevance d'occupation du domaine public - TR 2011/3005 du 02/11/2011, pris en charge le 09/11/2011		31/12/2014	48 056.06	48 056.06		48 056.06
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement redevance d'occupation du domaine public - TR 2012/546 du 14/03/2012, pris en charge le 13/04/2012		31/12/2014 et 19/11/2015	7 265.19	7 265.19		7 265.19
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2013/1801 du 25/10/2013, pris en charge le 29/10/2013		31/12/2014 et 19/11/2015	52 166.67	52 166.67		52 166.67
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2013/1802 du 25/10/2013, pris en charge le 29/10/2013		31/12/2014 et 19/11/2015	11 646.20	11 646.20		11 646.20
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2012/1985 du 18/07/2012, pris en charge le 26/07/2012		31/12/2014 et 19/11/2015	17 156.25	17 156.25		17 156.25
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2014/1768 du 10/12/2014, pris en charge le 18/12/2014		19/11/2015	175 000.00	175 000.00		175 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2014/1770 du 10/12/2014, pris en charge le 18/12/2014		19/11/2015	24 859.73	24 859.73		24 859.73
Débiteur placé en liquidation judiciaire avec certificat d'irrecouvrabilité, remboursement capital P2RI - TR 2014/1769 du 10/12/2014, pris en charge le 18/12/2014		19/11/2015	375 000.00	375 000.00		375 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire avec certificat d'irrecouvrabilité, paiement intérêts P2RI - TR 2014/1771 du 10/12/2014, pris en charge le 18/12/2014		19/11/2015	77 062.51	77 062.51		77 062.51

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/2017

Nature de la provision	Montant des provisions de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2017 B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2014/1469 du 29/10/2014, pris en charge le 05/11/2014		19/11/2015	38 933.33	38 933.33		38 933.33
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/292 du 11/03/2015, pris en charge le 18/03/2015		19/11/2015	1 000 000.00	1 000 000.00		1 000 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/293 du 11/03/2015, pris en charge le 18/03/2015		19/11/2015	64 942.23	64 942.23		64 942.23
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/203 du 25/02/2015, pris en charge le 03/03/2015		19/11/2015	62 500.00	62 500.00		62 500.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/205 du 25/02/2015, pris en charge le 03/03/2015		19/11/2015	8 876.73	8 876.73		8 876.73
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2014/761 du 11/06/2014, pris en charge le 17/06/2014		19/11/2015	6 825.00	6 825.00		6 825.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/154 du 10/02/2015, pris en charge le 12/02/2015		19/11/2015	125 000.00	125 000.00		125 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/156 du 10/02/2015, pris en charge le 12/02/2015		19/11/2015	22 822.92	22 822.92		22 822.92
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2014/1348 du 02/10/2014, pris en charge le 08/10/2014		19/11/2015	2 714.50	2 714.50		2 714.50
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/681 du 27/05/2015, pris en charge le 03/06/2015		19/11/2015	50 000.00	50 000.00		50 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/682 du 27/05/2015, pris en charge le 03/06/2015		19/11/2015	8 124.95	8 124.95		8 124.95
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/153 du 10/02/2015, pris en charge le 12/02/2015		19/11/2015	110 666.67	110 666.67		110 666.67
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/155 du 10/02/2015, pris en charge le 12/02/2015		19/11/2015	20 205.90	20 205.90		20 205.90
Débiteur placé en liquidation judiciaire, reversement solde négatif sur décompte général de marché - TR 2014/1478 du 29/10/2014, pris en charge le 04/11/2014		19/11/2015	4 456.62	4 456.62		4 456.62
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/204 du 25/02/2015, pris en charge le 03/03/2015		19/11/2015	62 500.00	62 500.00		62 500.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/206 du 25/02/2015, pris en charge le 03/03/2015		19/11/2015	8 929.99	8 929.99		8 929.99
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/164 du 13/02/2015, pris en charge le 03/03/2015		19/11/2015	250 000.00	250 000.00		250 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/165 du 13/02/2015, pris en charge le 03/03/2015		19/11/2015	35 506.95	35 506.95		35 506.95
Débiteur placé en liquidation judiciaire, reversement subvention dynamique des filières - TR 2015/603 du 13/05/2015, pris en charge le 20/05/2015		19/11/2015	3 125.00	3 125.00		3 125.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1095 du 08/09/2015, pris en charge le 10/09/2015		19/11/2015	89 062.50	89 062.50		89 062.50
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1107 du 10/09/2015, pris en charge le 17/09/2015		19/11/2015	23 542.97	23 542.97		23 542.97
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1221 du 22/09/2015, pris en charge le 23/09/2015		19/11/2015	43 750.00	43 750.00		43 750.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/750 du 10/06/2015, pris en charge le 15/06/2015		19/11/2015	1 774.31	1 774.31		1 774.31
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1222, du 22/09/2015, pris en charge le 23/09/2015		19/11/2015	6 213.72	6 213.72		6 213.72
Débiteur placé sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire - TR 2013/1288 du 31/07/2013, pris en charge le 05/08/2013		28/11/2016	3 406.88	3 406.88		3 406.88
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1761 du 10/12/2015, pris en charge le 18/12/2015		28/11/2016	28 125.00	28 125.00		28 125.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1762 du 10/12/2015, pris en charge le 18/12/2015		28/11/2016	2 284.38	2 284.38		2 284.38
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/356 du 26/03/2015, pris en charge le 07/04/2015		28/11/2016	1 520.84	1 520.84		1 520.84
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/393 du 02/04/2015, pris en charge le 08/04/2015		28/11/2016	9 375.00	9 375.00		9 375.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2016/191 du 10/02/2016, pris en charge le 11/02/2016		28/11/2016	125 000.00	125 000.00		125 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2016/192 du 10/02/2016, pris en charge le 11/02/2016		28/11/2016	17 753.47	17 753.47		17 753.47
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1306 du 30/09/2015, pris en charge le 05/10/2015		28/11/2016	1 804.72	1 804.72		1 804.72
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2016/788 du 26/05/2016, pris en charge le 31/05/2016		28/11/2016	25 000.00	25 000.00		25 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2016/790 du 26/05/2016, pris en charge le 31/05/2016		28/11/2016	3 160.12	3 160.12		3 160.12
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2016/1205 du 04/08/2016, pris en charge le 31/05/2016		28/11/2016	571.08	571.08		571.08
Débiteur placé sous procédure de surendettement, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2014/209 du 24/02/2014, pris en charge le 05/03/2014		28/11/2016	4 254.58	4 254.58		4 254.58
Débiteur placé sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire - TR 2015/434 du 13/04/2015, pris en charge le 16/04/2015		28/11/2016	192.88	192.88		192.88
Débiteur placé sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire - TR 2009/2497 du 26/11/2009, pris en charge le 01/12/2009		28/11/2016	1 175.51	1 175.51		1 175.51
Débiteur placé sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire - TR 2010/2195 du 19/08/2010, pris en charge le 24/08/2010		28/11/2016	777.70	777.70		777.70

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/2017

Nature de la provision	Montant des provisions de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2017 B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur placé sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire - TR 2011/2192 du 05/08/2011, pris en charge le 11/08/2011		28/11/2016	361.00	361.00		361.00
Débiteur placé sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire - TR 2014/1984 du 31/12/2014, pris en charge le 31/12/2014		28/11/2016	2 321.25	2 321.25		2 321.25
Débiteur placé sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire - TR 2014/205 du 20/02/2014, pris en charge le 05/03/2014		28/11/2016	279.00	279.00		279.00
Débiteur placé sous procédure de surendettement, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2013/382 du 15/03/2013, pris en charge le 20/03/2013		28/11/2016	2 404.72	2 404.72		2 404.72
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2016/1040 du 05/07/2016, pris en charge le 07/07/2016		28/11/2016	760.42	760.42		760.42
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2016/953 du 23/06/2016, pris en charge le 07/07/2016		28/11/2016	16 312.50	16 312.50		16 312.50
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2016/956 du 23/06/2016, pris en charge le 07/07/2016		28/11/2016	2 217.97	2 217.97		2 217.97
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2014/276 du 12/03/2014, pris en charge le 26/03/2014		28/11/2016	4 575.00	4 575.00		4 575.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1838 du 31/12/2015, pris en charge le 31/12/2015		28/11/2016	75 000.00	75 000.00		75 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1840 du 31/12/2015, pris en charge le 31/12/2015		28/11/2016	10 652.08	10 652.08		10 652.08
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/246 du 03/03/2015, pris en charge le 09/03/2015		28/11/2016	3 041.67	3 041.67		3 041.67
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2013/205 du 08/02/2013, pris en charge le 21/02/2013		28/11/2016	1 029.01	1 029.01		1 029.01
Débiteur placé sous procédure de surendettement, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2014/748 du 06/06/2014, pris en charge le 12/06/2014		28/11/2016	2 080.66	2 080.66		2 080.66
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2013/1399 du 09/09/2013, pris en charge le 11/09/2013		28/11/2016	3 498.00	3 498.00		3 498.00
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2012/417 du 27/02/2012, pris en charge le 01/03/2012		28/11/2016	636.53	636.53		636.53
Débiteur à risque, paiement loyer sur logement de fonction - TR 2015/695 du 28/05/2015, pris en charge le 01/06/2015		28/11/2016	2 076.38	2 076.38		2 076.38
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2013/734 du 15/05/2013, pris en charge le 23/05/2013		28/11/2016	2 033.33	2 033.33		2 033.33
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2014/607 du 14/05/2014, pris en charge le 22/05/2014		28/11/2016	1 520.84	1 520.84		1 520.84
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1579 du 18/11/2015, pris en charge le 24/11/2015		28/11/2016	25 000.00	25 000.00		25 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1582 du 18/11/2015, pris en charge le 24/11/2015		28/11/2016	2 536.81	2 536.81		2 536.81
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/544 du 29/04/2015, pris en charge le 07/05/2015		28/11/2016	1 013.89	1 013.89		1 013.89
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2014/763 du 11/06/2014, pris en charge le 17/06/2014		28/11/2016	6 099.91	6 099.91		6 099.91
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1497 du 05/11/2015, pris en charge le 06/11/2015		28/11/2016	100 000.00	100 000.00		100 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1498 du 05/11/2015, pris en charge le 06/11/2015		28/11/2016	14 202.78	14 202.78		14 202.78
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/751 du 10/06/2015, pris en charge le 15/06/2015		28/11/2016	4 055.56	4 055.56		4 055.56
Débiteur placé sous procédure de surendettement, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2014/947 du 10/07/2014, pris en charge le 18/07/2014		28/11/2016	1 748.91	1 748.91		1 748.91
Débiteur placé en liquidation judiciaire avec certificat d'irrecouvrabilité, remboursement capital P2RI - TR 2015/1578 du 18/11/2015, pris en charge le 23/11/2015		28/11/2016	37 500.00	37 500.00		37 500.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire avec certificat d'irrecouvrabilité, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1581 du 18/11/2015, pris en charge le 23/11/2015		28/11/2016	3 805.21	3 805.21		3 805.21
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2013/1673 du 07/10/2013, pris en charge le 09/10/2013		28/11/2016	1 012.33	1 012.33		1 012.33
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1410 du 20/10/2015, pris en charge le 27/10/2015		28/11/2016	2 450.23	2 450.23		2 450.23
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1814 du 17/12/2015, pris en charge le 22/12/2015		28/11/2016	60 416.67	60 416.67		60 416.67
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1893 du 31/12/2015, pris en charge le 31/12/2015		28/11/2016	8 580.85	8 580.85		8 580.85
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/177 du 19/02/2015, pris en charge le 02/03/2015		28/11/2016	2 027.78	2 027.78		2 027.78
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1837 du 31/12/2015, pris en charge le 31/12/2015		28/11/2016	50 000.00	50 000.00		50 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1839 du 31/12/2015, pris en charge le 31/12/2015		28/11/2016	5 075.00	5 075.00		5 075.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital prêt - TR 2015/1577 du 18/11/2015, pris en charge le 23/11/2015		28/11/2016	100 000.00	100 000.00		100 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts prêt - TR 2015/1580 du 18/11/2015, pris en charge le 23/11/2015		28/11/2016	7 795.20	7 795.20		7 795.20
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2016/1057 du 08/07/2016, pris en charge le 13/07/2016		28/11/2016	43 750.00	43 750.00		43 750.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1786 du 15/12/2015, pris en charge le 18/12/2015		28/11/2016	208 333.50	208 333.50		208 333.50

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/2017

Nature de la provision	Montant des provisions de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2017 B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1787 du 15/12/2015, pris en charge le 18/12/2015		28/11/2016	21 140.06	21 140.06		21 140.06
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/239 du 03/03/2015, pris en charge le 09/03/2015		28/11/2016	8 449.08	8 449.08		8 449.08
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1357 du 12/10/2015, pris en charge le 12/10/2015		28/11/2016	187 500.00	187 500.00		187 500.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1358 du 12/10/2015, pris en charge le 12/10/2015		28/11/2016	15 222.22	15 222.22		15 222.22
Débiteur placé sous procédure de surendettement, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2013/1852 du 08/11/2013, pris en charge le 14/11/2013		28/11/2016	1 358.86	1 358.86		1 358.86
Débiteur placé sous procédure de surendettement, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/86 du 30/01/2015, pris en charge le 05/02/2015		28/11/2016	789.92	789.92		789.92
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1835 du 31/12/2015, pris en charge le 31/12/2015		28/11/2016	250 000.00	250 000.00		250 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1836 du 31/12/2015, pris en charge le 31/12/2015		28/11/2016	40 624.79	40 624.79		40 624.79
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2016/906 du 13/06/2016, pris en charge le 17/06/2016		28/11/2016	31 250.00	31 250.00		31 250.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2016/910 du 13/06/2016, pris en charge le 17/06/2016		28/11/2016	3 171.01	3 171.01		3 171.01
- des comptes financiers	-	-	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS			7 424 173.07	7 424 173.07	-	7 424 173.07

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provision pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
				NEANT			
	TOTAL						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 01.6347 - MIC LE MANS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	2 071 484.76			2 071 484.76
Chapitre 9023001	2 071 484.76		-	2 071 484.76
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	460 497.28			460 497.28
Financement par le mandant et par d'autres tiers	460 497.28		-	460 497.28
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 95 11555 - IUT NANTES				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	9 177 615.39			9 177 615.39
Chapitre 9023002	9 177 615.39		-	9 177 615.39
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-		-	-
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 01.19825 - ESTACA LAVAL				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	8 748 087.41			8 748 087.41
Chapitre 9023003	8 748 087.41		-	8 748 087.41
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	7 831 285.24			7 831 285.24
Financement par le mandant et par d'autres tiers	7 831 285.24		-	7 831 285.24
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 02.11503 - IAE NANTES				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	4 267 938.05			4 267 938.05
Chapitre 9023004	4 267 938.05		-	4 267 938.05
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	4 267 938.05		-	4 267 938.05
Financement par le mandant et par d'autres tiers	4 267 938.05			4 267 938.05
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 01 4946 - IUT LE MANS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	3 883 874.48			3 883 874.48
Chapitre 9023005	3 883 874.48		-	3 883 874.48
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	762 245.00			762 245.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	762 245.00		-	762 245.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 01.4947 - IUT ANGERS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	6 450 251.28			6 450 251.28
Chapitre 9023006	6 450 251.28		-	6 450 251.28
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	914 964.00			914 964.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	914 964.00		-	914 964.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 01 10307 - IUT NANTES				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	16 651 549.58			16 651 549.58
Chapitre 9023007	16 651 549.58		-	16 651 549.58
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	2 379 876.28			2 379 876.28
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 379 876.28		-	2 379 876.28
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 01.10309 - ENV NANTES				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	2 960 991.72			2 960 991.72
Chapitre 9023008	2 960 991.72		-	2 960 991.72
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	955 983.00			955 983.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	955 983.00		-	955 983.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 01 10570 - IUT LAVAL				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	1 348 836.44			1 348 836.44
Chapitre 9023009	1 348 836.44		-	1 348 836.44
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	1 445 817.02			1 445 817.02
Financement par le mandant et par d'autres tiers	1 445 817.02		-	1 445 817.02
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 02.11504 - INSTITUT DE RECHERCHE THERAPEUTIQUE IRT NANTES

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	32 897 512.90		-	32 897 512.90
Chapitre 9023010	32 897 512.90			32 897 512.90
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	23 741 667.35			23 741 667.35
Financement par le mandant et par d'autres tiers	23 741 667.35		-	23 741 667.35
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 04D03130 - UNIVERSITE NANTES CYCLOTRON

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	36 689 819.01		-	36 689 819.01
Chapitre 9092011	36 689 819.01			36 689 819.01
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	19 980 226.53			19 980 226.53
Financement par le mandant et par d'autres tiers	19 980 226.53		-	19 980 226.53
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 05D22941 - IUT LA ROCHE S/YON

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	1 328 437.13			1 328 437.13
Chapitre 9023012	1 328 437.13		-	1 328 437.13
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	312 245.00			312 245.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	312 245.00		-	312 245.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 06D43424 ECOLE SUPERIEURE DU BOIS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	6 909.06			6 909.06
Chapitre 9023013	6 909.06		-	6 909.06
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	6 909.06			6 909.06
Financement par le mandant et par d'autres tiers	6 909.06		-	6 909.06
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 07D85530 - EPUN (Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes)				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	946 192.36		-	946 192.36
Chapitre 9023014	946 192.36			946 192.36
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	288 000.00	-	72 000.00	360 000.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	288 000.00		72 000.00	360 000.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 07D85550 - ECOLE SUPERIEURE DE GEOMETRES ET TOPOGRAPHES ESGT				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	1 424 748.38		-	1 424 748.38
Chapitre 9023015	1 424 748.38			1 424 748.38
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	1 280 000.00		160 000.00	1 440 000.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	1 280 000.00		160 000.00	1 440 000.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 05D34329 - IUT DE LAVAL				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	3 426 142.13		-	3 426 142.13
Chapitre 9023016	3 426 142.13			3 426 142.13
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	973 974.60			973 974.60
Financement par le mandant et par d'autres tiers	973 974.60		-	973 974.60
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 09D08321 - 07D82918 - ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE NANTES ENVN				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	4 671 012.54		-	4 671 012.54
Chapitre 9092017	4 671 012.54			4 671 012.54
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	2 260 461.23			2 260 461.23
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 260 461.23		-	2 260 461.23
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 08D95811 - 09D08323 - LABORATOIRE ACOUSTIQUE DE L'UNIVERSITE DU MAINE LAUM				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	6 842 004.28		-	6 842 004.28
Chapitre 9092018	6 842 004.28			6 842 004.28
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	2 288 895.01			2 288 895.01
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 288 895.01		-	2 288 895.01
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 07D81860 - CNAM NANTES				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	5 862 236.36		-	5 862 236.36
Chapitre 9011019	5 862 236.36			5 862 236.36
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-			-
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 08D00108 - IUT ANGERS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	10 740 601.40		-	10 740 601.40
Chapitre 9023020	10 740 601.40			10 740 601.40
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	5 830 296.83		500 000.00	6 330 296.83
Financement par le mandant et par d'autres tiers	5 830 296.83		500 000.00	6 330 296.83
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 09D08324 - 08D01508 - ETMPA				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	3 755 730.08		-	3 755 730.08
Chapitre 9092021	3 755 730.08			3 755 730.08
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	1 163 701.93		-	1 163 701.93
Financement par le mandant et par d'autres tiers	1 163 701.93			1 163 701.93
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 09D01655 - MONTECLAIR (et 11D00155)				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	4 235 539.19		-	4 235 539.19
Chapitre 9092022	4 235 539.19			4 235 539.19
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-		2 550 000.00	2 550 000.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-		2 550 000.00	2 550 000.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 09D01656 - ISTIA ANGERS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	1 805 300.69		-	1 805 300.69
Chapitre 9023023	1 805 300.69			1 805 300.69
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	1 220 000.00		180 000.00	1 400 000.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	1 220 000.00		180 000.00	1 400 000.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 09D03283 - BEAUTOUR - LA ROCHE / YON				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	7 984 832.58		-	7 984 832.58
Chapitre 9092024	7 984 832.58			7 984 832.58
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-		-	-
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 08D02208 - AGROCAMBUS - ANGERS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	424 840.23		-	424 840.23
Chapitre 9093025	424 840.23			424 840.23
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-		500 000.00	500 000.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-		500 000.00	500 000.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 10D08871 - IRT 2				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	8 931 355.96		-	8 931 355.96
Chapitre 9092026 (et 9092030)	8 931 355.96			8 931 355.96
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	3 764 900.00		4 146 300.00	7 911 200.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	3 764 900.00		4 146 300.00	7 911 200.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 09D03280 - LINA / AtlanSTIC - NANTES				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	3 978 884.69		-	3 978 884.69
Chapitre 9092027	3 978 884.69			3 978 884.69
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	2 516 000.00		153 574.00	2 669 574.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 516 000.00		153 574.00	2 669 574.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 11D04357 - MAISON JULIEN GRACQ				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	2 741 638.53		-	2 741 638.53
Chapitre 90312029	2 741 638.53			2 741 638.53
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	2 758 200.00		-	2 758 200.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 758 200.00			2 758 200.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 11D11247 - GYMNASE LYCEE CLISSON				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	6 624 294.74		-	6 624 294.74
Chapitre 90222033	6 624 294.74			6 624 294.74
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	3 393 828.00		70 000.00	3 463 828.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	3 393 828.00		70 000.00	3 463 828.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 12D17911 - IUT LE MANS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	185 485.31		-	185 485.31
Chapitre 9023034	185 485.31		-	185 485.31
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-			-
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 11D06910 - UNIVERSITE DU MAINE				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	24 346.66		-	24 346.66
Chapitre 9023035	24 346.66			24 346.66
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-			-
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 15D03250 - TECHNOCAMPUS LE MANS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	27 325.50		-	27 325.50
Chapitre 9092036	27 325.50			27 325.50
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-			-
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 15D03249 - ENSAM HALL TECHNOL				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	1 168.06		-	1 168.06
Chapitre 9023037	1 168.06			1 168.06
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-			-
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 16D02139 - Z Solidarité La Faute / Mer				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 08/12/2016 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	524 751.68		-	524 751.68
Chapitre 90553039	524 751.68			524 751.68
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	430 000.00		-	430 000.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	430 000.00			430 000.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recett

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2017*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
- Assortis d'intérêts (total)		38 363 960.44	4 484 154.95	1 125 054.21	-
SARL WALTER LESCOT VIEUX GACHET - CARQUEFOU - MODERNISATION D'UNE AUBERGE	2012	86 775.00	28 925.00	3 519.21	-
SARL TELESKI NAUTIQUE 44 - ST VIAUD - AMENAGEMENT D'UN TELESKI NAUTIQUE	2012	80 000.00	20 000.00	3 244.44	-
TERRAGORA LODGES - LES EPESSSES - CREATION D'UN VILLAGE DE LODGES	2012	100 000.00	25 000.00	4 055.56	-
HOTELLERIE DE LA GABELLE - ST FLORENT LE VIEIL - RENOVATION ET DEVELOPPEMENT HOTELIER	2012	100 000.00	14 285.71	4 055.56	-
LA VERRIARE - LES HERBIERS - CREATION D'UN HOTEL	2012	100 000.00	25 000.00	4 055.56	-
STE CROIX CADEAU - AVRILLE - DEVELOPPEMENT HOTELIER	2013	250 000.00	-	10 138.89	-
EURL TERRIEN JEAN-MARC - VARADES - EXTENSION ET DEVELOPPEMENT D'UN RESTAURANT	2013	60 000.00	-	1 557.33	-
FCH - ANGERS - CREATION D'UN HOTEL 4 ETOILES	2013	67 128.00	-	1 747.12	-
CHOCOLAT GELENCSEER - LA ROCHE-SUR-YON - CREATION D'UN MUSEE DU CHOCOLAT	2014	60 000.00	12 000.00	1 557.33	-
OHANA RIDE - L'AIGUILLON-SUR-MER - CREATION D'UN TELESKI NAUTIQUE	2015	40 000.00	-	1 038.22	-
ASSOCIATION DE SEJOURS EN PLEIN AIR - PORNIC - ACQUISITION D'UN CENTRE DE VACANCES	2015	350 000.00	-	7 097.22	-
SARL TELESKI NAUTIQUE 44.2 - PLESSE - AMENAGEMENT D'UN TELESKI NAUTIQUE	2015	150 000.00	-	3 041.67	-
YLOMIE - MAUGES SUR LOIRE - PROJET DE RENOVATION D'UN HOTEL	2015	55 000.00	-	118.33	-
REUS INGENIERIE - FONTENAY-LE-COMTE - PROJET DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT : AEROPLUS	2013	116 400.00	-	3 021.23	-
ORATECH INNOVATION - CARQUEFOU - PROJET CRYOGENIC CONTAINMENT	2014	390 000.00	-	10 122.67	-
CITE DE L OBJET CONNECTE - ANGERS - ACTION COLLECTIVE CITE DE L'OBJET CONNECTE	2015	750 000.00	-	19 466.67	-
SCIC HAUTE MAYENNE BOIS ENERGIE - PARIGNÉ SUR BRAYE - SOUTIEN DANS LE CADRE DE L'ESS	2012	37 500.00	12 500.00	1 520.83	-
SAS ELLECTRA - FONTENAY-LE-COMTE - COMMERCIALISATION ET INDUSTRIALISATION DE VEHICULES	2014	150 000.00	-	3 893.33	-
VITRY FRERES - LE BIGNON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	37 500.00	37 500.00	1 710.94	-
SAITEC S.A. - CHALLANS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	142 500.00	7 500.00	6 828.75	-
PRECISION MECANIQUE APPLIQUEE - YVRE L'EVEQUE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	25 000.00	25 000.00	1 140.62	-
ESPACE - ST ANDRE DES EAUX - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	62 500.00	62 500.00	2 851.56	-
BMI - LE PUISET DORE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	134 875.00	8 125.00	2 411.09	-
NV EQUIPEMENT - ST GILLES CROIX VIE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	50 000.00	50 000.00	2 281.25	-
LA GOUPILLE CANNELEE - AVRILLE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	18 750.00	18 750.00	855.47	-
RECMII INDUSTRIES - CHERRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	37 500.00	37 500.00	1 710.94	-
FRANCE FIL INTERNATIONAL - ST CLEMENT - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	31 250.00	31 250.00	1 425.78	-
ATELIER MECANIQUE PRECISION - LA MOTHE ACHARD - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	62 500.00	62 500.00	2 851.56	-
LA NOUVELLE IMPRIMERIE - GUERANDE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	18 750.00	18 750.00	855.44	-
CHRONOFLEX - SAINT HERBLAIN - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	75 000.00	75 000.00	3 421.88	-
LE PRATIQUE - LA MILESSÉ - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	18 750.00	18 750.00	855.44	-
GROUPE HUGUET - LUCON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	-	-	2 851.56	-
DOREL - BOUGUENAIS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	100 000.00	50 000.00	4 562.50	-
JEFMAG - L'HEBERGEMENT - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	500 000.00	250 000.00	20 277.78	-
HALGAND - ST BREVIN LES PINS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	150 000.00	75 000.00	6 083.33	-
SLTS SAS - ST LAMBERT LA POTHERIE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	37 500.00	18 750.00	1 520.83	-

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2017*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
TRANSTEC MACHINE-OUTILS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	107 142.86	17 857.14	2 534.72	-
TOBER - LE FULET - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	159 375.00	53 125.00	4 309.03	-
LEMER PAX - CARQUEFOU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	87 500.00	43 750.00	3 548.61	-
ODYSSEE - MONTOIR DE BRETAGNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	250 000.00	125 000.00	10 138.89	-
GESLIN - LE MANS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	37 500.00	18 750.00	1 520.83	-
ATELIER 3T - AIZENAY - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	50 000.00	25 000.00	2 027.78	-
MTA INDUSTRIE S.A. - CHEMILLE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	37 500.00	18 750.00	1 520.83	-
ATELIERS CONSTR. CHAUDRONNEES OUEST - SOUDAN - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	62 500.00	31 250.00	2 534.72	-
FIXATOR - ST BARTHELEMY D'ANJOU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	62 500.00	31 250.00	2 534.72	-
TEM - CHEFFES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	75 000.00	18 750.00	3 041.67	-
SUMEG - CHANTONNAY - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	50 000.00	25 000.00	2 027.78	-
MMC - LA CHEVROLIERE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	157 625.00	8 125.00	-	-
AGERA - ST MARS LA JAILLE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	50 000.00	25 000.00	2 027.78	-
ART-DAN - CARQUEFOU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	37 500.00	18 750.00	1 520.83	-
REAMETAL - BAZOUGES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	62 500.00	31 250.00	2 534.72	-
ETS OGER - LAVAL - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	37 500.00	18 750.00	1 520.83	-
TOLERIE INDUST. DU FRESNE - LE FRESNE SUR LOIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	43 060.31	6 600.00	981.12	-
RELIURE INDUSTRIELLE DE LA SARTHE - BOULOIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	50 000.00	25 000.00	2 027.78	-
IMPRIMERIE DU BOCAGE MEDIA HORIZON - LES LUCS SUR BOULOGNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	37 500.00	18 750.00	1 520.83	-
OEM TERMINAL ET SMART OBJECTS - FONTENAY LE COMTE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	62 500.00	31 250.00	2 534.72	-
CARTEL - ANTIGNY - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	250 000.00	125 000.00	10 138.89	-
CULTURE D'OBJET - LA CAILLERE ST HILAIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	43 750.00	21 875.00	1 774.31	-
ATELIERS MICHENAUD - ST ANDRE TREIZE VOIES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	441 000.00	22 500.00	9 125.00	-
TECHNI INDUSTRIE - BONCHAMP LES LAVAL - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	375 000.00	125 000.00	15 208.33	-
SERVI LOIRE INDUSTRIE - ANCENIS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	112 500.00	37 500.00	4 562.50	-
BROCHARD CONSTRUCTEUR - BEAULIEU SOUS LA ROCHE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	79 687.50	26 562.50	3 231.77	-
CAMEGA TOLERIE - SEICHES SUR LOIR - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	62 667.00	15 666.75	2 541.50	-
CONSTRUCTIONS METALLIQUES GRESILLON - ST CALAIS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	50 000.00	25 000.00	2 027.78	-
LES CONSTRUCTIONS MONNIER S.A. - ANCENIS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	50 000.00	25 000.00	2 027.78	-
JOUSSELIN PREFABRICATION - CHAZE HENRY - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	187 500.00	93 750.00	7 604.17	-
ATOLL - LUCON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	75 000.00	37 500.00	3 041.67	-
CFTFI TOLERIE INDUSTRIELLE FINE - POUZAUGES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	37 500.00	18 750.00	1 520.83	-
SADEV - ST PROUANT - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	150 000.00	75 000.00	6 083.33	-
TERRES CUITES RAIRIES - LES RAIRIES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	100 000.00	-	2 027.78	-
MOUL'ANJOU - PELLOUAILLES LES VIGNES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	25 000.00	12 500.00	1 013.89	-
ADP 85 - LES EPESSSES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	75 000.00	25 000.00	3 041.67	-
LUMIPLAN - ST HERBLAIN - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	281 250.00	93 750.00	11 437.50	-

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2017*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
MATELOC - CHOLET - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	131 250.00	43 750.00	5 337.50	-
MINAUD SOUDURE - BELLEVILLE SUR VIE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	37 500.00	12 500.00	1 525.00	-
L'ASSIETTE BLEUE - POUZAUGES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	75 000.00	18 750.00	2 287.50	-
CENTRE TELEPH. VENDEEN - MOUILLERON LE CAPTIF - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	112 500.00	37 500.00	4 575.00	-
SPADICE PLANTES - LES PONTS DE CE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	50 000.00	12 500.00	1 525.00	-
FA2P PARTNERS - ANDOUILLE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	112 500.00	37 500.00	4 575.00	-
IDRA REALISATION - ERBRAY - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	37 500.00	12 500.00	1 525.00	-
SAC UNI PACKAGING - FONTENAY LE COMTE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	150 000.00	50 000.00	6 100.00	-
CTN INDUSTRIE - BOUGUENAI - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	65 625.00	21 875.00	2 668.75	-
STE BESNE MECANIQUE DE PRECISION - BESNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	93 750.00	31 250.00	3 812.50	-
ATELIER FLEXIBLE HERBRETAIS - LES HERBIERS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	65 625.00	21 875.00	2 668.75	-
STE HYDROVIDE - LEZIGNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	131 250.00	43 750.00	5 337.50	-
ALTREX COMPOSITES - SAUMUR - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	56 250.00	18 750.00	2 287.50	-
H&S INVEST - LE PALLET - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	46 749.75	15 583.25	1 901.16	-
LOIRE OCEAN ARMATURES - ST AIGNAN DE GRAND LIEU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	37 500.00	12 500.00	1 525.00	-
SOLFAB CONSTRUCTION MODULAIRES - HERIC - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	187 500.00	62 500.00	7 625.00	-
SYSTOVI - ST HERBLAIN - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	112 500.00	37 500.00	4 575.00	-
CHALETS RESIDENCES DE LOISIRS - BEAULIEU SUR ROCHE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	70 125.00	23 375.00	2 851.75	-
BXL - LA ROCHE SUR YON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	112 500.00	37 500.00	4 575.00	-
BRILLOUET - L'HEBERGEMENT - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	75 000.00	18 750.00	3 041.67	-
PHYSIDIA - ST BARTHELEMY D'ANJOU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	400 000.00	100 000.00	16 222.22	-
ALLARD TP - BOTZ EN MAUGES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	75 000.00	-	3 041.67	-
TRANSPORTS SUDRE - MOUZEUIL ST MARTIN - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	210 000.00	52 500.00	8 516.67	-
OUEST CONSTRUCTIONS FRIGORIFIQUES - SIGOURNAIS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	75 000.00	18 750.00	3 041.67	-
VENDEE LOIRE VIANDES - CHALLANS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	150 000.00	37 500.00	6 083.33	-
MECAN'OUTIL - MESANGER - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	125 000.00	31 250.00	5 069.44	-
SAT - ST CHRISTOPHE DU LIGNERON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	89 572.07	8 725.33	4 405.20	-
DIGITEX DECOWEST - ST GERMAIN SUR MOINE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	50 000.00	12 500.00	2 027.78	-
TOILES DE MAYENNE - MAYENNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	150 000.00	37 500.00	6 083.33	-
DEVINEAU - CARQUEFOU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	600 000.00	150 000.00	24 333.33	-
MINOTERIE PLANCHOT - ST PAUL EN PAREDS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	100 000.00	25 000.00	4 055.56	-
EFFIMUNE - NANTES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	375 000.00	93 750.00	15 208.33	-
T TOP - LA CHAPELLE-ACHARD - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	100 000.00	-	4 055.56	-
OMEGA SYSTEMES ATLANTIQUE - ST PHILBERT-DE-GRANDLIEU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	150 000.00	-	6 083.33	-
NOROIT - BOUAYE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	50 000.00	12 500.00	2 027.78	-
STE INNOVATION RECYCLAGE TEXTILES MATERIAUX - ANGERS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	200 000.00	50 000.00	8 111.11	-
EDICIA - CARQUEFOU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	75 000.00	18 750.00	3 041.67	-

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2017*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
LES PORTES DE L'ATLANTIQUE - PORNICHET - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	150 000.00	37 500.00	6 083.33	-
FIMEC TECHNOLOGIES - LE PIN EN MAUGES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	250 000.00	62 500.00	10 138.89	-
AVENIR MAINTENANCE - LUCON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	350 000.00	87 500.00	14 194.44	-
MERIEU - MAYENNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	125 000.00	31 250.00	4 511.81	-
ALCOR EQUIPEMENTS - CHAMPTOCE SUR LOIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	150 000.00	37 500.00	6 083.33	-
LES METALLURGISTES ASSOCIES - LEZIGNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	112 500.00	28 125.00	4 060.63	-
LOIRETECH - MAUVES SUR LOIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	250 000.00	62 500.00	9 023.61	-
SILICIA INDUSTRIE - LE BIGNON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	300 000.00	75 000.00	12 166.67	-
TREMAI - CORNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	175 000.00	43 750.00	6 316.53	-
ALSIM SIMULATEURS - LE LOROUX BOTTEREAU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	225 000.00	-	9 125.00	-
GROUPE EMI - SEMUR-EN-VALLON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	900 000.00	-	23 424.00	-
BONNEL & CIE - CHAMPIGNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	118 750.00	-	4 815.97	-
GRIP INK - LA ROCHE-SUR-YON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	50 000.00	-	1 297.78	-
CONDI ATLANTIQUE - PUCEUL - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	150 000.00	-	3 893.33	-
LBC DISTRIBUTION - PORNICHET - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	200 000.00	-	5 191.11	-
MAGE - BEAUPREAU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	300 000.00	-	7 786.67	-
SOLS CONFORT - ST SEBASTIEN-SUR-LOIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	75 000.00	-	1 946.67	-
SARL PHILIPPE LUCAS - BOUGUENAI - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	50 000.00	-	1 297.78	-
GROUPE COUPECHOUX - NANTES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	250 000.00	-	6 488.89	-
ALUMARINE SHIPYARD - COUERON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	250 000.00	-	6 488.89	-
MYG - MACHECOUL - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	112 333.33	-	2 915.67	-
ACB - NANTES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	2 700 000.00	-	70 080.00	-
INDUSTRIAL SMART SOFTWARE TECHNOLOGY - NANTES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	125 000.00	-	3 253.33	-
EON REALITY - LAVAL - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	3 100 000.00	-	80 462.22	-
MERCIER FRERES - VIX - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	260 000.00	-	6 748.44	-
COSNET INDUSTRIES - COULANS SUR GEE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	133 000.00	-	3 452.09	-
ACP - MONTREUIL-BELLAY - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	100 000.00	-	2 595.56	-
EXTOL France - NANTES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	130 000.00	-	3 374.22	-
OSE INDUSTRIE - ECOUFLANT - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	250 000.00	-	6 488.89	-
EXPLORE - CARQUEFOU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	166 000.00	-	4 308.62	-
CDO INNOV - ISALT - MACHECOUL - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	50 000.00	-	1 297.78	-
EDTO - SAINT-HERBLAIN - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	70 000.00	-	1 816.89	-
MARTINEAU - SAUMUR - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	132 000.00	-	3 426.13	-
GROUPE PR - ORVAULT - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	187 500.00	-	4 866.67	-
ADGV TOLERIE - DURTAL - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	150 000.00	-	3 893.33	-
ARMA TRADE - MIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	50 000.00	-	1 297.78	-
SAGLAM France - PRE-EN-PAIL SAINT SAMSON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	320 000.00	-	8 305.78	-

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2017*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
ATLANTIB - MONTOIR-DE-BRETAGNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	320 833.33	29 166.67	8 327.41	-
EXCELIUM - ORVAULT - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	125 000.00	-	3 244.44	-
STCM - TOLERIE CHAUDRONNERIE MARTIN - BEAUPREAU EN MAUGES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	75 000.00	-	1 946.67	-
LEBRE - VIGNEUX-DE-BRETAGNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	150 000.00	-	3 893.33	-
MULTITUDE TECHNOLOGIES - ST BERTHEVIN - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	428 571.43	71 428.57	11 123.81	-
LES SOLIDAIRES - CHOLET - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	100 000.00	-	2 595.56	-
ATELIERS DU MARAIS SN - ST-NAZAIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	197 142.86	32 857.14	5 116.95	-
ALLIO - MALVILLE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	300 000.00	-	7 786.67	-
BLANCHISSERIE DU MAINE - LAVAL - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	120 000.00	-	3 114.67	-
THERMO OUEST - ST-NAZAIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	80 000.00	20 000.00	2 076.44	-
BIOMATLANTE - VIGNEUX-DE-BRETAGNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	200 000.00	-	5 191.11	-
GAC BELLARD CROCHET - STE GEMMES-SUR-LOIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	90 000.00	-	2 336.00	-
MECA - NANTES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	21 961.78	-	445.34	-
LOIRETECH France - MAUVES-SUR-LOIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	56 034.20	-	7 786.67	-
FINANCIERE MASSIOT - LA ROCHE-SUR-YON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	225 000.00	-	5 840.00	-
POLYECIM - ST-NAZAIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	32 000.00	8 000.00	648.89	-
NANTAISE DES EAUX INGENIERIE - STE-LUCE-SUR-LOIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	400 000.00	100 000.00	8 111.11	-
SCE - NANTES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	1 000 000.00	-	20 333.33	-
AGENA 3000 - CHOLET - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	180 500.00	-	3 670.17	-
POLE EUROPEEN DU CHEVAL - YVRE L'EVEQUE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	75 000.00	-	1 527.00	-
ANDRE BRIANT JEUNES PLANTS - SAINT-BARTHELEMY D'ANJOU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	90 000.00	-	2 342.40	-
LE MANS HOTEL GARE - LE MANS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	800 000.00	-	16 222.22	-
OCEANO LOISIRS - LE BERNARD - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	800 000.00	88 888.89	14 419.75	-
France TANNERIES - PARIS 3EME - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	250 000.00	50 000.00	5 069.44	-
BIOS DEVELOPPEMENT - SALINDRES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	100 000.00	-	2 027.78	-
MERVENT INDUSTRIE - MERVENT - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2016	60 000.00	12 000.00	1 216.67	-
MOBILUM - BOUAYE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2016	212 500.00	30 358.00	4 320.83	-
LOIRETECH France - MAUVES-SUR-LOIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES - PROJET HOBIT	2016	13 901.02	-	1 136.25	-
FINANCIERE DE L'OMBREE - INGRANDES - LE FRESNE-SUR-LOIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2016	2 000 000.00	-	40 555.56	-
GRUPE GRIMAUD LA CORBIERE - SEVREMOINE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2016	1 000 000.00	-	21 291.67	-
IMAYE GRAPHIC - LAVAL - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2016	1 000 000.00	-	20 277.78	-
FALIENOR TERREAUX France - VIVY - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2016	300 000.00	-	6 083.33	-
MPO INTERNATIONAL - AVERTON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2016	1 500 000.00	-	45 625.00	-
SAS D'ELBEE - NOIRMOUTIER-EN-L'ILE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2016	500 000.00	-	10 138.89	-
- Non assortis d'intérêts (total)		9 223 915.08	1 084 968.43		
VILLE DE ST FLORENT LE VIEL - COMMUNE NOUVELLE DE MAUGES-SUR-LOIRE - EQUIPEMENT STRUCTURANT - MAISON JULIEN GRACQ	2013	86 700.00	86 700.00		
MARIEBEL - LES LUCS SUR BOULOGNE - CONTRAT D'APPUI A LA PERFORMANCE	2002	20 207.04	1 358.00		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2017*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
SOCIETE NOUVEL ATELIER 41 - ST CALAIS - CONTRAT D'APPUI A LA PERFORMANCE	2007	26 942.76	-	-	
MORIN ANTHONY - ST HILAIRE DE RIEZ - MODERNISATION DE LA FLOTILLE DE PECHE	2004	10 208.31	2 041.67	-	
BIRON OLIVIER - ST GILLES CROIX DE VIE - MODERNISATION DE LA FLOTILLE DE PECHE	2004	2 830.39	707.61	-	
POTIER RICHARD - ST URBAIN - MODERNISATION DE LA FLOTILLE DE PECHE	2004	4 903.95	700.56	-	
MARTIN OLIVIER - LES SABLES D'OLONNE - MODERNISATION DE LA FLOTILLE DE PECHE	2004	4 460.60	4 460.60	-	
COOPERATIVE DE PRODUCTEURS SEL DE L'OUEST - NOIRMOUTIER-EN-L'ILE - AIDE A LA SALICULTURE	2010	40 000.00	20 000.00	-	
COOPERATIVE DE PRODUCTEURS DES HUITRES DE NOIRMOUTIER - LA GUERINIERE - MORTALITE RECURRENTE DES HUITRES CREUSES	2013	12 500.00	12 500.00	-	
EARL TESSIER - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	125 000.00	-	-	
LAMANT THIERRY - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	125 000.00	-	-	
GAEC AIG MOULES - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	125 000.00	-	-	
VIVIER BRUNO - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	125 000.00	-	-	
GAEC MYTILICOLE LAMARCHE GORICHON - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	125 000.00	-	-	
GAEC MAREE AIGUILLONNAISE - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	125 000.00	-	-	
HOLDING PELIPPEAU - PORNICHE - REHABILITATION DU CHÂTEAU DES TOURELLES	2010	250 000.00	125 000.00	-	
SCI EMERANCE - LOURESSE - CREATION D'UN HOTEL	2012	64 000.00	16 000.00	-	
COMMUNE DE ST BREVIN LES PINS - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	4 835.91	-	-	
COMMUNE DE PORNIC - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	7 622.45	-	-	
COMMUNE DE CORSEPT - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	437.98	-	-	
COMMUNE DES MOUTIERS EN RETZ - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	1 075.22	-	-	
COMMUNE DES MOUTIERS EN RETZ - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	1 400.70	-	-	
COMMUNE DE LA BERNERIE EN RETZ - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	3 986.31	-	-	
COMMUNE DE BATZ S/MER - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	5 235.86	-	-	
COMMUNE DE LA BAULE - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	416.11	-	-	
COMMUNE DE LA BAULE - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	424.04	-	-	
COMMUNE DE BATZ S/MER - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	425.18	-	-	
COMMUNE DE ST BREVIN LES PINS - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	1 034.60	-	-	
COMMUNE DE ST MICHEL CHEF CHEF - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	1 158.92	-	-	
COMMUNE DE ST MICHEL CHEF CHEF - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	2 857.20	-	-	
COMMUNE DE ST BREVIN LES PINS - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	3 652.75	-	-	
COMMUNE DE PIRIAC S/MER - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	3 811.23	-	-	
COMMUNE DU POULIGUEN - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	4 042.03	-	-	
COMMUNE DU POULIGUEN - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	4 573.47	-	-	
COMMUNE DU POULIGUEN - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	4 573.47	-	-	
COMMUNE DE PIRIAC S/MER - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	4 763.27	-	-	
COMMUNE DE PIRIAC S/MER - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	5 016.49	-	-	
COMMUNE DE LA BAULE - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	5 372.15	-	-	
COMMUNE DES MOUTIERS EN RETZ - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	5 765.32	-	-	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2017*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
COMMUNE DE ST BREVIN LES PINS - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	5 876.99	-	-	
COMMUNE DE ST BREVIN LES PINS - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	6 037.36	-	-	
COMMUNE DE PORNIC - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	6 263.52	-	-	
COMMUNE DE ST BREVIN LES PINS - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	6 473.60	-	-	
COMMUNE DE PORNIC - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	7 622.45	-	-	
COMMUNE DE NOTRE DAME DE MONTS - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	12 195.92	-	-	
COMMUNE DE NOIRMOUTIER EN L'ILE - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	12 317.88	-	-	
COMMUNE DE BATZ S/MER - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	122.04	-	-	
COMMUNE DU POULIGUEN - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	3 811.23	-	-	
COMMUNE DE LA BERNERIE EN RETZ - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	4 695.51	-	-	
COMMUNE DU POULIGUEN - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	3 642.24	-	-	
COMMUNE DU POULIGUEN - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	4 573.47	-	-	
COMMUNE DES MOUTIERS EN RETZ - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	937.87	-	-	
COMMUNE DE PORNIC - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	2 312.96	-	-	
COMMUNE DE LA BAULE - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	3 726.52	-	-	
COMMUNE DU POULIGUEN - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	4 135.79	-	-	
COMMUNE DE ST MICHEL CHEF CHEF - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	7 228.07	-	-	
COMMUNE DE BRETAGNE S/MER - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	8 587.30	-	-	
COMMUNE DE LA BAULE - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2001	284.93	-	-	
COMMUNE DE PORNIC - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2001	2 666.56	-	-	
COMMUNE DES MOUTIERS EN RETZ - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2001	2 769.47	-	-	
COMMUNE DE BATZ S/MER - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2001	103.13	-	-	
COMMUNE DES MOUTIERS EN RETZ - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2001	520.08	-	-	
COMMUNE DU POULIGUEN - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2001	3 405.71	-	-	
COMMUNE DU POULIGUEN - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2001	4 470.34	-	-	
COMMUNE DU POULIGUEN - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2001	2 185.13	-	-	
COMMUNE DE LA BERNERIE EN RETZ - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2001	6 280.90	-	-	
RDMO - ANGERS - PROJET DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	2010	900 000.00	300 000.00	-	
STX France CRUISE - ST NAZAIRE - PROJET EMR	2010	289 500.00	-	-	
STX France CRUISE - ST NAZAIRE - FERRY GNL HORIZON	2010	710 000.00	-	-	
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE - NANTES - APPORT EN COMPTE COURANT D'ASSOCIE	2014	1 750 000.00	-	-	
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE - NANTES - APPORT EN COMPTE COURANT D'ASSOCIE	2016	1 100 000.00	-	-	
ST JEAN INDUSTRIES LAVAL - CHANGE - PROGRAMME DE CREATION D'ENTREPRISE	2009	330 000.00	-	-	
STE NOUVELLE PEPINIERES ROSERAIES DELBARD - DOUE-LA-FONTAINE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	190 000.00	20 000.00	-	
BREGER ORGANISATION SERVICES - ST BERTHEVIN - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	80 000.00	-	-	
BREGER ORGANISATION SERVICES - ST BERTHEVIN - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	33 500.00	-	-	
GAEC LITTORAL - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	125 000.00	41 666.67	-	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2017*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
EARL DE LA BAIE - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	125 000.00	41 666.67	-	
EARL DU PERTUIS - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	125 000.00	41 666.67	-	
AUJARD YANN - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	66 666.67	33 333.33	-	
GAEC DE L'OCEAN - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	125 000.00	41 666.67	-	
DUBOIS Maxime - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2012	719.36	-	-	
BRUERE METAYER Charlotte - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2012	2 067.70	-	-	
MAUBOUSSIN Amélie & SEVERIN Maxime - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2013	606.90	-	-	
RAGUENEAU Christopher - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2013	159.43	-	-	
HOREAU Arnaud - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2013	1 025.17	-	-	
LALEU David & FAKHRY Paloma - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2013	7 907.50	-	-	
MARCHAIS Pauline & CHAUVET Erwan - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2013	630.00	-	-	
BEZIE Julien - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	134.37	-	-	
LOUAFI Eliza - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	538.89	-	-	
CHASSIN Patricia - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	1 622.56	-	-	
LORET Vanessa & GAUTHIER Emmanuel - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	591.62	-	-	
SECK Babacar - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	1 092.83	-	-	
DENIS Nadia & DUBOIS John - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	2 474.61	-	-	
SOUAB Nourddine - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	198.00	-	-	
LETORT Samuel - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	886.61	-	-	
PAPON Alexandra & BINOIS David - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	1 407.85	-	-	
FAHY Quentin - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	1 735.17	-	-	
DIOLOGENT Nathalie - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	854.50	-	-	
BULTEAU Jordan - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	3 379.15	-	-	
BRAHMI Nacer & HAMLATI Kheira - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	750.91	-	-	
DOSSO Marianne - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	417.76	-	-	
ROUAMBA Alexandre - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	628.40	-	-	
HUGUET Kevin - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	1 065.73	-	-	
GAILLARD Bryan - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	2 948.89	-	-	
TARDY Cindy - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	1 850.86	-	-	
MAROTTE Nicolas - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	1 500.00	-	-	
CHERUBINI Caroline & BUISSON Jarod - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	170.77	-	-	
BREANT Elodie - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	1 542.70	-	-	
BOUANCHAUD Matthias - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	365.86	-	-	
COIFFARD Grégory - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	1 182.00	-	-	
MERIL Johanna - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	325.00	-	-	
DUTERDE Charlyne - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	778.26	-	-	
DORIVAL Stéphanie & GUILLAUBY Kévin - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	768.88	-	-	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2017*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
SCHMUCK Victoria & BULEON Dylan - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	2 206.90	-	-	
BOURD Emmanuelle - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	1 336.98	-	-	
DURAND Loïc - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	3 150.00	-	-	
GIRARD Jordan - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	1 180.86	-	-	
VERITE Dany - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	952.81	-	-	
DADLI Fanny & DADLI Tarik - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	5 286.12	-	-	
LECOMTE-LECLERC Adeline - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	289.98	-	-	
CASTEL Arnaud - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	3 440.00	-	-	
VIGNOT Cassandra & COURTEILLE Enora - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	202.92	-	-	
OPUU Marie-Rose - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	2 217.70	-	-	
MEUNIER Jessy - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	568.80	-	-	
BODEREAU Julie & ORANGE Fabien - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	1 020.00	-	-	
RONCIERE Thomas - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	1 029.41	-	-	
LERAY Cécilia - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	650.00	-	-	
PONCEAU Océane & BERGOT Florian - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	1 008.98	-	-	
BELLANGER Anais & BEDEL Jordan - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	1 362.00	-	-	
FRIBAULT Aurélie & MARCHAND Jean-Charles - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	320.00	-	-	
BILLY Thomas - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	256.00	-	-	
GROF Christopher - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	780.57	-	-	
ORSKI Marella - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	1 922.51	-	-	
MATHIS Benjamin - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	279.24	-	-	
PAYET Mathieu - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	1 466.16	-	-	
BOURNICHE Fanny & PIRON Florian - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	789.20	-	-	
BEKKOUCHE Salima - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	840.00	-	-	
GAIGNE Maud - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	1 422.50	-	-	
DEBORD Sonny - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	3 190.00	-	-	
ROBIN Camille - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	1 374.65	-	-	
PLAYEZ David - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	687.79	-	-	
BARREYRE Ludivine & GHINOUS Yasmine - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	1 718.66	-	-	
THIRION Rolande - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	1 178.80	-	-	
ALLAIN Servane & DA PURIFICACAO Pierre - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	615.00	-	-	
DESCHAMPS Jessica & GOHIER Jordan - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	1 695.00	-	-	
ROUE Charly - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	1 805.50	-	-	
RAIMBAULT & RENOULT - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	1 723.00	-	-	
MARTIN Jenna - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	121.52	-	-	
LE GALL Mickael - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	1 740.00	-	-	
COUDRAY Cédric - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	2 961.34	-	-	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2017*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
FAIDHOINE Fatima-Bé - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	624.00	-	-	
GIGNEY Ophélie - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	444.00	-	-	
ALPHONSE Lucie - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	269.00	-	-	
CAILLON Adeline - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	385.00	-	-	
GALVAN SOYER Damien - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	1 360.00	-	-	
LOPEZ Diego - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	2 066.33	-	-	
ROUSSEAU Romain & ROISNARD Coralie - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	599.91	-	-	
ZMANY Sophia - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	264.00	-	-	
HADIJARES Kevin - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	1 458.38	-	-	
SERAÏDARIS Nikos - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	820.00	-	-	
VULLIRZ Christopher & CASTHANO Marine - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	0.01	-	-	
LAVAUD Steven & PILLERON Océane - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	310.00	-	-	
THIREAU Amélie - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	1 107.98	-	-	
OURY Marie & HARDOUIN Cyril - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	1 650.00	-	-	
TOURE Mohamed - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	290.00	-	-	
LYCEE PROFESSIONNEL MARITIME JACQUES CASSARD - NANTES - IMPLANTATION D'UNE ANTENNE DEDIEE A LA SECURITE MARITIME A SAINT-NAZAIRE	2016	335 000.00	65 000.00	-	
ISTOM - ECOLE SUPERIEURE D'AGRO-DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL - CERGY-PONTOISE - IMPLANTATION DE L'ECOLE A ANGERS	2016	500 000.00	-	-	
GENDRON JEAN-MICHEL - NOIRMOUTIER-EN-L'ILE - MORTALITES MYTILICOLES EN BAIE DE BOURGNEUF ET SECTEUR DE LA PLAINE-SUR-MER	2015	100 000.00	33 333.33	-	
GERVIER FRANCK - LA GUERINIÈRE - MORTALITES MYTILICOLES EN BAIE DE BOURGNEUF ET SECTEUR DE LA PLAINE-SUR-MER	2015	20 000.00	6 666.66	-	
SIMON PIERRES-HUGUES - NOIRMOUTIER-EN-L'ILE - MORTALITES MYTILICOLES EN BAIE DE BOURGNEUF ET SECTEUR DE LA PLAINE-SUR-MER	2015	25 000.00	8 333.33	-	
HERY CHRISTOPHE - BOIS DE CENE - MORTALITES MYTILICOLES EN BAIE DE BOURGNEUF ET SECTEUR DE LA PLAINE-SUR-MER	2015	12 000.00	4 000.00	-	
EARL MYTIATLANTIQUE - LA BARRE DE MONTS - MORTALITES MYTILICOLES EN BAIE DE BOURGNEUF ET SECTEUR DE LA PLAINE-SUR-MER	2015	30 000.00	10 000.00	-	
CHANTREAU PHILIPPE - NOIRMOUTIER-EN-L'ILE - MORTALITES MYTILICOLES EN BAIE DE BOURGNEUF ET SECTEUR DE LA PLAINE-SUR-MER	2015	50 000.00	16 666.66	-	
BERTRAND BRUNO - BOIS DE CENE - MORTALITES MYTILICOLES EN BAIE DE BOURGNEUF ET SECTEUR DE LA PLAINE-SUR-MER	2015	12 000.00	4 000.00	-	
NICOUX FRANCOIS - LA GUERINIÈRE - MORTALITES MYTILICOLES EN BAIE DE BOURGNEUF ET SECTEUR DE LA PLAINE-SUR-MER	2015	60 000.00	20 000.00	-	
GERVIER FRANCK - LA GUERINIÈRE - MORTALITES MYTILICOLES EN BAIE DE BOURGNEUF ET SECTEUR DE LA PLAINE-SUR-MER - PRÊT COMPLEMENTAIRE	2016	25 000.00	-	-	
COMITE REGIONAL DE LA CONCHYLICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE - BOUJIN - PROJET D'INVESTISSEMENT COFINANCE DANS LE CADRE DU FEP	2013	100 000.00	20 000.00	-	
PARINNOV - LA ROCHE SUR YON - ACQUISITION DE ROBOTS POUR LA PRI PROX'INNOV	2013	430 000.00	107 500.00	-	

(*) Encours estimé au regard de la situation des mandats et titres émis au 19 décembre 2016 sur le chapitre comptable 274

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		157 000 000	I
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		157 000 000	
16318	Autres emprunts obligataires	250 000	
1641	Emprunts en euros	106 750 000	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt (assorti d'une option de tirage sur ligne de trésorerie)	50 000 000	
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
139	<i>Subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		

	Opérations de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	157 000 000			157 000 000

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		301 108 509	III
Ressources propres externes de l'année (a)		55 475 000	
10222	FCTVA	15 000 000	
10223	TICPE 2e part	39 900 000	
271	Titres immobilisés (Droits de propriété)	575 000	
274	Prêts - Avances remboursables		
Ressources propres internes de l'année (b) (1)		245 633 509	
951	Virement de la section de fonctionnement (d)	245 633 509	

	Opérations de l'exercice III	restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources disponibles	301 108 509				301 108 509

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	157 000 000
Ressources propres disponibles	IV	301 108 509
Solde	V = IV - II (5)	144 108 509

(1) Les comptes 169, 26, 27, 481 sont à détailler conformément au plan de compte.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES													IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS													
EMPRUNTS GARANTIS													C.1.1

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Part garantie (en %)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital
					53 130 301.40		35 904 220.37										1 099 667.24	2 673 628.14	
Total pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																			
Total pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																			
					33 887 386.24		21 867 617.26										637 917.46	1 854 165.72	
LYCEE BLANCHE DE CASTILLE	1999	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	DEXIA	2 134 286.24	100.00	927 589.29	7.08	S	F		4.99	F		4.93	Non défini - Non défini	44 451.80	104 998.90	
LYCEE BLANCHE DE CASTILLE	2005	C	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	DEXIA	841 500.00	33.00	605 672.22	21.25	A	F		3.51	F		5.04	Non défini - Non défini	30 949.85	27 530.56	
GIPAFOC	2001	X	INVESTISSEMENT CFA	DEXIA	381 122.55	50.00	109 345.30	5.00	A	F		4.88	F		4.88	Non défini - Non défini	5 425.97	18 227.54	
GIPAFOC	2002	P	INVESTISSEMENT CFA	DEXIA	381 122.55	50.00	125 540.91	5.00	T	F		3.60	F		4.88	Non défini - Non défini	5 736.66	21 514.52	
GIPAFOC	2002	P	INVESTISSEMENT CFA	DEXIA	381 122.54	50.00	123 220.13	5.00	T	F		3.50	F		4.88	Non défini - Non défini	5 630.61	21 116.81	
LYCEE ST CHARLES LE MANS	2002	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	400 000.00	80.00	164 305.59	6.09	M	F		4.93	F		2.77	Non défini - Non défini	4 238.27	24 776.86	
LYCEE ST CHARLES LE MANS	2004	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	355 000.00	100.00	159 582.95	7.09	M	F		4.01	F		2.77	Non défini - Non défini	4 162.56	20 413.80	
LYCEE ST CHARLES LE MANS	2006	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CCM CREDIT MUTUEL - LAVAL	153 600.00	80.00	109 068.83	9.45	S	V	EURIBOR12M	3.82	V	EURIBOR12M	3.77	Non défini - Non défini	4 023.84	9 735.05	
LYCEE LA PERVERIE NANTES	2004	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA VENDEE	795 000.00	100.00	189 730.73	2.67	T	V	EURIBOR03M	4.05	V	EURIBOR03M	3.32	Non défini - Non défini	5 079.12	66 811.60	
LYCEE LA PERVERIE NANTES	2016	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	SOCIETE GENERALE	570 000.00	28.50	568 554.04	14.75	M	F		1.01	F		1.00	Non défini - Non défini	5 645.62	8 726.52	
LYCEE LA PERVERIE NANTES	2016	C	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CA ATLANTIQUE VENDEE	926 250.00	28.50	890 229.16	14.38	M	F		1.31	F		1.30	Non défini - Non défini	11 205.05	61 750.02	
LYCEE ST JOSEPH LOUQUIDY NANTES	2006	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CCM LOIRE-ATLANTIQUE	2 400 000.00	100.00	1 128 403.35	6.01	M	F		3.63	F		3.54	Non défini - Non défini	37 217.16	169 235.16	
LYCEE ST JOSEPH LOUQUIDY NANTES	2013	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	1 700 000.00	100.00	1 439 539.55	16.02	M	F		2.93	F		2.89	Non défini - Non défini	40 662.45	71 355.39	
LYCEE ST JOSEPH LOUQUIDY NANTES	2013	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	700 000.00	100.00	492 999.94	8.01	M	F		2.40	F		2.37	Non défini - Non défini	11 078.39	55 999.81	
LYCEE ST JOSEPH LOUQUIDY NANTES	2013	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	700 000.00	100.00	260 459.93	2.09	M	F		1.60	F		1.58	Non défini - Non défini	3 255.21	119 105.55	
LYCEE ST JOSEPH LOUQUIDY NANTES	2013	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	1 000 000.00	100.00	539 656.97	4.10	M	F		1.91	F		1.89	Non défini - Non défini	9 114.60	725 671.68	
LYCEE SAINTE MARIE CHOLET	2007	X	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CE PAYS DE LA LOIRE	170 000.00	100.00	6 018.22	0.31	M	F		4.66	F		4.50	Non défini - Non défini	57.17	6 018.22	
LYCEE HAUTE FOLLIS LAVAL	2005	P	OGEC LYCEE PRIVE HAUTE FOLLIS	CRCA ANJOU-MAINE	750 000.00	100.00	211 142.19	3.41	M	V	EURIBOR03M	4.43	V	EURIBOR03M	5.66	Non défini - Non défini	10 565.20	57 788.27	
LYCEE DAVESNIERES LAVAL	2004	P	OGEC LYCEE PRIVE DAVESNIERES	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	375 000.00	100.00	173 162.49	6.98	T	F		4.80	V		4.80	Non défini - Non défini	7 931.48	21 340.96	
LYCEE DAVESNIERES LAVAL	2004	X	OGEC LYCEE PRIVE DAVESNIERES	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	187 500.00	50.00	83 126.80	7.81	T	V	EURIBOR03M	4.55	V	EURIBOR03M	4.73	Non défini - Non défini	3 835.14	10 390.84	
LYCEE DAVESNIERES LAVAL	2004	P	OGEC LYCEE PRIVE DAVESNIERES	CCM CREDIT MUTUEL - LAVAL	375 000.00	100.00	188 535.32	7.93	M	V		4.32	F		2.75	Non défini - Non défini	4 916.77	21 364.31	
LYCEE DAVESNIERES LAVAL	2004	P	OGEC LYCEE PRIVE DAVESNIERES	CCM CREDIT MUTUEL - LAVAL	375 000.00	100.00	172 280.25	7.93	M	V	EURIBOR03M	3.30	V	EURIBOR03M	4.40	Non défini - Non défini	7 276.62	19 735.88	
LYCEE ST DOMINIQUE ST HERBLAIN	2013	P	INVESTISSEMENT LYCEES PRIVES	CREDIT LYONNAIS	978 113.00	57.54	777 367.90	11.16	M	F		2.91	F		2.86	Non défini - Non défini	21 292.03	58 976.02	
LYCEE ST JOSEPH BRULLE	2015	P	INVESTISSEMENT LYCEES PRIVES	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	1 200 000.00	50.00	1 141 633.17	18.81	M	F		1.89	F		1.87	Non défini - Non défini	20 912.47	51 051.48	
LYCEE ROCHEFEUILLE MAYENNE	2000	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	1 219 592.14	100.00	310 091.47	3.51	T	F		4.17	F		4.08	Non défini - Non défini	11 300.86	78 200.90	
LYCEE ROCHEFEUILLE MAYENNE	2015	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	1 684 000.00	40.00	1 622 961.53	14.25	M	F		2.78	F		2.75	Non défini - Non défini	43 564.54	93 679.31	
OGEC ST GABRIEL ST MICHEL	1999	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	762 245.09	100.00	159 838.76	2.92	M	F		4.39	F		4.30	Non défini - Non défini	5 875.54	51 009.62	
LPP JOSEPH ROUSSEL	1999	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	1 067 143.12	100.00	219 604.86	2.76	T	F		4.12	F		4.05	Non défini - Non défini	7 835.69	70 272.47	
LYCEES HORIZONS LE MANS	2000	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	1 421 587.09	100.00	353 539.15	3.13	T	F		5.88	F		5.75	Non défini - Non défini	18 162.93	101 195.83	
LYCEE LES HORIZONS LE MANS	2010	C	INVEST/EXTENSION LYCEE	CRCA ANJOU-MAINE	2 300 000.00	100.00	2 287 500.00	15.95	A	V	EURIBOR03M	3.61	V	EURIBOR03M	3.35	Non défini - Non défini	77 704.06	12 770.00	
ISAP INSTITUT SUP ANGERS	2000	P	INVESTISSEMENT CONSTRI/EXTENSION	CRCA ANJOU-MAINE	238 201.59	50.00	21 792.70	0.04	A	F		4.31	F		4.95	Non défini - Non défini	1 080.27	21 792.70	
LYCEE STE CATHERINE LE MANS	2016	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	1 125 000.00	50.00	1 112 665.57	19.70	M	F		1.31	F		1.30	Non défini - Non défini	14 168.98	49 740.32	
AETS ESEO	2011	P	INVEST ECOLE SUP ELECTRONIQUE DE L OUEST	CA DANJOU ET DU MAINE	1 123 333.33	33.33	1 004 816.60	24.14	M	F		4.40	F		4.25	Non défini - Non défini	42 835.29	23 517.31	
AETS ESEO	2011	P	INVEST ECOLE SUP ELECTRONIQUE DE L OUEST	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	1 166 667.00	33.33	1 052 022.61	24.55	T	F		4.23	F		4.17	Non défini - Non défini	43 483.16	24 849.72	
LYCEE SAINTE MARIE CHANTONNAY	2010	P	OGEC LYCEE STE MARIE	CCM VENDEE	1 000 000.00	100.00	728 895.71	12.95	M	F		3.34	F		2.68	Non défini - Non défini	18 953.64	47 510.40	
OGEC AEP CHATEAU GONTIER	2013	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	1 000 000.00	50.00	912 397.63	21.39	M	F		2.83	F		2.65	Non défini - Non défini	23 799.63	31 276.72	
LYCEE NOTRE DAME DE LA FLECHE	2015	P	LYCEE NOTRE DAME DE LA FLECHE	CCM MAINE ET LOIRE&BASSE NORMD	425 000.00	50.00	383 219.00	13.24	M	F		2.56	F		2.50	Non défini - Non défini	9 296.64	24 707.62	
LYCEE STE CATHERINE LE MANS	2016	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	168 750.00	50.00	164 168.32	5.75	M	F		0.79	F		0.78	Non défini - Non défini	1 181.92	27 615.50	
LYCEE STE CATHERINE LE MANS	2016	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	281 250.00	50.00	278 165.40	13.75	M	F		1.18	F		1.17	Non défini - Non défini	3154.83	18 634.42	
LYCEE STE CATHERINE LE MANS	2016	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	675 000.00	50.00	674 393.62	19.75	M	F		1.58	F		1.57	Non défini - Non défini	10 561.64	3 671.81	
Total pour les emprunts contractés pour des opérations de logements aidés par l'état																			
					9 607 915.16		5 631 961.20										166 657.28	466 543.21	
CRIOUS DE NANTES	2009	P	INVEST/EX.PHARE & PRET COPROPRIETES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	3 700 000.00	100.00	2 683 555.64	12.75	T	F		3.51	F		3.47	Non défini - Non défini	90 835.84	166 380.92	
SOCIETE HLM ESPACIL	1999	P	INVEST/LOG ETUDIANT LOCATIF HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	1 505 613.70	50.00	602 874.32	7.50	A	V	PIB12	4.02	V	PIB12	2.00	Non défini - Non défini	12 057.49	71 611.70	
SOCIETE HLM ESPACIL	1999	P	INVEST/LOG ETUDIANTS	CRCA ILE ET VILAINE	1 867 500.46	50.00	381 856.49	2.72	A	V	TEC05	4.30	V	TEC05	1.90	Non défini - Non défini	7 255.28	124 897.41	
URPEP	2006	P	INVEST/IMMOBILIER LA FRAMIE SIMER	CREDIT COOPERATIF	640 000.00	80.00	289 945.51	6.35	T	F		2.43	F		3.45	Non défini - Non défini	9 479.59	40 489.82	
FOYER DE VIE HAUTS DE SEVRE	2013	C	FOYER DE VIE LES HAUTS DE SEVRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	1 894 901.00	50.00	1 673 829.24	26.16	T	F		2.86	F		2.85	Non défini - Non défini	47 029.08	63 163.36	
Total pour les autres emprunts																			
					9 635 000.00		8 404 641.91										295 092.50	352 919.21	
SEM REGIONALE P D L	2011	P	ACQUISITION PATRIMOINE IMMOBILIER	CREDIT COOPERATIF	800 000.00	50.00	471 249.62	6.16	T	F		4.01	F		3.95	Non défini - Non défini	17 614.54	67 818.09	
SCI POLE COIFFURE	2010	P	CREATION POLE COIFFURE - ESTHETIQUE	BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE	2 600 000.00	100.00	2 254 244.41	19.51	M	F		4.57	F		4.49	Non défini - Non défini	99 714.66	73 528.02	
SCI POLE COIFFURE	2010	P	CREATION POLE COIFFURE - ESTHETIQUE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	2 585 000.00	100.00	2 241 239.14	19.51	M	F		4.57	F		4.49	Non défini - Non défini	99 139.40	73 103.80	
INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	2015	P	CREDIT COOPERATIF	CREDIT COOPERATIF	900 000.00	29.03	872 411.14	23.75	T	V	EURIBOR03M	2.14	V	EURIBOR03M	2.13	Non défini - Non défini	18 323.79	28 180.10	
INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	2015	P	INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	2 100 000.00	15.00	2 037 155.85	24.00	T	V	EURIBOR03M	2.34	V	EURIBOR03M	2.31	Non défini - Non défini	46 503.90	64 308.48	
AIR PAYS DE LA LOIRE	2013	P	AIR PAYS DE LA LOIRE	CREDIT COOPERATIF	440 000.00	50.00	366 322.62	11.95	T	F		2.90	F		2.85	Non défini - Non défini	10 164.09	25 987.43	
AIR PAYS DE LA LOIRE	2014	P	AIR PAYS DE LA LOIRE	CREDIT COOPERATIF															

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	C1.2

Calcul du ratio de l'article L. 4253-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	3 773 295,38
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	145 773 295,38
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	149 546 590,76
Recettes réelles de fonctionnement	1 303 083 222,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	11,48%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUBVENTIONS VERSEES	C2

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (Total)					2 830 000.00
2041722	2017_00049	Financement de la phase de réalisation de la création de la halte ferroviaire de Trélazé	SNCF Réseau	Organisme de droit public	2 830 000.00
FONCTIONNEMENT (Total)					37 458 802.00
65738	2017_00010	Prospect Export 2017 : programme de promotion des filières à l'international	Chambre de commerce et d'industrie de la région des Pays de la Loire - CCIR Pays de la Loire	Organisme de droit public	180 000.00
65738	2017_00013	Prospect Export 2017 : programme de promotion des filières à l'international	Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire	Organisme de droit public	170 000.00
65738	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Centre hospitalier universitaire de Nantes	Organisme de droit public	4 727 322.00
65738	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Centre hospitalier de Châteaubriant-Nozay-Pouancé	Organisme de droit public	967 647.00
65738	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Centre hospitalier de Saint-Nazaire	Organisme de droit public	1 176 938.00
65738	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Centre hospitalier de Cholet	Organisme de droit public	1 782 039.00
65738	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Centre hospitalier de Saumur	Organisme de droit public	1 069 599.00
65738	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Centre hospitalier universitaire d'Angers	Organisme de droit public	3 494 385.00
65738	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Centre hospitalier de Laval	Organisme de droit public	646 905.00
65738	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Centre hospitalier du Nord Mayenne - Mayenne	Organisme de droit public	1 263 240.00
65738	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Centre hospitalier du Haut-Anjou - Château-Gontier	Organisme de droit public	120 840.00
65738	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Centre hospitalier du Mans	Organisme de droit public	2 395 961.00
65738	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Centre hospitalier pôle santé Sarthe et Loir - La Flèche	Organisme de droit public	852 658.00
65738	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Etablissement public de santé mentale de la Sarthe	Organisme de droit public	629 145.00
65738	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Centre hospitalier Côte de Lumière - Les Sables d'Olonne	Organisme de droit public	143 260.00
65738	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Centre hospitalier de Fontenay-le-Comte	Organisme de droit public	121 315.00
65738	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Centre hospitalier Loire Vendée Océan - Challans	Organisme de droit public	217 645.00
65738	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Centre hospitalier départemental de Vendée - La Roche-sur-Yon	Organisme de droit public	3 611 593.00
6574	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Centre de médecine physique et de réadaptation de Saint-Jean-de-Monts	Organisme de droit privé	1 731 560.00
6574	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Institut régional de formation aux métiers de la rééducation et de la réadaptation des Pays de la Loire - IFM3R des Pays de la Loire	Organisme de droit privé	144 100.00
6574	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Croix-Rouge française - Site de Laval	Organisme de droit privé	815 735.00
6574	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Croix-Rouge française - Site du Mans	Organisme de droit privé	1 463 993.00
65735	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Lycée professionnel Louis-Jacques Goussier - Rezé	Organisme de droit public	60 990.00
65735	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Lycée professionnel Simone Veil - Angers	Organisme de droit public	63 460.00
65735	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Lycée polyvalent Raoul Vadepied - Evron	Organisme de droit public	50 445.00
65735	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Lycée professionnel Funay-Hélène Boucher - Le Mans	Organisme de droit public	63 270.00
65735	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Lycée professionnel René Couzinet - Challans	Organisme de droit public	80 750.00
6574	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Centre de perfectionnement du personnel soignant - CPPS - Rezé	Organisme de droit privé	240 065.00
6574	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	OGEC Saint-Joseph - Saint-Thomas d'Aquin - Ancenis	Organisme de droit privé	409 925.00
6574	-	Financement des instituts de formation sanitaire au titre de 2017 : subvention provisoire	Institut de formation santé de l'ouest - Angers	Organisme de droit privé	1 732 230.00
6574	-	Financement des instituts de formation initiale en travail social au titre de 2017 : subvention provisoire	Association de gestion du conservatoire national des arts et métiers des Pays de la Loire - AGCNAM des Pays de la Loire	Organisme de droit privé	313 025.00
6574	-	Financement des instituts de formation initiale en travail social au titre de 2017 : subvention provisoire	Association régionale pour l'institut de formation en travail social des Pays de la Loire - ARIFTS des Pays de la Loire	Organisme de droit privé	6 010 292.00
6574	-	Financement des instituts de formation initiale en travail social au titre de 2017 : subvention provisoire	Centre de formation à la recherche, à la relation d'aide et de soins - CEFRAS - Chemillé-Melay	Organisme de droit privé	173 470.00
6574	-	Financement des instituts de formation initiale en travail social au titre de 2017 : subvention provisoire	Association familiale de gestion de l'établissement d'enseignement agricole privé des ébalières - La Roche-sur-Yon	Organisme de droit privé	285 000.00
65733	-	Aide à la mobilité entre l'île d'Yeu et le continent au titre de 2017	Département de la Vendée	Organisme de droit public	250 000.00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention,

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers										
[...]					NEANT					
Crédits-bails immobiliers										
[...]					NEANT					
TOTAL										

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	C4

ETAT DES CONTRATS PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
[...]	NEANT								

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/Λ

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	C5

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/17	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					90 000 000,00 €	86 569 016,88 €	7 770 049,20 €
8017 Subventions à verser en annuités							
[...]							
8018 Autres engagements donnés							
Au profit d'organismes publics							
[...]							
Au profit d'organismes privés (1)							
2015	Engagement de garantie	Agence France Locale	15	15	35 000 000,00 €	32 358 490,56 €	3 067 640,67 €
2015	Engagement de garantie	Agence France Locale	20	20	15 000 000,00 €	14 210 526,32 €	1 008 130,76 €
2016	Engagement de garantie	Agence France Locale	15	15	40 000 000,00 €	40 000 000,00 €	3 694 277,77 €

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) ; ;

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	C6

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à reverser au cours de l'exercice
TOTAL							
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	[...]	NEANT					
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	[...]	NEANT					
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	[...]	NEANT					
	Engagements reçus des entreprises						
	[...]	NEANT					

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES RECETTES GREVEES D'AFFECTATION SPECIALE (1)	C7

Tableau récapitulatif des recettes grévées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/2017	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/2017
Dotation Régionale d'Equipe ment Scolaire		23 123 000.00	76 780 000.00	
Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques - 2ème part		39 900 000.00	28 320 718.00	11 579 282.00
TOTAL		63 023 000.00	105 100 718.00	

Libellé de la recette grévée d'une affectation spéciale (2) : DOTATION REGIONALE D'EQUIPEMENT SCOLAIRE			
		Reste à employer au 01/01/2017	-
Recettes			
Article	Libellé article	Montant	
1332	Dotation régionale d'équipement scolaire	23 123 000.00	
		Total	23 123 000.00
Dépenses			
Article	Libellé article	Montant	
215	Installations, matériel et outillage technique	180 000.00	
218	Autres immobilisations corporelles	9 000 000.00	
231	Immobilisations corporelles en cours	61 700 000.00	
236	Avances versées aux E.P.L.E. sur immobilisations régionales	5 900 000.00	
		Total	76 780 000.00
		Reste à employer au 31/12/2017 (3)	-

Libellé de la recette grévée d'une affectation spéciale (2) : TAXE INTERIEURE DE CONSOMMATION SUR LES PRODUITS ENERGETIQUES			
		Reste à employer au 01/01/2017	-
Recettes			
Article	Libellé article	Montant	
10223	TICPE - 2ème part	39 900 000.00	
		Total	39 900 000.00
Dépenses			
Article	Libellé article	Montant	
204	Subventions d'équipement versées	28 320 718.00	
		Total	28 320 718.00
		Reste à employer au 31/12/2017 (3)	11 579 282.00

(1) Par exemple, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grévées d'une affectation, toutes recettes grévées d'une affectation spéciale non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée

(2) Ouvrir un tableau par recette grévée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grévées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/12 = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice - total dépenses de l'exercice

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	D1

D1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS		8	0	8	5.0	1.0	6.0
Directeur Général des Services	A	1		1	1.0		1.0
Directeur Général Adjoint des Services	A	7		7	4.0	1.0	5.0
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53	A	0		0			0.0
FILIERE ADMINISTRATIVE		671	0	671	570.2	18.0	588.2
Administrateur Hors Classe	A	2		2	2.0		2.0
Administrateur	A	21		21	13.0	4.0	17.0
Directeur Territorial	A	42		42	41.1		41.1
Attaché Principal	A	80		80	75.3	2.0	77.3
Attaché Territorial	A	120		120	91.8	7.0	98.8
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	95		95	89.2		89.2
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	50		50	46.0	1.0	47.0
Rédacteur Territorial	B	81		81	61.0	3.0	64.0
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	23		23	20.9		20.9
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	46		46	42.9		42.9
Adjoint Administratif de 1ère classe	C	39		39	36.6		36.6
Adjoint Administratif de 2ème classe	C	72		72	50.4	1.0	51.4
FILIERE TECHNIQUE		2568	1	2569	2385.5	9.0	2394.5
Ingénieur en chef hors classe	A	3		3	3.0		3.0
Ingénieur en chef	A	10		10	9.0	1.0	10.0
Ingénieur Principal	A	71		71	68.6		68.6
Ingénieur Territorial	A	26		26	11.9	8.0	19.9
Technicien Principal de 1ère classe	B	16		16	15.2		15.2
Technicien Principal de 2ème classe	B	20		20	19.7		19.7
Technicien Territorial	B	25		25	18.7		18.7
Agent de Maîtrise Principal	C	131		131	129.9		129.9
Agent de Maîtrise	C	26		26	19.6		19.6
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	2		2	2.0		2.0
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	4		4	4.0		4.0
Adjoint Technique de 1ère classe	C	1		1	0.8		0.8
Adjoint Technique de 2ème classe	C	12		12	7.8		7.8
Adjoint Technique Principal de 1ère classe des EPLE	C	253		253	250.2		250.2
Adjoint Technique Principal de 2ème classe des EPLE	C	708		708	689.6		689.6
Adjoint Technique de 1ère classe des EPLE	C	818		818	791.5		791.5
Adjoint Technique de 2ème classe des EPLE	C	442	1	443	344.0		344.0
FILIERE CULTURELLE		12	0	12	8.7	0.0	8.7
Attaché de Conservation du Patrimoine	A	5		5	4.0		4.0
Bibliothécaire Territorial	A	2		2	1.7		1.7
Conservateur de Bibliothèque	A	1		1	1.0		1.0
Conservateur en Chef du Patrimoine	A	0		0			0.0
Conservateur du Patrimoine	A	4		4	2.0		2.0
EMPLOIS NON CITES (5)		45	0	45	0.0	31.7	31.7
Collaborateur de cabinet	-	12		12		10.4	10.4
Collaborateur d'élus	-	18		18		13.5	13.5
Emploi spécifique de catégorie A - Art 3-3-1	A	8		8		0.8	0.8
Contractuel CDI - Art 3-4 (art 21 loi n°2012-347)	-	7		7		7.0	7.0
TOTAL GENERAL		3304	1	3305	2969.4	59.7	3029.1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	D2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articleL. 4313-2 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Région.(1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
Délégations de service public (3)					
Affermage	STAO Pays de la Loire : gestion de la ligne autocar Le Mans-La Flèche-Saumur		Personne morale de droit privé	2016	
Affermage	STAO Pays de la Loire : gestion des lignes autocar régionales du Nord Vendée		Personne morale de droit privé	2016	
Affermage	SPL Pays de la Loire Environnement Biodiversité : Gestion du centre Beautour - Centre régional de découverte de la biodiversité		Personne morale de droit privé	2013	
Affermage	Groupement solidaire SOVETOURS - EFFIA Synergies : Gestion des lignes d'autocar du Sud Vendée		Personne morale de droit privé	2014	
Affermage	Société Publique Régionale de l'Abbaye de Fontevraud (SOPRAF) : Gestion et mise en valeur de l'Abbaye de Fontevraud		Personne morale de droit privé	2014	
Affermage	Saint Nazaire Tourisme et Patrimoine - Gestion et animation de l'usine éleveatoire, centre d'interprétation de la Loire et de son estuaire		Personne morale de droit public	2015	
Détention de parts de capital					44 963 471.92
Titres de participation					34 088 390.00
	Cil Atlantique		Personne morale de droit privé	2005	0.10
	SAEM Vendée		Personne morale de droit privé	2003-2016	360 000.00
	FCPR Aerofund II		Personne morale de droit privé	2009	900 000.00
	FCPR Interrégional G.O.A.		Personne morale de droit privé	2011	200 000.00
	FCPR Mer (Atalaya)		Personne morale de droit privé	2009	525 000.00
	Fonds de co-investissement public régional IDEE		Personne morale de droit privé	2011 -2015 -2016	10 500 000.00
	France Active Garantie		Personne morale de droit privé	2007	499 917.50
	Grand Ouest Gestion - FCPR Ouest Ventures		Personne morale de droit privé	2007	3 940 000.00
	HLM Espace Domicile		Personne morale de droit privé	2005	0.10
	HLM Logis Familial Mayennais		Personne morale de droit privé	2005	0.10
	Le Mans Sarthe Basket MSB		Personne morale de droit privé	2007	90 000.00
	Logi Ouest		Personne morale de droit privé	2005	0.10
	Meduane Habitat		Personne morale de droit privé	2005	0.10
	SA HLM CIF Habitat		Personne morale de droit privé	2005	0.10
	SA HLM Foyer Moderne		Personne morale de droit privé	2005	0.10
	SA HLM Foyer Vendéen		Personne morale de droit privé	2005	0.10
	SA HLM La Mancelle		Personne morale de droit privé	2005	0.10
	SA HLM Le Foyer Manceau		Personne morale de droit privé	2005	0.10
	SA HLM Le Toit Angevin		Personne morale de droit privé	2005	0.10
	SA HLM Le Val de Loire		Personne morale de droit privé	2005	0.10
	SA HLM Les Castors Angevins		Personne morale de droit privé	2005	0.10
	SA HLM Loire Atlantique Habitations		Personne morale de droit privé	2005	0.10
	SA SCIC Habitat		Personne morale de droit privé	2005	0.10
	SAEM Nantes Culture Patrimoine (Château des Ducs)		Personne morale de droit privé	2005	50 000.00
	SAFER Maine Océan		Personne morale de droit privé	2009	16.00
	SEM Folles Journées		Personne morale de droit privé	2005	45 000.00
	SEM Régionale des Pays de la Loire		Personne morale de droit privé	2005	4 989 800.00
	Société de Développement Régional ouest - Participations (SODERO)		Personne morale de droit privé	2005	1 172 730.00
	SPL Abbaye de Fontevraud		Personne morale de droit privé	2010	157 500.00
	SPL régionale des Pays de la Loire		Personne morale de droit privé	2009	1 452 000.00
	SPLA SAMOA		Personne morale de droit privé	2009	66 350.00
	Agence France Locale		Personne morale de droit privé	2013	7 351 200.00
	SPL Loire Atlantique Développement		Personne morale de droit privé	2013	33 400.00
	SPL Cité Nantes Events Center		Personne morale de droit privé	2013	34 625.00
	SPL Environnement et biodiversité Beautour		Personne morale de droit privé	2013	55 000.00
	Pornichet Events		Personne morale de droit privé	2015	5 850.00
	SAS Litto invest		Personne morale de droit privé	2014	1 660 000.00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	D2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articleL. 4313-2 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Région.(1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
Autres formes de participation					7 921 092.02
	ASSIDEPA		Personne morale de droit privé	1996	2 737 003.40
	Caisse d'Epargne des Pays de la Loire		Personne morale de droit privé	2000	457 336.00
	Caisse Régionale Crédit Agricole		Personne morale de droit privé	2000	1 220.00
	Grand Ouest Gestion - FCPR Ouest Ventures		Personne morale de droit privé	2003	660 000.00
	Pays de Loire Développement		Personne morale de droit privé	1997	1 524 474.84
	Société de Développement Régional ouest - Gestion (SODERO)		Personne morale de droit privé	2002	124.00
	Société de Développement Régional ouest - Participations (SODERO)		Personne morale de droit privé	1999	2 540 910.00
	Sofaris Régions		Personne morale de droit privé	2000	23.78
Titres immobilisés					2 953 989.90
	FCPR Aerofund II		Personne morale de droit privé	2009	75 000.00
	FCPR Mer (Atalaya)		Personne morale de droit privé	2009	225 000.00
	Ouest Ventures 3		Personne morale de droit privé	2015	350 000.00
	FPCI Pays de la Loire Croissance		Personne morale de droit privé	2015	1 300 000.00
	FCPR Interrégional G.O.A.		Personne morale de droit privé	2011	600 000.00
	IP Ouest		Personne morale de droit privé	1986	403 989.90

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	D2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articleL. 4313-2 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Région.(1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
Garantie ou cautionnement d'emprunt					35 904 220.37
	LYCEE BLANCHE DE CASTILLE	Etablissement d'enseignement	Privé		927 589.29
	LYCEE BLANCHE DE CASTILLE	Etablissement d'enseignement	Privé		605 672.22
	GIPAFOC	Association	Privé		109 365.20
	GIPAFOC	Association	Privé		125 540.91
	GIPAFOC	Association	Privé		123 220.13
	LYCEE ST CHARLES LE MANS	Etablissement d'enseignement	Privé		164 305.59
	LYCEE ST CHARLES LE MANS	Etablissement d'enseignement	Privé		159 582.95
	LYCEE ST CHARLES LE MANS	Etablissement d'enseignement	Privé		109 068.83
	LYCEE LA PERVERIE NANTES	Etablissement d'enseignement	Privé		189 739.73
	LYCEE LA PERVERIE NANTES	Etablissement d'enseignement	Privé		568 554.04
	LYCEE LA PERVERIE NANTES	Etablissement d'enseignement	Privé		890 229.16
	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	Etablissement d'enseignement	Privé		1 128 403.35
	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	Etablissement d'enseignement	Privé		1 439 539.55
	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	Etablissement d'enseignement	Privé		492 999.94
	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	Etablissement d'enseignement	Privé		260 459.93
	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	Etablissement d'enseignement	Privé		539 656.97
	LYCEE SAINTE MARIE CHOLET	Etablissement d'enseignement	Privé		6 018.22
	LYCEE HAUTE FOLLIS LAVAL	Etablissement d'enseignement	Privé		211 142.19
	LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	Etablissement d'enseignement	Privé		173 162.49
	LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	Etablissement d'enseignement	Privé		83 126.80
	LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	Etablissement d'enseignement	Privé		188 535.32
	LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	Etablissement d'enseignement	Privé		172 280.25
	LYCEE ST DOMINIQUE ST HERBLAIN	Etablissement d'enseignement	Privé		771 367.90
	LYCEE ST JOSEPH PRUILLE	Etablissement d'enseignement	Privé		1 141 633.17
	LYCEE ROCHEFEUILLE MAYENNE	Etablissement d'enseignement	Privé		310 091.47
	LYCEE ROCHEFEUILLE MAYENNE	Etablissement d'enseignement	Privé		1 622 961.53
	OGEC ST GABRIEL ST MICHEL	Etablissement d'enseignement	Privé		159 838.76
	LPP JOSEPH ROUSSEL	Etablissement d'enseignement	Privé		219 604.86
	LYCEE LES HORIZONS LE MANS	Etablissement d'enseignement	Privé		353 639.15
	LYCEE LES HORIZONS LE MANS	Etablissement d'enseignement	Privé		2 287 750.00
	ISAIPI INSTITUT SUP ANGERS	Etablissement d'enseignement	Privé		21 792.70
	LYCEE STE CATHERINE LE MANS	Etablissement d'enseignement	Privé		1 112 665.57
	AETS ESEO	Etablissement d'enseignement	Privé		1 004 816.60
	AETS ESEO	Etablissement d'enseignement	Privé		1 052 022.61
	LYCEE SAINTE MARIE CHANTONNAY	Etablissement d'enseignement	Privé		728 895.71
	OGEC AEP CHATEAU GONTIER	Etablissement d'enseignement	Privé		912 397.83
	LYCEE NOTRE DAME DE LA FLECHE	Etablissement d'enseignement	Privé		383 219.00
	LYCEE STE CATHERINE LE MANS	Etablissement d'enseignement	Privé		164 168.32
	LYCEE STE CATHERINE LE MANS	Etablissement d'enseignement	Privé		278 165.40
	LYCEE STE CATHERINE LE MANS	Etablissement d'enseignement	Privé		674 393.62
	CROUS DE NANTES	Autres bénéficiaires	Public		2 683 555.64
	SOCIETE HLM ESPACIL	SA HLM	Privé		602 874.32
	SOCIETE HLM ESPACIL	SA HLM	Privé		381 856.49
	URPEP	Association	Privé		289 845.51
	FOYER DE VIE HAUTS DE SEVRE	Etablissements PMS	Privé		1 673 829.24
	SEM REGIONALE P.D.L	SEM	Privé		471 249.62
	SCI POLE COIFFURE	Etablissement d'enseignement	Privé		2 254 244.41
	SCI POLE COIFFURE	Etablissement d'enseignement	Privé		2 241 239.14
	INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	Etablissement PSPH	Privé		872 411.14
	INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	Etablissement PSPH	Privé		2 037 155.85
	AIR PAYS DE LA LOIRE	Association	Privé		366 322.62
	AIR PAYS DE LA LOIRE	Association	Privé		162 019.13

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	D2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articleL. 4313-2 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Région.(1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme					117 382 728.54
	BTP CFA BASSE NORMANDIE		Associations		400 000.00
	GRAND LITTORAL ATLANTIQUE		Associations		76 853.78
	LIGUE FRANC PROTECTION OISEAUX		Associations		138 266.88
	CFAI DE BRETAGNE		Personne morale de droit privé		240 000.00
	IMAGES ET RESEAUX		Associations		146 199.32
	ASS ETUDE POLE AGRONOMIQUE OUEST		Associations		273 357.32
	ESPACIL HABITAT		Personne morale de droit privé		2 173 604.51
	FEDERATION REGIONALE DES CUMA		Personne morale de droit privé		85 579.00
	SA HLM AIGUILLON CONSTRUCTION		Personne morale de droit privé		243 078.25
	INTERPROFESSION DES VINS DU VAL D		Associations		135 036.43
	MECACHROME FRANCE		Personne morale de droit privé		574 490.50
	44		Associations		97 520.27
	ACCES REAGIS		Associations		112 081.37
	ADAPEI LES PAPILLONS BLANCS		Associations		228 500.00
	ADN OUEST		Associations		278 975.00
	AEFPA BLAIN DERVAL		Associations		811 476.89
	AEFS BLANCHE DE CASTILLE		Associations		92 194.76
	AFPI PAYS DE LA LOIRE		Associations		537 980.11
	AGCNAM PAYS LOIRE		Associations		357 011.07
	AGECE CHARLES PEGUY		Associations		382 903.72
	ARELPAL		Associations		144 328.20
	ARMOR SA		Personne morale de droit privé		1 773 565.51
	ASS 303 RECHERCHES CREATION		Associations		343 340.00
	ASS CTRE FORM HORT MFR MACHECOUL		Associations		142 517.54
	ASS FAMILIALE GESTION LOQUIDYLYCEE PRIVE ST JOSEPH DU LOQUIDY		Associations		339 018.00
	ASS FORMAT IMPRIMERIE INDUS GRAP		Associations		253 177.92
	ASS GEST INST CATHO ARTS METIERS		Associations		118 491.43
	ASS LEAP ST GABRIEL NANTES OCEAN		Associations		1 241 197.53
	ASSOCIATION PING		Associations		182 280.00
	ASSOCIATION TREMPOLINO		Associations		153 000.00
	ASSOC MFR AIGREFEUILLE SUR MAINE		Associations		759 643.53
	ASSO FAMILIALE GESTION DE BRIACE		Associations		2 075 619.02
	ASSO FAMILIALE LYCEE L ERDRE		Associations		138 981.79
	ASSO GESTION ST J BAP LA MENNAIS		Associations		121 110.90
	ASSO INSTITUT ST DOMINIQUE		Associations		80 803.00
	ASSO REGION DES CEMEA PAYS DE LO		Associations		170 565.71
	ASSO SCOLAIRE DE LA PERVERIE		Associations		155 213.99
	ATLANBOIS		Associations		167 000.00
	ATLANGAMESSUCCUBUS INTERACTIVE		Associations		86 837.31
	ATLANTIQUE HABITATIONS SA HLM		Personne morale de droit privé		1 016 597.56
	AUDENCIA BUSINESS SCHOOL		Associations		1 520 026.10
	BTP CFA LOIRE ATLANTIQUE		Associations		1 367 146.59
	CAPACITES		Personne morale de droit privé		119 000.00
	CGPME PAYS DE LA LOIRE		Personne morale de droit privé		107 000.00
	CHAMBRE REGIONALE ECO SOCIALE		Associations		240 781.00
	CHARCUTERIE SALAISONS PIVETEAU		Personne morale de droit privé		137 206.00
	COMITE REGIONAL PDL HANDISPORT		Associations		80 180.00
	COMITE REGION OLYMP SPORTIF PDL		Associations		142 097.00
	CONSERVATOIRE ESPACES NATURELS		Associations		300 105.84
	CRIJ DES PAYS DE LA LOIRE		Associations		108 000.00
	CTE OEUVRES SOCIAL PERSONNEL PDL		Associations		680 732.55
	CTRE CHOREGRAPHIQUE NATIO NANTES		Associations		135 000.00
	CTRE COMMUNICATION OUEST		Associations		115 095.50

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	D2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articleL. 4313-2 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Région.(1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	CTRE FORMATION PROFE LA BAUGERIE		Associations		154 604.76
	CTRE PERFECTIONN PERSONNEL SOIGN		Associations		162 750.00
	CTRE SUP FORMATION APPRENTI PDL		Associations		173 323.93
	DENIS ET FILS SA		Personne morale de droit privé		105 257.50
	ECOLE DESIGN NANTES ATLANTIQUE		Associations		112 877.50
	ECOLE SUPERIEURE DU BOIS		Associations		251 420.08
	ELIVIA SAS		Personne morale de droit privé		103 005.00
	ESPACE DOMICILE SA HLM		Personne morale de droit privé		450 317.32
	EUROPE TECHNOLOGIES		Personne morale de droit privé		133 199.91
	FEDE NATION COIFFURE ESTHETIQUE		Personne morale de droit privé		185 949.99
	FEDERATION DES MARAICHERS NANTAI		Associations		189 031.01
	FEDERATION MAISONS FAMILIALES		Associations		133 865.50
	FED REGION PLANNING FAMILIAL PDL		Associations		79 114.20
	FONDATION D ENTREPRISES OCEAN VI		Associations		125 520.00
	FONDS REGIO ART CONTEMPORAIN PDL		Associations		840 978.09
	FONGECIF PAYS DE LOIRE		Associations		225 000.00
	FRCIVAM PAYS DE LOIRE		Associations		87 103.00
	GERONTOPOLE DES PAYS DE LA LOIRE		Associations		455 400.00
	GESTION ETS CATHO ENSEIGNEMENT		Associations		297 335.10
	GIPAFOC		Associations		287 308.41
	HARMONIE HABITAT		Personne morale de droit privé		3 032 024.59
	HBC NANTES		Personne morale de droit privé		130 000.00
	HYDROCEAN		Personne morale de droit privé		111 352.80
	INDUSTRIAL SMART SOFTWARE TECHNO		Personne morale de droit privé		82 280.15
	INST ETUDES AVANCEES DE NANTES		Associations		200 411.00
	INSTITUT DE CANCEROLOGIE DE L OU		Personne morale de droit privé		1 059 920.00
	INST REG FORMATION AUX METIERS		Associations		118 500.00
	INST TECHN INGENIEUR INDUSTRIE		Associations		142 405.00
	IREPS PAYS DE LA LOIRE		Associations		354 106.00
	LA BRASSERIE DU BOUFFAY		Personne morale de droit privé		79 408.46
	LA FOLLE JOURNEE		Personne morale de droit privé		200 000.00
	LEMER PAX		Personne morale de droit privé		223 288.55
	LES 3 CONTINENTS		Associations		86 000.00
	LES ESCALES DE SAINT NAZAIRE		Associations		94 000.00
	LES FILMS DU BALIBARI		Personne morale de droit privé		178 000.00
	LE THEATRE		Associations		162 000.00
	LE VOYAGE A NANTES		Personne morale de droit privé		140 000.00
	L HERMINE DE NANTES		Associations		105 000.00
	LIEU UNIQUE SCENE NAT NAN CRDC		Associations		100 000.00
	LIGERIAA		Associations		77 711.54
	LIGUE DE VOILE PAYS DE LA LOIRE		Associations		126 894.37
	LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT		Personne morale de droit privé		267 579.54
	MAISON DANIEL BROTTIER		Associations		147 210.11
	MAISON DE L EUROPE A NANTES		Associations		82 625.00
	MISSION LOCALE NANTES METROPOLE		Associations		467 238.40
	MISSION LOCALE NORD ATLANTIQUE		Associations		82 736.00
	MISS LOCAL INSER SOCIO PROF		Associations		113 684.00
	NANTES REZE BASKET		Associations		120 000.00
	NANTES REZE METROPOLE VOLLEY		Associations		90 000.00
	NOVABUILD		Associations		186 990.43
	OBSERVATOIRE REGIONAL SANTE		Associations		284 167.00
	OGEC LA JOLIVERIE		Associations		2 314 982.04
	OGEC LYCEE ST JOSEPH		Associations		165 445.04
	OGEC NANTES ERDRE		Associations		942 656.27

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	D2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articleL. 4313-2 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Région.(1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	OGEC NOTRE DAME DE REZE		Associations		288 144.95
	OGEC NOTRE DAME ST JOSEPH		Associations		414 112.58
	OGEC NOTRE DAME TOUTES AIDES		Associations		258 601.02
	OGEC ST JOSEPH ST THOMAS ACQUIN		Associations		705 520.97
	OGEC ST LOUIS		Associations		109 890.58
	OGEC ST STANISLAS		Associations		303 100.78
	ORGANISME GESTION LYCEE STE ANNE		Associations		932 401.59
	OUEST MEDIALAB		Personne morale de droit privé		83 056.80
	PAYS DE LA LOIRE INNOVATION		Associations		116 061.80
	PETITES CITES DE CARACTERE		Associations		120 214.59
	POLE COOPERATION ACTEURS		Associations		158 000.00
	POLE DE COMPETITIVITE IDFORCAR		Associations		108 000.00
	POLE EMC2		Associations		289 000.00
	POLE REG COOP ACTEURS LIVRE		Associations		89 000.00
	RABAS		Personne morale de droit privé		75 000.00
	RESEAU ATLANTIC 2 0		Associations		265 500.00
	RESEAU ENTREPRENDRE PDL		Associations		77 912.65
	SA HLM DES MARCHES DE L OUEST		Personne morale de droit privé		756 606.90
	SAMOA		Personne morale de droit privé		490 852.10
	SA NANTAISE D HABITATIONS		Personne morale de droit privé		379 130.87
	SOC PUB REG DES PAYS DE LA LOIRE		Personne morale de droit privé		1 227 399.61
	SOFT MAINT SA		Personne morale de droit privé		121 868.12
	SONGO		Associations		107 500.00
	STE NAZAIRIENNE DE DEVELOPPEMENT		Personne morale de droit privé		193 304.16
	STX FRANCE CRUISE		Personne morale de droit privé		209 453.35
	UFCV COMITE DEPARTEMENTAL LA		Associations		113 203.10
	UNION REG CTRE DOC INFOR FEMMES		Associations		93 301.50
	UNION REGIONALE DES CPIE PDL		Associations		108 171.88
	URML DES PAYS DE LA LOIRE		Associations		122 369.12
	VOLLEY BALL NANTES		Associations		150 000.00
	3ACT ARACT		Associations		87 500.00
	AEP STE MARIE		Associations		227 645.37
	AGRAUXINE		Personne morale de droit privé		120 209.31
	ALISEE		Associations		150 179.29
	ANGERS TECHNOPOLE		Associations		124 969.06
	AREXHOR PAYS DE LA LOIRE		Personne morale de droit privé		140 172.72
	ASS ECOLE TECH SUP CHIMIE OUEST		Associations		115 112.50
	ASS GESTION FONDS ASSUR FORM SAL		Associations		214 294.48
	ASS GROUPE ECOLE SUP AGRICULTURE		Associations		542 282.41
	ASS INTER BIO PAYS DE LA LOIRE		Associations		257 338.36
	ASS LOIRE EN LAYON DEVELOPPEMENT		Associations		83 250.40
	ASS MISSION LOCALE SAUMUROIS		Associations		122 600.00
	ASSOCIATION GESTION R ARBRISSEL		Associations		122 243.40
	ASSOCIATION MFR CHEMILLE		Associations		397 066.00
	ASSOCIATION MFR SEGRE		Associations		152 671
	ASSOCIATION MONGAZON		Associations		385 898
	ASSOCIATION PREMIERS PLANS		Associations		187 900
	ASSOCIATION URADEL		Associations		130 000
	ASSO INSTITUTION STE MARIE		Associations		154 485
	ASS OUV COMPAGNONS DEVOIR TOUR F		Associations		432 734
	ASS REG INSTS FORM TRAV SOC PDL		Associations		6 329 145
	ASTHEO INDUSTRIES		Personne morale de droit privé		175 436
	BTP CFA MAINE ET LOIRE		Associations		345 916
	CEFRAS		Associations		271 800

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	D2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articleL. 4313-2 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Région.(1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	CENT NAT DANSE CONTEMPORAINE		Associations		145 000
	COMITE EQUESTRE DE SAUMUR		Associations		115 000
	CONSEIL DVLPT PAYS VALLEES ANJOU		Associations		176 269
	COORDINATION AGROBIOLOGIQUE PDL		Associations		273 950
	COORDINATION REGIONALE LPO PDL		Associations		88 250
	FED DEP MFR MAINE ET LOIRE		Associations		2 398 952
	FED REG DES CHASSEURS DES PDL		Associations		105 931
	FONTEVRAUD CTRE CULTUREL OUEST		Associations		1 352 963
	GIE ELEVAGE PDL		Personne morale de droit privé		96 254
	HYDRANOVA		Personne morale de droit privé		98 672
	IMMOBILIERE PODELIHA		Personne morale de droit privé		824 686
	INSTIT TECHNI PLANT MEDIC AROM		Associations		411 717
	INSTITUT CANCEROLOGIE DE L OUEST		Personne morale de droit privé		878 535
	INSTITUT FORMATION SANTE OUEST		Associations		1 823 400
	INSTITUTION STE AGNES		Associations		255 651
	JA GASTRONOMIE		Personne morale de droit privé		86 111
	LA PAPERIE		Associations		143 262
	LIGUE PROTECTION DES OISEAUX		Associations		79 129
	MAISON JULIEN GRACO		Associations		105 978
	MISSION LOCALE ANGEVINE		Associations		321 225
	MISSION LOCALE DU CHOLETAIS		Associations		138 102
	OGEC BOURG CHEVREAU STE ANNE		Associations		81 210
	OGEC DOM SORTAIS		Associations		440 781
	OGEC INSTITUTION ST LOUIS		Associations		75 561
	OGEC INST ST MARTIN LYCEE		Associations		79 329
	OGEC JEANNE DELANOUE 3 PROVINCES		Associations		216 651
	OGEC LA PROVIDENCE		Associations		132 658
	OGEC LYCEE PRO J WRESINSKI		Associations		90 123
	OGEC LYCEE SACRE COEUR		Associations		591 471
	OGEC NOTRE DAME D ORVEAU		Associations		107 881
	OGEC SAINT AUBIN LA SALLE		Associations		497 627
	ORACE		Associations		92 592
	PILOT PROJ RECH ENTR POLE ENFANT		Associations		112 796
	SAPELEM		Personne morale de droit privé		366 611
	SCENES DE PAYS DANS LES MAUGES		Associations		80 000
	SEM CONSTR ET GESTION LOGEMENT		Personne morale de droit privé		516 076
	SOCIETE HYDROVIDE		Personne morale de droit privé		209 715
	SPR ABBAYE DE FONTEVRAUD		Personne morale de droit privé		2 182 144
	SYND ENSEIGN AGRICOLE DE POUILLE		Associations		95 462
	TERRE DES SCIENCES		Associations		392 020
	THEATRE REGIONAL DES PDLL		Personne morale de droit privé		207 000
	UNION FEMININE ANGERS BASKET 49		Associations		180 000
	VEGEPOLYS		Associations		126 983
	VEGEPOLYS		Associations		278 289
	WEST ELECTRONIC ET APPLICATIONS		Associations		388 635
	3MO PERFORMANCE		Personne morale de droit privé		85 768
	ASS GESTION LYCEE ROCHEFEUILLE		Associations		1 777 051
	ASSO APPRENTISSAGE DE MAYENNE		Associations		584 674
	ASSOCIATION MFR LA PIGNERIE		Associations		114 346
	ASSOCIATION MFR ST BERTHEVIN		Associations		829 713
	ASSO FAM GESTION L P ORION		Associations		84 665
	ASSO IMMACULEE CONCEPTION		Associations		236 823
	CEMCAT		Associations		190 128
	CTRE LAVALLOIS RESSOURCES TECHNO		Associations		206 100

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	D2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articleL. 4313-2 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Région.(1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	ENSEMBLE PEDAGOGIQUE MF		Associations		122 767
	LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS		Personne morale de droit privé		474 317
	LAVAL MAYENNE TECHNOPOLE		Associations		174 810
	LE CARRE SCENE NATIONALE		Associations		139 000
	MISSION LOCALE DE LA MAYENNE		Associations		230 947
	MULTITUDE TECHNOLOGIES		Personne morale de droit privé		175 238
	OGEC AEP DON BOSCO		Associations		192 624
	OGEC DU LYCEE D AVESNIERES		Associations		255 637
	OGEC LYCEE HAUTE FOLLIS		Associations		400 637
	POCPOK		Associations		93 000
	RESEAU CHAINON		Associations		300 000
	SDC BONAPARTE 1		Personne morale de droit privé		140 000
	VIRTUAL LAVALLAVAL MAYENNE TECHNOPOLE		Associations		75 000
	CTRE TECH INDUSTRIE MECANIQUE		Personne morale de droit privé		682 500
	AFG LEAP DU TERTRE LP NOTRE DAME		Associations		114 405
	ASSOCIATION ENTRACTE		Associations		90 000
	ASSOCIATION MFR FYE		Associations		211 989
	ASSO GESTION ECOLES SCIENCES VIE		Associations		131 891
	ASSO MFR BERNAY EN CHAMPAGNE		Associations		86 959
	ASS TRANSFERTS TECHNO MANS		Associations		995 862
	BTP CFA SARTHE		Associations		885 023
	CROIX ROUGE FRANCAISE		Associations		2 584 600
	CTE ORGA CIRCUIT CYCLISTE SARTHE		Associations		90 000
	FORMATION PROMOTION MILIEU RURAL		Associations		123 754
	INSTIT SUPERIEUR MATERIAUX MANS		Personne morale de droit privé		130 000
	INSTITUT AUTOMOBILE DU MANS		Associations		252 177
	ITEMM		Associations		339 117
	LDC SABLE		Personne morale de droit privé		91 291
	LE MANS SARTHE BASKET MSB		Personne morale de droit privé		110 000
	LEP JOSEPH ROUSSEL		Associations		83 951
	MAINE SCIENCES		Associations		102 200
	MANCELLE D HABITATION		Personne morale de droit privé		178 140
	MISSION LOCALE SARTHE ET LOIR		Associations		101 313
	MISSION LOCALE SARTHE NORD		Associations		110 748
	MK AUTOMOTIVE		Personne morale de droit privé		125 000
	OGEC INSTITUTION NOTRE DAME		Associations		275 652
	OGEC NOTRE DAME		Associations		101 921
	OGEC SAINT CHARLES SAINTE CROIX		Associations		201 421
	OGEC STE CATHERINE		Associations		253 153
	OGEC ST JOSEPH LA SALLE		Associations		402 518
	PARC ZOOLOGIQUE DE LA FLECHE		Personne morale de droit privé		100 000
	SA D'HLM LE FOYER MANCEAU		Personne morale de droit privé		276 313
	SERIPHARMTECHNOPOLE UNIVERSITE		Personne morale de droit privé		135 000
	SOCIETE DES COURSES DU MANS		Associations		100 000
	SOUTI ACCOM JEUN SPORT NIV TERRI		Associations		180 000
	SPORTIVE MOTOCYCLISTE 24 HEURES		Associations		105 000
	UNION NAL ENTRE COIFF SARTHE CFA		Personne morale de droit privé		186 426
	ADIT		Personne morale de droit privé		292 500
	ADOMA		Personne morale de droit privé		200 000
	ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL		Associations		78 864
	ASS DROIT A L INITIATIVE ECO		Associations		112 000
	COMITE FRANC ENVIR DVLPT DURABLE		Associations		100 000
	FAFIEC		Personne morale de droit privé		78 564
	FAF TRAVAIL TEMPORAIRE		Associations		75 000

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	D2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articleL. 4313-2 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Région.(1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	FDS ASSUR FORM SALAR EXPL AGRICO		Personne morale de droit privé		127 500
	FRANCE TELEVISIONS		Personne morale de droit privé		150 000
	IMMOBILIERE 3 F		Personne morale de droit privé		176 000
	INST EUROPEEN COOPERATION DEVELO		Associations		100 000
	OPCAIM		Associations		261 191
	OPCALIA		Associations		250 761
	OPCA TRANSPORTS		Associations		304 948
	RECORD SNSM ST NAZAIRE ST MALO		Associations		130 000
	SANTE INFO SOLIDARITE ANIMATION		Associations		78 533
	SOC NATIONALE SAUVETAGE EN MER		Associations		178 310
	SAINTER METHANISATION		Personne morale de droit privé		140 000
	AGECAM LYCEE JEANNE D ARC		Associations		156 758
	AGESCAL COLLEGE LYCEE ST URSULE		Associations		167 378
	AGRI VENDEE		Personne morale de droit privé		140 000
	ASS CTRE FORMAT APPRENTIS MF 85		Associations		3 668 050
	ASS FAM GESTION E A P ETABLIERES		Associations		250 089
	ASSOCIATION MFR CHALLANS		Associations		198 152
	ASSOCIATION MFR CHANTONNAY		Associations		107 287
	ASSOCIATION MFR VENANSULT		Associations		269 994
	BTP CFA VENDEE		Associations		788 646
	CFA ENSEIGN CATHOLIQUE VENDEE		Associations		90 850
	CTE REG PECHEES ELEVAGES MARINS		Associations		111 404
	DEVELOP BASSIN BAIE BOURGNEUF		Associations		124 275
	INST CATHO ARTS METIERS VENDEE		Associations		133 615
	ISEC LEPGT STE MARIE DU PORT		Associations		341 987
	LA FORET		Personne morale de droit privé		93 342
	LEGE LUDOVIC		Personne morale de droit privé		75 000
	LIGUE TENNIS DE PAYS DE LA LOIRE		Associations		103 825
	MERCIER FRERES		Personne morale de droit privé		84 596
	MISSION LOCALE DU HAUT BOCAGE		Associations		78 199
	MISSION LOCALE PAYS YONNAIS		Associations		121 123
	MISSION LOCALE VENDEE ATLANTIQ		Associations		117 266
	MISSION LOCAL INSER SOC PROF JEU		Associations		85 570
	NAVALU		Personne morale de droit privé		87 771
	OGEC DU LYCEE PRIVE JEAN XXIII		Associations		98 190
	OGEC DU LYCEE PRIVE NOTRE DAME		Associations		363 678
	OGEC DU LYCEE STE MARIE		Associations		263 574
	O G E C INCA F		Associations		475 270
	OGEC LYCEE PRIVE ST FRANCOIS ASS		Associations		344 791
	OGEC NOTRE DAME DU ROC		Associations		2 339 508
	OGEC NOTRE DAME LA TOURTELIERE		Associations		81 571
	OGEC ST GABRIEL ET ST MICHEL		Associations		690 686
	PARINNOV		Associations		164 300
	SOLIHA VENDEE		Associations		125 651
	TERNELIA LE VENT DU LARGE		Associations		161 075
	TRONICO		Personne morale de droit privé		443 392
	VENDEE LOGEMENT ESH		Personne morale de droit privé		86 400
	FEDERATION FRANCAISE BADMINTON		Associations		80 000
	BPIFRANCE FINANCEMENT		Personne morale de droit privé		1 500 000
	BPIFRANCE REGIONS		Personne morale de droit privé		7 000 000
	ESPACE INTERREGIONAL EUROPEEN		Personne morale de droit privé		392 800

(1) Hôtel de région et autres lieux publics désignés par la Région

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...)

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT *
Syndicats mixtes (article L, 5721-2 du CGCT)			
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL NORMANDIE MAINE	1973	Participation au fonctionnement	131 837.00
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL DE BRIERE	1976	Participation au fonctionnement	575 718.34
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL DU MARAIS POITEVIN	1978	Participation au fonctionnement	291 993.75
SYNDICAT MIXTE DE L'ORCHESTRE NATIONAL DES PAYS DE LA LOIRE	1982	Participation au fonctionnement	2 443 423.00
SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE EN PAYS DE LA LOIRE SMIDAP	1982	Participation au fonctionnement	166 000.00
SYNDICAT MIXTE ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE	1983	Participation au fonctionnement	165 773.00
SYNDICAT MIXTE DES 24 H DU MANS	1985	Participation au fonctionnement	25 000.00
SYNDICAT MIXTE DE CONCEPTION ET ANIMATION ATLANPOLE	1988	Participation au fonctionnement	354 993.00
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL LOIRE ANJOU TOURAINE	1995	Participation au fonctionnement	377 433.00
SYNDICAT MIXTE D'ETUDES AEROPORT NOTRE DAME DES LANDES	2002	Participation au fonctionnement	52 735.82
SYNDICAT MIXTE INTERREGIONAL MISSION VAL DE LOIRE	2000	Participation au fonctionnement	263 167.00
Autres organismes de regroupement			
GIP LOIRE ESTUAIRE	2003	Participation au fonctionnement	97 000.00
GROUPEMENT TECHNOCAMPUS	2008	Participation au fonctionnement	760 000.00
OFIS PUBLIK AR BREZHONNEG OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE	2010	Participation au fonctionnement	75 000.00
POLE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SPECTACLE VIVANT	2011	Participation au fonctionnement	300 000.00
LA SOUFFLERIE	2016	Participation au fonctionnement	40 000.00
LE GRAND T THEATRE DE LOIRE ATLANTIQUE	2012	Participation au fonctionnement	100 000.00
LE QUAI CDN	2016	Participation au fonctionnement	240 000.00
GRAND LITTORAL ATLANTIQUE	1988	Participation au fonctionnement	51 161.13
GIP CAFES CULTURES	2015	Participation au fonctionnement	100 000.00

* Réalisations 2016

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	D3.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
[...]				NEANT	

(1) Exemples de catégories : régies intéressées

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	D3.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
[...]				NEANT		

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES DANS UN BUDGET ANNEXE

D3.4

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Plateforme régionale d'innovation	Construction location bâtiment Technocampus EMC2 - 06D60756 Recherche pour les études dans le domaine des matériaux composites	07/07/2008	SPIC
Plateforme régionale d'innovation	Construction location bâtiment Prox'innov - 10D13188 plateau technique en robotique	11/07/2011	SPIC
Culture	Réhabilitation location de l'hôtellerie St Lazare - Abbaye de Fontevraud - 09D08290	04/12/2013	SPIC
Plateforme régionale d'innovation	Construction location bâtiment CIRV Montoir de Bretagne - 10D13328 Centre industriel de la réalité virtuelle - Activités de développement technologiques et de recherche	04/12/2013	SPIC
Plateforme régionale d'innovation	Construction location bâtiment Technocampus OCEAN Activités de développement technologique en construction navale et énergies marines renouvelables	04/12/2013	SPIC
Plateforme régionale d'innovation	Installation location matériels technologiques (étuve et autoclave) Bâtiment technocampus EMC2 - 09D03342	17/06/2014	SPIC
Formation	Construction location bâtiment IFMTS Institut de Formation Multifilière en Travail Social - 09D05356	26/08/2014	SPA
Plateforme régionale d'innovation	Acquisition et aménagement / location PRI DESIGN : Plateforme destinée aux entreprises du secteur du design	26/08/2014	SPIC
Culture	Construction location pôle énergétique St Lazare - Abbaye de Fontevraud	25/11/2014	SPIC
Environnement	Restructuration de l'ancienne usine élévatoire du port de St Nazaire pour aménager un centre d'interprétation dédié à l'estuaire de la Loire appelé MAISON DE L'ESTUAIRE	20/10/2015	SPIC

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - Volet 1 - Budget	D3.5.1.

VOLET 1 - BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC	938	142 443 468.00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation	942	63 135 283.00
Autres	938	8 421 045.00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat	942	8 967 798.00
			Matériel	942	12 641 780.00
Sous - total Fonctionnement		150 864 513.00	Sous - total Fonctionnement	(B)	84 744 861.00
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant	INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant
Matériel	908	36 000 000.00			
Autres (gares, points d'arrêt routiers, infrastructures ferroviaires)	908	27 890 893.00			
Sous - total Investissement		63 890 893.00	Effort propre de la Région (A-B)	(C)	130 010 545.00
TOTAL DEPENSES	(A)	214 755 406.00	TOTAL RECETTES (B+C)		214 755 406.00

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DES VOYAGEURS

D3.5.2.

VOLET 2 - COMPTE TER SNCF (circulaire LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Recettes directes du trafic	54 471 583 900
Compensations tarifaires	24 241 093 950
Autres produits	8 098 370 730
Contribution	116 875 852 660
Chiffre d'affaires	203 686 901 240
TOTAL PRODUITS	203 686 901 240
Energie électrique	-3 337 653 840
Energie diesel	-3 506 529 660
Péages d'infrastructure	-36 401 528 220
Conduite	-26 305 921 480
Accompagnement	-16 424 982 530
Transport routier régulier	-668 058 480
Transport routier de substitution	-1 938 442 060
Charges de circulation	-88 583 116 270
Maintenance, nettoyage et charges de capital des matériels roulants	-39 371 241 370
<i>Total charges de capital</i>	<i>-8 749 990 980</i>
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>-24 757 705 050</i>
<i>Subventions</i>	<i>23 162 398 530</i>
<i>Frais financiers</i>	<i>-389 409 460</i>
<i>IFER</i>	<i>-6 765 275 000</i>
Locations de matériels roulants	6 629 867 700
<i>Total prêts de matériels roulants</i>	<i>21 310 754 210</i>
<i>Total emprunts de matériels roulants</i>	<i>-14 680 886 510</i>
Charges de matériels roulants	-32 741 373 670
Produit train	-12 203 284 187
<i>Produit train Matériel</i>	<i>-2 847 713 120</i>
<i>Produit train Traction et Fret</i>	<i>-606 207 530</i>
<i>Produit train escale</i>	<i>-8 749 363 537</i>
Escal	-12 041 404 892
<i>Prestations communes</i>	<i>-9 962 993 630</i>
<i>Prestations spécifiques</i>	<i>-2 078 411 262</i>
<i>Forfait</i>	<i>-1 206 722 688</i>
<i>Service en gare</i>	<i>-871 688 574</i>
Distribution	-15 563 329 109
<i>Commissions versées</i>	<i>-4 053 292 220</i>
<i>Dispositif de distribution</i>	<i>-14 892 099 939</i>
<i>Commissions reçues</i>	<i>3 382 063 050</i>
Charges au sol	-39 808 018 188
Redevance SNCF	-4 432 487 810
Gestion du TER	-7 383 722 107
Si & Télécom	-2 334 691 020
Fonctions support	-14 150 900 937
Impôts et taxes	-4 316 038 250
Charges diverses	-11 512 571 255
TOTAL CHARGES	-191 112 018 570
RESULTAT NET avant IS	12 574 882 670
Impôts sur les sociétés	-4 037 347 300
RESULTAT NET	8 537 535 370

BUDGET PRIMITIF 2017

IV

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

D.4.1

Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total

Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires eu	11 150 000	4 567 200	15 717 200	79 700 000	22 070 500	101 770 500
Mission 1 : le combat pour l'emploi local		965 500	965 500	35 650 000	3 828 000	39 478 000
<u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u>				3 450 000		3 450 000
423 Axe3 FEDER -Compétitivité des PME				3 450 000		3 450 000
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>		965 500	965 500	32 200 000	2 228 000	34 428 000
345 Axe Innovation et Economie de la Connaissance						
421 Axe1 FEDER -Recherche, developpement technologique et innovation				19 800 000		19 800 000
424 Axe4 FEDER -Transition énergétique				12 400 000		12 400 000
529 Actions européennes		965 500	965 500		2 228 000	2 228 000
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>					1 600 000	1 600 000
427 Axe7 FSE -Apprentissage, formation professionnelle et enseignement supérieur					1 600 000	1 600 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale		375 000	375 000	13 850 000	327 500	14 177 500
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>		375 000	375 000	3 950 000	327 500	4 277 500
298 Initiatives de proximité		200 000	200 000		170 000	170 000
400 Soutien aux partenaires sociaux		175 000	175 000		157 500	157 500
422 Axe2 FEDER -Accès aux TIC				3 950 000		3 950 000
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>				9 900 000		9 900 000
425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement				4 950 000		4 950 000
426 Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations				4 950 000		4 950 000
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	11 150 000	3 226 700	14 376 700	30 200 000	17 915 000	48 115 000
<u>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</u>	10 550 000	3 226 700	13 776 700	10 700 000	2 285 000	12 985 000
77 Audiovisuel régional		1 020 000	1 020 000			
249 Evaluation des politiques publiques		60 000	60 000		110 000	110 000
251 Fonds Régional d'Intervention, d'Etudes et de Promotion		100 000	100 000		95 000	95 000
272 Dépenses imprévues	10 000 000	2 000 000	12 000 000	10 000 000	2 000 000	12 000 000
380 Etudes préalables	300 000	20 000	320 000	400 000	40 000	440 000
403 Etudes et actions énergétiques	250 000	26 700	276 700	300 000	40 000	340 000
410 Agence France Locale						
428 Appui à la gestion des fonds européens 2014-2020						
15002 Investissements immobiliers						
<u>Action 9 : une administration plus innovante</u>	600 000		600 000	19 500 000	15 630 000	35 130 000
250 Schéma Directeur des Systèmes d'Information						
531 Schéma directeur numérique 2017-2021				19 500 000	15 630 000	35 130 000
15003 Investissements informatiques	600 000		600 000			

BUDGET PRIMITIF 2017

IV

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

D.4.1

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total
Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur	115 610 000	31 583 500	147 193 500	142 540 108	31 997 035	174 537 143
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	111 440 000	31 583 500	143 023 500	138 228 108	31 997 035	170 225 143
<u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u>	<u>57 372 200</u>	<u>14 629 600</u>	<u>72 001 800</u>	<u>94 178 108</u>	<u>17 665 335</u>	<u>111 843 443</u>
166 Internationalisation de l'économie	5 000 000	728 100	5 728 100	4 950 000	640 000	5 590 000
510 Appui à la performance - Aide au conseil	3 747 200	50 000	3 797 200	2 585 000		2 585 000
511 Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	12 400 000		12 400 000	28 800 000		28 800 000
513 Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	2 500 000	680 000	3 180 000	2 425 000	2 280 000	4 705 000
517 Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	13 528 000	776 000	14 304 000	10 993 163	386 000	11 379 163
518 Soutien à l'innovation	17 130 000	1 090 000	18 220 000	40 534 945	870 000	41 404 945
519 Rayonnement à l'international	1 577 000	1 170 000	2 747 000	500 000	860 000	1 360 000
516 Animation économique		9 935 500	9 935 500		12 449 335	12 449 335
514 Economie résidentielle	1 490 000	200 000	1 690 000	3 390 000	180 000	3 570 000
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	<u>34 147 800</u>	<u>10 823 900</u>	<u>44 971 700</u>	<u>28 550 000</u>	<u>9 438 700</u>	<u>37 988 700</u>
304 Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	12 000 000	3 032 000	15 032 000	11 750 000	2 809 000	14 559 000
431 Tourisme	4 697 800	316 900	5 014 700	4 800 000	312 200	5 112 200
512 Soutien aux transitions	1 500 000	600 000	2 100 000	1 200 000	657 500	1 857 500
1400 Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	14 200 000	125 000	14 325 000	10 000 000	120 000	10 120 000
1402 Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	1 700 000	5 000 000	6 700 000	800 000	4 040 000	4 840 000
1405 Rayonnement de la science et coordination scientifique	50 000	1 750 000	1 800 000		1 500 000	1 500 000
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>	<u>19 920 000</u>	<u>6 130 000</u>	<u>26 050 000</u>	<u>15 500 000</u>	<u>4 893 000</u>	<u>20 393 000</u>
38 Aide à la mobilité sortante		3 760 000	3 760 000		2 933 000	2 933 000
341 Aide à la mobilité entrante		220 000	220 000			
355 Fonctionnement des établissements d'enseignement et soutien aux initiatives des acteurs de la vie étudiante		2 150 000	2 150 000		1 935 000	1 935 000
357 Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	19 920 000		19 920 000	15 500 000	25 000	15 525 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	4 170 000		4 170 000	4 312 000		4 312 000
<u>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</u>	<u>4 170 000</u>		<u>4 170 000</u>	<u>4 312 000</u>		<u>4 312 000</u>
246 Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	4 170 000		4 170 000	4 312 000		4 312 000

BUDGET PRIMITIF 2017

IV

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

D.4.1

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total
Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion	48 364 000	288 547 000	336 911 000	44 567 750	307 684 064	352 251 814
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	48 364 000	288 547 000	336 911 000	44 567 750	307 684 064	352 251 814
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	48 364 000	288 547 000	336 911 000	44 567 750	307 684 064	352 251 814
58 Gestion financière de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des rémunérations		650 000	650 000		1 902 520	1 902 520
189 Fonctionnement du dispositif		92 300 000	92 300 000		94 417 000	94 417 000
190 Mesures en faveur des apprentis		11 700 000	11 700 000		11 680 000	11 680 000
191 Dépenses d'investissements	45 360 000		45 360 000	41 575 000		41 575 000
207 Rémunération et protection sociale des stagiaires		33 320 000	33 320 000		25 734 229	25 734 229
208 Observation, études		100 000	100 000		15 000	15 000
209 Ingénierie de formation		100 000	100 000		336 750	336 750
244 Aides aux employeurs d'apprentis		25 361 000	25 361 000		24 600 000	24 600 000
255 Orientation - Valorisation des métiers		684 000	684 000		1 577 000	1 577 000
258 Bourses sanitaires et sociales		3 540 000	3 540 000		3 948 840	3 948 840
269 Démarches individuelles de formation et VAE		4 550 000	4 550 000			
281 Emplois aidés		350 000	350 000			
311 Région - Formation - Visa social		7 500 000	7 500 000		8 063 895	8 063 895
312 Région - Formation - Visa sanitaire		33 190 000	33 190 000		32 066 680	32 066 680
323 Actions éducatives		1 540 000	1 540 000		1 640 000	1 640 000
370 Région Formation des personnes détenues		1 660 000	1 660 000		1 660 000	1 660 000
373 Investissement sanitaire et social	2 929 000		2 929 000	2 929 000		2 929 000
381 Région - Formation - Accès évolution		3 500 000	3 500 000		2 500 000	2 500 000
386 Ingénierie		365 000	365 000		365 000	365 000
387 Etudes et promotion		240 000	240 000		350 400	350 400
397 Acquisition et développement des compétences clés		1 000 000	1 000 000			
398 Mobilité internationale		200 000	200 000		135 000	135 000
399 Amélioration des conditions de travail	75 000	166 000	241 000	63 750	149 400	213 150
402 Etudes et projets des partenaires sociaux		110 000	110 000		93 500	93 500
433 Orientation professionnelle – Analyse et prospective de l'emploi et des formations		5 710 000	5 710 000		5 151 350	5 151 350
434 Formations courtes d'adaptation à l'emploi		4 500 000	4 500 000			
436 Plan national - 500 000 formations		56 211 000	56 211 000			
500 Région - Formation - Prépa					13 400 000	13 400 000
501 Région - Formation - Visa					71 000 000	71 000 000
502 Région - Formation - Accès emploi					5 000 000	5 000 000
503 Région - Formation - Accès entrepreneur					1 897 500	1 897 500

BUDGET PRIMITIF 2017

IV

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

D.4.1

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total
Education et Lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme	448 260 000	84 090 000	532 350 000	62 000 000	82 472 600	144 472 600
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	448 260 000	84 090 000	532 350 000	62 000 000	82 472 600	144 472 600
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>	<u>448 260 000</u>	<u>84 090 000</u>	<u>532 350 000</u>	<u>62 000 000</u>	<u>82 472 600</u>	<u>144 472 600</u>
330 Fonctionnement des E.P.L.E.	180 000	34 325 600	34 505 600	180 000	33 325 600	33 505 600
331 Travaux dans les E.P.L.E.	399 300 000	1 822 000	401 122 000	18 910 000	100 000	19 010 000
332 Equipements des E.P.L.E.	11 435 000		11 435 000	9 000 000		9 000 000
334 Informatisation des lycées publics et ENT	7 200 000	150 000	7 350 000	6 500 000	157 000	6 657 000
335 Fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association		34 661 100	34 661 100		35 394 400	35 394 400
336 Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	24 285 000		24 285 000	25 350 000		25 350 000
337 Etudes et promotions	20 000	650 000	670 000	20 000	281 000	301 000
338 Aides sociales	2 040 000	6 828 300	8 868 300	40 000	7 132 000	7 172 000
339 Actions éducatives		3 421 000	3 421 000		3 594 800	3 594 800
351 Fonds annuel d'intervention	2 300 000	1 300 000	3 600 000	2 000 000	1 100 000	3 100 000
404 Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	1 500 000	300 000	1 800 000			
432 Orientation des jeunes et lutte contre le décrochage		222 000	222 000		687 800	687 800
435 Jeunesse et civisme		410 000	410 000		700 000	700 000
Transports, mobilité, infrastructures	24 023 200	139 993 700	164 016 900	93 030 800	155 170 291	248 201 091
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	24 023 200	139 993 700	164 016 900	93 030 800	155 170 291	248 201 091
<u>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</u>	<u>24 023 200</u>	<u>139 993 700</u>	<u>164 016 900</u>	<u>93 030 800</u>	<u>155 170 291</u>	<u>248 201 091</u>
104 Fonctionnement du réseau de transport régional		137 293 000	137 293 000		151 622 291	151 622 291
106 Modernisation du parc de matériel roulant régional	3 650 000		3 650 000	7 050 000		7 050 000
107 Infrastructures ferroviaires	14 300 000		14 300 000	53 923 000		53 923 000
221 Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	5 473 200		5 473 200	3 807 800		3 807 800
305 Désenclavement urbain et rural	600 000		600 000			
359 Multimodalité et solutions innovantes		2 600 700	2 600 700		3 048 000	3 048 000
378 Aménagement numérique		100 000	100 000	250 000	100 000	350 000
509 Politique routière d'intérêt régional				28 000 000	400 000	28 400 000

BUDGET PRIMITIF 2017

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

IV
D.4.1

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total
Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et log	68 660 000	7 814 500	76 474 500	108 468 000	8 099 000	116 567 000
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	30 000 000	480 000	30 480 000	20 015 000	1 645 000	21 660 000
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	<u>30 000 000</u>	<u>480 000</u>	<u>30 480 000</u>	<u>20 015 000</u>	<u>1 645 000</u>	<u>21 660 000</u>
285 Transition énergétique	18 500 000	415 000	18 915 000	8 665 000	1 110 000	9 775 000
430 Logement et efficacité énergétique	11 500 000	65 000	11 565 000	11 350 000	535 000	11 885 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	38 395 000	6 371 500	44 766 500	88 203 000	5 867 000	94 070 000
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>26 600 000</u>	<u>1 818 000</u>	<u>28 418 000</u>	<u>77 290 000</u>	<u>2 031 000</u>	<u>79 321 000</u>
187 Accueil des personnes âgées et handicapées						
188 Santé publique, vieillissement et politique du handicap	1 500 000	1 731 000	3 231 000	2 290 000	1 770 000	4 060 000
265 Développement et animation des territoires	24 100 000	87 000	24 187 000	75 000 000	261 000	75 261 000
349 Renouvellement urbain	1 000 000		1 000 000			
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	<u>11 795 000</u>	<u>4 553 500</u>	<u>16 348 500</u>	<u>10 913 000</u>	<u>3 836 000</u>	<u>14 749 000</u>
266 Biodiversité et littoral	4 745 000	3 100 000	7 845 000	4 745 000	3 056 000	7 801 000
379 Agenda 21 - coordination		237 500	237 500			
389 Economie circulaire, déchets, risques technologiques	350 000	50 000	400 000	218 000	100 000	318 000
429 Eau et Loire	6 700 000	1 166 000	7 866 000	5 950 000	680 000	6 630 000
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	265 000	963 000	1 228 000	250 000	587 000	837 000
<u>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</u>		<u>943 000</u>	<u>943 000</u>		<u>572 000</u>	<u>572 000</u>
301 Observation régionale - Etudes et expertises		943 000	943 000		572 000	572 000
<u>Action 9 : une administration plus innovante</u>	<u>265 000</u>	<u>20 000</u>	<u>285 000</u>	<u>250 000</u>	<u>15 000</u>	<u>265 000</u>
344 Information géographique régionale	265 000	20 000	285 000	250 000	15 000	265 000
Culture, sport vie associative, bénévolat et solidarités	57 820 000	31 849 000	89 669 000	24 177 500	31 116 134	55 293 634
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	57 820 000	31 849 000	89 669 000	24 177 500	31 116 134	55 293 634
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>47 825 000</u>	<u>1 644 000</u>	<u>49 469 000</u>	<u>9 901 000</u>	<u>3 264 000</u>	<u>13 165 000</u>
74 Actions territoriales	925 000	1 304 000	2 229 000	1 165 000	2 194 000	3 359 000
92 Equipements structurants d'intérêt régional	45 605 000		45 605 000	7 841 000		7 841 000
259 Equipements et centres d'accueil sportifs	1 295 000	340 000	1 635 000	895 000	1 070 000	1 965 000
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	<u>9 995 000</u>	<u>30 205 000</u>	<u>40 200 000</u>	<u>14 276 500</u>	<u>27 852 134</u>	<u>42 128 634</u>
197 Patrimoine	6 920 000	2 850 000	9 770 000	11 381 500	1 960 000	13 341 500
198 Arts de la scène	275 000	12 173 000	12 448 000		6 700 000	6 700 000
199 Livre et lecture	150 000	1 510 000	1 660 000	150 000	1 510 000	1 660 000
287 Sport de haut niveau	250 000	3 110 000	3 360 000	250 000	2 900 000	3 150 000
288 Sport pour tous	360 000	3 270 000	3 630 000	360 000	2 840 000	3 200 000
315 Arts visuels	1 790 000	1 807 000	3 597 000	1 790 000	1 700 000	3 490 000
376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	50 000	350 000	400 000	50 000	935 000	985 000
388 Autonomie des jeunes	200 000	4 200 000	4 400 000	20 000	4 225 000	4 245 000
390 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité		935 000	935 000			
530 Actions musicales structurantes				275 000	5 082 134	5 357 134

BUDGET PRIMITIF 2017

IV

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

D.4.1

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total
Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer	28 100 000	5 630 000	33 730 000	28 080 000	5 151 020	33 231 020
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	26 000 000	3 800 000	29 800 000	25 230 000	3 321 020	28 551 020
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	26 000 000	3 800 000	29 800 000	25 230 000	3 321 020	28 551 020
113 Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	10 900 000	1 900 000	12 800 000	8 650 000	1 571 020	10 221 020
192 Pêche maritime	700 000	50 000	750 000	385 000	50 000	435 000
193 Aquaculture	800 000		800 000	1 500 000		1 500 000
310 Agriculture et développement durable	11 700 000	1 400 000	13 100 000	13 160 000	1 250 000	14 410 000
1100 Qualité et commercialisation des produits de la mer	800 000	50 000	850 000	635 000	50 000	685 000
1101 Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	1 100 000	400 000	1 500 000	900 000	400 000	1 300 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	2 100 000	1 830 000	3 930 000	2 850 000	1 830 000	4 680 000
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	2 100 000	1 830 000	3 930 000	2 850 000	1 830 000	4 680 000
114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	2 100 000	1 830 000	3 930 000	2 850 000	1 830 000	4 680 000
	801 987 200	594 074 900	1 396 062 100	582 564 158	643 760 644	1 226 324 802

BUDGET PRIMITIF 2017

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

IV

D.4.1

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	664 064 000	409 466 000	1 073 530 000	325 690 858	430 947 719	756 638 577
<u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u>	<u>57 372 200</u>	<u>14 629 600</u>	<u>72 001 800</u>	<u>97 628 108</u>	<u>17 665 335</u>	<u>115 293 443</u>
166 Internationalisation de l'économie	5 000 000	728 100	5 728 100	4 950 000	640 000	5 590 000
423 Axe3 FEDER -Compétitivité des PME				3 450 000		3 450 000
510 Appui à la performance - Aide au conseil	3 747 200	50 000	3 797 200	2 585 000		2 585 000
511 Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	12 400 000		12 400 000	28 800 000		28 800 000
513 Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	2 500 000	680 000	3 180 000	2 425 000	2 280 000	4 705 000
517 Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	13 528 000	776 000	14 304 000	10 993 163	386 000	11 379 163
518 Soutien à l'innovation	17 130 000	1 090 000	18 220 000	40 534 945	870 000	41 404 945
519 Rayonnement à l'international	1 577 000	1 170 000	2 747 000	500 000	860 000	1 360 000
516 Animation économique		9 935 500	9 935 500		12 449 335	12 449 335
514 Economie résidentielle	1 490 000	200 000	1 690 000	3 390 000	180 000	3 570 000
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	<u>90 147 800</u>	<u>16 069 400</u>	<u>106 217 200</u>	<u>105 995 000</u>	<u>16 632 720</u>	<u>122 627 720</u>
113 Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	10 900 000	1 900 000	12 800 000	8 650 000	1 571 020	10 221 020
192 Pêche maritime	700 000	50 000	750 000	385 000	50 000	435 000
193 Aquaculture	800 000		800 000	1 500 000		1 500 000
285 Transition énergétique	18 500 000	415 000	18 915 000	8 665 000	1 110 000	9 775 000
304 Programmes de recherche régionaux et interregionaux	12 000 000	3 032 000	15 032 000	11 750 000	2 809 000	14 559 000
310 Agriculture et développement durable	11 700 000	1 400 000	13 100 000	13 160 000	1 250 000	14 410 000
345 Axe Innovation et Economie de la Connaissance						
421 Axe1 FEDER -Recherche, developpement technologique et innovation				19 800 000		19 800 000
424 Axe4 FEDER -Transition énergétique				12 400 000		12 400 000
430 Logement et efficacité énergétique	11 500 000	65 000	11 565 000	11 350 000	535 000	11 885 000
431 Tourisme	4 697 800	316 900	5 014 700	4 800 000	312 200	5 112 200
1100 Qualité et commercialisation des produits de la mer	800 000	50 000	850 000	635 000	50 000	685 000
1101 Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	1 100 000	400 000	1 500 000	900 000	400 000	1 300 000
512 Soutien aux transitions	1 500 000	600 000	2 100 000	1 200 000	657 500	1 857 500
1400 Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	14 200 000	125 000	14 325 000	10 000 000	120 000	10 120 000
1402 Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	1 700 000	5 000 000	6 700 000	800 000	4 040 000	4 840 000
1405 Rayonnement de la science et coordination scientifique	50 000	1 750 000	1 800 000		1 500 000	1 500 000
529 Actions européennes		965 500	965 500		2 228 000	2 228 000

BUDGET PRIMITIF 2017
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

IV
D.4.1

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	516 544 000	378 767 000	895 311 000	122 067 750	396 649 664	518 717 414
38 Aide à la mobilité sortante		3 760 000	3 760 000		2 933 000	2 933 000
58 Gestion financière de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des rémunérations		650 000	650 000		1 902 520	1 902 520
189 Fonctionnement du dispositif		92 300 000	92 300 000		94 417 000	94 417 000
190 Mesures en faveur des apprentis		11 700 000	11 700 000		11 680 000	11 680 000
191 Dépenses d'investissements	45 360 000		45 360 000	41 575 000		41 575 000
207 Rémunération et protection sociale des stagiaires		33 320 000	33 320 000		25 734 229	25 734 229
208 Observation, études		100 000	100 000		15 000	15 000
209 Ingénierie de formation		100 000	100 000		336 750	336 750
244 Aides aux employeurs d'apprentis		25 361 000	25 361 000		24 600 000	24 600 000
255 Orientation - Valorisation des métiers		684 000	684 000		1 577 000	1 577 000
258 Bourses sanitaires et sociales		3 540 000	3 540 000		3 948 840	3 948 840
269 Démarches individuelles de formation et VAE		4 550 000	4 550 000			
281 Emplois aidés		350 000	350 000			
311 Région - Formation - Visa social		7 500 000	7 500 000		8 063 895	8 063 895
312 Région - Formation - Visa sanitaire		33 190 000	33 190 000		32 066 680	32 066 680
323 Actions éducatives		1 540 000	1 540 000		1 640 000	1 640 000
330 Fonctionnement des E.P.L.E.	180 000	34 325 600	34 505 600	180 000	33 325 600	33 505 600
331 Travaux dans les E.P.L.E.	399 300 000	1 822 000	401 122 000	18 910 000	100 000	19 010 000
332 Equipements des E.P.L.E.	11 435 000		11 435 000	9 000 000		9 000 000
334 Informatisation des lycées publics et ENT	7 200 000	150 000	7 350 000	6 500 000	157 000	6 657 000
335 Fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association		34 661 100	34 661 100		35 394 400	35 394 400
336 Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	24 285 000		24 285 000	25 350 000		25 350 000
337 Etudes et promotions	20 000	650 000	670 000	20 000	281 000	301 000
338 Aides sociales	2 040 000	6 828 300	8 868 300	40 000	7 132 000	7 172 000
339 Actions éducatives		3 421 000	3 421 000		3 594 800	3 594 800
341 Aide à la mobilité entrante		220 000	220 000			
351 Fonds annuel d'intervention	2 300 000	1 300 000	3 600 000	2 000 000	1 100 000	3 100 000
355 Fonctionnement des établissements d'enseignement et soutien aux initiatives des acteurs de la vie étudiante		2 150 000	2 150 000		1 935 000	1 935 000
357 Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	19 920 000		19 920 000	15 500 000	25 000	15 525 000
370 Région Formation des personnes détenues		1 660 000	1 660 000		1 660 000	1 660 000
373 Investissement sanitaire et social	2 929 000		2 929 000	2 929 000		2 929 000
381 Région - Formation - Accès évolution		3 500 000	3 500 000		2 500 000	2 500 000
386 Ingénierie		365 000	365 000		365 000	365 000
387 Etudes et promotion		240 000	240 000		350 400	350 400
397 Acquisition et développement des compétences clés		1 000 000	1 000 000			
398 Mobilité internationale		200 000	200 000		135 000	135 000
399 Amélioration des conditions de travail	75 000	166 000	241 000	63 750	149 400	213 150
402 Etudes et projets des partenaires sociaux		110 000	110 000		93 500	93 500
404 Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	1 500 000	300 000	1 800 000			
427 Axe7 FSE -Apprentissage, formation professionnelle et enseignement supérieur					1 600 000	1 600 000
432 Orientation des jeunes et lutte contre le décrochage		222 000	222 000		687 800	687 800
433 Orientation professionnelle – Analyse et prospective de l'emploi et des formations		5 710 000	5 710 000		5 151 350	5 151 350
434 Formations courtes d'adaptation à l'emploi		4 500 000	4 500 000			
435 Jeunesse et civisme		410 000	410 000		700 000	700 000
436 Plan national - 500 000 formations		56 211 000	56 211 000			
500 Région - Formation - Prépa					13 400 000	13 400 000
501 Région - Formation - Visa					71 000 000	71 000 000
502 Région - Formation - Accès emploi					5 000 000	5 000 000
503 Région - Formation - Accès entrepreneur					1 897 500	1 897 500

BUDGET PRIMITIF 2017
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

IV
D.4.1

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	126 508 200	180 419 200	306 927 400	226 423 300	194 310 925	420 734 225
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>76 525 000</u>	<u>5 667 000</u>	<u>82 192 000</u>	<u>93 991 000</u>	<u>7 452 500</u>	<u>101 443 500</u>
74 Actions territoriales	925 000	1 304 000	2 229 000	1 165 000	2 194 000	3 359 000
92 Equipements structurants d'intérêt régional	45 605 000		45 605 000	7 841 000		7 841 000
114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	2 100 000	1 830 000	3 930 000	2 850 000	1 830 000	4 680 000
187 Accueil des personnes âgées et handicapées						
188 Santé publique, vieillissement et politique du handicap	1 500 000	1 731 000	3 231 000	2 290 000	1 770 000	4 060 000
259 Equipements et centres d'accueil sportifs	1 295 000	340 000	1 635 000	895 000	1 070 000	1 965 000
265 Développement et animation des territoires	24 100 000	87 000	24 187 000	75 000 000	261 000	75 261 000
298 Initiatives de proximité		200 000	200 000		170 000	170 000
349 Renouvellement urbain	1 000 000		1 000 000			
400 Soutien aux partenaires sociaux		175 000	175 000		157 500	157 500
422 Axe2 FEDER -Accès aux TIC				3 950 000		3 950 000
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	<u>21 790 000</u>	<u>34 758 500</u>	<u>56 548 500</u>	<u>35 089 500</u>	<u>31 688 134</u>	<u>66 777 634</u>
197 Patrimoine	6 920 000	2 850 000	9 770 000	11 381 500	1 960 000	13 341 500
198 Arts de la scène	275 000	12 173 000	12 448 000		6 700 000	6 700 000
199 Livre et lecture	150 000	1 510 000	1 660 000	150 000	1 510 000	1 660 000
266 Biodiversité et littoral	4 745 000	3 100 000	7 845 000	4 745 000	3 056 000	7 801 000
287 Sport de haut niveau	250 000	3 110 000	3 360 000	250 000	2 900 000	3 150 000
288 Sport pour tous	360 000	3 270 000	3 630 000	360 000	2 840 000	3 200 000
315 Arts visuels	1 790 000	1 807 000	3 597 000	1 790 000	1 700 000	3 490 000
376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	50 000	350 000	400 000	50 000	935 000	985 000
379 Agenda 21 - coordination		237 500	237 500			
388 Autonomie des jeunes	200 000	4 200 000	4 400 000	20 000	4 225 000	4 245 000
389 Economie circulaire, déchets, risques technologiques	350 000	50 000	400 000	218 000	100 000	318 000
390 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité		935 000	935 000			
425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement				4 950 000		4 950 000
426 Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations				4 950 000		4 950 000
429 Eau et Loire	6 700 000	1 166 000	7 866 000	5 950 000	680 000	6 630 000
530 Actions musicales structurantes				275 000	5 082 134	5 357 134
<u>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</u>	<u>28 193 200</u>	<u>139 993 700</u>	<u>168 186 900</u>	<u>97 342 800</u>	<u>155 170 291</u>	<u>252 513 091</u>
104 Fonctionnement du réseau de transport régional		137 293 000	137 293 000		151 622 291	151 622 291
106 Modernisation du parc de matériel roulant régional	3 650 000		3 650 000	7 050 000		7 050 000
107 Infrastructures ferroviaires	14 300 000		14 300 000	53 923 000		53 923 000
221 Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	5 473 200		5 473 200	3 807 800		3 807 800
246 Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	4 170 000		4 170 000	4 312 000		4 312 000
305 Désenclavement urbain et rural	600 000		600 000			
359 Multimodalité et solutions innovantes		2 600 700	2 600 700		3 048 000	3 048 000
378 Aménagement numérique		100 000	100 000	250 000	100 000	350 000
509 Politique routière d'intérêt régional				28 000 000	400 000	28 400 000

BUDGET PRIMITIF 2017

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

IV

D.4.1

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total	Autorisations de Programme	Autorisations d'engagement	Total
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	11 415 000	4 189 700	15 604 700	30 450 000	18 502 000	48 952 000
<u>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</u>	<u>10 550 000</u>	<u>4 169 700</u>	<u>14 719 700</u>	<u>10 700 000</u>	<u>2 857 000</u>	<u>13 557 000</u>
77 Audiovisuel régional		1 020 000	1 020 000			
249 Evaluation des politiques publiques		60 000	60 000		110 000	110 000
251 Fonds Régional d'Intervention, d'Etudes et de Promotion		100 000	100 000		95 000	95 000
272 Dépenses imprévues	10 000 000	2 000 000	12 000 000	10 000 000	2 000 000	12 000 000
301 Observation régionale - Etudes et expertises		943 000	943 000		572 000	572 000
380 Etudes préalables	300 000	20 000	320 000	400 000	40 000	440 000
403 Etudes et actions énergétiques	250 000	26 700	276 700	300 000	40 000	340 000
410 Agence France Locale						
428 Appui à la gestion des fonds européens 2014-2020						
15002 Investissements immobiliers						
<u>Action 9 : une administration plus innovante</u>	<u>865 000</u>	<u>20 000</u>	<u>885 000</u>	<u>19 750 000</u>	<u>15 645 000</u>	<u>35 395 000</u>
250 Schéma Directeur des Systèmes d'Information						
344 Information géographique régionale	265 000	20 000	285 000	250 000	15 000	265 000
531 Schéma directeur numérique 2017-2021				19 500 000	15 630 000	35 130 000
15003 Investissements informatiques	600 000		600 000			
Total général	801 987 200	594 074 900	1 396 062 100	582 564 158	643 760 644	1 226 324 802

BUDGET PRIMITIF 2017

CREDITS DE PAIEMENT

IV
D.4.2

Présentation par Comission-Mission-Action

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale	132 753 020	219 706 731	352 459 751	126 431 898	261 230 369	387 662 267
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	16 056 953	4 527 400	20 584 353	7 800 000	6 170 000	13 970 000
<u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u>	134 000		134 000	1 000 000		1 000 000
423 Axe3 FEDER -Compétitivité des PME	134 000		134 000	1 000 000		1 000 000
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	15 922 953	927 400	16 850 353	6 800 000	1 170 000	7 970 000
345 Axe Innovation et Economie de la Connaissance	8 182 953		8 182 953			
421 Axe1 FEDER -Recherche, developpement technologique et innovation	4 281 000		4 281 000	5 500 000		5 500 000
424 Axe4 FEDER -Transition énergétique	3 459 000		3 459 000	1 300 000		1 300 000
529 Actions européennes		927 400	927 400		1 170 000	1 170 000
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>		3 600 000	3 600 000		5 000 000	5 000 000
427 Axe7 FSE -Apprentissage, formation professionnelle et enseignement supérieur		3 600 000	3 600 000		5 000 000	5 000 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	14 028 069	375 000	14 403 069	3 200 000	327 500	3 527 500
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	11 274 069	375 000	11 649 069	1 000 000	327 500	1 327 500
298 Initiatives de proximité		200 000	200 000		170 000	170 000
346 Axe Accessibilité aux services de transports	4 667 069		4 667 069			
347 Axe Dimension Urbaine	5 500 000		5 500 000			
400 Soutien aux partenaires sociaux		175 000	175 000		157 500	157 500
422 Axe2 FEDER -Accès aux TIC	1 107 000		1 107 000	1 000 000		1 000 000
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	2 754 000		2 754 000	2 200 000		2 200 000
425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement	1 370 000		1 370 000	700 000		700 000
426 Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations	1 384 000		1 384 000	1 500 000		1 500 000
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	102 667 998	214 804 331	317 472 329	115 431 898	254 732 869	370 164 767
<u>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</u>	101 152 598	70 127 031	171 279 629	114 314 898	104 080 869	218 395 767
Charges générales	708 600	16 131 200	16 839 800	308 500	15 251 600	15 560 100
Actions de communication	72 600	5 451 800	5 524 400	15 000	5 201 800	5 216 800
Opérations financières	96 291 398	47 641 131	143 932 529	112 691 398	38 839 038	151 530 436
TRANS CVAE Reversement CVAE au titre de la Loi NOTRe					43 829 908	43 829 908
77 Audiovisuel régional		577 900	577 900		596 023	596 023
249 Evaluation des politiques publiques		40 000	40 000		107 500	107 500
251 Fonds Régional d'Intervention, d'Etudes et de Promotion		100 000	100 000		95 000	95 000
380 Etudes préalables	500 000	30 000	530 000	300 000	30 000	330 000
403 Etudes et actions énergétiques	300 000	20 000	320 000	300 000	30 000	330 000
410 Agence France Locale	2 500 000		2 500 000			
428 Appui à la gestion des fonds européens 2014-2020		135 000	135 000		100 000	100 000
15002 Investissements immobiliers	780 000		780 000	700 000		700 000
<u>Action 8 : des agents mieux accompagnés et mieux valorisés</u>		143 013 000	143 013 000		148 250 000	148 250 000
Charges de personnel		143 013 000	143 013 000		148 250 000	148 250 000

BUDGET PRIMITIF 2017 CREDITS DE PAIEMENT

**IV
D.4.2**

Présentation par Comission-Mission-Action

			Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
			Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
<u>Action 9 : une administration plus innovante</u>			<u>1 515 400</u>	<u>1 664 300</u>	<u>3 179 700</u>	<u>1 117 000</u>	<u>2 402 000</u>	<u>3 519 000</u>
250	Schéma Directeur des Systèmes d'Information		83 000	100 000	183 000	70 000	21 000	91 000
531	Schéma directeur numérique 2017-2021					895 000	2 381 000	3 276 000
15003	Investissements informatiques		812 600		812 600	152 000		152 000
SYIN APPLI			354 800	423 000	777 800			
SYIN MATIN			67 000	359 000	426 000			
SYIN PHONE			25 000	387 300	412 300			
SYIN RESIN			173 000	395 000	568 000			
Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche			108 162 375	30 153 104	138 315 479	127 797 950	28 209 523	156 007 473
Mission 1 : le combat pour l'emploi local			106 052 375	30 153 104	136 205 479	121 972 950	28 209 523	150 182 473
<u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u>			<u>58 617 650</u>	<u>12 888 224</u>	<u>71 505 874</u>	<u>76 348 820</u>	<u>14 652 093</u>	<u>91 000 913</u>
166	Internationalisation de l'économie		4 000 000	520 500	4 520 500	4 491 075	694 000	5 185 075
230	Actions de coopération décentralisée			48 904	48 904			
274	FRASICOD là-bas (Fonds Régional d'Aide et de Solidarité Internationale pour la COopération et Le Développement)		21 875		21 875			
510	Appui à la performance - Aide au conseil		2 745 075	25 000	2 770 075	2 131 245		2 131 245
511	Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi		15 960 000		15 960 000	24 080 000		24 080 000
513	Soutien à la création et à la transmission d'entreprises		4 890 000	689 400	5 579 400	1 985 000	1 367 150	3 352 150
517	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique		18 478 000	758 000	19 236 000	10 614 100	382 250	10 996 350
518	Soutien à l'innovation		9 967 750	1 090 000	11 057 750	28 503 900	775 000	29 278 900
519	Rayonnement à l'international		540 000	1 114 300	1 654 300	600 000	1 211 523	1 811 523
516	Animation économique		912 000	8 402 120	9 314 120		10 028 170	10 028 170
514	Economie résidentielle		1 102 950	240 000	1 342 950	3 943 500	194 000	4 137 500
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>			<u>43 496 925</u>	<u>11 744 880</u>	<u>55 241 805</u>	<u>32 621 684</u>	<u>8 702 430</u>	<u>41 324 114</u>
213	Contrat Etat-Région - Actions internationales			176 000	176 000			
304	Programmes de recherche régionaux et interregionaux		17 000 000	3 400 000	20 400 000	17 339 538	2 420 660	19 760 198
431	Tourisme		4 562 725	1 124 880	5 687 605	4 630 000	325 280	4 955 280
512	Soutien aux transitions		2 871 500	459 000	3 330 500	994 130	372 150	1 366 280
1400	Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche		18 259 000		18 259 000	8 850 451	120 000	8 970 451
1402	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale		780 000	5 000 000	5 780 000	777 565	4 037 840	4 815 405
1405	Rayonnement de la science et coordination scientifique		23 700	1 585 000	1 608 700	30 000	1 426 500	1 456 500
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>			<u>3 937 800</u>	<u>5 520 000</u>	<u>9 457 800</u>	<u>13 002 446</u>	<u>4 855 000</u>	<u>17 857 446</u>
38	Aide à la mobilité sortante			3 400 000	3 400 000		3 070 000	3 070 000
184	Contrat Etat-Région-Investissements Immobiliers		1 337 800		1 337 800	403 274		403 274
228	Contrat Etat-Région - Investissements (fonds de concours)		410 000		410 000			
341	Aide à la mobilité entrante			220 000	220 000		60 000	60 000
355	Fonctionnement des établissements d'enseignement et soutien aux initiatives des acteurs de la vie étudiante			1 900 000	1 900 000		1 700 000	1 700 000
356	Contrat Etat-Région : investissements		970 000		970 000	1 368 678		1 368 678
357	Investissements immobiliers et équipements pédagogiques		1 220 000		1 220 000	11 230 494	25 000	11 255 494
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale			2 110 000		2 110 000	5 825 000		5 825 000
<u>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</u>			<u>2 110 000</u>		<u>2 110 000</u>	<u>5 825 000</u>		<u>5 825 000</u>
246	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire		2 110 000		2 110 000	5 825 000		5 825 000

**BUDGET PRIMITIF 2017
CREDITS DE PAIEMENT**

**IV
D.4.2**

Présentation par Comission-Mission-Action

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion	21 170 000	295 271 900	316 441 900	20 957 078	325 360 484	346 317 562
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	21 170 000	295 271 900	316 441 900	20 957 078	325 360 484	346 317 562
 Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	21 170 000	295 271 900	316 441 900	20 957 078	325 360 484	346 317 562
58		1 476 700	1 476 700		1 515 800	1 515 800
189		91 247 000	91 247 000		94 738 861	94 738 861
190		10 700 000	10 700 000		11 500 985	11 500 985
191	18 000 000		18 000 000	18 000 000		18 000 000
207		30 962 000	30 962 000		27 984 491	27 984 491
208		19 900	19 900		71 154	71 154
209		235 000	235 000		233 718	233 718
210	850 000		850 000	236 013		236 013
244		27 100 000	27 100 000		22 379 490	22 379 490
255		1 070 000	1 070 000		948 428	948 428
258		3 480 000	3 480 000		3 582 420	3 582 420
269		1 573 000	1 573 000		277 500	277 500
281		1 476 800	1 476 800		804 454	804 454
311		7 500 000	7 500 000		7 895 957	7 895 957
312		33 190 000	33 190 000		32 216 680	32 216 680
323		1 362 000	1 362 000		1 799 700	1 799 700
370		1 555 000	1 555 000		1 616 920	1 616 920
373	2 230 000		2 230 000	2 582 975		2 582 975
381		2 108 500	2 108 500		2 613 569	2 613 569
386		573 000	573 000		637 435	637 435
387		258 000	258 000		305 101	305 101
392		300 000	300 000		110 893	110 893
397		3 797 000	3 797 000		4 000 000	4 000 000
398		155 000	155 000		158 591	158 591
399	90 000	166 000	256 000	138 090	157 700	295 790
402		110 000	110 000		85 000	85 000
407		11 750 000	11 750 000		9 869 260	9 869 260
408		52 836 000	52 836 000		47 017 072	47 017 072
409		1 021 000	1 021 000		1 042 196	1 042 196
433		4 750 000	4 750 000		5 168 000	5 168 000
434		4 500 000	4 500 000		200 000	200 000
436					36 670 484	36 670 484
500					1 396 750	1 396 750
501					6 640 500	6 640 500
502					1 500 000	1 500 000
503					221 375	221 375

BUDGET PRIMITIF 2017

CREDITS DE PAIEMENT

IV
D.4.2

Présentation par Commission-Mission-Action

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Education et Lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme	112 887 000	80 233 500	193 120 500	93 700 000	80 580 000	174 280 000
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	112 887 000	80 233 500	193 120 500	93 700 000	80 580 000	174 280 000
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>	<u>112 887 000</u>	<u>80 233 500</u>	<u>193 120 500</u>	<u>93 700 000</u>	<u>80 580 000</u>	<u>174 280 000</u>
330 Fonctionnement des E.P.L.E.	180 000	33 269 500	33 449 500	180 000	32 300 000	32 480 000
331 Travaux dans les E.P.L.E.	70 000 000	686 000	70 686 000	57 795 152	440 000	58 235 152
332 Equipements des E.P.L.E.	8 500 000		8 500 000	7 700 000		7 700 000
334 Informatisation des lycées publics et ENT	7 500 000	160 000	7 660 000	7 200 000	161 000	7 361 000
335 Fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association		34 661 100	34 661 100		35 394 400	35 394 400
336 Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	19 800 000		19 800 000	14 860 000		14 860 000
337 Etudes et promotions	17 000	241 300	258 300	20 000	281 000	301 000
338 Aides sociales	2 040 000	5 828 300	7 868 300	2 040 000	5 603 180	7 643 180
339 Actions éducatives		3 418 000	3 418 000		3 594 800	3 594 800
351 Fonds annuel d'intervention	2 350 000	1 242 800	3 592 800	2 000 000	1 740 000	3 740 000
404 Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	2 500 000	353 500	2 853 500	1 904 848	170 000	2 074 848
432 Orientation des jeunes et lutte contre le décrochage		213 000	213 000		567 500	567 500
435 Jeunesse et civisme		160 000	160 000		328 120	328 120
Transports, mobilité, infrastructures	103 188 375	148 229 200	251 417 575	90 001 250	320 702 094	410 703 344
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	103 188 375	148 229 200	251 417 575	90 001 250	320 702 094	410 703 344
<u>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</u>	<u>103 188 375</u>	<u>148 229 200</u>	<u>251 417 575</u>	<u>90 001 250</u>	<u>320 702 094</u>	<u>410 703 344</u>
93 Contrat Etat-Région (2000-2006)	264 200		264 200	550 000		550 000
104 Fonctionnement du réseau de transport régional		147 586 000	147 586 000		150 864 513	150 864 513
106 Modernisation du parc de matériel roulant régional	49 600 000		49 600 000	36 000 000		36 000 000
107 Infrastructures ferroviaires	26 790 000		26 790 000	12 628 508		12 628 508
221 Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	15 237 500		15 237 500	15 262 385		15 262 385
270 Soutien aux transports collectifs en sites propres (TCSP)	2 860 675		2 860 675	429 825		429 825
290 CERProgrammes complémentaires	143 000		143 000	700 000		700 000
305 Désenclavement urbain et rural	2 693 000		2 693 000	1 829 282		1 829 282
359 Multimodalité et solutions innovantes		365 000	365 000		505 487	505 487
378 Aménagement numérique	5 600 000	128 200	5 728 200	15 800 000	170 000	15 970 000
391 Financement du syndicat mixte aéroportuaire		150 000	150 000		150 000	150 000
509 Politique routière d'intérêt régional				5 000 000	170 000	5 170 000
TRANS CHGE Charges générales transport routier				1 672 300	4 848 630	6 520 930
TRANS SCOL Transports scolaires				40 000	112 849 373	112 889 373
TRANS INTE Transports interurbains				68 950	47 207 758	47 276 708
TRANS MARI Transports maritimes				20 000	3 936 333	3 956 333

**BUDGET PRIMITIF 2017
CREDITS DE PAIEMENT**

**IV
D.4.2**

Présentation par Comission-Mission-Action

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement	88 432 700	7 671 900	96 104 600	86 152 152	7 946 719	94 098 871
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	23 450 000	455 000	23 905 000	21 900 000	1 136 000	23 036 000
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	<u>18 450 000</u>	<u>455 000</u>	<u>18 905 000</u>	<u>19 800 000</u>	<u>1 136 000</u>	<u>20 936 000</u>
285 Transition énergétique	15 700 000	390 000	16 090 000	9 500 000	828 000	10 328 000
430 Logement et efficacité énergétique	2 750 000	65 000	2 815 000	10 300 000	308 000	10 608 000
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>	<u>5 000 000</u>		<u>5 000 000</u>	<u>2 100 000</u>		<u>2 100 000</u>
325 Logement pour les jeunes	5 000 000		5 000 000	2 100 000		2 100 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	64 542 700	6 314 700	70 857 400	63 876 000	6 062 719	69 938 719
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>51 982 000</u>	<u>1 870 000</u>	<u>53 852 000</u>	<u>53 176 000</u>	<u>1 965 000</u>	<u>55 141 000</u>
187 Accueil des personnes âgées et handicapées	462 000		462 000	186 960		186 960
188 Santé publique, vieillissement et politique du handicap	3 145 000	1 640 000	4 785 000	2 842 640	1 703 000	4 545 640
265 Développement et animation des territoires	38 375 000	230 000	38 605 000	41 346 400	262 000	41 608 400
283 Habitat et logement social	5 000 000		5 000 000	2 500 000		2 500 000
349 Renouvellement urbain	5 000 000		5 000 000	6 300 000		6 300 000
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	<u>12 560 700</u>	<u>4 444 700</u>	<u>17 005 400</u>	<u>10 700 000</u>	<u>4 097 719</u>	<u>14 797 719</u>
266 Biodiversité et littoral	4 000 000	3 056 800	7 056 800	4 000 000	3 100 000	7 100 000
268 Axe Ligérien	3 993 100	41 500	4 034 600	1 000 000	52 719	1 052 719
286 Gestion de l'eau dans les bassins versants	3 138 300	31 900	3 170 200	2 600 000		2 600 000
379 Agenda 21 - coordination		330 000	330 000		195 000	195 000
389 Economie circulaire, déchets, risques technologiques	300 600	90 000	390 600	200 000	90 000	290 000
429 Eau et Loire	1 128 700	894 500	2 023 200	2 900 000	660 000	3 560 000
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	440 000	902 200	1 342 200	376 152	748 000	1 124 152
<u>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</u>		<u>853 500</u>	<u>853 500</u>		<u>723 000</u>	<u>723 000</u>
301 Observation régionale - Etudes et expertises		853 500	853 500		723 000	723 000
<u>Action 9 : une administration plus innovante</u>	<u>440 000</u>	<u>48 700</u>	<u>488 700</u>	<u>376 152</u>	<u>25 000</u>	<u>401 152</u>
344 Information géographique régionale	440 000	48 700	488 700	376 152	25 000	401 152

**BUDGET PRIMITIF 2017
CREDITS DE PAIEMENT**

**IV
D.4.2**

Présentation par Comission-Mission-Action

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Culture, sport vie associative, bénévolat et solidarités	25 245 300	30 062 400	55 307 700	17 090 000	29 295 809	46 385 809
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	25 245 300	30 062 400	55 307 700	17 090 000	29 295 809	46 385 809
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>16 737 000</u>	<u>1 253 750</u>	<u>17 990 750</u>	<u>7 965 159</u>	<u>2 644 000</u>	<u>10 609 159</u>
74 Actions territoriales	1 547 000	1 000 000	2 547 000	1 632 300	2 194 000	3 826 300
92 Equipements structurants d'intérêt régional	14 140 000		14 140 000	5 313 859		5 313 859
259 Equipements et centres d'accueil sportifs	1 050 000	253 750	1 303 750	1 019 000	450 000	1 469 000
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	<u>8 508 300</u>	<u>28 808 650</u>	<u>37 316 950</u>	<u>9 124 841</u>	<u>26 651 809</u>	<u>35 776 650</u>
197 Patrimoine	6 110 300	2 671 850	8 782 150	6 250 933	1 619 538	7 870 471
198 Arts de la scène	275 000	12 055 000	12 330 000		6 632 830	6 632 830
199 Livre et lecture	120 000	1 390 800	1 510 800	167 000	1 396 441	1 563 441
287 Sport de haut niveau	150 000	3 000 000	3 150 000	100 000	2 660 000	2 760 000
288 Sport pour tous	260 000	3 000 000	3 260 000	360 000	2 840 000	3 200 000
315 Arts visuels	1 250 000	1 720 000	2 970 000	1 771 908	1 700 000	3 471 908
376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	50 300	511 000	561 300	50 000	661 105	711 105
388 Autonomie des jeunes	192 700	3 280 000	3 472 700	150 000	4 295 000	4 445 000
390 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	100 000	1 180 000	1 280 000		346 895	346 895
530 Actions musicales structurantes				275 000	4 500 000	4 775 000
Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer	55 197 000	4 400 000	59 597 000	137 572 153	4 124 715	141 696 868
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	53 797 000	2 910 000	56 707 000	135 652 153	2 664 715	138 316 868
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	<u>53 797 000</u>	<u>2 910 000</u>	<u>56 707 000</u>	<u>135 652 153</u>	<u>2 664 715</u>	<u>138 316 868</u>
113 Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	6 178 000	1 200 000	7 378 000	5 057 000	1 029 715	6 086 715
192 Pêche maritime	280 000	30 000	310 000	150 000	30 000	180 000
193 Aquaculture	720 000		720 000	1 270 000		1 270 000
310 Agriculture et développement durable	5 919 000	1 300 000	7 219 000	6 507 000	1 225 000	7 732 000
1100 Qualité et commercialisation des produits de la mer	400 000	35 000	435 000	320 000	35 000	355 000
1101 Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	700 000	345 000	1 045 000	570 000	345 000	915 000
UE FEADER Gestion des fonds européens 2014-2020 FEADER	39 600 000		39 600 000	121 778 153		121 778 153
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	1 400 000	1 490 000	2 890 000	1 920 000	1 460 000	3 380 000
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>1 400 000</u>	<u>1 490 000</u>	<u>2 890 000</u>	<u>1 920 000</u>	<u>1 460 000</u>	<u>3 380 000</u>
114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	1 400 000	1 490 000	2 890 000	1 920 000	1 460 000	3 380 000
	647 035 770	815 728 735	1 462 764 505	699 702 481	1 057 449 713	1 757 152 194
<u>Gestion active de la dette</u>	<u>200 000 000</u>		<u>200 000 000</u>	<u>75 000 000</u>		<u>75 000 000</u>
Dépenses d'ordre	620 000 000	535 871 591	1 155 871 591	495 000 000	545 633 509	1 040 633 509
<u>Opérations d'ordre de section à section</u>	<u>300 000 000</u>	<u>535 871 591</u>	<u>835 871 591</u>	<u>300 000 000</u>	<u>545 633 509</u>	<u>845 633 509</u>
<i>Ajustement des opérations d'ordre</i>		235 871 591	235 871 591		245 633 509	245 633 509
<i>Dotations aux amortissements</i>		300 000 000	300 000 000		300 000 000	300 000 000
<i>Neutralisation des amortissements</i>	270 000 000		270 000 000	270 000 000		270 000 000
<i>Reprise DRES et subventions perçues</i>	30 000 000		30 000 000	30 000 000		30 000 000
<u>Gestion active de la dette</u>	<u>200 000 000</u>		<u>200 000 000</u>	<u>75 000 000</u>		<u>75 000 000</u>
<u>Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement)</u>	<u>120 000 000</u>		<u>120 000 000</u>	<u>120 000 000</u>		<u>120 000 000</u>
<i>Avances sur immobilisations (réimputations)</i>	120 000 000		120 000 000	120 000 000		120 000 000
TOTAL GENERAL	1 467 035 770	1 351 600 326	2 818 636 096	1 269 702 481	1 603 083 222	2 872 785 703

BUDGET PRIMITIF 2017 CREDITS DE PAIEMENT

**IV
D.4.2**

Présentation par Mission-Action

		Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
		Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Mission 1 : le combat pour l'emploi local		333 413 328	413 550 904	746 964 232	401 982 181	444 120 722	846 102 903
<u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u>		<u>58 751 650</u>	<u>12 888 224</u>	<u>71 639 874</u>	<u>77 348 820</u>	<u>14 652 093</u>	<u>92 000 913</u>
166	Internationalisation de l'économie	4 000 000	520 500	4 520 500	4 491 075	694 000	5 185 075
230	Actions de coopération décentralisée		48 904	48 904			
274	FRASICOD là-bas (Fonds Régional d'Aide et de Solidarité Internationale pour la COopération et le Développement)	21 875		21 875			
423	Axe3 FEDER -Compétitivité des PME	134 000		134 000	1 000 000		1 000 000
510	Appui à la performance - Aide au conseil	2 745 075	25 000	2 770 075	2 131 245		2 131 245
511	Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	15 960 000		15 960 000	24 080 000		24 080 000
513	Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	4 890 000	689 400	5 579 400	1 985 000	1 367 150	3 352 150
517	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	18 478 000	758 000	19 236 000	10 614 100	382 250	10 996 350
518	Soutien à l'innovation	9 967 750	1 090 000	11 057 750	28 503 900	775 000	29 278 900
519	Rayonnement à l'international	540 000	1 114 300	1 654 300	600 000	1 211 523	1 811 523
516	Animation économique	912 000	8 402 120	9 314 120		10 028 170	10 028 170
514	Economie résidentielle	1 102 950	240 000	1 342 950	3 943 500	194 000	4 137 500
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>		<u>131 666 878</u>	<u>16 037 280</u>	<u>147 704 158</u>	<u>194 873 837</u>	<u>13 673 145</u>	<u>208 546 982</u>
113	Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	6 178 000	1 200 000	7 378 000	5 057 000	1 029 715	6 086 715
192	Pêche maritime	280 000	30 000	310 000	150 000	30 000	180 000
193	Aquaculture	720 000		720 000	1 270 000		1 270 000
213	Contrat Etat-Région - Actions internationales		176 000	176 000			
285	Transition énergétique	15 700 000	390 000	16 090 000	9 500 000	828 000	10 328 000
304	Programmes de recherche régionaux et interregionaux	17 000 000	3 400 000	20 400 000	17 339 538	2 420 660	19 760 198
310	Agriculture et développement durable	5 919 000	1 300 000	7 219 000	6 507 000	1 225 000	7 732 000
345	Axe Innovation et Economie de la Connaissance	8 182 953		8 182 953			
421	Axe1 FEDER -Recherche, developpement technologique et innovation	4 281 000		4 281 000	5 500 000		5 500 000
424	Axe4 FEDER -Transition énergétique	3 459 000		3 459 000	1 300 000		1 300 000
430	Logement et efficacité énergétique	2 750 000	65 000	2 815 000	10 300 000	308 000	10 608 000
431	Tourisme	4 562 725	1 124 880	5 687 605	4 630 000	325 280	4 955 280
1100	Qualité et commercialisation des produits de la mer	400 000	35 000	435 000	320 000	35 000	355 000
1101	Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	700 000	345 000	1 045 000	570 000	345 000	915 000
512	Soutien aux transitions	2 871 500	459 000	3 330 500	994 130	372 150	1 366 280
1400	Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	18 259 000		18 259 000	8 850 451	120 000	8 970 451
1402	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	780 000	5 000 000	5 780 000	777 565	4 037 840	4 815 405
1405	Rayonnement de la science et coordination scientifique	23 700	1 585 000	1 608 700	30 000	1 426 500	1 456 500
UE FEADE	Gestion des fonds européens 2014-2020 FEADER	39 600 000		39 600 000	121 778 153		121 778 153
529	Actions européennes		927 400	927 400		1 170 000	1 170 000
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>		<u>142 994 800</u>	<u>384 625 400</u>	<u>527 620 200</u>	<u>129 759 524</u>	<u>415 795 484</u>	<u>545 555 008</u>
38	Aide à la mobilité sortante		3 400 000	3 400 000		3 070 000	3 070 000
58	Gestion financière de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des rémunérations		1 476 700	1 476 700		1 515 800	1 515 800
184	Contrat Etat-Région-Investissements Immobiliers	1 337 800		1 337 800	403 274		403 274
189	Fonctionnement du dispositif		91 247 000	91 247 000		94 738 861	94 738 861
190	Mesures en faveur des apprentis		10 700 000	10 700 000		11 500 985	11 500 985
191	Dépenses d'investissements	18 000 000		18 000 000	18 000 000		18 000 000
207	Rémunération et protection sociale des stagiaires		30 962 000	30 962 000		27 984 491	27 984 491
208	Observation, études		19 900	19 900		71 154	71 154
209	Ingénierie de formation		235 000	235 000		233 718	233 718
210	Dépenses d'investissement	850 000		850 000	236 013		236 013
228	Contrat Etat-Région - Investissements (fonds de concours)	410 000		410 000			
244	Aides aux employeurs d'apprentis		27 100 000	27 100 000		22 379 490	22 379 490
255	Orientation - Valorisation des métiers		1 070 000	1 070 000		948 428	948 428

**BUDGET PRIMITIF 2017
CREDITS DE PAIEMENT**

**IV
D.4.2**

Présentation par Mission-Action

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
258		3 480 000	3 480 000		3 582 420	3 582 420
269		1 573 000	1 573 000		277 500	277 500
281		1 476 800	1 476 800		804 454	804 454
311		7 500 000	7 500 000		7 895 957	7 895 957
312		33 190 000	33 190 000		32 216 680	32 216 680
323		1 362 000	1 362 000		1 799 700	1 799 700
325	5 000 000		5 000 000	2 100 000		2 100 000
330	180 000	33 269 500	33 449 500	180 000	32 300 000	32 480 000
331	70 000 000	686 000	70 686 000	57 795 152	440 000	58 235 152
332	8 500 000		8 500 000	7 700 000		7 700 000
334	7 500 000	160 000	7 660 000	7 200 000	161 000	7 361 000
335		34 661 100	34 661 100		35 394 400	35 394 400
336	19 800 000		19 800 000	14 860 000		14 860 000
337	17 000	241 300	258 300	20 000	281 000	301 000
338	2 040 000	5 828 300	7 868 300	2 040 000	5 603 180	7 643 180
339		3 418 000	3 418 000		3 594 800	3 594 800
341		220 000	220 000		60 000	60 000
351	2 350 000	1 242 800	3 592 800	2 000 000	1 740 000	3 740 000
355		1 900 000	1 900 000		1 700 000	1 700 000
356	970 000		970 000	1 368 678		1 368 678
357	1 220 000		1 220 000	11 230 494	25 000	11 255 494
370		1 555 000	1 555 000		1 616 920	1 616 920
373	2 230 000		2 230 000	2 582 975		2 582 975
381		2 108 500	2 108 500		2 613 569	2 613 569
386		573 000	573 000		637 435	637 435
387		258 000	258 000		305 101	305 101
392		300 000	300 000		110 893	110 893
397		3 797 000	3 797 000		4 000 000	4 000 000
398		155 000	155 000		158 591	158 591
399	90 000	166 000	256 000	138 090	157 700	295 790
402		110 000	110 000		85 000	85 000
404	2 500 000	353 500	2 853 500	1 904 848	170 000	2 074 848
407		11 750 000	11 750 000		9 869 260	9 869 260
408		52 836 000	52 836 000		47 017 072	47 017 072
409		1 021 000	1 021 000		1 042 196	1 042 196
427		3 600 000	3 600 000		5 000 000	5 000 000
432		213 000	213 000		567 500	567 500
433		4 750 000	4 750 000		5 168 000	5 168 000
434		4 500 000	4 500 000		200 000	200 000
435		160 000	160 000		328 120	328 120
436					36 670 484	36 670 484
500					1 396 750	1 396 750
501					6 640 500	6 640 500
502					1 500 000	1 500 000
503					221 375	221 375

**BUDGET PRIMITIF 2017
CREDITS DE PAIEMENT**

**IV
D.4.2**

Présentation par Mission-Action

Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total

Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale		210 514 444	186 471 300	396 985 744	181 912 250	357 848 122	539 760 372
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>		<u>81 393 069</u>	<u>4 988 750</u>	<u>86 381 819</u>	<u>64 061 159</u>	<u>6 396 500</u>	<u>70 457 659</u>
74	Actions territoriales	1 547 000	1 000 000	2 547 000	1 632 300	2 194 000	3 826 300
92	Equipements structurants d'intérêt régional	14 140 000		14 140 000	5 313 859		5 313 859
114	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	1 400 000	1 490 000	2 890 000		1 460 000	3 380 000
187	Accueil des personnes âgées et handicapées	462 000		462 000	186 960		186 960
188	Santé publique, vieillissement et politique du handicap	3 145 000	1 640 000	4 785 000	2 842 640	1 703 000	4 545 640
259	Equipements et centres d'accueil sportifs	1 050 000	253 750	1 303 750	1 019 000	450 000	1 469 000
265	Développement et animation des territoires	38 375 000	230 000	38 605 000	41 346 400	262 000	41 608 400
283	Habitat et logement social	5 000 000		5 000 000	2 500 000		2 500 000
298	Initiatives de proximité		200 000	200 000		170 000	170 000
346	Axe Accessibilité aux services de transports	4 667 069		4 667 069			
347	Axe Dimension Urbaine	5 500 000		5 500 000			
349	Renouvellement urbain	5 000 000		5 000 000	6 300 000		6 300 000
400	Soutien aux partenaires sociaux		175 000	175 000		157 500	157 500
422	Axe2 FEDER -Accès aux TIC	1 107 000		1 107 000	1 000 000		1 000 000
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>		<u>23 823 000</u>	<u>33 253 350</u>	<u>57 076 350</u>	<u>22 024 841</u>	<u>30 749 528</u>	<u>52 774 369</u>
197	Patrimoine	6 110 300	2 671 850	8 782 150	6 250 933	1 619 538	7 870 471
198	Arts de la scène	275 000	12 055 000	12 330 000		6 632 830	6 632 830
199	Livre et lecture	120 000	1 390 800	1 510 800	167 000	1 396 441	1 563 441
266	Biodiversité et littoral	4 000 000	3 056 800	7 056 800	4 000 000	3 100 000	7 100 000
268	Axe Ligérien	3 993 100	41 500	4 034 600	1 000 000	52 719	1 052 719
286	Gestion de l'eau dans les bassins versants	3 138 300	31 900	3 170 200	2 600 000		2 600 000
287	Sport de haut niveau	150 000	3 000 000	3 150 000	100 000	2 660 000	2 760 000
288	Sport pour tous	260 000	3 000 000	3 260 000	360 000	2 840 000	3 200 000
315	Arts visuels	1 250 000	1 720 000	2 970 000	1 771 908	1 700 000	3 471 908
376	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	50 300	511 000	561 300	50 000	661 105	711 105
379	Agenda 21 - coordination		330 000	330 000		195 000	195 000
388	Autonomie des jeunes	192 700	3 280 000	3 472 700	150 000	4 295 000	4 445 000
389	Economie circulaire, déchets, risques technologiques	300 600	90 000	390 600	200 000	90 000	290 000
390	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	100 000	1 180 000	1 280 000		346 895	346 895
425	Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement	1 370 000		1 370 000	700 000		700 000
426	Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations	1 384 000		1 384 000	1 500 000		1 500 000
429	Eau et Loire	1 128 700	894 500	2 023 200	2 900 000	660 000	3 560 000
530	Actions musicales structurantes				275 000	4 500 000	4 775 000
<u>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</u>		<u>105 298 375</u>	<u>148 229 200</u>	<u>253 527 575</u>	<u>95 826 250</u>	<u>320 702 094</u>	<u>416 528 344</u>
93	Contrat Etat-Région (2000-2006)	264 200		264 200	550 000		550 000
104	Fonctionnement du réseau de transport régional		147 586 000	147 586 000		150 864 513	150 864 513
106	Modernisation du parc de matériel roulant régional	49 600 000		49 600 000	36 000 000		36 000 000
107	Infrastructures ferroviaires	26 790 000		26 790 000	12 628 508		12 628 508
221	Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	15 237 500		15 237 500	15 262 385		15 262 385
246	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	2 110 000		2 110 000	5 825 000		5 825 000
270	Soutien aux transports collectifs en sites propres (TCSP)	2 860 675		2 860 675	429 825		429 825
290	CERProgrammes complémentaires	143 000		143 000	700 000		700 000
305	Désenclavement urbain et rural	2 693 000		2 693 000	1 829 282		1 829 282
359	Multimodalité et solutions innovantes		365 000	365 000		505 487	505 487
378	Aménagement numérique	5 600 000	128 200	5 728 200	15 800 000	170 000	15 970 000
391	Financement du syndicat mixte aéroportuaire		150 000	150 000		150 000	150 000
509	Politique routière d'intérêt régional				5 000 000	170 000	5 170 000
TRANS CHGE	Charges générales transport routier				1 672 300	4 848 630	6 520 930
TRANS SCOL	Transports scolaires				40 000	112 849 373	112 889 373
TRANS INTE	Transports interurbains				68 950	47 207 758	47 276 708
TRANS MARI	Transports maritimes				20 000	3 936 333	3 956 333

**BUDGET PRIMITIF 2017
CREDITS DE PAIEMENT**

**IV
D.4.2**

Présentation par Mission-Action

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	103 107 998	215 706 531	318 814 529	115 808 050	255 480 869	371 288 919
<u>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</u>	<u>101 152 598</u>	<u>70 980 531</u>	<u>172 133 129</u>	<u>114 314 898</u>	<u>104 803 869</u>	<u>219 118 767</u>
Charges générales	708 600	16 131 200	16 839 800	308 500	15 251 600	15 560 100
Actions de communication	72 600	5 451 800	5 524 400	15 000	5 201 800	5 216 800
Opérations financières	96 291 398	47 641 131	143 932 529	112 691 398	38 839 038	151 530 436
TRANS CVAE Reversement CVAE au titre de la Loi NOTRe					43 829 908	43 829 908
77 Audiovisuel régional		577 900	577 900		596 023	596 023
249 Evaluation des politiques publiques		40 000	40 000		107 500	107 500
251 Fonds Régional d'Intervention, d'Etudes et de Promotion		100 000	100 000		95 000	95 000
301 Observation régionale - Etudes et expertises		853 500	853 500		723 000	723 000
380 Etudes préalables	500 000	30 000	530 000	300 000	30 000	330 000
403 Etudes et actions énergétiques	300 000	20 000	320 000	300 000	30 000	330 000
410 Agence France Locale	2 500 000		2 500 000			
428 Appui à la gestion des fonds européens 2014-2020		135 000	135 000		100 000	100 000
15002 Investissements immobiliers	780 000		780 000	700 000		700 000
<u>Action 8 : des agents mieux accompagnés et mieux valorisés</u>		<u>143 013 000</u>	<u>143 013 000</u>		<u>148 250 000</u>	<u>148 250 000</u>
Charges de personnel		143 013 000	143 013 000		148 250 000	148 250 000
<u>Action 9 : une administration plus innovante</u>	<u>1 955 400</u>	<u>1 713 000</u>	<u>3 668 400</u>	<u>1 493 152</u>	<u>2 427 000</u>	<u>3 920 152</u>
250 Schéma Directeur des Systèmes d'Information	83 000	100 000	183 000	70 000	21 000	91 000
344 Information géographique régionale	440 000	48 700	488 700	376 152	25 000	401 152
531 Schéma directeur numérique 2017-2021				895 000	2 381 000	3 276 000
15003 Investissements informatiques	812 600		812 600	152 000		152 000
SYIN APPLI	354 800	423 000	777 800			
SYIN MATIN	67 000	359 000	426 000			
SYIN PHONE	25 000	387 300	412 300			
SYIN RESIN	173 000	395 000	568 000			
	647 035 770	815 728 735	1 462 764 505	699 702 481	1 057 449 713	1 757 152 194
Gestion active de la dette	200 000 000		200 000 000	75 000 000		75 000 000
Dépenses d'ordre	620 000 000	535 871 591	1 155 871 591	495 000 000	545 633 509	1 040 633 509
Opérations d'ordre de section à section	300 000 000	535 871 591	835 871 591	300 000 000	545 633 509	845 633 509
Ajustement des opérations d'ordre		235 871 591	235 871 591		245 633 509	245 633 509
Dotations aux amortissements		300 000 000	300 000 000		300 000 000	300 000 000
Neutralisation des amortissements	270 000 000		270 000 000	270 000 000		270 000 000
Reprise DRES et subventions perçues	30 000 000		30 000 000	30 000 000		30 000 000
Gestion active de la dette	200 000 000		200 000 000	75 000 000		75 000 000
Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement)	120 000 000		120 000 000	120 000 000		120 000 000
Avances sur immobilisations (réimputations)	120 000 000		120 000 000	120 000 000		120 000 000
TOTAL GENERAL	1 467 035 770	1 351 600 326	2 818 636 096	1 269 702 481	1 603 083 222	2 872 785 703

BUDGET PRIMITIF 2017
RECETTES

IV
D4.3

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
RECETTES REELLES DE L'EXERCICE (hors emprunt)	175 395 045	1 051 600 326	1 226 995 371	233 268 811	1 303 083 222	1 536 352 033
FISCALITE	39 664 054	744 300 030	783 964 084	39 900 000	969 085 000	1 008 985 000
Recettes de compensation de la réforme fiscale		252 116 099	252 116 099		478 990 000	478 990 000
Contribution à la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)		202 677 615	202 677 615		429 400 000	429 400 000
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) - ferroviaire		11 762 850	11 762 850		12 000 000	12 000 000
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) - télécommunications		21 746 036	21 746 036		21 700 000	21 700 000
Dotation complémentaire FNGIR		15 890 728	15 890 728		15 890 000	15 890 000
Rôles supplémentaires		38 870	38 870			
Fiscalité indirecte	39 664 054	492 183 931	531 847 985	39 900 000	490 095 000	529 995 000
Taxe sur les cartes grises		127 477 061	127 477 061		127 800 000	127 800 000
Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE)	39 664 054	191 753 960	231 418 014	39 900 000	192 075 000	231 975 000
<i>TICPE Fraction</i>		151 805 567	151 805 567		152 075 000	152 075 000
<i>TICPE Modulation</i>		39 948 393	39 948 393		40 000 000	40 000 000
Recettes de substitution - Formation Professionnelle et Apprentissage		172 952 910	172 952 910		170 220 000	170 220 000
<i>Ressources régionales de la formation professionnelle</i>		43 280 336	43 280 336		43 450 000	43 450 000
<i>dont TICPE FPA</i>		13 954 111	13 954 111		13 950 000	13 950 000
<i>dont Frais gestion</i>		29 326 225	29 326 225		29 500 000	29 500 000
<i>Compensation primes employeurs d'apprentis</i>		23 844 310	23 844 310		20 700 000	20 700 000
<i>dont TICPE Primes employeurs apprentis</i>		16 044 310	16 044 310		15 000 000	15 000 000
<i>dont Aides au recrutement d'apprentis - art 123 LFI 2015</i>		7 800 000	7 800 000		5 700 000	5 700 000
<i>Ressources régionales de l'apprentissage</i>		105 828 264	105 828 264		106 070 000	106 070 000
<i>dont TICPE - ressource régionale de l'apprentissage</i>		9 458 808	9 458 808		9 300 000	9 300 000
<i>dont fraction régionale de la taxe d'apprentissage</i>		96 369 456	96 369 456		96 770 000	96 770 000
CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT	23 123 412	250 278 666	273 402 078	23 123 000	223 326 000	246 449 000
Dotations de décentralisation	23 123 412	243 023 207	266 146 619	23 123 000	216 411 000	239 534 000
Dotation Globale de fonctionnement (DGF) Forfaitaire		208 873 302	208 873 302		185 440 000	185 440 000
Dotation complémentaire DC RTP		15 871 355	15 871 355		12 371 000	12 371 000
Dotation Générale de Décentralisation (DGD)		18 278 550	18 278 550		18 600 000	18 600 000
Dotation Régionale d'Equipe ment Scolaire (DRES)	23 123 412		23 123 412	23 123 000		23 123 000
Allocations compensatrices de fiscalité		7 255 459	7 255 459		6 915 000	6 915 000
Compensation contribution économique territoriale (CVAE compensée)		16 073	16 073		15 000	15 000
Dotation pour transferts de compensations d'exonérations de fiscalité (DTCE)		7 239 386	7 239 386		6 900 000	6 900 000
FONDS DE COMPENSATION POUR LA TVA	20 000 000		20 000 000	15 000 000	100 000	15 100 000
Fonds de compensation pour la TVA	20 000 000		20 000 000	15 000 000		15 000 000
FCTVA Entretien des bâtiments					100 000	100 000
COMPENSATION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE					27 400 000	27 400 000

BUDGET PRIMITIF 2017
RECETTES

IV
D4.3

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
RECETTES ASSOCIEES AUX POLITIQUES REGIONALES	90 343 644	54 271 630	144 615 274	154 670 811	81 722 222	236 393 033
Participations	11 460 474	11 781 539	23 242 013	8 583 374	45 104 973	53 688 347
Technocampus Océan (communes et intercom.)	4 012 500		4 012 500			
Autres participations Etat					200 000	200 000
Pôle Régional de Formation Santé Social-Laval-Etat				200 000		200 000
Participation Pôle Emploi		1 400 000	1 400 000		1 500 000	1 500 000
ANRU internat d'excellence -Chevroliier - Ville d'Angers	31 002		31 002			
ANRU internat d'excellence - Ile de Nantes (Nelson Mandela)	153 803		153 803			
ANRU internat d'excellence - A Briand - St Nazaire	9 196		9 196			
Refonte sce restauration - lycée Duplessis Mornay - CG 49	431 960		431 960			
Travaux d'adaptation service restauration - David d'Angers	92 700		92 700	51 500		51 500
Gymnase - Lycée de Clisson	479 035		479 035	70 000		70 000
Ecole Polytechnique de Nantes	72 000		72 000	72 000		72 000
I.U.T. Angers	1 037 200		1 037 200			
ESGT extension	320 000		320 000	160 000		160 000
Agrocampus Ouest INH Angers				500 000		500 000
IUT ANGERS 2				500 000		500 000
ISTIA Angers	90 000		90 000	180 000		180 000
IRIS 2 - Institut Monteclair	1 000 000		1 000 000	2 550 000		2 550 000
LINA AtlanSTIC	1 087 878		1 087 878	153 574		153 574
IRT2 Nantes	2 333 200		2 333 200	4 146 300		4 146 300
ENV -ONIRIS	290 000		290 000			
Participations FEDER (NEA 2)		7 039	7 039		13 500	13 500
Participation du Centre National du Livre		50 000	50 000		50 000	50 000
Festival d'Avignon - Grenier à sel - participation Région		70 000	70 000		70 000	70 000
Maison Julien Gracq	20 000		20 000			
Participation du Centre National du Cinéma		420 000	420 000		420 000	420 000
Crèche le Petit Prince - participation CAF		252 000	252 000		252 000	252 000
Crèche le Petit Prince - participation Ville de Nantes		38 000	38 000		38 000	38 000
Compétences 2020		20 000	20 000			
Participation AGEFIPH		1 252 500	1 252 500		1 151 500	1 151 500
Participation de Pôle emploi		3 000 000	3 000 000		3 000 000	3 000 000
Compte personnel de formation		5 038 000	5 038 000		4 519 488	4 519 488
Autres participations Etat - 500 000 formations					33 670 485	33 670 485
Expérimentation de la formation des détenus - compensation DISP		14 000	14 000			
ITISS - Destineo - Départements		220 000	220 000		220 000	220 000

BUDGET PRIMITIF 2017
RECETTES

IV
D4.3

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Gestion des fonds structurels européens	68 419 544	17 451 552	85 871 096	136 238 954	6 448 668	142 687 622
Subvention globale FEDER 2007/2013 - Axe 1 - Innovation	10 875 642		10 875 642	3 656 014		3 656 014
Subvention globale FEDER 2007/2013 - Axe 3 - Transports	2 378 695		2 378 695			
Subvention globale FEDER 2007/2013 - Axe 4- Villes attractives	4 698 283		4 698 283			
Fonds Social européen 2007 - 2013 - Axe 1		6 732 299	6 732 299			
Fonds Social européen 2007 - 2013 - Axe 2		7 398 219	7 398 219			
Fonds Social européen 2007 - 2013 - Axe 3		279 306	279 306			
Fonds Social européen 2007 - 2013 - Axe 4						
Fonds Social européen 2007 - 2013 - Assistance technique		335 854	335 854			
FSE 2014-2020	721 086	2 090 336	2 811 422		4 880 653	4 880 653
FEADER 2014-2020	39 600 000		39 600 000	121 778 153		121 778 153
FEDER 2014-2020	10 145 838	615 538	10 761 376	10 804 787	1 568 015	12 372 802
Recettes de gestion	290 000	21 591 513	21 881 513		28 987 040	28 987 040
Redevances et loyers		6 170 713	6 170 713		7 887 618	7 887 618
Loyers divers		2 042 400	2 042 400		2 102 100	2 102 100
Locations divers -Autoclave et étuve		305 806	305 806		305 806	305 806
Loyer Technocampus Océan					1 584 000	1 584 000
Loyer et charges Technocampus EMC2		1 320 000	1 320 000		1 232 910	1 232 910
Redevance Cité de la formation Santé Social Marion Cahour		897 777	897 777		695 411	695 411
Charges - Cité de la formation Santé Social Marion Cahour					228 811	228 811
Lycee Valère Mathé		1 600	1 600		92 600	92 600
Redevance IFMTS - Laval - Pôle Régional de Formation Santé Social		182 930	182 930		182 930	182 930
Redevance Beautour		10 000	10 000		10 000	10 000
Redevance d'occupation du domaine public régional - Fontevraud		200 000	200 000		200 000	200 000
Autres redevances Fontevraud		200 000	200 000		200 000	200 000
Loyer PRI Design		130 000	130 000		125 100	125 100
Loyer CIRV Montoir de Bretagne		199 200	199 200		200 900	200 900
Locations diverses - CIRV Montoir de Bretagne		455 500	455 500		499 200	499 200
Loyer Prox'innov		168 000	168 000		170 250	170 250
Location local vélo LRSY		3 500	3 500		3 600	3 600
Loyer Gérontopôle		54 000	54 000		54 000	54 000

BUDGET PRIMITIF 2017
RECETTES

IV
D4.3

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Autres recettes de gestion	290 000	15 420 800	15 710 800		21 099 422	21 099 422
Recettes tarifaires "Folle journée"		300 000	300 000		250 000	250 000
Vente de tickets déjeuners		575 000	575 000		575 000	575 000
Reversement de charges personnel hors EPLE		50 000	50 000		50 000	50 000
Remboursement sur détachement et mises à disposition		200 000	200 000		200 000	200 000
Remboursement sur rémunération du personnel EPLE		50 000	50 000		50 000	50 000
Remboursement de charges personnel EPLE		200 000	200 000		200 000	200 000
Chèques déjeuner (non précomptés)		50 000	50 000		50 000	50 000
Emplois d'avenir		1 420 000	1 420 000		1 200 000	1 200 000
Crèche le Petit Prince - participations des familles		150 000	150 000		150 000	150 000
Recouvrements divers					21 000	21 000
Cafeteria		100 000	100 000		95 000	95 000
Ordipass	290 000		290 000			
cession energie - Lycée Aimée Césaire		25 000	25 000			
Fonds Académique de Rémunération des Personnels d'Internat (FARPI)		9 000 000	9 000 000		9 000 000	9 000 000
Pack 15-30 (Pass Culture Sport)		460 000	460 000		440 000	440 000
Transports scolaires					4 734 822	4 734 822
Transports interurbains					2 481 967	2 481 967
Transports maritimes					437 333	437 333
Lignes routières régionales - reversement année n-1		550 000	550 000		475 000	475 000
Lignes routières régionales - reversement année n (régie)		288 000	288 000		165 500	165 500
Nantes-Métropole : compensation intégration tarifaire/réseaux TAN & TER n-1		1 494 000	1 494 000			
Carène : compensation pour intégration tarifaire sur les réseaux STAN et TER		16 000	16 000		18 000	18 000
Métrocéane : compensations tarifaires Départements		200	200		200	200
Métrocéane : compensations tarifaires n-1 Nantes Métro et Carène		5 600	5 600		5 600	5 600
Métrocéane : compensations tarifaires n-1 SNCF		487 000	487 000		500 000	500 000
Remboursements de prêts et d'avances	9 154 046	1 114 526	10 268 572	6 460 042	1 036 541	7 496 583
Amortissement du capital Développement industriel et innovation	2 153 800		2 153 800	2 546 145		2 546 145
Intérêts Développement industriel et innovation		38 609	38 609		239 106	239 106
Amortissement du capital Patrimoine				86 700		86 700
Reversement avances de fonds excédentaires PRI et développement				107 500		107 500
Amortissement du capital Economie de proximité et création d'entreprises	12 500		12 500	12 500		12 500
Intérêts Economie de proximité et création d'entreprises		2 033	2 033		5 414	5 414
Amortissement du capital Fonds d'investissement des Pays de la Loire	3 782 694		3 782 694	3 316 283		3 316 283
Intérêts Fonds d'investissement des Pays de la Loire		1 037 648	1 037 648		749 955	749 955
Amortissement du capital Equipements structurants d'intérêt régional	108 374		108 374			
Amortissement du capital Enseignement secondaire				65 000		65 000
Amortissement du capital Pêche maritime et aquaculture	124 433		124 433	59 703		59 703
Remboursement avance CG 85/ Modernisation ligne Nantes-St Gilles-Pornic	2 747 320		2 747 320			
Amortissement du capital Tourisme	224 925		224 925	266 211		266 211
Intérêts Tourisme		36 236	36 236		42 066	42 066

BUDGET PRIMITIF 2017
RECETTES

IV
D4.3

	Budget Primitif 2016			Budget Primitif 2017		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes exceptionnelles	1 019 580	2 332 500	3 352 080	3 388 441	145 000	3 533 441
Reversement d'aide à la mobilité N-1		20 000	20 000		25 000	25 000
Reversement d'aide à la mobilité N		40 000	40 000		40 000	40 000
Reversement subvention - Fermeture lycée privé	181 843		181 843			
Subventions d'équip. versées - Lurçat Mounier				903 000		903 000
Revst subv organismes publics divers	87 737		87 737	5 981		5 981
Clôture comptable conventions ASP		2 000 000	2 000 000			
Reversement subvention	190 000		190 000			
Reversement soldes d'opérations	560 000		560 000	2 479 460		2 479 460
Autres subventions exceptionnelles					20 000	20 000
Reversement divers		200 000	200 000			
Produits exceptionnels divers		12 500	12 500			
Indemnités d'assurances		60 000	60 000		60 000	60 000
OPERATIONS FINANCIERES	2 263 935	2 750 000	5 013 935	575 000	1 450 000	2 025 000
Services assujettis à la TVA	1 713 935		1 713 935			
IFMTS	64 670		64 670			
IFMTS Rémunération	7 000		7 000			
CIRV	32 800		32 800			
CIRV Rémunération	6 000		6 000			
Technocampus Océan	502 017		502 017			
Technocampus Océan Rémunération	15 000		15 000			
Fontevraud énergie Rémunération	2 000		2 000			
Fontevraud St Lazare Rémunération	3 000		3 000			
Usine élévatoire	1 071 148		1 071 148			
Usine élévatoire Rémunération	10 300		10 300			
Désinvestissements participations FCPR Ouest Vent II	150 000		150 000	150 000		150 000
Produits des désinvestissements FCPR Ouest Vent I		600 000	600 000		150 000	150 000
Désinvestissements FCPR ATALAYA				125 000		125 000
Désinvestissements participations FCPR Aerofound	400 000		400 000	300 000		300 000
Reprises de provisions pour dépréciation d'actifs		1 700 000	1 700 000		600 000	600 000
Produits des opérations de marché		450 000	450 000		700 000	700 000
EMPRUNT	235 769 134		235 769 134	220 800 161		220 800 161
RECETTES REELLES (hors gestion de la dette)	411 164 179	1 051 600 326	1 462 764 505	454 068 972	1 303 083 222	1 757 152 194
Gestion active de la dette	200 000 000		200 000 000	75 000 000		75 000 000
RECETTES D'ORDRE	855 871 591	300 000 000	1 155 871 591	740 633 509	300 000 000	1 040 633 509
Opérations d'ordre de section à section	535 871 591	300 000 000	835 871 591	545 633 509	300 000 000	845 633 509
Ajustement des opérations d'ordre	235 871 591		235 871 591	245 633 509		245 633 509
Amortissements	300 000 000		300 000 000	300 000 000		300 000 000
Neutralisation des amortissements		270 000 000	270 000 000		270 000 000	270 000 000
Reprise DRES et subventions perçues		30 000 000	30 000 000		30 000 000	30 000 000
Gestion active de la dette	200 000 000		200 000 000	75 000 000		75 000 000
Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement)	120 000 000		120 000 000	120 000 000		120 000 000
Avances sur immobilisations	120 000 000		120 000 000	120 000 000		120 000 000
RECETTES TOTALES	1 467 035 770	2 222 351 600 326	2 818 636 096	1 269 702 481	1 603 083 222	2 872 785 703

BUDGET PRIMITIF 2017
Etat des restes à payer

IV
D.4.4

	Restes à payer estimés au 25-11-16	Autorisations de Programme proposées au BP 2017	Crédits de paiement proposés au BP 2017	Crédits de paiement 2017 et années suivantes
Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale	109 891 277	79 700 000	13 417 000	176 174 277
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	72 967 880	35 650 000	7 800 000	100 817 880
<u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u>	6 433 836	3 450 000	1 000 000	8 883 836
423 Axe3 FEDER -Compétitivité des PME	6 433 836	3 450 000	1 000 000	8 883 836
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	66 534 044	32 200 000	6 800 000	91 934 044
345 Axe Innovation et Economie de la Connaissance	2 963 362			2 963 362
421 Axe1 FEDER -Recherche, developpement technologique et innovation	38 770 682	19 800 000	5 500 000	53 070 682
424 Axe4 FEDER -Transition énergétique	24 800 000	12 400 000	1 300 000	35 900 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	28 580 062	13 850 000	3 200 000	39 230 062
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	8 971 357	3 950 000	1 000 000	11 921 357
346 Axe Accessibilité aux services de transports	1 055 003			1 055 003
347 Axe Dimension Urbaine	16 355			16 355
422 Axe2 FEDER -Accès aux TIC	7 900 000	3 950 000	1 000 000	10 850 000
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	19 608 705	9 900 000	2 200 000	27 308 705
425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement	9 708 705	4 950 000	700 000	13 958 705
426 Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations	9 900 000	4 950 000	1 500 000	13 350 000
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	8 343 335	30 200 000	2 417 000	36 126 335
<u>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</u>	7 007 785	10 700 000	1 300 000	16 407 785
272 Dépenses imprévues		10 000 000		10 000 000
380 Etudes préalables	717 495	400 000	300 000	817 495
403 Etudes et actions énergétiques	690 348	300 000	300 000	690 348
410 Agence France Locale	158 800			158 800
15002 Investissements immobiliers	5 441 142		700 000	4 741 142
<u>Action 9 : une administration plus innovante</u>	1 335 550	19 500 000	1 117 000	19 718 550
250 Schéma Directeur des Systèmes d'Information	774 996		70 000	704 996
531 Schéma directeur numérique 2017-2021		19 500 000	895 000	18 605 000
15003 Investissements informatiques	560 554		152 000	408 554
Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche	296 323 643	142 540 108	127 797 950	311 065 801
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	284 954 326	138 228 108	121 972 950	301 209 484
<u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u>	130 878 012	94 178 108	76 348 820	148 707 300
166 Internationalisation de l'économie	6 628 334	4 950 000	4 491 075	7 087 259
215 Environnement Energie dans les entreprises (ADEME Région)	84 930			84 930
274 FRASICOD là-bas (Fonds Régional d'Aide et de Solidarité Internationale pour la COopération et le Développement)	7 218			7 218
308 Fonds de soutien aux entreprises de l'économie Sociale et Solidaire	1 472 226			1 472 226
309 Animation économique et expertises pour l'économie de proximité et la création d'entreprises	2 701 566			2 701 566
394 Fonds littoral	2 840 000			2 840 000
510 Appui à la performance - Aide au conseil	5 159 730	2 585 000	2 131 245	5 613 485
511 Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	24 625 714	28 800 000	24 080 000	29 345 714
513 Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	16 555 051	2 425 000	1 985 000	16 995 051
514 Economie résidentielle	759 730	3 390 000	3 943 500	206 230
517 Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	14 346 056	10 993 163	10 614 100	14 725 119
518 Soutien à l'innovation	14 346 056	40 534 945	28 503 900	26 377 101
519 Rayonnement à l'international	631 718	500 000	600 000	531 718
516 Animation économique	14 346 056			14 346 056
1404 PRI et developpement technologique	26 373 626			26 373 626

BUDGET PRIMITIF 2017
Etat des restes à payer

IV
D.4.4

	Restes à payer estimés au 25-11-16	Autorisations de Programme proposées au BP 2017	Crédits de paiement proposés au BP 2017	Crédits de paiement 2017 et années suivantes
Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production	108 163 068	28 550 000	32 621 684	104 091 384
304 Programmes de recherche regionaux et interregionaux	58 880 235	11 750 000	17 339 538	53 290 697
431 Tourisme	14 553 915	4 800 000	4 630 000	14 723 915
512 Soutien aux transitions		1 200 000	994 130	205 870
1400 Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	31 642 091	10 000 000	8 850 451	32 791 640
1402 Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	2 983 504	800 000	777 565	3 005 939
1405 Rayonnement de la science et coordination scientifique	103 323		30 000	73 323
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	45 913 246	15 500 000	13 002 446	48 410 800
68 Investissements immobiliers	1 350 521			1 350 521
184 Contrat Etat-Région-Investissements Immobiliers	579 466		403 274	176 192
356 Contrat Etat-Région : investissements	12 154 299		1 368 678	10 785 621
357 Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	31 828 960	15 500 000	11 230 494	36 098 466
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	11 369 317	4 312 000	5 825 000	9 856 317
Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain	11 369 317	4 312 000	5 825 000	9 856 317
246 Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	11 369 317	4 312 000	5 825 000	9 856 317
Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion	91 707 714	44 567 750	20 957 078	115 318 386
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	91 707 714	44 567 750	20 957 078	115 318 386
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	91 707 714	44 567 750	20 957 078	115 318 386
191 Dépenses d'investissements	80 900 695	41 575 000	18 000 000	104 475 695
210 Dépenses d'investissement	692 752		236 013	456 739
373 Investissement sanitaire et social	9 944 376	2 929 000	2 582 975	10 290 401
399 Amélioration des conditions de travail	169 890	63 750	138 090	95 550
Education et Lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme	592 230 513	62 000 000	93 700 000	560 530 513
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	592 230 513	62 000 000	93 700 000	560 530 513
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	592 230 513	62 000 000	93 700 000	560 530 513
15 Constructions rénovations lourdes extensions	2 405 612			2 405 612
16 Maintenance et sécurité	145 815			145 815
17 Travaux d'urgence	11 868			11 868
18 Rénovation des logements de fonctions	17 281			17 281
20 Etudes techniques	281 294			281 294
330 Fonctionnement des E.P.L.E.	62 096	180 000	180 000	62 096
331 Travaux dans les E.P.L.E.	525 648 149	18 910 000	57 795 152	486 762 997
332 Equipements des E.P.L.E.	9 214 717	9 000 000	7 700 000	10 514 717
334 Informatisation des lycées publics et ENT	5 482 873	6 500 000	7 200 000	4 782 873
336 Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	42 415 459	25 350 000	14 860 000	52 905 459
337 Etudes et promotions	265 714	20 000	20 000	265 714
338 Aides sociales	2 405 762	40 000	2 040 000	405 762
351 Fonds annuel d'intervention	1 598 196	2 000 000	2 000 000	1 598 196
404 Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	2 275 678		1 904 848	370 830

BUDGET PRIMITIF 2017
Etat des restes à payer

IV
D.4.4

	Restes à payer estimés au 25-11-16	Autorisations de Programme proposées au BP 2017	Crédits de paiement proposés au BP 2017	Crédits de paiement 2017 et années suivantes
Transports, mobilité, infrastructures	510 186 522	93 030 800	88 200 000	515 017 322
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	510 186 522	93 030 800	88 200 000	515 017 322
<u>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</u>	<u>510 186 522</u>	<u>93 030 800</u>	<u>88 200 000</u>	<u>515 017 322</u>
93 Contrat Etat-Région (2000-2006)	2 364 810		550 000	1 814 810
106 Modernisation du parc de matériel roulant régional	227 398 956	7 050 000	36 000 000	198 448 956
107 Infrastructures ferroviaires	57 149 869	53 923 000	12 628 508	98 444 361
221 Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	55 695 180	3 807 800	15 262 385	44 240 595
264 Echangeurs autoroutiers	117 989			117 989
270 Soutien aux transports collectifs en sites propres (TCSP)	1 663 525		429 825	1 233 700
290 CERProgrammes complémentaires	4 324 847		700 000	3 624 847
305 Désenclavement urbain et rural	9 967 519		1 829 282	8 138 237
378 Aménagement numérique	122 310 191	250 000	15 800 000	106 760 191
391 Financement du syndicat mixte aéroportuaire	29 193 637			29 193 637
509 Politique routière d'intérêt régional		28 000 000	5 000 000	23 000 000
Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement	275 093 500	108 468 000	86 152 152	297 409 348
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	43 209 157	20 015 000	21 900 000	41 324 157
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	<u>38 365 955</u>	<u>20 015 000</u>	<u>19 800 000</u>	<u>38 580 955</u>
285 Transition énergétique	15 980 990	8 665 000	9 500 000	15 145 990
430 Logement et efficacité énergétique	22 384 964	11 350 000	10 300 000	23 434 964
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>	<u>4 843 203</u>		<u>2 100 000</u>	<u>2 743 203</u>
325 Logement pour les jeunes	4 843 203		2 100 000	2 743 203
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	231 522 244	88 203 000	63 876 000	255 849 244
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>191 374 023</u>	<u>77 290 000</u>	<u>53 176 000</u>	<u>215 488 023</u>
187 Accueil des personnes âgées et handicapées	379 099		186 960	192 139
188 Santé publique, vieillissement et politique du handicap	3 754 199	2 290 000	2 842 640	3 201 559
245 Filière bois	27 166			27 166
265 Développement et animation des territoires	165 959 279	75 000 000	41 346 400	199 612 879
283 Habitat et logement social	7 875 215		2 500 000	5 375 215
349 Renouvellement urbain	13 279 065		6 300 000	6 979 065
350 Fonds régional de solidarité communale	100 000			100 000
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	<u>40 148 221</u>	<u>10 913 000</u>	<u>10 700 000</u>	<u>40 361 221</u>
266 Biodiversité et littoral	11 969 690	4 745 000	4 000 000	12 714 690
268 Axe Ligérien	9 036 070		1 000 000	8 036 070
286 Gestion de l'eau dans les bassins versants	6 411 917		2 600 000	3 811 917
389 Economie circulaire, déchets, risques technologiques	554 552	218 000	200 000	572 552
429 Eau et Loire	12 175 992	5 950 000	2 900 000	15 225 992
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	362 099	250 000	376 152	235 947
<u>Action 9 : une administration plus innovante</u>	<u>362 099</u>	<u>250 000</u>	<u>376 152</u>	<u>235 947</u>
344 Information géographique régionale	362 099	250 000	376 152	235 947

BUDGET PRIMITIF 2017
Etat des restes à payer

IV
D.4.4

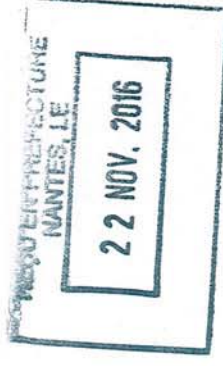
	Restes à payer estimés au 25-11-16	Autorisations de Programme proposées au BP 2017	Crédits de paiement proposés au BP 2017	Crédits de paiement 2017 et années suivantes
Culture, sport vie associative, bénévolat et solidarités	58 663 727	24 177 500	17 090 000	65 751 227
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	58 663 727	24 177 500	17 090 000	65 751 227
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>48 872 025</u>	<u>9 901 000</u>	<u>7 965 159</u>	<u>50 807 866</u>
74 Actions territoriales	1 252 758	1 165 000	1 632 300	785 458
92 Equipements structurants d'intérêt régional	46 442 938	7 841 000	5 313 859	48 970 079
259 Equipements et centres d'accueil sportifs	1 176 328	895 000	1 019 000	1 052 328
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	<u>9 791 702</u>	<u>14 276 500</u>	<u>9 124 841</u>	<u>14 943 361</u>
73 Patrimoine et musées	58 940			58 940
197 Patrimoine	5 837 290	11 381 500	6 250 933	10 967 857
198 Arts de la scène	192 500			192 500
199 Livre et lecture	141 291	150 000	167 000	124 291
287 Sport de haut niveau	155 971	250 000	100 000	305 971
288 Sport pour tous	209 020	360 000	360 000	209 020
315 Arts visuels	2 438 958	1 790 000	1 771 908	2 457 050
376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	76 291	50 000	50 000	76 291
388 Autonomie des jeunes	681 441	20 000	150 000	551 441
530 Actions musicales structurantes		275 000	275 000	
Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer	50 458 898	28 080 000	15 794 000	62 744 898
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	46 884 998	25 230 000	13 874 000	58 240 998
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	<u>46 884 998</u>	<u>25 230 000</u>	<u>13 874 000</u>	<u>58 240 998</u>
111 Recherche et innovation agricole et agro-alimentaire	217 108			217 108
112 Environnement et agriculture	1 317 054			1 317 054
113 Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	19 235 738	8 650 000	5 057 000	22 828 738
192 Pêche maritime	15 789	385 000	150 000	250 789
193 Aquaculture	416 391	1 500 000	1 270 000	646 391
310 Agriculture et développement durable	24 498 762	13 160 000	6 507 000	31 151 762
1100 Qualité et commercialisation des produits de la mer	84 034	635 000	320 000	399 034
1101 Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	1 100 121	900 000	570 000	1 430 121
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	3 573 900	2 850 000	1 920 000	4 503 900
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>3 573 900</u>	<u>2 850 000</u>	<u>1 920 000</u>	<u>4 503 900</u>
114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	3 573 900	2 850 000	1 920 000	4 503 900
Total général	1 984 555 794	582 564 158	463 108 180	2 104 011 772

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	E1

Libellé		Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases (N-1) (%)	Taux appliqué par décision de l'assemblée délibérante	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (fraction) Fraction de tarif en euros par hectolitre	Super Carburant			6,08€/hl	0,00%	191 800 000	0,02%
	Gazole			4,29€/hl	0,00%		
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (modulation) Fraction de tarif en euros par hectolitre	Super Carburant			1,77€/hl	0,00%	39 900 000	0,59%
	Gazole			1,15€/hl	0,00%		
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (majoration -TICPE Grenelle) Fraction de tarif en euros par hectolitre	Super Carburant			0,73€/hl	0,00%	0	0,00%
	Gazole			1,35€/hl	0,00%		
Taxe sur les permis de conduire				0,00 €	0,00%	0	0,00%
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules				48,00 €		127 500 000	0,02%
Taxe spéciale de consommation des produits pétroliers (1)							
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1) (2)							
Taxe relative à l'octroi de mer (1)							
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux(1)							
Droits de francisation et de navigation corse(2)							
Droits de passeport en Corse(2)							
Droit de consommation sur les tabacs en Corse(2)							
Taxes spéciale d'équipement(3)							
... (4)							
TOTAL GENERAL						359 200 000	0,08%

EXERCICE 2016

**ARRETE DE TRANSFERT DE CREDITS
DE CHAPITRE A CHAPITRE
N° 2016-001**



Le Président du Conseil régional des Pays de la Loire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M.71 applicable aux régions,

Vu la délibération du Conseil régional prise en session des 14 et 15 avril 2016, modifiée en session des 23 et 24 juin puis des 20 et 21 octobre 2016, autorisant le Président à procéder à des mouvements de crédits de paiement, de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein des sections d'investissement et de fonctionnement du budget, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles inscrites dans chacune des sections,

228

ARRETE

Article 1^{er} : Il est procédé, sur le budget ouvert au titre de l'exercice 2016 et dans la limite de 7,5% des dépenses réelles inscrites dans chacune des sections, aux transferts de crédits de paiement suivants :

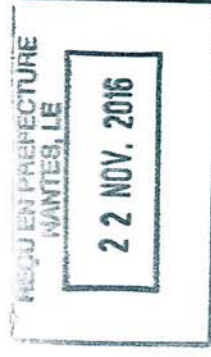
Chapitre fonctionnel	Sous-fonction	Article comptable	Montant en euros
903	313	204132	- 4 400 000,00
923	01	16449	- 29 220 000,00
902	223	20421	3 900 000,00
902	222	236	2 200 000,00
905	52	20421	3 500 000,00
905	54	204182	4 500 000,00
907	75	20421	300 000,00
908	811	2041712	19 220 000,00
931	11	6574	- 200 000,00
933	312	6574	- 200 000,00
932	222	65511	200 000,00
934	42	6518	200 000,00

Article 2 : Le Directeur général des services et le Payeur régional sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le **17 NOV. 2016**

Le Président du Conseil Régional

Bruno RETAILLEAU



EXERCICE 2016

**ARRETE DE TRANSFERT DE CREDITS
DE CHAPITRE A CHAPITRE
N° 2016-002**

Le Président du Conseil régional des Pays de la Loire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M.71 applicable aux régions,

Vu la délibération du Conseil régional prise en session des 14 et 15 avril 2016, modifiée en session des 23 et 24 juin puis des 20 et 21 octobre 2016, autorisant le Président à procéder à des mouvements de crédits de paiement, de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein des sections d'investissement et de fonctionnement du budget, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles inscrites dans chacune des sections,

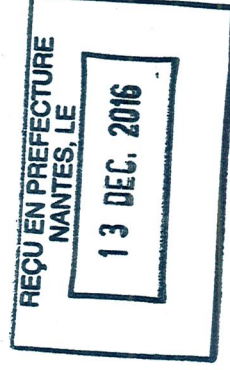
ARRETE

Article 1^{er} : Il est procédé, sur le budget ouvert au titre de l'exercice 2016 et dans la limite de 7,5% des dépenses réelles inscrites dans chacune des sections, aux transferts de crédits de paiement suivants :

Chapitre fonctionnel	Sous-fonction	Article comptable	Montant en euros
900	0202	2315	- 420 000,00
900	0202	2031	- 80 000,00
901	12	20421	- 600 000,00
901	13	20421	- 170 000,00
902	222	2313	1 270 000,00

Article 2 : Le Directeur général des services et le Payeur régional sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le **13 DEC. 2016**



Le Président du Conseil Régional

Bruno BATAILLEAU
Président du Conseil Régional

BUDGET PRIMITIF 2017

ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice..... 93
Nombre de membres présents 84
Nombre de suffrages exprimés..... 93
VOTES : Pour : 54
 Contre : 39
 Abstentions : 0

Date de convocation : 29 novembre 2016

Présenté par le Président,

A NANTES, les 14, 15 et 16 décembre 2016

Le Président du Conseil régional

des Pays de la Loire

Bruno RETAILLEAU

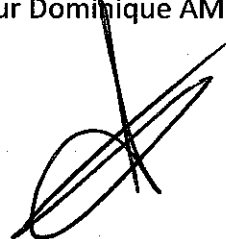
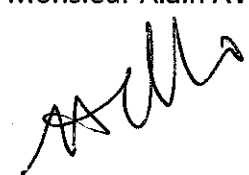
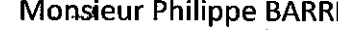


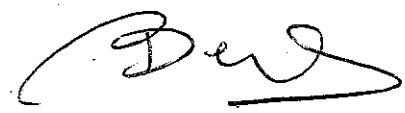
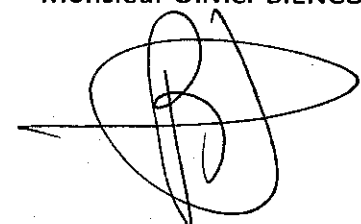


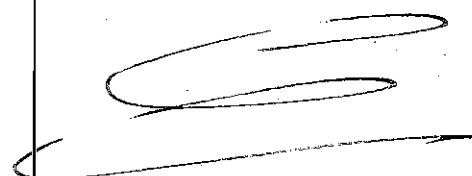

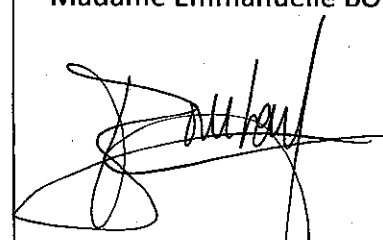
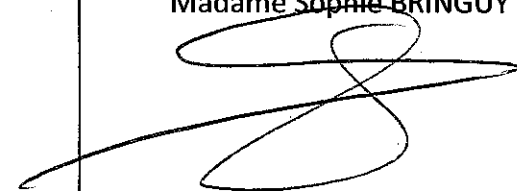
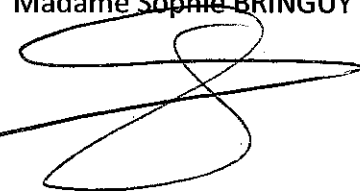
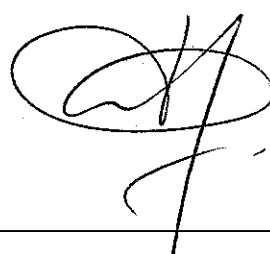

Préfecture de la Loire-Atlantique
RECU le

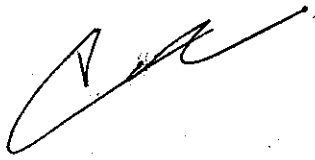


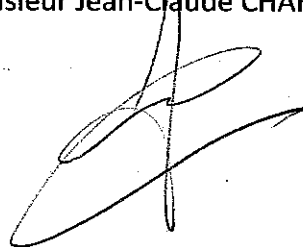
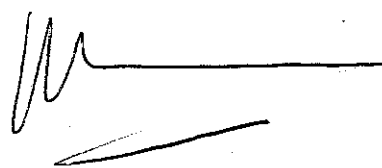
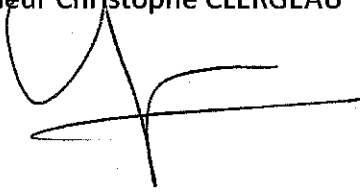

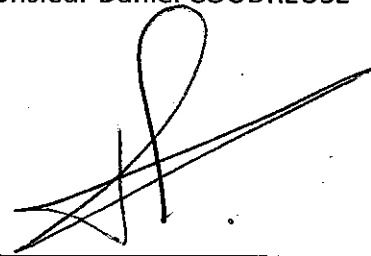


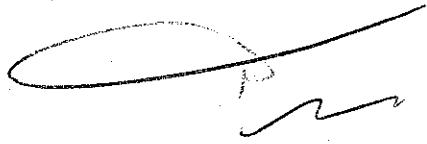
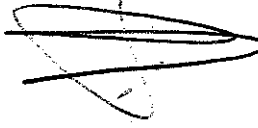
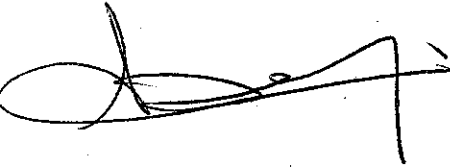

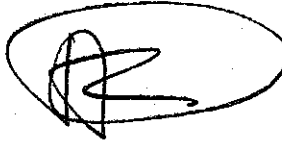
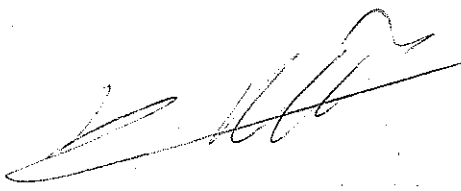
21 DEC. 2016

Délibéré par le Conseil régional réuni en session

A Nantes, les 14, 15 et 16 décembre 2016.

21 DEC. 2016

Monsieur Dominique AMIARD 	Monsieur Alain AVELLO 	Monsieur Philippe BARRÉ 	Monsieur Frédéric BÉATSE 
Madame Anne BEAUCHEF 	Madame Lydie BERNARD 	Monsieur Olivier BIENCOURT 	Madame Roselyne BIENVENU 
Monsieur Jean-Claude BLANCHARD 	Monsieur François BLANCHET 	Monsieur Johann BOBLIN 	Madame Emmanuelle BOUCHAUD 
Monsieur Roch BRANCOUR 	Madame Sophie BRINGUY 	Monsieur Jean-Michel BUF 	Monsieur Laurent CAILLAUD 

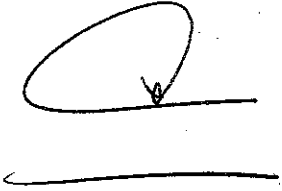
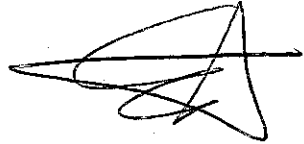
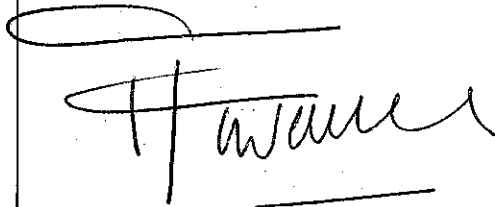
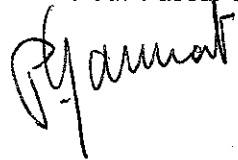


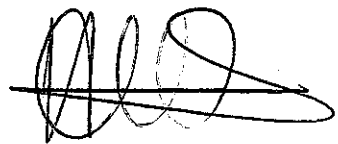
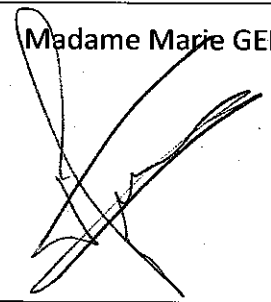
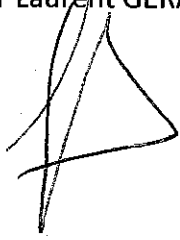
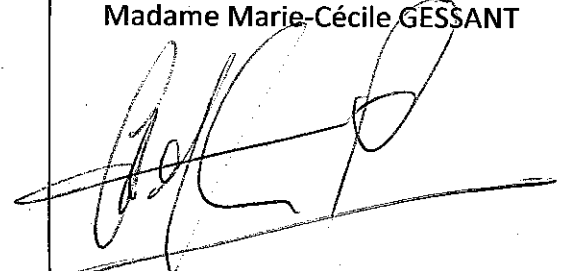


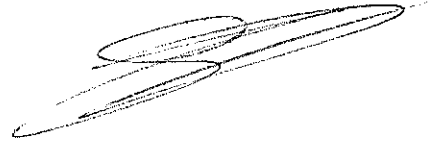
Madame Christelle CARDET 	Madame Régine CATIN 	Madame Vanessa CHARBONNEAU 	Monsieur Jean-Claude CHARRIER 
Monsieur Antoine CHÉREAU 	Monsieur Christophe CLERGEAU 	Madame Delphine COAT-PROU 	Monsieur Daniel COUDREUSE 
Monsieur Bruno DE LA MORINIÈRE 	Monsieur Maxence DE RUGY 	Madame Pascale DEBORD 	Madame Sandra DEBORDE 
Monsieur Laurent DEJOIE 	Madame Catherine DEROCHE 	Madame Florence DESILLIÈRE 	Monsieur Christophe DOUGÉ 

Préfecture de la Loire-Atlantique
REÇU le

21 DEC. 2016

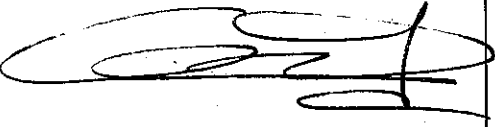
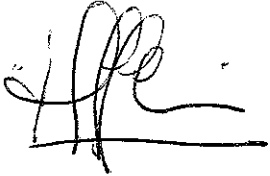
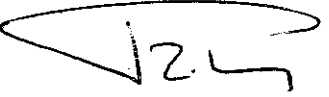
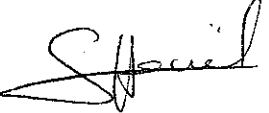
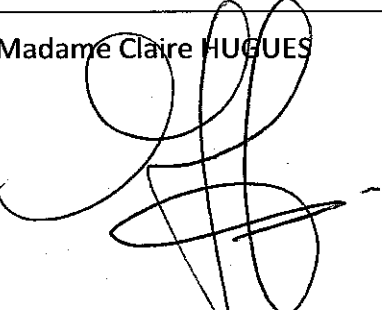
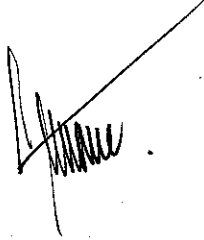
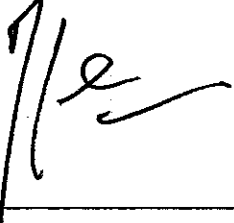
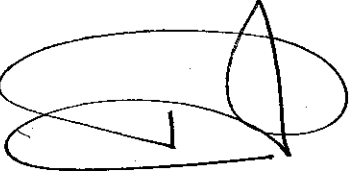
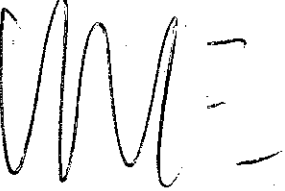

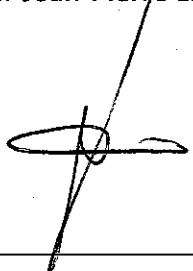
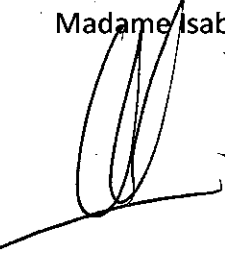

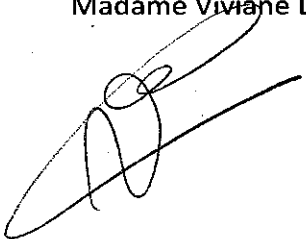
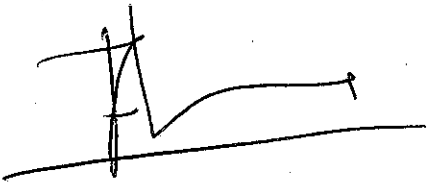
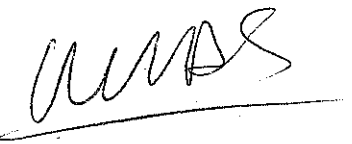
Préfecture de la Loire-Atlantique
REÇU le

21 DEC. 2016

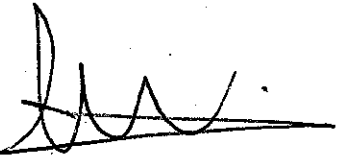
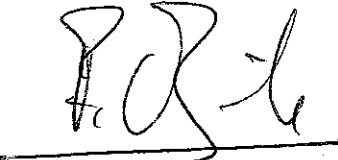
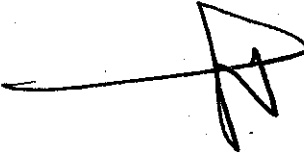
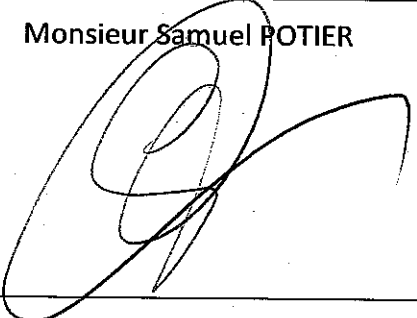
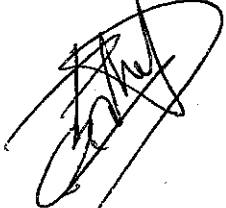


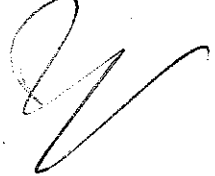
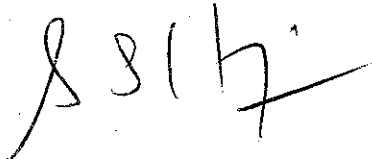
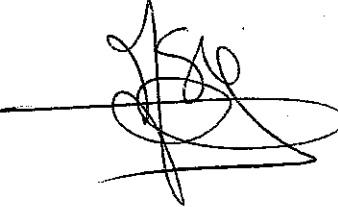

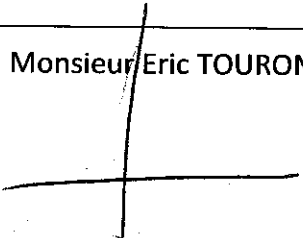
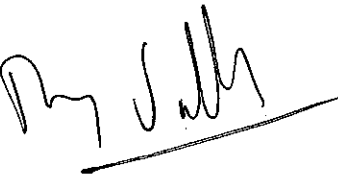
<p>Madame Stella DUPONT</p> 	<p>Madame Lucie ETONNO</p> 	<p>Monsieur Yannick FAVENNEC</p> 	<p>Madame Patricia GALLERNEAU</p>
<p>Monsieur Pascal GANNAT</p> 	<p>Monsieur Aykel GARBAA</p> 	<p>Madame Laurence GARNIER</p> 	<p>Madame Sabrina GARNIER</p>
<p>Madame Myriam GARREAU</p> 	<p>Madame Marie GENEVREY</p> 	<p>Monsieur Laurent GÉRAULT</p> 	<p>Madame Marie-Cécile GESSANT</p> 
<p>Madame Marie-Hélène GIRODET</p> 	<p>Madame Nathalie GOSELIN</p>	<p>Monsieur Jean GOYCHMAN</p> 	<p>Madame Anne-Sophie GUERRA</p> 

Préfecture de la Loire-Atlantique
REÇU le

21 DEC. 2016

<p>Madame Christine GUERRIAU</p> 	<p>Madame Maï HAEFFELIN</p> 	<p>Monsieur Philippe HENRY</p> 	<p>Madame Stéphanie HOUËL</p> 
<p>Madame Claire HUGUES</p> 	<p>Monsieur Alain HUNAULT</p> 	<p>Monsieur Stéphane IBARRA</p> 	<p>Monsieur Paul JEANNETEAU</p> 
<p>Monsieur Denis LA MACHE</p> 	<p>Madame Béatrice LATOUCHE</p> 	<p>Monsieur Jean-Pierre LE SCORNET</p> 	<p>Madame Isabelle LEROY</p> 
<p>Madame Monique LIEUMONT- BRIAND</p> 	<p>Madame Viviane LOPEZ</p> 	<p>Monsieur Franck LOUVRIER</p> 	<p>Madame Violaine LUCAS</p> 

<p>Madame Marguerite LUSSAUD</p> 	<p>Monsieur André MARTIN</p> 	<p>Madame Patricia MAUSSION</p> 	<p>Madame Carine MÉNAGE</p> 
<p>Madame Isabelle MÉRAND</p> 	<p>Monsieur Aymeric MERLAUD</p> 	<p>Madame Christelle MORANÇAIS</p> 	<p>Madame Pauline MORTIER</p> 
<p>Madame Brigitte NÉDÉLEC</p> 	<p>Madame Brigitte NEVEUX</p> 	<p>Monsieur Franck NICOLON</p> 	<p>Monsieur Pascal NICOT</p> 
<p>Madame Barbara NOURRY</p>	<p>Monsieur Joël PARANT</p> 	<p>Monsieur Pierre-Guy PERRIER</p> 	<p>Monsieur Maurice PERRION</p> 

<p>Monsieur Sébastien PILARD</p> 	<p>Monsieur François PINTE</p> 	<p>Madame Nathalie POIRIER</p> 	<p>Monsieur Samuel POTIER</p> 
<p>Monsieur Laurent PRÉTROT</p> 	<p>Monsieur Christophe PRIOU</p> 	<p>Monsieur Bruno RETAILLEAU</p> 	<p>Monsieur Didier REVEAU</p> 
<p>Madame Samia SOULTANI-VIGNERON</p> 	<p>Madame Ina SY</p> 	<p>Monsieur Eric THOUZEAU</p> 	<p>Monsieur Eric TOURON</p> 
<p>Monsieur Thierry VIOLLAND</p> 			

Préfecture de la Loire-Atlantique
REÇU le

21 DEC. 2016